

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iii
LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX.....	vi
INTRODUCTION	1
1. POSITION DU PROBLÈME ET OBJET D'ÉTUDE	8
1.1 Contexte démographique	8
1.2 Contexte économique.....	27
1.3 Grands processus mondiaux	40
1.3.1 Effets de la mondialisation.....	40
1.3.2 Influence de la métropolisation	47
1.4 Orientations politiques et sociales quant à la problématique démographique	52
1.4.1 Politiques natalistes	53
1.4.2 Politiques d'immigration au Québec et constat de la situation.....	56
1.5 Définition des concepts.....	74
1.5.1 Construction territoriale et concept de région	74
1.5.2 Ville moyenne.....	80
1.5.3 Vitalité territoriale.....	86
1.5.4 Revitalisation.....	87
1.5.5 Rétention de la population	88
1.5.6 Attraction et attractivité	89
1.6 Les territoires attractifs.....	92
1.6.1 Stratégie du gouvernement québécois pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.	93
1.6.2 Création de pôles économiques et innovateurs	95
1.6.3 Théorie de la classe créative	97
1.6.4 Marketing territorial	100
2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE	106

2.1 Opérationnalisation	106
2.1.1 Définition des politiques publiques et de plan stratégique	107
2.2 Terrain à l'étude	111
2.2 Type de recherche et méthode de recherche.....	115
2.3 Instrument de mesure	119
3. RÉSULTATS	123
3.1 Description	123
3.1.1 Vision stratégique et schéma d'aménagement et de développement.....	123
3.1.2 Schéma d'aménagement et de développement.....	132
3.1.3 Politique familiale	142
3.1.4 Politique culturelle	146
3.1.5 Politique de développement social.....	150
3.1.6 Politique d'immigration	156
3.1.7 Politique du développement durable	164
3.2 Comparaison et analyse	168
3.2.1 Concordances et différences entre les villes de Saguenay et Sherbrooke	168
3.2.2 En lien avec les théories de l'attraction	173
3.3 Interprétation des résultats	176
CONCLUSION.....	200
BIBLIOGRAPHIE	206
ANNEXE 1 Les blocs régionaux.....	227
ANNEXE 2 Tableaux comparatifs de l'utilisation des mots-clés dans chaque ville.....	228

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

<i>Figure 1 : Taux d'accroissement démographique moyen 2006-2012, régions administratives et ensemble du Québec.....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 2 : Indice de diversité industrielle, régions administratives du Québec, 2007 et 2012</i>	<i>35</i>
<i>Figure 3 : Solde migratoire international pour les régions périphériques du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue -1996 à 2012</i>	<i>65</i>
<i>Figure 4 : Solde des migrations internationales pour les plus grandes villes du Québec (exception de Montréal) pour 2001 à 2013.....</i>	<i>70</i>
<i>Figure 5 : Graphiques des âges à ville Saguenay et à Sherbrooke, sexes confondus, 2011</i>	<i>114</i>
<i>Tableau 1 : Variation de la population (2001-2011) et indice synthétique de fécondité (2011).....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 2 : Population totale du Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1851-2011</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 3 Accroissement de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et population totale de 1986 à 2012</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 4 : Indicateurs démographiques pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Estrie, les régions économiques et l'ensemble du Québec en 2012</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 5 : Population totale, Estrie, 1996 à 2013</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 6 : Taux net des migrations interrégionales (%), Saguenay-Lac-Saint-Jean et Estrie, 2001 à 2012</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 7 : Évolution des villes québécoises de plus de 50 000 habitants de 1996 à 2013</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 8 : Évolution démographique des villes de Saguenay et de Sherbrooke, 1871 à 2011.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 9 : Données économiques par régions administratives, 2001 à 2011 en pourcentage (%).....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 10 : Établissements par grands secteurs d'activité, 2011, en pourcentage par régions administratives</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 11 : Poids démographique et économique des régions administratives et indice de diversité industrielle, 2012</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 12 : Emploi par domaine de fabrication, 2012, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Estrie.</i>	<i>38</i>
<i>Tableau 13 : Caractéristiques économiques de Saguenay et Sherbrooke, 2011-2013</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 14 : Volume cible d'immigrants par catégories pour la période 2012-2016.....</i>	<i>63</i>
<i>Tableau 15 : Population immigrante au Saguenay-Lac-Saint-Jean et pour l'ensemble du Québec, période 2000 à 2009</i>	<i>67</i>
<i>Tableau 16 : Solde des migrations internationales et interprovinciales pour les villes du Québec de plus de 50 000 habitants, 2001-2013.....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 17 : Évolution démographique des villes de Saguenay et Sherbrooke de 1996 à 2013.....</i>	<i>113</i>
<i>Tableau 18 : Solde des migrations internationales et interprovinciales pour les villes de Saguenay et Sherbrooke, 2001 à 2013</i>	<i>114</i>

<i>Tableau 19 : Vision stratégique de Saguenay, grandes orientations.....</i>	<i>124</i>
<i>Tableau 20 : Vision stratégique de Sherbrooke : orientations.....</i>	<i>127</i>
<i>Tableau 21 : Schéma d'aménagement et de développement, Saguenay : Orientations.....</i>	<i>134</i>
<i>Tableau 22 : Schéma d'aménagement et de développement, Sherbrooke : Orientations.....</i>	<i>138</i>
<i>Tableau 23 : Politique familiale de Saguenay : Orientations et objectifs.....</i>	<i>143</i>
<i>Tableau 24 : Politique familiale de Sherbrooke : Orientations et objectifs.....</i>	<i>145</i>
<i>Tableau 25 : Politique culturelle de Saguenay : Orientations et engagements.....</i>	<i>147</i>
<i>Tableau 26 : Politique culturelle de Sherbrooke : Orientations et engagements.....</i>	<i>149</i>
<i>Tableau 27 : Politique de développement social de Saguenay : Orientations et engagements.....</i>	<i>153</i>
<i>Tableau 28 : Politique de développement social de Sherbrooke : Orientations et engagements.....</i>	<i>154</i>
<i>Tableau 29 : Politique d'immigration et d'intégration de Saguenay : Principes directeurs et orientations....</i>	<i>157</i>
<i>Tableau 30 : Politique d'immigration et d'intégration de Sherbrooke : Principes directeurs et orientations.</i>	<i>160</i>
<i>Tableau 31 : Orientations du gouvernement du Québec concernant l'occupation et la vitalité des territoires. Aspects développés dans les politiques des villes de Saguenay et de Sherbrooke.....</i>	<i>178</i>
<i>Tableau 32 : Apparition de mots-clés reliés à la théorie des classes attractives.....</i>	<i>179</i>
<i>Tableau 33 : Présence des concepts-clés de l'attractivité des territoires : Saguenay.....</i>	<i>180</i>
<i>Tableau 34 : Présence des concepts-clés de l'attractivité des territoires : Sherbrooke.....</i>	<i>181</i>
<i>Tableau 35 : Fréquence des concepts-clés dans les politiques municipales : Saguenay.....</i>	<i>189</i>
<i>Tableau 36 : Fréquence des concepts-clés dans les politiques municipales : Sherbrooke.....</i>	<i>191</i>
<i>Tableau 37 Fréquences d'utilisation des concepts clés. Saguenay et Sherbrooke.....</i>	<i>193</i>
<i>Tableau 38 Concepts-clés les plus fréquents dans chaque politique publique, Saguenay et Sherbrooke.....</i>	<i>194</i>
<i>Tableau 39 Politique publique dans laquelle les concepts-clés sont les plus souvent utilisés, Saguenay, Sherbrooke.....</i>	<i>196</i>
<i>Tableau 40 Regroupement des concepts associés, Saguenay et Sherbrooke.....</i>	<i>197</i>

INTRODUCTION

Les populations réparties sur l'ensemble du territoire québécois vivent des situations contrastées. Certains territoires connaissent des croissances économiques et démographiques alors que d'autres doivent gérer la décroissance. En effet, la situation est très inégale sur le territoire. Les régions périphériques sont celles qui connaissent davantage de problèmes. Tout le contraire des régions centrales, les milieux périphériques subissent des problématiques démographiques plus difficiles. Le vieillissement de la population, occasionné par le départ des jeunes et par le faible taux de natalité, crée une situation complexe dans certaines régions éloignées des grands centres. Par ailleurs, la situation économique est préoccupante. En outre, la transition à une économie postfordiste¹ met à mal certains territoires industriels sur le plan économique et de ce fait même, sur le plan social.

Dans le contexte de la mondialisation et de la métropolisation ainsi que des changements technologiques et démographiques, les territoires périphériques doivent se réinventer et s'insérer dans les réseaux (Klein, 2004). Antérieurement, l'urbanisation a permis à des populations toujours plus imposantes de se concentrer dans les villes du monde. Cavallier (2002) remarque d'ailleurs que les ruraux, autrefois plus nombreux que les urbains ont maintenant été surpassés. En effet, d'après le même auteur, en 100 ans, la population urbaine a été multipliée par vingt (20) pendant que la population mondiale quadruplait (Cavallier, 2002).

¹ Modèle de développement qui fait suite au fordisme. Le modèle concerne autant l'organisation de la production, les relations professionnelles, la structure de la consommation et même la conception sociale du progrès. Le fordisme basé sur la production de masse est entrée en crise dans les années 1970. Le post-fordisme est apparu tel un nouveau développement pour faire face aux crises, au recul de l'État-providence, à l'évolution de l'exportation et à la surconsommation (Leborgne, Danièle, Lipietz, Alain : 1991)

Jusqu'à maintenant, les changements mondiaux ont favorisé les grands centres. Elles sont devenues des carrefours financiers et des lieux d'attraction pour les entreprises de hautes technologies et les emplois qualifiés (Di méo, 2010). Elles sont notamment des lieux de divertissement. Pour Glaser (2011), l'échelle urbaine aide à couvrir les frais des infrastructures de tous types en les répartissant sur une plus grande population. Les nouvelles modes et les nouveaux courants sociaux proviennent habituellement des villes. De telles sortes que, les études portant sur les grandes villes du monde sont nombreuses. Elles portent sur le gigantisme de ces villes (Cavallier, 2002), leur importance dans les prises de décisions mondiales. Elles sont comparées, hiérarchisées, copiées, concurrencées. On dit même parfois qu'elles surpassent en importance stratégique les États sur lesquels elles sont implantées (Di Méo, 2010). Elles ont notamment été étudiées relativement aux problèmes sociaux qu'elles renferment, tels que la pollution, les problèmes sanitaires ou la criminalité. Par ailleurs, la métropolisation de l'espace ainsi que la financiarisation de l'économie ont permis aux villes de devenir des plaques tournantes de l'économie mondiale. On ne pourrait donc remettre en cause leur importance sur le plan social ou économique.

Pendant ce temps, les régions périphériques connaissent au contraire un déclin plus ou moins notable. Certains villages subissent même une dévitalisation proche de l'abandon. Il convient de souligner que pendant les dernières décennies, de nombreuses études sur les municipalités dévitalisées et même l'adoption d'une politique de la ruralité au Québec ont porté sur le sujet (*politique nationale de la ruralité*). Le thème est toujours d'actualité.

Toutefois, à l'intérieur de ces régions périphériques se trouvent des milieux relativement dynamiques qui pour certains chercheurs, sont des relais entre le local et le mondial (Cavallier,

2008). Il s'agit des villes moyennes. Jusqu'à maintenant, les recherches ont surtout porté sur les milieux ruraux et les grandes villes du monde. Pourtant, les villes moyennes servent souvent de moteur pour les territoires qu'elles desservent (Gouvernement du Québec, 2011 : 21). D'après Charbonneau et al (2003 : 120), les villes moyennes possèdent en commun le rôle de lien, de relais et la fonction d'intermédiation pour les activités et les populations environnantes. Elles produisent des effets sur l'économie et la vie sociale de communautés plus larges que celles situées sur son territoire urbain. En effet, elles desservent des populations étendues grâce à des services régionaux. À titre d'exemple, elles possèdent habituellement la seule université de la région, l'hôpital régional, les services de santé ou législatifs spécialisés. De plus, elles offrent des attractions de plus grande envergure que les petites municipalités moins bien dotées en infrastructures ou en population. En outre, la présence de salles de spectacle, d'arénas, de piscines publiques, de salle de cinéma ou de centres commerciaux et de congrès permet à la ville moyenne de rayonner à l'extérieur de ses limites.

L'étude des villes moyennes nous apparaît essentielle en raison de leurs influences sur le territoire et dans le cadre d'une meilleure compréhension du développement régional. Cependant, il faut se rappeler que les villes moyennes ne sont pas toutes sur le même pied d'égalité. Certaines villes moyennes profitent d'une situation géographique avantageuse. La proximité d'une grande ville semble jouer un rôle prépondérant (Polèse, Shearmur : 2002a). Toutefois, ces villes ne sont pas entièrement à l'abri des problématiques régionales. En effet, plusieurs villes industrielles d'autrefois ont réussi à faire le passage vers un autre type d'économie, alors que d'autres villes poursuivent leur décroissance (Glaeser, 2011). Ces dernières sont appelées à se réinventer. L'exemple des villes industrielles de la côte Est américaine donne une

idée de l'ampleur que peut prendre le déclin d'une ville. Les exemples de reconstructions et de réussites existent toutefois. Bien que ce soit de grandes villes, après la décroissance de Boston et de New York dans les années 1950, ces deux villes ont réussi à redevenir des villes dynamiques en reconstruisant sur des bases différentes (Glaser, 2011). La taille de ces villes et leur influence sont sans commune mesure avec les villes moyennes québécoises et pourtant, leur succès montre qu'un déclin peut être inversé et que parfois des changements de paradigmes doivent être apportés. En effet, toutes les villes doivent vivre avec les crises économiques, les changements technologiques et les interventions étatiques qui ont des conséquences directes et indirectes sur la santé de ces villes. Il s'agit de milieux qui évoluent avec le temps. Pour Matthey (2009), les villes se transforment sous l'effet des mobilités quotidiennes et des migrations internationales. Ce qui lui fait dire que des changements doivent suivre ces transformations. « Leurs paysages se modifient appelant des politiques renouvelées de gestion de l'espace public et de la diversité » (Matthey, 2009).

La question générale est de savoir comment une ville moyenne située dans une région périphérique peut se développer et participer au développement territorial. Les solutions envisagées pour favoriser le développement territorial ont porté sur différents aspects que nous préciserons plus loin. Du point de vue national, il s'agit des politiques natalistes, des politiques d'immigration et des théories misant sur l'attractivité.

Grâce aux politiques natalistes, les gouvernements souhaitent favoriser l'accroissement de la population par le seul fait de la hausse des naissances. Les gouvernements encouragent donc les familles à donner naissance à plus d'enfants en leur octroyant des allocations, des crédits d'impôt et en sensibilisant la population aux risques que pose la dénatalité sur la nation. Ces politiques

permettent de réduire la baisse de la population, mais peuvent difficilement enrayer seules le déclin démographique (Conférence régionale des élus, 2012). En effet, les cinq dernières années ont connu une légère augmentation des naissances². À cet effet, compte tenu de la diminution du nombre de jeunes en âge de se reproduire, le nombre d'enfants par ménage devrait augmenter pendant une certaine période et remplacer les générations actuelles. Les chercheurs de l'équipe Cirano s'attendent à ce que la population régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, âgée de moins de 14 ans baisse de 1,6 % de 2011 à 2031, que la population des 15 à 64 ans baisse de 13 %, et, pour la même période, les personnes de 65 ans et plus devraient être 15 % plus nombreuses (Cirano, 2012).

En ce qui concerne l'immigration, les politiques se sont multipliées depuis 1991. En effet, des lois, règlements et politiques d'immigration encadrent et encouragent l'immigration d'individus ayant les caractéristiques qui permettraient au Québec de ne pas décliner. Ces caractéristiques ont subi divers changements, mais touchent particulièrement à l'âge, à la langue parlée et au niveau de scolarité (Gouvernement du Québec, 2008). Pour plusieurs chercheurs et décideurs, l'immigration s'avère une bouée de sauvetage pour les territoires vieillissants. Pour les auteurs Long et Légaré (2003 : 27), l'influence de l'immigration sur les indicateurs de vieillissement a été favorable au Québec : « l'immigration atténue le déclin de la population et de la main-d'œuvre, et fait diminuer la proportion de personnes âgées, le rapport de dépendance total et le rapport de dépendance des personnes âgées ».

² L'indice synthétique de la fécondité est passé de 1,52 enfant par femme en 2002, 1,86 en 2009 et 1,76 en 2012. En 2004 le nombre de naissances était de 2 400 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2 845 en 2009 et 2 772 en 2012 (Institut de la statistique du Québec, 2013).

Par ailleurs, les approches liées à l'attractivité territoriale varient suivant les disciplines. Pour les économistes, il s'agit dans un premier temps de créer des pôles économiques et d'innovation et de favoriser le marketing urbain. Pour certains géographes et sociologues, la théorie de la classe créative mise sur l'attraction d'individus travaillant dans certains milieux professionnels et artistiques. Ces personnes favoriseraient l'élaboration d'un milieu attractif et dynamique. Dans sa stratégie pour favoriser l'occupation et la vitalité du territoire, le gouvernement québécois poursuit dix-neuf objectifs : le développement du sentiment d'appartenance, la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie. Pour chacune de ces approches, la question de l'attractivité du territoire est centrale. Pour certains chercheurs, l'attractivité est économique et financière et pour d'autres, elle est sociale et culturelle. Les nombreux acteurs du développement s'attardent donc à mettre l'accent sur un ou plusieurs de ces facteurs attractifs. En outre, l'attractivité concerne autant la création de nouvelles entreprises que l'accueil des immigrants et des émigrés.

Bien qu'elles ne soient pas les seules actrices du développement urbain, les municipalités jouent un rôle de premier plan pour influencer les politiques des villes moyennes et les mettre en application. Les politiques publiques sont des outils pour comprendre les décisions et la vision de l'administration municipale. Dans la plupart des cas, les politiques publiques ont été mises en place dans le but de résoudre un problème perçu (Muller, 2011). Les phénomènes de l'attractivité et de la rétention de la population deviennent des éléments sur lesquels la plupart des villes moyennes devront se pencher dans les prochaines années. Pour vérifier l'avancée de la réflexion des villes moyennes à ce sujet, nous chercherons à déterminer les moyens envisagés par certaines d'entre elles pour devenir plus attractives? Les politiques publiques sont les documents choisis

pour étudier les orientations et visions des acteurs municipaux. La comparaison entre les deux villes moyennes de Saguenay et Sherbrooke permet de dresser un portrait de la situation.

Le mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre consiste en la description du contexte de l'étude et de la démarche de questionnement. Le premier point aborde le contexte démographique et économique des villes moyennes au Québec dans une vision d'ensemble du Québec et du Canada. Le contexte est élargi pour tenir compte des grands processus mondiaux tels que la mondialisation et la métropolisation, phénomènes qui influencent le développement territorial. Dans un deuxième temps, nous passons en revue les solutions envisagées par les gouvernements fédéral et provincial pour résoudre les problèmes soulevés dans ce contexte. Les solutions évoquées sont celles des politiques natalistes, les politiques d'immigration et de régionalisation de l'immigration de même que les modèles et théories concernant l'attractivité des territoires. Enfin, le troisième point consiste à définir dans un contexte théorique les concepts de territoires, de villes moyennes et de politiques publiques.

Le deuxième chapitre est consacré à la démarche méthodologique. Dans cette partie, il est question du terrain à l'étude, de la méthode d'analyse choisie, des outils de recherche employés et de leur utilisation. Par la suite, l'opérationnalisation permettra de préciser les variables à l'étude de même que les dimensions et indicateurs utilisés. Le troisième chapitre porte sur l'analyse et l'interprétation des résultats, et le dernier nous permet de faire un retour sur les questions de recherche.

1. POSITION DU PROBLÈME ET OBJET D'ÉTUDE

Dans ce premier chapitre, il s'agit de contextualiser le sujet de la recherche. Dans un objectif de compréhension de la situation des villes moyennes dans leur ensemble, les aspects démographiques et économiques seront abordés dans un cadre national et régional. Nous évoquons aussi les processus mondiaux qui interfèrent directement sur le développement des territoires, soit la mondialisation et la métropolisation. Comme tous ces processus génèrent des conséquences considérables et différenciées sur les territoires, il sera question des solutions envisagées par divers intervenants publics ou privés afin de soutenir les territoires. Les chercheurs et les intervenants évoquent certaines solutions pour venir en aide aux territoires aux prises avec des problématiques démographiques. Ils plaident pour les solutions suivantes; l'accroissement des taux de natalité, l'augmentation de l'immigration ou encore mettre l'accent sur l'attractivité des territoires. Enfin, la dernière partie de ce chapitre définit les concepts *de territoires*, de *ville moyenne* et de *politiques publiques*.

1.1 Contexte démographique

Le facteur démographique est un aspect fondamental du développement de tous les territoires. Dans l'histoire, les gouvernements ont dû ajuster leurs décisions et planifier leurs actions conformément au rythme de croissance des populations. La croissance très rapide dans certaines régions, inquiète autant que la croissance très faible ou la décroissance sur d'autres territoires. Dans tous les cas, des questions se posent au sujet de la manière d'agir pour

pérenniser la vitalité économique et sociale et assurer des conditions de vie satisfaisantes pour tous.

À l'instar de la plupart des pays du monde, le Canada a connu une baisse du taux de natalité de sa population à partir du début des années 1950. Selon le département des affaires socioéconomiques des Nations-Unies, le taux de fécondité au Canada est passé de 3,65 enfants par femme en 1955 à 1,63 enfant en 2010 (United Nations, 2012). De nombreux pays d'Europe (moyenne de 2,67 enfants par femme), du Japon (3 enfants par femme) et de l'Australie (3,18 enfants par femme) qui affichaient des taux de fertilité inférieurs à 4 enfants par femme dans les années 1950 ont également vu ce taux diminuer à 1,34 pour le Japon, 1,5 en moyenne pour l'Europe et 1,89 pour ce qui est de l'Australie. On retrouve une situation similaire pour les pays les moins avancés. Alors que les taux de fécondité de 6 ou 7 enfants par femme étaient pratiquement la norme dans les années 1950, ils deviennent très rares en 2010^{3 4}.

Le Québec n'échappe pas à cette baisse de la natalité. Les données statistiques sont éloquentes à ce sujet. L'indice synthétique de fécondité était de 4,66 enfants par femme en 1927, il était encore de 4,4 enfants par femme en 1954. À partir de 1958, les taux commencent à diminuer à 3,94, puis 2,65 en 1966, pour atteindre 1,94 en 1971⁵. En 2011, l'indice synthétique de fécondité était de 1,69 enfant par femme, un des taux les plus faibles au Canada avec ceux des

³ Le taux de fécondité de plus de 7 enfants par femme de la Somalie et du Niger, selon les données du World Population Prospects semblent rester constants pendant cette période de 1950 à 2010.

⁴ Nombre d'enfants par femme en Afrique : 4.34, en Amérique latine : 2.15, Amérique Septentrionale : 2.04, Asie : 2.17, Europe : 1.59 et Océanie : 2.45. Source : www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_du_monde/

⁵ Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et sciences humaines, *Bilan du siècle*. [En ligne], le 20 novembre 2013, bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/statistiques/680.html

quatre provinces maritimes, mais dépassant celui de l'Ontario (1,52)⁶. De même, le taux brut de natalité est un des plus faibles avec 9,9 naissances pour 1000 personnes, semblable aux taux de l'Île-du-Prince-Édouard (9,7) et du Nouveau-Brunswick (9,6)⁷, mais bien en deçà des taux de la Colombie-Britannique (14,1), de la Saskatchewan (13,8) ou de l'Alberta (13,8). Autre indicateur, l'âge moyen de la population permet d'illustrer le vieillissement de la population au Québec. La moyenne est passée de 20 ans en 1901, à 25 ans en 1951 et à 43 ans en 2001 (Statistiques Canada, 2013).

Cependant, une légère hausse de l'indice de fécondité est observée pour les dernières années dans les pays occidentaux. En effet, depuis 2006, l'indice de fécondité au Québec est demeuré supérieur à 1,65 enfant par femme, alors qu'il était inférieur à 1,5 au début des années 2000.⁸ « De 2001 à 2011, la population du Québec connaît une progression de 7,9 %⁹ ». Ces données masquent cependant les disparités régionales au sein du territoire québécois.

Les dix-sept régions administratives du Québec diffèrent du point de vue démographique par leur poids et leur dynamisme. Par exemple, la région administrative de Montréal représente en 2011 24,5 % de l'ensemble de la population québécoise suivie par la région de Montérégie avec 18,3 %. Les autres régions administratives constituent chacune moins de 8 % du poids de l'ensemble. En regroupant les régions suivant le bloc régional d'appartenance, il apparaît que les

⁶ Statistique Canada [en ligne], le 21 novembre 2013 a, w.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/hlth85b-fra.htm

⁷ Statistique Canada, *Statistiques de l'état civil du Canada* [en ligne], le 21 novembre 2013, www.statcan.gc.ca/pub/84f0210x/2009000/t005-fra.htm

⁸ Cirano, *Le Québec économique* [en ligne], le 20 novembre 2013, qe.cirano.qc.ca/tab/deces/indice_synthetique_de_fecondite_Quebec

⁹ Institut de la statistique du Québec, *Portrait socioéconomique des régions du Québec*, Éditions 2012, 103 p., p. 8

régions urbaines composent 43 % de l'ensemble de la population, les régions manufacturières 49,8 % et les régions ressources seulement 7,2 % du poids démographique de la province¹⁰.

Tableau 1 : Variation de la population (2001-2011) et indice synthétique de fécondité (2011)

	Régions administratives	Variation de la population 2001-2011	Indice synthétique de fécondité, 2011	Écart 2001-2011 Nombre d'enfants par femme (ISF)
01	Bas-Saint-Laurent	-1,9	1,83	0,39
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	-3,5	1,82	0,31
03	Capitale-Nationale	7,6	1,57	0,26
04	Mauricie	0,9	1,69	0,35
05	Estrie	7,1	1,67	0,08
06	Montréal	5,8	1,48	0,04
07	Outaouais	14,0	1,76	0,28
08	Abitibi-Témiscamingue	-1,4	2,06	0,39
09	Côte-Nord	-3,7	2,07	0,51
10	Nord-du-Québec	7,6	2,81	0,14
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-5,5	1,85	0,55
12	Chaudière-Appalaches	4,0	2,00	0,39
13	Laval	15,3	1,67	0,14
14	Lanaudière	18,6	1,97	0,42
15	Laurentides	17,5	1,82	0,09
16	Montérégie	10,9	1,81	0,25
17	Centre-du-Québec	4,8	1,96	0,37
	Ensemble du Québec	7,9	1,69	0,20
	<i>Régions ressources</i>	-2,1	2,02	0,43
	<i>Régions manufacturières</i>	9,3	1,84	0,27
	<i>Régions urbaines</i>	8,1	1,54	0,12

Source : Statistique Canada : Institut de la statistique du Québec, in Finances et Économie Québec, 2012, Portrait socioéconomique des régions du Québec, édition 2012, 105 pages, p.13 et p. 17 (agrégées par l'auteur).

La croissance de la population est inégalement ressentie dans les régions du Québec. Le tableau 1 illustre la variation de la population de 2001 à 2011 pour chacune des régions administratives. On y remarque un dynamisme supérieur dans les régions manufacturières (variation positive de 9,3) et dans les régions urbaines (8.1) alors que les régions ressources sont

¹⁰ *Ibid*, p. 8-9

perdantes (-2,1). Plus précisément, certaines régions présentent un dynamisme démographique plus conséquent, comme c'est le cas des régions de Lanaudière, des Laurentides, de Laval ou de l'Outaouais avec des variations positives supérieures à 14 % pendant la période visée. D'autres régions connaissent des variations entre 4 et 8 %, il s'agit des régions du Nord-du-Québec (7,6), de la Capitale-Nationale (7,6) ou de l'Estrie (7). Ce n'est cependant pas le cas des régions du Bas-Saint-Laurent (-1,9), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (-3,5), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-5,5), de la Côte-Nord (-3,7) ou de l'Abitibi-Témiscamingue (-1,4) qui subissent une variation négative plus ou moins grande de leur population entre 2001 et 2011.

Par ailleurs, l'indice synthétique de fécondité permet une seconde comparaison du dynamisme des régions du Québec. Quatre régions atteignent ou avoisinent le seuil de renouvellement des générations (2,1). Il s'agit du Nord-du-Québec (2,81), de la Côte-Nord (2,07), de l'Abitibi-Témiscamingue (2,06) et de Chaudière-Appalaches (2,0). Ces régions, exception de Chaudière-Appalaches font parties des régions ressources qui affichent l'indice synthétique moyen le plus élevé au Québec (2,02). En ce qui concerne les autres régions, Montréal possède l'indice le plus faible du territoire en 2011 avec 1,48 enfant par femme. La Capitale-Nationale (1,57) suit de près, les régions de Laval (1,67), la Mauricie (1,69) et l'Outaouais (1,76) ensuite. À cet égard, les régions urbaines ont en 2011, le plus faible indice de fécondité au Québec, avec 1,54 enfant par femme. On constate que 2011 correspond à une année plus fertile, car depuis 2001 cet indice s'est accru dans toutes les régions du Québec. Une augmentation de plus de 0,5 enfant par femme dans la période 2001 à 2011 est observée sur la Côte-Nord (0,51) et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,55). Une augmentation nettement inférieure est cependant notée à Montréal (0,04), à Laval

(0,14), en Estrie (0,08) ou dans les Laurentides (0,09). Enfin, c'est dans les régions ressources¹¹ que l'on constate la plus forte variation positive (0,43) suivie par les régions manufacturières (0,27), tandis que les régions urbaines enregistrent une faible augmentation (0,12).

Dans le même ordre d'idées, la distribution de la population du Québec par groupe d'âge permet d'obtenir un tableau plus complet de la réalité démographique des régions. Tout d'abord, dans l'ensemble des régions, la population est constituée en moyenne de 16 % de la tranche d'âge des 0 à 14 ans, de 20 % de jeunes de 15 à 29 ans, de 49 % de personnes de 30 à 64 ans et de 15 % de personnes âgées de 65 ans et plus. En revanche, la région du Nord-du-Québec fait figure d'exception avec 28 % de sa population dans la tranche des 0 à 14 ans. Notamment, le Nord-du-Québec (23,5 %), et Montréal (20,9 %) sont les deux régions qui rassemblent le plus de jeunes de 15 à 29 ans en pourcentage. En second lieu, dans la tranche d'âge des 30 à 64 ans, les écarts sont moins notables, mais la région d'Outaouais (51,0 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (51,6 %) et la Côte-Nord (51 %) se démarquent par des pourcentages supérieurs. Chez les personnes âgées de plus de 65 ans, les deux régions qui abritent davantage de personnes de cette tranche d'âge sont la Mauricie (20,4 %) et la Gaspésie (20,4 %). En d'autres termes, il apparaît que le Nord-du-Québec est la région la plus jeune du Québec en raison du nombre de jeunes et du taux relativement faible de personnes âgées de 65 ans et plus (6.6 %). Pendant ce temps, la Gaspésie de même que la Mauricie abritent une population plus âgée. En effet, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est moindre dans les deux régions. Ces deux mêmes territoires comptent notamment une proportion supérieure de personnes âgées de plus de 65 ans (20,4 %).¹²

¹¹ Voir en annexe les régions qui constituent les trois grands blocs régionaux.

¹² Institut de la statistique du Québec, *op.cit.*, p.25

À propos de cette disparité démographique entre les provinces et les régions du Québec, qu'en est-il plus précisément du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Estrie? Conformément à la typologie du gouvernement du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait partie des régions manufacturières en raison de sa base économique. Elle se rapproche des régions ressources, car cette base économique est également fondée sur l'exploitation de la matière première et l'importance de son secteur primaire. Du point de vue démographique la population régionale est passée de 6 027 personnes en 1851, à 37 637 en 1901, à 143 187 en 1951 et à 285 284 personnes en 1981 (tableau 2). Cependant, en 2011, la population avait décru, et son poids démographique dans le Québec en constante augmentation avait diminué. Elle constituait 4,9 % de la population en 1951 puis 3,4 % en 2011. Il s'agit d'une perte de population de plus de 11 000 personnes dans les trente dernières années au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tableau 2 : Population totale du Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1851-2011

Années	Population totale au Québec	Population totale au SLSJ	Poids démographique de la région dans la province en %
1851	820 861	6 027	0,7
1901	1 648 898	37 367	2,3
1951	3 331 882	143 187	4,9
1981	6 438 403	285 284	4,4
2011	7 979 663	273 461	3,4

Source : PERRON, C., GIRARD, N. (1989) Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Institut québécois de recherche sur la culture, 665 p. p. 144, Données agrégées par l'auteure.

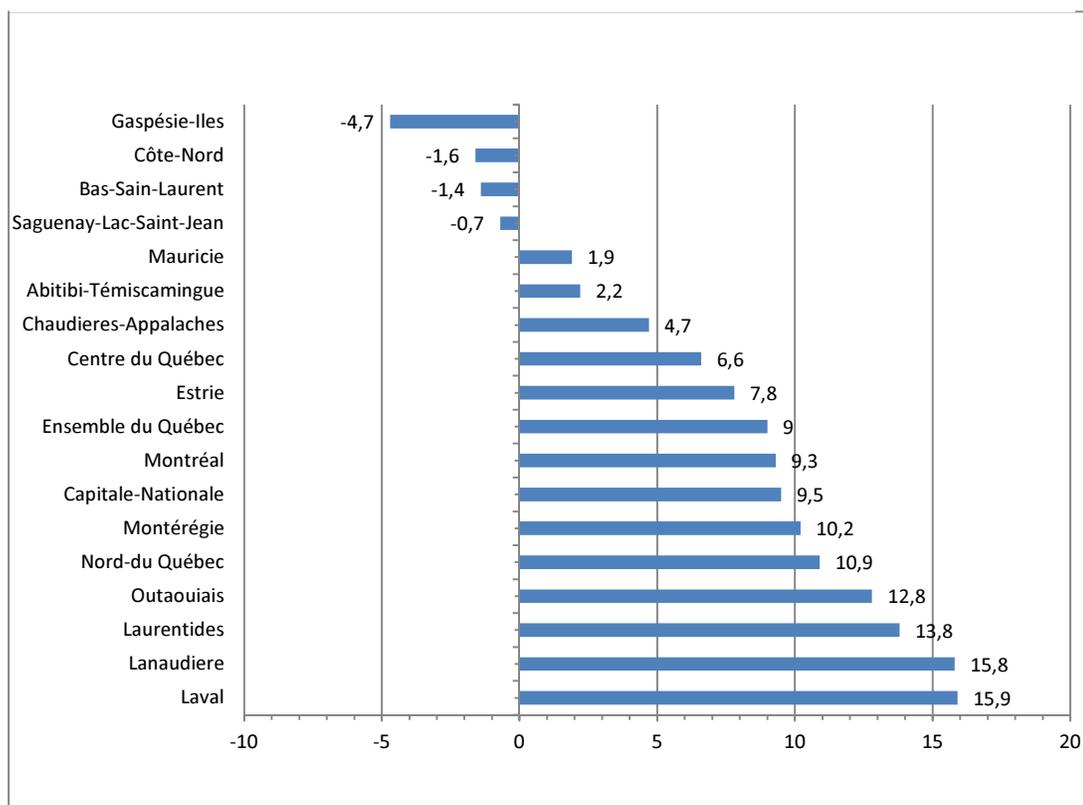
Par ailleurs, de 2001 à 2011, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu une variation négative de sa population de 3,5 %.¹³ On se rappelle que la situation est différente d'une région à l'autre au Québec. Alors que les régions entourant la grande région de Montréal connaissent un essor fulgurant (Lanaudière +18 %, Laurentides +17 %), certaines régions comme celle du

¹³ Institut de la statistique du Québec, *op.cit.*, p. 13

Saguenay-Lac-Saint-Jean (-3,5 %), celle de la Gaspésie (-5,5 %) ou encore de la Côte-Nord (-3,7 %) ont peine à conserver leur population¹⁴.

La figure permet de faire ressortir les quatre régions qui ont connu une période de décroissance démographique de 2006 à 2012. Il s'agit dans une moindre mesure du Saguenay-Lac-Saint-Jean, puis des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de façon plus cruciale pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Figure 1 : Taux d'accroissement démographique moyen 2006-2012, régions administratives et ensemble du Québec



Source : Institut de la Statistique du Québec, 2013, Panorama des régions [en ligne] le 29 janvier 2014, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2013.pdf#page=39>

¹⁴ *Idem*

Les données de l'accroissement naturel au Saguenay-Lac-Saint-Jean illustrent les moments charnières de cette diminution de la croissance démographique (tableau 3). En effet, en 1986, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean augmentait de 2 286 individus, puis dans les années suivantes l'accroissement s'est affaibli. Une augmentation de 2030 personnes en 1991, de 1051 en 1996, de 475 personnes en 2001, de 373 personnes en 2004, de 648 personnes en 2008, puis de 423 personnes en 2012 (Institut de la statistique du Québec, 2012c).

Tableau 3 **Accroissement de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et population totale de 1986 à 2012**

Années	Accroissement de la population du SLSJ	Population totale au SLSJ
1986	2 286	6 027
1991	2 030	37 367
1996	1051	143 187
2001	475	285 284
2008	648	275 460
2012	423	273 461

En comparant dans le tableau 4 l'indice synthétique de fécondité, l'indice de dépendance démographique et l'indice de remplacement pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et les grands blocs régionaux, il apparaît que la région n'arrive plus à maintenir le renouvellement de sa population par la natalité seule. L'indice synthétique de fécondité plus faible que les régions ressources, mais plus élevé que celui des régions urbaines ne garantit pas un renouvellement de la population.

En outre, le rapport de dépendance (rapport entre la population active et les personnes jeunes et âgées) est de 62 dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui indique une augmentation de la dépendance de 2,9 points entre 2001 et 2011. Ce rapport est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (60,3) et que dans les régions urbaines (56,4). Quant à l'indice de

remplacement (rapport entre le nombre de jeunes et de personnes âgées), le Québec affiche 95,4 points en 2012 alors que la région a un indice de 76. En conséquence, le nombre de jeunes est insuffisant pour remplacer les départs à la retraite. À cet égard, le Saguenay-Lac-Saint-Jean se positionne de la même manière que les régions ressources (75,1), alors que les régions manufacturières se positionnent mieux (83,7) et que ce sont les régions urbaines qui possèdent le plus grand bassin d'emplois et le meilleur rapport de remplacement (115,4).

Tableau 4 : Indicateurs démographiques pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Estrie, les régions économiques et l'ensemble du Québec en 2012

	Indice synthétique de fécondité	Dépendance démographique	Indice de remplacement
Estrie	1,67	64,6	91,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,82	62,6	76
Régions ressources	2,02	64,6	75,1
Régions manufacturières	1,84	63,1	83,7
Régions urbaines	1,54	56,4	115,4
Québec	1,69	60,3	95,4

Source : Ministère des Finances et de l'Économie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2013 [en ligne] http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_eco_no.pdf

De surcroît, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean est plus âgée que la moyenne québécoise : l'âge médian est de 45,6 ans en 2011, contre 41,4 ans pour l'ensemble du Québec¹⁵. Conformément aux données de l'Institut de la statistique du Québec, les taux d'accroissement annuels moyens pour la région sont passés de -4,85 entre 1996 et 2001, à -6,6 entre 2001 et 2006, pour atteindre -0,5 ‰ entre 2006 et 2011. Pendant les mêmes années, l'ensemble du Québec a enregistré des taux d'accroissement positifs de 4,1, 6,3 et 8,9 %¹⁶. Néanmoins, on remarque que les naissances ont augmenté partout au Québec depuis 2005. La hausse se chiffre à 9 % dans la

¹⁵ Institut de la statistique du Québec, 2011, in GAGNE, Irène (dir), *Bulletin statistique régional*, Édition 2012 Saguenay, Lac-Saint-Jean, gouvernement du Québec, 33 p. p. 4

¹⁶ *Ibid*, p.3

région Saguenay-Lac-Saint-Jean contre 20 % au Québec. D'autre part, le nombre de décès tend à augmenter en raison du vieillissement de la population commun à l'ensemble de la province.

Malgré une légère hausse des natalités, certains chercheurs comme ceux de l'équipe de travail Cirano s'attendent à ce que la population régionale âgée de moins de 14 ans baisse de 1,6 % de 2011 à 2031, que la population des 15 à 64 ans baisse de 13 %, et, pour la même période, les personnes de 65 ans et plus devraient être 15 % plus nombreuses (Cirano, 2012). La région Saguenay-Lac-Saint-Jean entre sans contredit dans un processus de vieillissement de la population.

En ce qui concerne la région de l'Estrie, le tableau 1 indique une variation positive de la population de 7,1 entre 2001 et 2011. Ce qui contraste avec la variation négative de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean (-3,5). Cependant, l'indice synthétique de fécondité de 1,67 enfant par femme est inférieur à celui de sa région comparative (1,82). Bien que les deux régions aient un indice très inférieur au seuil de renouvellement de la population, celui de Sherbrooke fait partie des plus faibles au Québec ex aequo avec Laval. Seuls les indices de la Capitale-Nationale (1,57) et de Montréal (1,48) lui sont inférieurs.

La région de l'Estrie se situe ainsi dans la moyenne de l'ensemble du Québec pour l'indice synthétique de fécondité ainsi que pour sa variation de population, ce qui la classe aussi, dans le groupe des régions urbaines. À la figure 1, l'Estrie apparaît presque à la médiane de l'ensemble des régions administratives du Québec pour son taux d'accroissement démographique (7,8) devançant le Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se situe au quatrième rang inférieur (-0,7). On remarque aussi dans le tableau 3 que l'indice de remplacement est beaucoup plus élevé en Estrie (91,4) qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean (76), ce qui indique un avantage économique indéniable pour

l'Estrie. Encore une fois, l'Estrie se rapproche de la moyenne québécoise (95,4). Comme le montre le tableau 4, l'augmentation de la population totale de l'Estrie a été constante depuis 1996. Elle est passée de 282 671 personnes en 1996 à 318 350 sans fléchir. Son poids démographique est le 9^e au Québec comparativement à celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se situe à la 11^e place en regard de sa population totale (ministère des Finances, 2012). Cependant, son indice de dépendance démographique (64,6) indique que la région fait face à une baisse du nombre de jeunes. En effet, comme l'indique le rapport Desjardins (2013), la croissance démographique en Estrie a surtout été concentrée sur le territoire de Sherbrooke où vit la moitié de la population régionale, alors que les régions rurales subissent des soldes migratoires négatifs. Le vieillissement de la population accentué par le départ de jeunes de 20 à 29 ans et l'arrivée de jeunes retraités transforment le portrait régional (Desjardins, 2013).

Tableau 5 : Population totale, Estrie, 1996 à 2013

Années	Population
1996	282 671
2001	291 389
2006	301 058
2011	313 582
2013	318 350

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques et Statistiques Canada, Division de la démographie [en ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil05/societe/demographie/demo_gen/pop_age05.htm

L'Estrie, tout comme la plupart des régions administratives du Québec ont vu leur moyenne d'âge augmenter. L'âge moyen est ainsi passé de 37,2 ans en 1996 à 42,4 ans en 2013. L'âge médian est passé de 36,3 ans en 1996 à 43,4 ans en 2013. Rappelons que l'âge médian pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2013 est de 45,6 ans, comparativement à celui de l'ensemble du Québec qui affiche 41,6 ans (Institut de la statistique du Québec, 2014).

À ce phénomène démographique, s'ajoutent les mouvements de population. Le Québec, de 2010 à 2011, a reçu plus de 40 000 personnes issues de la migration internationale. Cependant, les migrations interprovinciales, lui ont fait perdre plus de 3000 personnes dans la même période. Certaines régions accueillent davantage de ces migrants internationaux ou interprovinciaux. Par exemple, les régions urbaines reçoivent près de 90 % des gains migratoires.¹⁷ En ce qui concerne la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, lorsqu'on soustrait les entrées internationales avec les sorties interprovinciales, on note une perte de dix personnes de 2000 à 2001 et un gain de trente-cinq personnes de 2010 à 2011¹⁸. À ceci s'ajoute la migration interrégionale qui touche la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est le groupe des 15-29 ans qui est davantage affecté par le départ vers les centres urbains avec une perte de 7,9 jeunes pour 1000 habitants. D'ailleurs, la région se situe à la troisième position inférieure au Québec. Elle est précédée par la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-17,5) et le Bas-Saint-Laurent (-14,6) (Institut de la statistique du Québec, 2012a : 23). Ce sont les régions ressources qui enregistrent les plus forts déficits chez les 15 à 29 ans avec un taux de -7,9 ‰ habitants.

Dans les dernières années, l'Estrie a connu un bilan plus avantageux que celui de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, depuis 2008, c'est autour de 7 500 personnes par année qui sont accueillies dans la région de l'Estrie. Malheureusement, le nombre de sortants interrégionaux est très élevé. Le solde des migrations interrégionales pour l'Estrie a été de 40 personnes en 2008, de 386 personnes en 2009, 234 en 2010, 314 en 2011 et finalement 482 personnes en 2012. Comme on peut le remarquer, le taux de sortie est presque aussi élevé que le taux d'entrée. La région peut tout de même se vanter d'avoir un bilan positif, contrairement à plusieurs autres

¹⁷ Institut de la statistique du Québec, *op.cit.* p. 20

¹⁸ *Ibid*, p. 23

régions administratives du Québec. En regardant du côté des migrations interprovinciales, la région de l'Estrie connaît des soldes migratoires négatifs chaque année (-281 en 1996 et -200 en 2012), comme d'ailleurs l'ensemble du Québec. Ce sont les migrations internationales qui se soldent par des résultats plus favorables. En effet, on remarque depuis 1996, une rétention toujours plus grande de migrants internationaux en Estrie. En 1996, le solde migratoire international était de 796 contre 1171 en 2012. Au total, pour les huit dernières années, il s'agit d'une augmentation de plus de 8000 immigrants internationaux en Estrie (Institut de la statistique, 2014).

Tableau 6 : Taux net des migrations interrégionales (%), Saguenay-Lac-Saint-Jean et Estrie, 2001 à 2012

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-1.06	-1.05	-0.73	-0.72	-0.51	-0.35	-0.17	-0.24	-0.15	0.00	0.12
Estrie	0.39	0.38	0.22	0.16	0.06	0.08	0.02	0.01	0.13	0.08	0.10

Source : Institut de la statistique du Québec (2013 b), exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec [en ligne], http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/migir_solde.htm

Dans le tableau 6, concernant les taux nets de migrations interrégionales reproduit ci-dessus (en partie), l'institut de la statistique sépare les régions en fonction de leur proximité de Montréal et des grands centres. Ainsi, Montréal se situe dans une classe à part, avec un taux net se situant entre -0.71 à -1.29 dans sa moins bonne année (2006), ensuite, les régions adjacentes (Lanaudière, Laurentides, Laval, Montérégie) connaissent sans exception des taux nets positifs pendant toute la période de 2001 à 2012. Par la suite, les régions intermédiaires (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Mauricie, Centre-du-Québec, *Estrie* et Outaouais) ont des taux nets positifs, bien qu'un peu plus bas dans l'ensemble que les régions adjacentes. Le dernier

groupe des zones éloignées dont font partie les régions du *Saguenay-Lac-Saint-Jean*, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, connaît des taux nets négatifs qui s'atténuent sur l'ensemble de la période.

Comme on peut le remarquer, le solde migratoire s'est amélioré dans les dernières années. Les pertes vécues au Saguenay-Lac-Saint-Jean se chiffrant à près de 7000 personnes au début des années 2000 ont diminué entre 2010-2011 (4000 personnes). C'est grâce à la concertation des acteurs du milieu tel que l'organisme Migration¹⁹ qui poursuit l'objectif de retenir et d'attirer les jeunes en région. Il n'en demeure pas moins que le mal est déjà fait dans de nombreuses municipalités excentriques qui ont perdu une part appréciable de leur force vive. Ces mouvements migratoires ont (...) « laissé des traces dans la structure par âge de la région, le vieillissement y étant plus avancé que dans l'ensemble du Québec »²⁰. Le passage des baby-boomers à la retraite aura pour conséquences d'augmenter la part des personnes âgées dans toutes les régions du Québec de façon inégale. Certaines régions plus éloignées des centres subiront plus fortement le vieillissement de leur population (ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, 2004).

Au Québec, alors que la part des personnes âgées de 65 ans et plus était de 5 %, soit à peine une personne sur vingt, pendant toute la première moitié du 20e siècle, elle a grimpé rapidement et atteint 13 % aujourd'hui (2004), soit un peu plus d'une personne sur huit. (...) L'augmentation se poursuivra et la part des 65 ans et plus sera d'une personne sur cinq vers 2021, d'une sur quatre vers 2026 et d'un peu moins d'une sur trois vers 2051. (Ministère des Affaires

¹⁹ Migration [en ligne] : <http://migration.ca/>

²⁰ Institut de la statistique du Québec, *Coup d'œil sociodémographique*, no 8, p.2

municipales, 2004 : 4) Les Nations-Unies estiment qu'il s'agit d'un phénomène planétaire et que tous les pays seront confrontés un jour ou l'autre, à plus ou moins court terme au vieillissement de la population (Nations Unies). Il s'agirait d'un processus inexorable. En fait, les Nations Unies estiment qu'en 2050, la population âgée de plus de 60 ans excédera en nombre les jeunes de moins de 15 ans (MAMROT, 2012 : 13).

Selon les propos de Magella Simard (2006), il existe trois types de discours concernant les conséquences du vieillissement de la population. Tout d'abord, les tenants du discours pessimiste craignent que le vieillissement entraîne de graves problèmes dans l'économie en général et dans le secteur de la santé en particulier. Conformément aux tenants de ce discours, l'augmentation du nombre de personnes âgées créerait une forte demande en soins de santé. De ce fait, la viabilité et la qualité du système de santé pourraient en souffrir. Il s'agirait notamment d'une charge supplémentaire pour les familles et les organismes communautaires. En ce qui concerne les finances publiques, elles risquent de manquer de payeurs pour offrir les régimes de retraite promis. Autre aspect retenu, le manque de main-d'œuvre dans les entreprises et la plus faible stimulation des marchés de la consommation entraîneraient un fardeau fiscal conséquent sur une main-d'œuvre moins abondante. L'image même d'une région ou d'un territoire où la population est plus âgée risque de décourager les investisseurs.

Dans le discours optimiste, les personnes âgées ne sont pas considérées comme un fardeau, mais plutôt comme un réservoir de savoir-faire et d'expérience. Il s'agit d'un groupe d'âge qui s'implique beaucoup dans les organismes communautaires et fait preuve de leadership et d'idées nouvelles. Ils ont reçu une éducation plus avancée que leurs prédécesseurs et peuvent favoriser la consommation de biens et services de luxes comme le bon vin et les vêtements de

meilleure qualité. Ils participent notamment à l'impôt et payent des taxes. Du point de vue social, ils transmettent des valeurs et représentent une mémoire vivante de l'histoire d'une communauté (Magella Simard, 2006 : 108).

Suivant le même auteur, il existe par ailleurs, un discours nuancé. Les situations diffèrent entre les régions. Il ne s'agit pas de groupes uniformes, nous sommes en présence d'un groupe hétérogène. Les personnes âgées sont plus ou moins autonomes, vivent parfois en famille ou seul, ont un revenu plus ou moins élevé et possèdent une éducation différenciée.

En ce qui concerne les villes au Québec, les données du recensement contenues dans le tableau 7 (page suivante) permettent de constater l'évolution des populations urbaines. La première observation permet de dégager la ville de Montréal de toutes les autres villes québécoises avec plus du triple de citoyens que la capitale politique. De fait, dix villes comptent plus de 100 000 habitants en 2013 contre neuf villes en 1996. Les villes de 50 000 à 100 000 habitants sont au nombre de neuf en 2013 contre huit en 1996. Au total, dix-neuf villes comptent plus de 50 000 habitants en 2013. De ces villes, certaines ont connu une augmentation de population plus importante, pour d'autres, progressive et lente, alors que quelques villes ont connu un déclin, puis une certaine stabilité. Dans le tableau 7, les villes sont classées selon leur effectif total en 2013. En y regardant de plus près, ce ne sont pas nécessairement les villes les plus peuplées qui ont connu une croissance plus forte de population, bien qu'une augmentation même faible entraîne un nombre absolu plus substantiel d'individus. Par exemple, Montréal a accueilli 147 346 personnes de plus de 1996 à 2013, ce qui représente 9 % d'augmentation.

Tableau 7 : Évolution des villes québécoises de plus de 50 000 habitants de 1996 à 2013

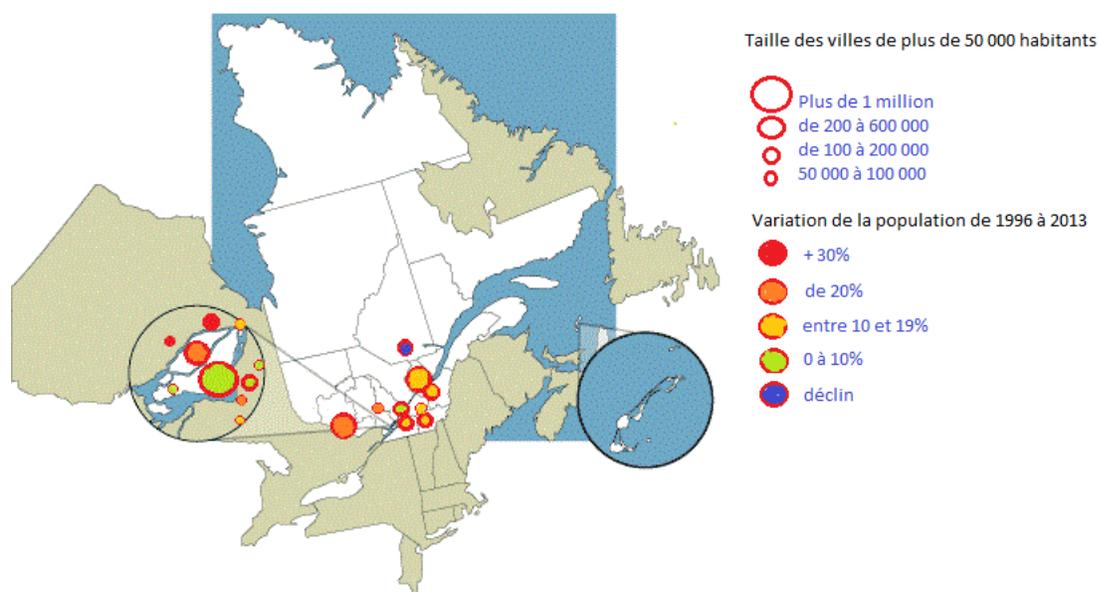
Ville	1996	2001	2006	2011	2013	Écart 1996- 2013	% de croissance
Montréal	1 570 421	1 617 571	1 637 517	1 676 749	1 717 767	147 346	9
Québec	479 857	485 812	495 869	523 284	532 354	52 497	11
Laval	334 918	350 332	372 495	406 098	417 304	82 386	20
Gatineau	220 639	231 356	244 868	268 838	274 367	53 728	20
Longueuil	229 771	230 399	231 412	234 180	238 922	9 151	4
Sherbrooke	136 902	141 684	148 952	156 759	160 745	23 843	15
Saguenay	154 497	149 757	144 532	146 033	146 387	-8 110	-6
Lévis	119 972	124 524	131 498	140 137	141 911	21 939	15
Trois-Rivières	126 318	124 719	127 292	132 592	133 809	7 491	6
Terrebonne	76 302	82 230	96 148	107 653	110 066	33 764	31
Saint-Jean-sur- Richelieu	77 705	81 252	88 374	93 256	94 379	16 674	18
Repentigny	71 754	73 565	77 003	82 720	83 955	12 201	15
Brossard	66 534	66 382	71 888	80 205	83 673	17 139	20
Drummondville	60 803	64 313	68 051	72 601	73 811	13 008	18
Saint-Jérôme	57 471	60 780	64 318	69 317	71 759	14 288	20
Granby	55 406	55 917	59 938	64 037	65 945	10 539	16
Blainville	30 107	37 042	47 198	53 909	55 518	25 411	46
Saint-Hyacinthe	51 672	51 346	52 002	53 693	54 339	2 667	5
Dollard-des- Ormeaux	48 324	49 026	49 225	50 125	50 670	2 346	5

Source : Institut de la statistique du Québec [en ligne], le 13 mars 2014, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun_15000.htm et calcul par l'auteure.

Par ailleurs, les quatre villes de Laval, Gatineau, Brossard et Saint-Jérôme ont connu une progression de 20 % (voir carte 1). Les plus forts taux de croissance des villes de plus de 50 000 habitants se situent dans les villes de Blainville (46 %) et de Terrebonne (31 %), toutes deux étant situées à l'ouest de Laval. En effet, elles ont presque doublé leur population pendant la période à l'étude. Quant aux villes de Québec, Sherbrooke, Lévis, Saint-Jean-sur-Richelieu, Repentigny, Drummondville et Granby, elles ont augmenté plus faiblement, soit entre 15 et 18 %. Ces villes sont situées dans le croissant Est, soit de Québec à Sherbrooke, à l'exception de Repentigny. Celles qui ont augmenté de façon moindre sont les villes de Montréal, Longueuil, Trois-Rivières, Saint-

Hyacinthe et Dollard-des Ormeaux avec des pourcentages de croissance qui se situent entre 4 et 9 %. L'île de Montréal connaît donc une augmentation parmi les plus faibles de l'ensemble de ces villes. Finalement, une seule ville a connu une baisse de sa population, et il s'agit de la ville de Saguenay qui réalise une perte de 7 000 personnes, soit une diminution de 6 % de sa population.

Carte 1 : Villes québécoises de plus de 50 000 habitants selon l'effectif de population et % de croissance¹



L'évolution démographique des deux villes est comparée dans le tableau 8. Ainsi, bien que Saguenay ait connu une augmentation démographique rapide de 1871 (11 200) à 2006 (143 692), sa croissance s'est par la suite ralentie (2011 : 144 231). En comparant avec Sherbrooke qui a connu une augmentation de population plus lente dans les premières années (1871 : 4 432), elle surpasse ensuite la ville de Saguenay à partir de 2006, pour atteindre 201 890 personnes en 2011. Ainsi, la Saguenay doit relever un défi démographique important comparativement à l'ensemble des villes québécoises.

Tableau 8 : Évolution démographique des villes de Saguenay et de Sherbrooke, 1871 à 2011

Années	Saguenay	Sherbrooke
1871	11 200	4 432
1911	18 861	23 865
1956	118 289	72 789
2006	143 692	147 427
2011	144 231	201 890

Source : Institut de la statistique du Québec, données démographiques en bref, 2008, volume 12, numéro 2 [en ligne], consulté le 28 juillet 2014, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol12-no2.pdf#page=1>

Pour compléter l'aspect contextuel, la seconde partie a pour sujet les aspects économiques québécois et les différences entre les deux villes à l'étude.

1.2 Contexte économique

Le Québec et ses régions ont vécu les différentes étapes économiques qui ont marqué les pays occidentaux de l'après-guerre, en passant par les différentes crises économiques et les transformations dans la division du travail du fordisme au post-fordisme. D'autres changements socioéconomiques touchent actuellement le Québec et ses territoires. D'après Polèse (2009a : 29), « le Québec est aujourd'hui une économie mature ». Pour exemple, il en donne, la tertiarisation avancée de sa grande ville (Montréal), sa remétropolisation, la déconcentration de l'industrie manufacturière vers des villes moyennes et l'essor des économies résidentielles. Cependant, certaines régions sont plus avantagées que d'autres. Suivant Polèse et Shearmur (2002a), la région formant l'arc industriel du Québec²¹ qui va de Saint-Jean-Richelieu à Rivière-du-Loup en passant par l'Estrie et la Beauce, est un « terroir fertile » pour l'entrepreneuriat, grâce à des salaires moins élevés que dans les régions ressources et la relative proximité des frontières canadiennes. Les

²¹ Proulx (2006) parle de « croissant manufacturier » et Lemelin (2008) de région en U pour indiquer presque le même espace.

régions plus éloignées du bas du fleuve seraient aux prises avec le « syndrome du rentier encombrant » (Polèse, Shearmur, 2002a).

En effet, les grandes firmes multinationales réduiraient la nécessité de créer de petites et moyennes entreprises, rendant les populations moins entreprenantes et en même temps plus dépendantes économiquement. « Si les villes du Sud québécois ont, en règle générale, des marchés du travail plus compétitifs, c'est précisément à cause de l'absence de grandes entreprises lourdes ». (Polèse, 2009a : 31) Par conséquent, les grandes entreprises retiendraient les travailleurs qui auraient la capacité de créer leur propre entreprise (Gaudreault, 2011). À cet égard, une moins grande variété d'entreprises entraîne conséquemment une plus grande dépendance économique face à un ou quelques grands employeurs (Gaudreault, 2011). De plus, Duranton et Puga (2005) remarquent que les grandes entreprises favorisent la présence en périphérie d'établissement se concentrant essentiellement sur des activités de production, « avec pour corollaire qu'on y retrouve un niveau minimal de fonctions managériales, plusieurs décisions étant prises à partir de l'extérieur ». Par exemple, la multinationale Rio Tinto Alcan possède plusieurs installations dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean dans les villes d'Alma, Jonquière, Laterrière, Chicoutimi et La Baie. De nombreux mandats et contrats de la grande entreprise sont assumés par des petites et moyennes entreprises régionales. De plus, les entreprises de ventes et de services profitent de la présence de l'usine dans leur ville. Rio Tinto Alcan joue un rôle essentiel dans les revenus des familles des employés de même que pour les entreprises satellites. Cependant, comme il est souvent le cas, les décisions sont prises à l'extérieur de la région et même du Canada. Le siège social est localisé au Royaume-Uni alors qu'il se trouvait à Montréal à l'époque où l'entreprise était la possession d'Alcan Canada.

Les grandes agglomérations urbaines auraient certains avantages économiques sur les périphéries : une concentration de main-d'œuvre spécialisée, une plus grande variété d'intrants spécialisés et des retombées technologiques et informationnelles considérables (Gaudreault, 2011). Malgré les progrès dans les transports et les communications, Polèse et Shearmur, (2002 b) dans leur rapport collectif sur les régions périphériques concluent que les métropoles conservent leurs avantages concurrentiels dans l'économie nationale. Les auteurs en arrivent à la conclusion que malgré tout, la distance n'a pas été abolie. Les coûts des transports sont plus élevés dans les régions périphériques et les emplois continuent de se concentrer aux abords des grands centres urbains. Les industries du savoir continuent de favoriser les grands centres urbains pendant que les régions périphériques perdent des emplois dans les entreprises exploitant les ressources naturelles. En effet, tous les secteurs traditionnels sont touchés, que ce soit en raison de la diminution des besoins en main-d'œuvre ou en raison de la diminution du niveau des réserves ou de la demande. Pour ces raisons, les régions périphériques doivent fournir des efforts supplémentaires pour encourager la création d'entreprises et d'emplois.

Suivant Polèse (2009 b), le déplacement de l'activité industrielle dans la région de l'axe industriel serait motivé par plusieurs facteurs, dont le salaire des travailleurs. En effet, les salaires moyens à Saguenay par exemple, seraient 20 % plus élevés qu'à Sherbrooke et 30 % plus élevés qu'à Drummondville (Statistiques Canada, 2008, cité dans Polèse 2009b). Autre facteur, la proximité du marché américain et de la métropole montréalaise demeure un atout pour le développement de l'axe industriel. La main-d'œuvre stable représente pour lui un « héritage industriel propice à l'implantation d'entreprises modernes ».²² En effet, les vieilles régions qui

²² Polèse, 2009 b, *Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : cinq tendances*, p.32

accueillait des industries du textile et du vêtement ont, en général, mieux réussi leur reconversion économique que les régions œuvrant dans l'industrie lourde. Les villes concurrentes pour la création d'emplois dans l'industrie manufacturière ne seraient donc plus les villes entourant la métropole, mais bien les villes de l'axe industriel de Granby, Sainte-Marie-de-Beauce ou Drummondville. Les tableaux 9 et 10 fournissent certaines données quantitatives qui permettent de dresser un portrait de la situation actuelle de l'économie des régions à l'étude. Le premier tableau (9) exprimé en pourcentage montre que de 2001 à 2011, la région Saguenay-Lac-Saint-Jean a obtenu un faible taux de création d'emplois (0,1 %), comparativement à l'ensemble du Québec (1,4 %), ou encore à la région de l'Estrie (1,3%). Entre toutes les régions administratives du Québec, la région Saguenay-Lac-Saint-Jean possède le plus faible écart de création d'emploi avec les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (0,1 %). Les régions de Lanaudière (3,2 %), des Laurentides (2,2 %), de la Capitale-Nationale (2,2 %) et de l'Outaouais (2,1 %) ont toutes quatre des écarts supérieurs à 2 % entre les deux années²³. En ce qui a trait aux taux de chômage, ils ont diminué dans toutes les régions du Québec.

En 2011, selon les données du tableau 9, le taux de chômage au Saguenay-Lac-Saint-Jean se situe à 8,3 % contre 7,8 % au Québec. C'est un des plus hauts taux au Québec avec les régions de Montréal (9,7 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12,4 %). Alors que les régions de l'Estrie (6,7 %), la Capitale-Nationale (5,8 %) et Chaudière-Appalaches (4,8 %) ont les taux de chômage les plus faibles au Québec de 2001 à 2011. De même, le taux d'emploi en 2011 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est de 53,7 % comparativement à 60,1 % pour l'ensemble du Québec, ce qui la positionne au deuxième rang des régions dont le taux d'emplois est le plus faible

²³ Institut de la statistique du Québec (2012a) *Portrait socioéconomique des régions du Québec*, 103 p. p. 37

avec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (48,3 %). Le taux d'emploi de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean est inférieur aux taux moyens obtenus dans les régions ressources québécoises (55,5 %) , alors que celui de l'Estrie approche le taux québécois (59,7 %).

Tableau 9 : Données économiques par régions administratives, 2001 à 2011 en pourcentage (%)

	Création d'emploi écart 2001-2011	Taux chômage 2011	de Taux d'emploi 2011
Bas-Saint-Laurent	0,3	8,0	54,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,1	8,3	53,7
Capitale-Nationale	2,2	5,8	63,9
Mauricie	1,0	7,8	53,9
Estrie	1,3	6,7	59,7
Montréal	0,8	9,7	57,9
Outaouais	2,1	7,4	63,7
Abitibi-Témiscamingue	1,3	7,5	60,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	0,1	7,8	57,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,6	12,4	48,3
Chaudière-Appalaches	1,5	4,8	65,9
Laval	1,9	7,1	61,5
Lanaudière	3,2	7,7	63,1
Laurentides	2,2	8,1	62,1
Montérégie	1,2	7,0	61,3
Centre-du-Québec	1	7,2	57,0
Ensemble du Québec	1,4	7,8	60,1

Source : Institut de la statistique du Québec (2012a), Portrait socioéconomique des régions du Québec, 103 p. (données agrégées par l'auteur).

Les établissements regroupés par secteur économique permettent de juger de l'importance de chacun de ces secteurs dans l'économie des régions (tableau 10). Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme c'est le cas de toutes les régions du Québec, c'est le secteur tertiaire qui domine avec 75,6 % des établissements contre 71,9 % en Estrie. Cela illustre la forte tertiarisation de l'économie québécoise. Les régions de Montréal (88 %), la Capitale-Nationale (81,2 %), la Côte-Nord (83,0 %), le Nord-du-Québec (83,1 %), Laval (79,4 %) et l'Outaouais (77,2 %) sont les régions qui affichent une tertiarisation plus forte. Le secteur primaire est représenté par 9,5 % des

établissements de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui la range entre les régions ressources (13,5 %) et les régions manufacturières (7,8 %). En Estrie, le secteur primaire représente 8,2 % des entreprises, soit près de la moyenne des régions manufacturières (7,8 %). En ce qui concerne le secteur secondaire, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean affiche un pourcentage de 14,9 % d'établissements, ce qui la situe dans la moyenne des régions urbaines (14,0 %), alors que le pourcentage de l'Estrie est de 19,9 %, soit un peu plus bas que les régions manufacturières (21,3 %). Comme on peut le constater, la région Saguenay-Lac-Saint-Jean se classe sous certains aspects dans les régions ressources et à d'autres moments dans les régions manufacturières, alors que l'Estrie se maintient dans les mêmes proportions que l'ensemble des régions manufacturières.

Tableau 10 : Établissements par grands secteurs d'activité, 2011, en pourcentage par régions administratives

Régions administratives	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Bas-Saint-Laurent	16,0	13,5	70,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9,5	14,9	75,6
Capitale-Nationale	3,1	15,8	81,2
Mauricie	7,3	18,3	74,4
Estrie	8,2	19,9	71,9
Montréal	0,3	11,7	88,0
Outaouais	3,4	19,4	77,2
Abitibi-Témiscamingue	11,7	13,0	75,3
Côte-Nord	6,1	10,9	83,0
Nord-du-Québec	7,4	9,5	83,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17,5	10,9	71,6
Chaudière-Appalaches	14,0	21,3	64,7
Laval	0,9	19,6	79,4
Lanaudière	5,6	26,6	67,8
Laurentides	3,4	24,6	72,0
Montérégie	6,2	20,7	73,1
Centre-du-Québec	15,6	20,9	63,5
Ensemble du Québec	5,6	17,5	76,8
Régions ressources	13,5	12,4	74,1
Régions manufacturières	7,8	21,3	70,8
Régions urbaines	1,2	14,0	84,8

Source : Institut de la statistique du Québec (2012a), *Portrait socioéconomique des régions du Québec*, 103 p. p. 49

Le tableau 11 illustre d'autres caractéristiques économiques concernant le poids économique, l'indice de diversité industrielle et les dépenses en construction résidentielle. Ainsi, on remarque que les deux régions à l'étude ont un poids démographique très comparable de 3,4 % et 3,9 %. Elles ne sont ni les plus peuplées ni les moins peuplées du Québec. Une deuxième remarque porte sur leur poids économique qui est identique à 3.2 % de l'ensemble du Québec.

Tableau 11 : Poids démographique et économique des régions administratives et indice de diversité industrielle, 2012

Régions administratives	Poids démographique	Poids économique	Indice de diversité industrielle	Dépenses en construction résidentielle 2013 MS
01 Bas-Saint-Laurent	2.5	2.0	0.433	443
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	3.4	3.2	0.410	707
03 Capitale-Nationale	8.8	9.8	0.776	2 431
04 Mauricie	3.3	2.7	0.610	734
05 Estrie	3.9	3.2	0.557	937
06 Montréal	24.6	34.8	0.746	3 185
07 Outaouais	4.6	3.7	0.618	1 193
08 Abitibi-Témiscamingue	1.8	1.9	0.148	336
09 Côte-Nord	1.2	1.8	0.162	185
10 Nord-du-Québec	0.5	0.9	0.124	32
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1.1	0.8	0.052	165
12 Chaudière-Appalaches	2.1	4.3	0.545	1 116
13 Laval	5.1	4.1	0.730	1 660
14 Lanaudière	5.9	3.6	0.616	1 936
15 Laurentides	7.0	5.4	0.653	2 696
16 Montérégie	18.3	15.3	0.809	5 200
17 Centre-du-Québec	2.9	2.6	0.465	619
Ensemble du Québec	100	100	1000	23 575
<i>Régions ressources</i>	7.2	7.5	0.326	1 162
<i>Régions manufacturières</i>	49.7	40.2	0.860	13 945
<i>Régions urbaines</i>	43.1	52.4	0.854	8468

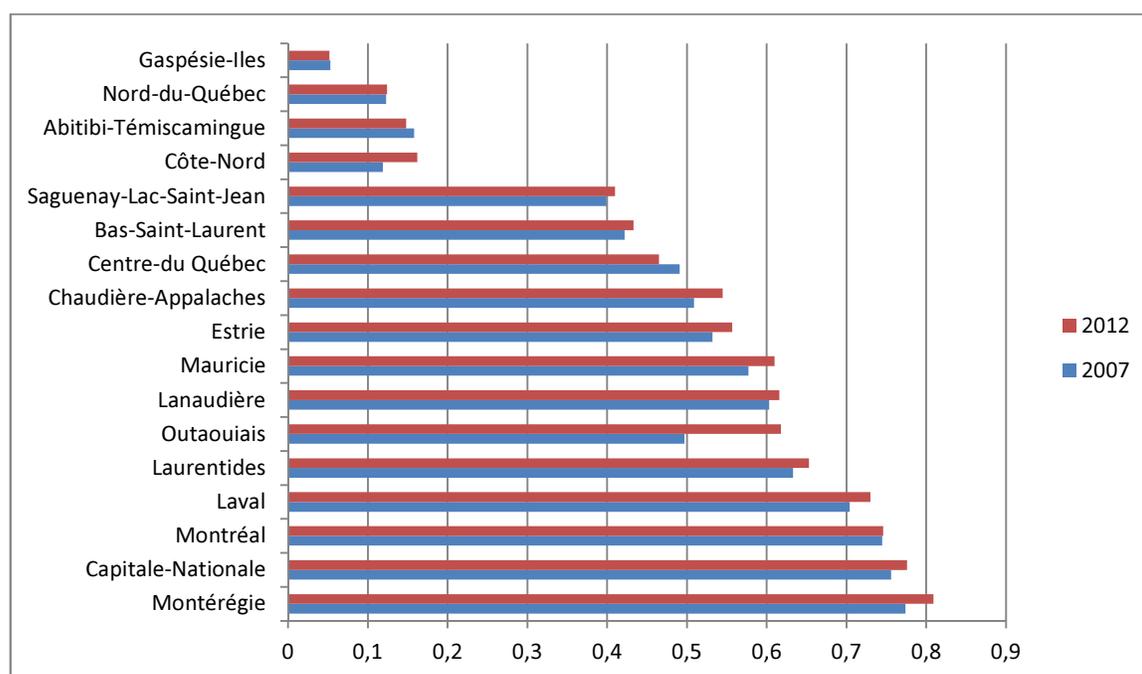
Source : Ministère des Finances et de l'Économie (2013), Portrait économique des régions du Québec [en ligne] http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_eco_no.pdf

L'institut de la statistique du Québec²⁴ a développé deux indices qui permettent de comparer l'économie des régions. Le premier est l'indice de la diversité industrielle, qui tient compte de la position relative de chaque région en regard de la démographie, du marché du travail, de la scolarité et du revenu. Un indice qui s'éloigne de 1 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec. Par ailleurs, un indice qui se rapproche de 1 signifie qu'il possède une plus grande diversité industrielle lui permettant un développement économique plus avantageux. Par exemple, pour 2012, l'indice de 0,410 pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean indique une diversité industrielle qui est plus près de celles des régions ressources (0,326), ce qui la situe au cinquième rang inférieur. L'Estrie qui obtient un indice plus grand se rapproche aussi des régions ressources, car son indice est de 0,557 (voir figure 2). En comparaison, les régions centrales affichent des taux plus élevés : Montérégie : 0,809, la Capitale-Nationale : 0,776 ou Montréal avec 0,746. Le deuxième indicateur, l'indice de développement économique de 2012, situe la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean entre les régions ressources (91,2) et les régions manufacturières (98,2) avec un indice de 95,6 sur 100. Ce qui la place en sixième place au niveau inférieur avec les régions du Nord-du-Québec (88,5), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (82,4), le Bas-Saint-Laurent (92,5), le Centre-du-Québec (90,7) et la Mauricie (91,4). L'Indice de développement économique de l'Estrie, faiblement en baisse depuis 2007 (95,5) est légèrement plus bas en 2012 (94,7) que ne l'est l'indice du Saguenay-Lac-Saint-Jean (95,6) à pareil moment. Dernier indicateur, souvent utilisé pour évaluer la vitalité économique locale, il s'agit des dépenses réalisées dans le domaine de la construction résidentielle. En 2013, la Montérégie affiche les investissements les plus élevés dans le domaine résidentiel avec des dépenses de plus de 5

²⁴ Institut de la statistique du Québec, *Portrait socioéconomique des régions du Québec*, op.cit. p. 59

milliards de dollars, suivis par les régions de Montréal (3 185), les Laurentides (2 696), la Capitale-Nationale (2 431), Lanaudière (1 936) ou Laval (1 660). Le Nord-du-Québec (32), la Côte-Nord (185), la Gaspésie (165) ou l’Abitibi-Témiscamingue (336) et le Bas-Saint-Laurent (443) ont dépensé moins de 500 millions de dollars dans l’année. Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (707), de la Mauricie (734) et de l’Estrie (937) se situent dans la même classe au niveau de ces dépenses, malgré l’avantage de l’Estrie.

Figure 2 : Indice de diversité industrielle, régions administratives du Québec, 2007 et 2012



Source : Ministère des Finances, Portrait économique des régions du Québec (2013), http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_econo.pdf

Conformément aux études économiques du groupe Desjardins (2013), la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît des problèmes de recrutement et de rétention de la main-d’œuvre dans certains secteurs. De plus, en ce qui concerne les ressources naturelles, le prix de l’aluminium a diminué de 16 % en 2012 et suivant leurs prévisions, les stocks restent élevés et les

entreprises du secteur devront s'attendre à connaître des conditions de marché difficiles. D'un autre côté, des efforts sont consentis dans le créneau Tourisme d'aventure et écotourisme afin d'offrir une destination quatre saisons. Parallèlement, les emplois créés dans les domaines des sciences et technologies sont en hausse de 5,6 % de 2006 à 2011 pendant que l'emploi total fléchissait de 3,9 %.

Par ailleurs, Marc-Urbain Proulx (2012) a fait valoir lors du forum régional 2025 le fait que les régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont de moins en moins propriétaires de leur économie en raison de la fuite des capitaux hors du territoire et de la présence d'institutions territoriales sans véritables outils de protection. Il dresse un bilan des difficultés rencontrées en région. Il remarque des contraintes à l'appropriation territoriale de responsabilités et de leviers au Québec. Selon l'auteur, ces contraintes sont liées au paternalisme du gouvernement et s'illustrent par le contrôle croissant de Québec dans certains domaines, dont les affaires municipales, la centralisation des décisions en environnement, dans la santé et la sécurité publique. Il fait valoir aussi l'encadrement croissant par des lois, des règles et des normes, ainsi que la faible régionalisation (par le gouvernement fédéral) et le peu d'appui de Québec pour les projets territoriaux globaux. Il déplore la multiplication des échelons territoriaux entraînant une concurrence pour obtenir les ressources publiques et rend difficiles la coopération et le partenariat.

Il y a selon le même auteur, un essoufflement démocratique remarqué entre autres par le faible taux de participation aux scrutins. L'insuffisance des moyens territoriaux et de planification territoriale globale est un obstacle à l'économie régionale. Il fait notamment remarquer la faiblesse du domaine public. Suivant ses propos, les fonctions économiques et les fonctions

émergentes seraient peu appropriées. De même, il déplore le manque d'outils territoriaux et la faiblesse du développement des énergies renouvelables, de l'occupation du nord, le manque d'accent sur le paysage, sur le marketing territorial et sur la recherche et le développement.

Quant à la région de l'Estrie, ses secteurs clés sont la nanotechnologie et l'électronique de pointe, les produits forestiers de deuxième transformation, les équipements de transport, la sécurité et le tourisme. Les principaux employeurs sont Bombardier, Domtar, Nordia et Waterville. Le tableau 12 permet de comparer les deux régions avec l'ensemble du Québec en ce qui concerne les emplois dans les domaines traditionnels ou complexes. On note par exemple, que les emplois dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean sont nettement moins orientés vers les produits de consommation (1,7 %) et les productions complexes (1,4 %) que ne le sont les emplois en Estrie : 4,6 % pour les produits de consommation et 5,1 % des productions complexes. D'ailleurs, les emplois reliés aux ressources naturelles dans les deux régions surpassent le pourcentage moyen de l'ensemble du Québec (2,6 %). De plus, sur la part en région, l'Estrie affiche des taux d'emplois dans les domaines des produits de consommation (6,5 %) et de la production complexe (6,7 %) bien plus élevés que les taux québécois qui sont respectivement de 5,2 % et de 4,8 %. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean affiche dans ce domaine des taux de 2,7 % et 2,1 %. Par ailleurs, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean détient des taux d'emplois dans les ressources naturelles seulement dépassés par les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (9,2 %). Ses taux d'emplois dans les produits de consommation sont parmi les plus faibles au Québec, alors que l'Estrie (6,5 %) a un des plus forts taux, après Centre du Québec (10,6 %), Chaudière-Appalaches (9,5 %) et Montérégie (7,0 %). Dans la production complexe, il en va de même, le Saguenay-Lac-Saint-Jean (2,1 %) détient le plus faible pourcentage d'emplois dans ce domaine, dans la part en région. L'Estrie est quant à

elle, seulement dépassée dans le domaine, par les régions du Centre-du-Québec (7,5 %) et des Laurentides (7,2 %). Pour conclure, les données sur la part des régions au Québec dans chacun des domaines d'emplois, illustrent que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est en troisième position dans l'offre d'emploi dans le domaine des ressources naturelles (10 %), devancé par la Montérégie (15,2 %) et Chaudière-Appalaches (11,9 %). La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est aussi en troisième position inférieure dans les emplois en produits de consommation (1,7 %), et dans les productions complexes (1,4 %). Quant à l'Estrie, elle se situe en 5^e position dans les emplois reliés aux ressources naturelles (8,1 %) et à la médiane des emplois dans le domaine des produits de consommation (4,6 %). La région de l'Estrie se situe encore plus avantageusement dans les emplois reliés aux productions complexes (5,1 %), figurant dans les six régions ayant le plus fort pourcentage. Même si cette position est enviable, il ne faut pas cacher que les trois régions ayant le plus fort taux d'emplois dans les productions complexes ont des pourcentages incomparables. Par exemple, Montréal a un taux de 28,5 % et la Montérégie de 24,0 % (ministère des Finances et de l'Économie, 2013).

Tableau 12 : Emploi par domaine de fabrication, 2012, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Estrie.

Régions administratives	SLSJ (%)	Estrie (%)	Ensemble du Québec (%)
Part en région			
Traditionnel			
Ressources naturelles	8,2	5,7	2,6
Produits de consommation	2,7	6,5	5,2
Complexe	2,1	6,7	4,8
Part au Québec			
Traditionnel			
Ressources naturelles	10,0	8,1	100
Produits de consommation	1,7	4,6	100
Complexe	1,4	5,1	100

Source : Ministère des Finances et de l'Économie, (2013) Portrait économique des régions du Québec, en ligne] consulté le 30 juillet 2014,

http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_eco_no.pdf

Dans le cas des deux régions, les villes centrales de Saguenay et Sherbrooke font office de pôles à la fois universitaires, de services, d'emplois et aussi de bassin de population. Les deux villes se ressemblent aussi sur d'autres aspects, comme le montre le tableau 13. En effet, le taux de travailleurs de 25-64 ans est similaire dans les deux villes (74,2 % et 75,1 %). Cependant, Saguenay affiche un revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans plus élevé (58 598 \$) que celui de cette même tranche d'âge à Sherbrooke (38 115 \$). De la même manière, le revenu disponible des ménages par habitant est aussi un peu plus élevé à Saguenay (25 779 \$) qu'à Sherbrooke (23 663 \$). Aussi, Saguenay obtient un moindre taux de familles à faibles revenus (5,4 %) que Sherbrooke (9,1 %). Saguenay reçoit aussi un montant moins élevé en transferts gouvernementaux (22,90) que celui reçu à Sherbrooke (24,20). Cependant, Saguenay (9,7 %) affiche un taux de chômage plus élevé que Sherbrooke (6,9 %) dans les derniers mois (2014).

Tableau 13 : Caractéristiques économiques de Saguenay et Sherbrooke, 2011-2013

Caractéristiques économiques	Saguenay	Sherbrooke
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2012)	74,2 %	75,1 %
Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans (2012)	58 598 \$	38 115 \$
Taux de familles à faibles revenus (2011)	5,4 %	9,1 %
Revenu disponible des ménages par habitant (2012)	25 779 \$	23 663 \$
Valeur totale des permis de bâtir (2013)	264 399 \$	330 256 k\$
Total des transferts gouvernementaux (2011)	22,90	24,20
Indice de dépendance économique (2011)	103,5	109,7
Taux de chômage, 2014 (ville économique)	9,7	6,9

Source : Institut de la statistique du Québec, (2014 b) [en ligne], consulté le 31 juillet 2014, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil05/05mrc_index.htm#cptes_econo, Ressources humaines et développement des compétences Canada, 2014 [en ligne], <http://srv129.services.gc.ca/rbin/fra/chicjonq.aspx?rates=1>

Il faut se rappeler que les régions et les villes ne vivent pas en vase clos, mais participent à l'économie nationale et même internationale. De grandes mutations socioéconomiques ont cours depuis quelques décennies : la mondialisation des marchés, les avancées technologiques, l'entrée dans l'économie du savoir, la remise en question du rôle de l'État, l'importance des réseaux, l'urbanisation et la métropolisation concourent à rendre toutes les économies interdépendantes. Les administrations urbaines sont appelées à s'insérer dans une économie régionale, nationale et internationale avec de nouveaux défis à relever.

1.3 Grands processus mondiaux

D'un point de vue systémique, tous les milieux s'influencent, entrent en compétition et collaborent pour parvenir à se développer dans l'économie de marché, en raison de la multiplicité des réseaux et des facilités de communication. Les prochains paragraphes portent sur l'influence de la mondialisation et de la métropolisation sur le développement territorial.

1.3.1 Effets de la mondialisation

Comme le remarquent Bolduc et Ayoub-Green (2000), le terme de mondialisation est devenu un mot en vogue dans les années 1990, et a été maintes fois associé à tous les changements intervenus pendant les dernières décennies. Les définitions peuvent être aussi minimalistes qu'englobantes. Les auteurs remarquent dans leur revue de littérature que les termes fréquemment associés à la mondialisation sont l'interdépendance, l'effacement des frontières nationales, le conflit de souveraineté, la complexité systémique et la compression de l'espace-temps (Bolduc et al 2000 : 9).

Selon Charvet (2002), la mondialisation serait le résultat d'une intensification des échanges à tous les niveaux. Plus précisément, dans le dictionnaire de la géographie de Rosière (2003), on définit la mondialisation comme l'ensemble des phénomènes techniques, économiques, culturels et politiques faisant de la terre un espace de plus en plus unifié et amenant l'humanité à se percevoir plus uni. Cette définition rejoint celle d'Ocampo (2005) qui définit la mondialisation comme le résultat de la prépondérance croissante des processus financiers, économiques, environnementaux, politiques, sociaux et culturels à l'échelle mondiale. D'après Streeten (2001), il s'agit d'une interdépendance économique et de l'augmentation de la rapidité des échanges en éducation, culture, idéologie, droit, défense, stratégie, argent, biens, images, personnes, religions, drogues ainsi que la facilité de propagation des maladies. Il ne s'agit pas nécessairement pour lui d'une augmentation de volume dans chacune de ses catégories, mais surtout de la rapidité de ses échanges. El Kadiri et al (2004), insistent sur l'intensification des échanges économiques, mais surtout entre les principaux pôles de croissance que sont les pays industrialisés et émergents d'Asie. La mondialisation implique, pour ces derniers auteurs, l'augmentation des échanges socioculturels entre les régions du monde.

Les auteurs s'entendent pour affirmer que les transactions ont toujours existé. Cependant, on remarque une augmentation considérable de ces échanges mondiaux grâce au développement du secteur des communications (FMI, 2007). De son côté, Ocampo (2005) distingue plusieurs étapes de la mondialisation qui diffèrent d'un pays à l'autre, mais qui ont une assise commune. Le processus actuel d'internationalisation débiterait avec l'émergence du capitalisme en Europe, à la fin du Moyen-âge et la formation des grandes nations européennes. Les guerres et la crise économique des années vingt ont réduit la cadence, mais la fin de la Deuxième Guerre mondiale

marque le début d'un renouveau du mouvement d'intégration à l'échelle mondiale. Cette étape a été marquée par la mise en place des institutions internationales de coopération financière et commerciale, de même que par une forte expansion des échanges commerciaux des produits manufacturiers (Ocampo, 2005, 15). À partir du choc pétrolier de 1973, le rythme s'est accéléré « la généralisation graduelle du libre-échange, la présence croissante sur la scène mondiale de sociétés transnationales (...), l'essor et la forte mobilité des capitaux, ainsi qu'une tendance notable à l'homogénéisation des modèles de développement (...) »²⁵, la sous-traitance internationale, la segmentation de la production en différentes phases, ont encouragé le processus. La libéralisation des échanges, la révolution technologique, l'avancée des transports et des télécommunications sont les facteurs les plus fréquemment cités. Si bien qu'il s'agit d'après Ocampo (2005), d'un rétrécissement radical de l'espace et d'un contexte plus vaste pour l'innovation technologique.

Le Fonds monétaire international accorde une charge émotive au terme de mondialisation. Pour certains, la mondialisation s'avère un processus bénéfique en favorisant le développement économique. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'un processus qui accroît les inégalités, menace l'emploi et le niveau de vie et entrave le progrès social (FMI, 2007). Bolduc et Ayoud-Green (2000 : 4) rappellent que dans la population « la mondialisation rime avec pertes d'emplois, exploitation par les grandes entreprises et hausse des inégalités ». Suivant Edgar Morin (2011 : 21), la globalisation entretient sa propre crise, son dynamisme suscite des crises multiples à l'échelle planétaire; crises urbaines, crises des campagnes, du politique, des religions. La

²⁵OCAMPO, José Antonio, MARTIN, Juan (2005) *Mondialisation et développement*. Un regard de l'Amérique latine et des Caraïbes. Nations Unies, Institut des hautes études de l'Amérique latine, Chili, 220 p., p.16

mondialisation constitue d'après lui, le pire et le meilleur qui soit advenu à l'humanité. Elle a permis une plus grande interdépendance des peuples, des métissages culturels et les conditions d'une société monde (Morin, 2011:29). L'échec du communisme a contribué selon ses propos, à éliminer la pieuvre totalitaire, mais à faire réapparaître la pieuvre du capitalisme financier et celle du fanatisme ethnoreligieux (Morin, 2011 : 21).

Marie-Paule Virard (2008) est plus virulente; elle affirme que le pire est à venir et décrit la mondialisation comme « une machine inégalitaire qui mine les tissus sociaux et attise les tensions protectrices; un chaudron qui brûle les ressources rares, encourage les politiques d'accaparement et accélère le réchauffement de la planète; une machine à inonder le monde de liquidités et à encourager l'irresponsabilité bancaire; un casino où s'expriment tous les excès du capitalisme financier; une centrifugeuse qui peut faire exploser l'Europe ». En effet, les emplois créés le sont davantage dans le domaine des services, accentuant les inégalités et excluant une partie de la population : la main-d'œuvre générique (peu de qualifications scolaires ou peu d'expériences, surtout femmes et jeunes) assignée à des tâches peu qualifiées qui les rend facilement remplaçables par des machines (Comeau, 2006). Parallèlement, la libéralisation ne s'est toutefois pas appliquée aux flux de main-d'œuvre qui sont restés strictement réglementés par les autorités nationales. Cette réglementation restrictive aurait encouragé les migrations clandestines, l'exode des personnes les mieux qualifiées et par conséquent l'accentuation des disparités de revenus, tant dans les pays émetteurs que récepteurs (Ocampo, 2005 : 18).

L'aspect environnemental a acquis une importance croissante grâce à divers sommets et engagements internationaux, mais, d'un autre côté, la délinquance internationale s'est répandue.

Ocampo (2005) affirme toutefois qu'il s'est répandu une mondialisation des valeurs par l'extension

de principes éthiques communs, de chartes communes. Cependant, tout comme Morin (2011), il remarque des crises et des tensions et une nouvelle lutte pour l'identité des peuples qui se sentent menacés par la tendance à l'homogénéisation culturelle imposée par la mondialisation (Ocampo, 2005 : 22). En fait, « la mondialisation ébranle et, dans le même temps, enrichit la diversité culturelle » (Ocampo, 2005 : 22). Bien certainement, les TIC ont permis de grandes choses, ont réduit le coût des informations et des communications, ont réduit le coût par unité de produits, ont élargi les marchés, mais en même temps, elles ont permis l'homogénéisation des préférences, la tendance à la concentration, l'expansion des sociétés transnationales et la massification de la consommation (Ocampo, 2005 : 60). Dans le même sens, Cavallier (2002 : 118) fait remarquer que « ... la culture globalisée et les standards internationaux conditionnent de plus en plus les grands choix individuels et les petites habitudes quotidiennes ». C'est une porte ouverte suivant ce même auteur, à l'uniformisation des mœurs et des modes de consommation. D'un autre côté, la société urbaine se complexifie, se diversifie et la notion d'intérêt général tend à se diluer (Cavallier, 2002). De même, chaque société doit s'interroger sur son unité et « redéfinir les éléments fondamentaux de son contrat social pour retrouver une identité que la logique globale du pouvoir incontrôlé des flux ne cesse de battre en brèche » (Cavallier, 2002 : 119).

De nombreux auteurs s'entendent pour dire que la phase actuelle de la mondialisation se caractérise avant tout par de profondes asymétries. « Son évolution est essentiellement conditionnée par les gouvernements des pays développés et les sociétés transnationales » (Ocampo, 2005 : 13). Les échanges et les technologies sont dominés par les pays industrialisés. Les produits de base, généralement acheminés à partir des pays en développement, de même que les régions éloignées des centres sont dévalorisés. Les territoires sont mis en concurrence et il

n'existe pas d'entité internationale capable de légiférer en faveur des intérêts des pays les plus faibles. Pourtant, certains territoires excentrés connaissent une dynamique de développement.

Pour Ocampo (2005), plusieurs volets de la mondialisation sont riches en opportunités, et le plus grand risque est de rester en marge du processus. Selon lui, « la seule résistance est un effort vain » (Ocampo, 2005 : 11). Parallèlement, Tremblay (2012) rappelle que dans le contexte de la mondialisation, l'État nation a vu son pouvoir s'amenuiser en raison de l'importance des regroupements supranationaux. L'État doit donc suivant les propos de Tremblay (2012), s'appuyer sur ses autorités territoriales pour contrebalancer cet affaiblissement. Certaines régions auront plus de difficultés que d'autres à recycler leur économie, l'appui des gouvernements s'avérera très utile (FMI, 2007).

Bolduc et Ayoud-Green (2000) distinguent trois tendances dans le débat sur la mondialisation. Ces tendances vont des hyperglobalistes, aux transformationalistes en passant par les sceptiques. En effet, pour les hyperglobalistes, les pouvoirs mondiaux sont sur le déclin, la mondialisation réorganise le cadre de l'activité humaine alors que, le capitalisme et la technologie en sont les moteurs. Pour les partisans de l'hyperglobalisme, nous vivons dans une nouvelle ère mondiale. Les transformationalistes croient à l'intensification des échanges, à une restructuration des pouvoirs nationaux, à une nouvelle architecture de l'ordre mondial et à un niveau d'interdépendance mondiale sans précédent. Pour les sceptiques, tel que Streeten (2001), le monde est moins interdépendant que dans les années 1890 et les pouvoirs nationaux sont plutôt renforcés. D'après lui, les études sur la mondialisation procèdent « d'une courte rétrospective, confinée aux trente ou quarante dernières années... » (Streeten, 2001 : 37).

Cependant, de nombreuses nations ont depuis les vingt-cinq dernières années revendiquées leur autonomie ou à tout le moins la reconnaissance de leurs différences. Les États sont passés de cinquante membres à l'ONU, après la Deuxième Guerre, à 193 en 2012 (Daguzan, 2013). Malgré l'augmentation des associations régionales économiques, les peuples ont continué de revendiquer la reconnaissance de leur identité : le Kosovo, la Tchétchénie, les Kurdes... Selon Wolton (2010), la mondialisation est un mouvement de standardisation dans les biens et les services et à la fois une ouverture économique et un phénomène de nationalisation. L'auteur parle d'une troisième mondialisation. La mondialisation politique et financière s'est accompagnée d'une mondialisation culturelle. « Les peuples veulent bien être dans la mondialisation à condition de réduire les inégalités économiques et sociales, mais aussi, et surtout, à condition de conserver leurs racines, leurs identités culturelles » (Wolton, 2010 : 15). Les chercheurs du centre d'études prospectives et d'informations internationales (2007) ont remarqué qu'avec la mondialisation « beaucoup craignent de voir l'uniformité l'emporter sur la diversité ». Avec ces craintes se sont multipliées les résistances nationales sur le plan de l'identité culturelle. Daguzan (2013) soutien d'ailleurs que :

La mondialisation, notamment depuis 1990 et la chute de l'Union soviétique a favorisé le retour aux identités « paroissiales ». Effrayés par la vitesse (le « temps mondial ») et la brutalité d'un monde qui les dépassent, les individus se replient sur le précarré souvent réinventé d'une identité primordiale qui les rassure.

À une autre échelle, le Québec poursuit sa volonté de conserver son identité, sa langue, sa culture. Le débat se répand sur toutes les tribunes nationales depuis les années 2000. Malgré ou en raison de la mondialisation et de l'augmentation des échanges mondiaux, l'identification culturelle et territoriale garde toute sa signification.

... la mondialisation de l'économie s'est accompagnée paradoxalement d'un besoin de reterritorialisation où les diverses régions sont en concurrence sur la base non plus de leur dotation en ressources naturelles, mais d'avantages construits qui relèvent autant du social et de la culture que de l'économique. (Levesque, 2004 : 8)

D'après Cavallier (2002 : 119), « les collectivités locales n'incarnent pas seulement la légitimité démocratique, mais, plus que jamais, la capacité d'intégration et de cohésion sociale ». Pour ce même auteur, les collectivités locales sont appelées à améliorer leurs politiques publiques et à repenser leurs interventions.

1.3.2 Influence de la métropolisation

La mondialisation et la métropolisation participent du même processus. Pour Wackermann (2000), les villes sont les supports de l'internationalisation politique, économique et culturelle. Elles se sont adaptées pour accéder aux fonctions nationales puis mondiales. Plus encore, elles sont les centres de l'économie mondiale et sont associées à une centralité culturelle et économique mondiale. De fait, les métropoles auraient un rôle de commandement mondial et un rayonnement commercial d'envergure (Wackermann, 2000). Elles seraient, selon le même auteur, des « régulateurs de la mondialisation, des interfaces entre le global et le local. Elles sont génératrices de développement et accélératrices des échanges » (Wackermann, 2000 : 69). Plus encore, pour Wackermann, elles sont des vitrines, des porte-parole et des carrefours mondiaux. Elles sont également l'aboutissement du tourisme, la place du négoce et le centre des décisions économiques mondiales.

La métropolisation, phénomène associé à la mondialisation serait né avec le post-fordisme dans les années 1960, accompagnant la montée du capitalisme et le « triomphe

planétaire progressif du néo-libéralisme » (Di Méo, 2010 : 24). Le processus de métropolisation s'est renforcé grâce à l'évolution de l'importance du secteur des services, de l'amélioration des transports et des communications ainsi qu'en raison de l'augmentation de la mobilité humaine. L'accélération des échanges et la globalisation auraient créé un « monde de villes » (Dollfus, 1994 in Charbonneau et al, 2003 : 245) dans lequel apparaît la montée en puissance de métropoles. Ces villes se sont constituées dans chaque pays et plus particulièrement dans les pays industrialisés. Elles sont devenues des lieux stratégiques internationaux. Pour ces raisons, elles jouent un rôle primordial dans la mondialisation, car « elles répandent un souffle néolibéral »²⁶ et participent à la reproduction du modèle. De telle sorte que la désindustrialisation et la tertiarisation du post-fordisme ont accéléré l'émergence des grandes villes en renforçant le processus de concentration d'activités et en attirant les ressources humaines les plus qualifiées (Wackermann, 2000). « La progression de la mondialisation contribue à une mutation profonde et permanente des fonctions ainsi que des structures des villes, de même que de leurs rapports réciproques » (Wackermann, 2000 : 70).

Cette métropolisation a créé des villes puissantes qui se caractérisent suivant Vanderhoff (2009 in Di Méo : 25), « par un haut niveau qualitatif de leurs fonctions et une forte insertion dans les réseaux mondiaux ». On donne à ces villes la propriété de concentrer les ingrédients pour favoriser l'innovation technique et sociale. De ce point de vue, on les définit comme des pôles qui ont la capacité d'attirer les cadres, la main-d'œuvre qualifiée, les entreprises de même que les sièges sociaux des grandes entreprises. Ce sont des lieux d'accumulation de

²⁶ DI MÉO, GUY (2010) La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques. *L'information géographique*, no 3, pp. 23-38, p.24

compétences favorisés par les économies d'échelles et les externalités de tous ordres (Charbonneau, Lewis et Manzagol, 2003).

C'est par les métropoles qu'entrent les flux d'investissements étrangers, mais aussi d'immigrants. C'est sur le réseau des métropoles que les firmes transnationales accrochent leurs opérations. (Charbonneau, Lewis et Manzagol, 2003 : 14).

Par ailleurs, les grandes villes concentrent les moyens de production, le marché et les ressources permettant de se faire concurrence entre elles (Klein, 2002 in Carrier, 2012:572). Elles forment des nœuds incontournables vers lesquelles se dirigent les activités sociales et économiques. Il est de plus en plus question de nodalité ou de nœud pour parler des villes ou des milieux urbains. Effectivement, les villes ont toujours été des carrefours, des endroits où se croisaient les routes. Aujourd'hui, elles sont devenues des carrefours de routes aussi réelles que virtuelles. En somme, elles se mondialisent d'autant plus qu'elles sont grandes, qu'elles ont des fonctions de capitales nationales, qu'elles soutiennent des fonctions spécialisées et qu'elles sont proches d'une frontière (Pumain, 1999 : 177). En outre, Pumain (1999) les surnomme les têtes de réseaux ou les capitales du système-monde. Selon elle, les grandes villes consolident leur position aux dépens de villes plus petites. Elles attirent d'ailleurs en décrivant dans « l'espace un gradient qui s'atténue avec la distance... » (Di Méo, 2010 : 30)

Dans le système-monde dans lequel les villes évoluent, elles se hiérarchisent. Des pôles principaux drainent les cadres les plus recherchés, les bourses financières de même que les sièges des grands organismes internationaux. D'autres pôles de moindres importances se greffent pour former le système planétaire urbain. Il s'agit suivant Di Méo (2010 : 27) de machines à trier et à canaliser les individus conformément à leurs moyens économiques et parfois leur appartenance

ethnique et culturelle. Pour Wackermann (2000), les grandes villes ont un rôle géopolitique primordial en raison de leurs fonctions et des stratégies déployées par les grandes firmes pour l'emplacement des sièges sociaux par exemple. Pour Cavallier (2002 : 113), « Les très grandes villes attirent à elles une part conséquente de la croissance de la richesse ».

Les penseurs de la grande ville s'efforcent de se distinguer à l'échelle internationale tant par le marketing urbain que par les constructions qui se surpassent les unes des autres. Les grands architectes et urbanistes célèbres déploient toute leur créativité et leur génie pour élever la tour la plus haute ou construire le complexe commercial le plus grand et le plus extravagant de tous. Pour Baily (2000 : 240), « La grande ville devient une forêt de symboles. » Cette identité et ce qu'elle dégage comme ambiance la rendent attractive pour les populations régionales autant que pour les étrangers. La ville supérieure rayonne et étend ses tentacules de plus en plus loin en suivant les voies de circulation et les courants de migration internationaux.

Cependant, suivant Klein et Fontan (2004), « la métropolisation crée des gagnants et des perdants ». Les grandes villes détiendraient les avantages de la concentration. Sénecal (2011 : 12), est du même avis; les inégalités sociales s'approfondissent avec la mondialisation et la délocalisation des activités économiques « ... en polarisant les enjeux sociaux et économiques sur des bases spatiales ». Par exemple, Montréal concentre près de la moitié de la population du Québec et attire une large part des investissements et des dépenses consenties au Québec (Proulx in Charbonneau et al, 2003 : 44). La majorité des sièges sociaux des grandes entreprises implantées au Québec s'y localisent. Tout porte à croire que les possibilités des villes dépendent de leur capacité de se connecter dans les réseaux mondiaux (Klein, 2004). Sassen (2009) ajoute que la « ... puissance d'une cité se mesure désormais à la variété et au nombre de ses connexions.

On peut dire inversement que celles-ci sont d'autant plus importantes et diversifiées que la ville est puissante ». Elles ont tout avantage à intégrer les circuits d'informations et de communications si elles veulent demeurer à la tête des villes supérieures. Cependant, ces villes, bien que d'une certaine manière en concurrence sont généralement complémentaires. Car, « ... aucune ville globale n'est en mesure de rivaliser avec les autres sur tous les terrains »²⁷, pas même New York ou Londres²⁸. Toutefois, elles ont une longueur d'avance sur un grand nombre d'agglomérations plus petites.

En effet, la hiérarchie se décline à partir du niveau supérieur avec les grandes métropoles jusqu'aux petites villes dans un « continuum » et conformément à une gradation qui crée des contraintes du haut vers le bas (Bruneau, 1989 : 5). D'ailleurs, les zones d'influence des centres urbains s'emboîtent l'une dans l'autre, car les villes supérieures possèdent également les services offerts dans les centres inférieurs. Cattan et al (2000) affirment que « (...) avec ce processus de métropolisation, les écarts entre les portefeuilles d'activités des villes moyennes et ceux des métropoles ne cessent de se creuser » (Cattan et autres, 2000)

Olivier Dollfuss, en 1997, introduisait le terme d'archipel urbain qui a été repris depuis, pour exprimer l'importance des échanges dans les grandes villes et entre les grandes villes et la répartition en îlots de villes plus ou moins grandes, mais moins connectées au système mondial. Les capitales mondiales ainsi que les grandes villes ont toutes reçu l'attention de chercheurs de par le monde. Cela se comprend par l'influence qu'elles détiennent sur l'ensemble de la planète.

²⁷ SASSEN, Saskia, *L'archipel des villes globales*, Article traduit de l'anglais par Xavier de la Vega. http://www.scienceshumaines.com/l-archipel-des-villes-globales-saskia-sassen_fr_24585.html

²⁸ The Mastercard Worldwide centers of Commerce Index classe les grandes villes en fonction de plusieurs critères dont la stabilité politique, le cadre légal, les flux financiers...

Toutefois, une part substantielle de la population mondiale vit dans des villes de moindre importance. Qu'en est-il de ces villes petites et moyennes dans l'économie mondiale? Pour Cavallier (2002), les villes sont de moins en moins liées à leur hinterland. Elles sont plutôt reliées entre elles par des flux et des efforts de concurrence. Pour d'autres, elles peuvent devenir le moteur du développement régional (Di méo, 1998).

Cette première partie a permis de développer le contexte économique et démographique de l'étude et de situer la problématique en tenant compte des grands processus mondiaux qui influencent les décisions et opèrent des changements au sein des territoires. Pour faire suite, il sera question des orientations proposées par les intervenants publics ou par les chercheurs pour améliorer le sort de ces territoires.

1.4 Orientations politiques et sociales quant à la problématique démographique

Historiquement, la situation économique et démographique a beaucoup évolué au Québec et dans les régions. Les problématiques se sont déplacées, ont évolué et ont entraîné des évaluations différentes dans le temps et l'espace. Avant qu'une situation apparaisse problématique, il doit y avoir une constance dans le temps et sur le territoire. Pour faire suite à un constat ou à un diagnostic, des solutions sont élaborées et des interventions peuvent être posées. Les solutions abordées ici, font suite à de nombreux constats de la part de chercheurs et d'acteurs du milieu et sur l'importance d'agir pour améliorer la situation. Les solutions soulevées dans le cadre de cette étude, porte sur les politiques de natalité mises en place par les gouvernements fédéral et provincial, les politiques d'encouragement à l'immigration ainsi que sur les théories de l'attractivité des territoires. Ces orientations, sans être exhaustives, permettent cependant

d'obtenir une vision globale des points de vue et des efforts consentis par les intervenants pour améliorer la situation.

1.4.1 Politiques natalistes

Les conséquences sur la société et l'économie de l'affaiblissement de la croissance démographique et du vieillissement de la population touchent particulièrement la société québécoise francophone, car minoritaire en Amérique du Nord. Les craintes liées au poids démographique québécois dans l'ensemble du Canada ou celle de perdre la prépondérance de la langue française au Québec, ou encore, la possibilité de l'augmentation du fardeau fiscal sur les générations post-baby-boom ont fait réagir les divers paliers de gouvernement. Les nombreuses craintes économiques peuvent s'expliquer par le fait que l'État providence des années d'après-guerre a mis en place de nombreux services qui sont considérés comme des acquis pour la population. La conjugaison d'une baisse du nombre de jeunes et l'augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans risquent d'entraîner un fardeau plus lourd sur la population active afin de conserver ses acquis. Houée (2002 : 24) parle de papy-boom pour expliquer la situation post baby-boom.

Selon Moreau (2012 : 225), la situation est dramatique, la population québécoise est en décroissance et ne sera plus qu'une petite minorité dans le Canada. Certains auteurs ont recommandé diverses solutions pour contrer la perte de la population, dont l'élaboration d'une politique de natalité en vue d'accroître la population francophone, la mise en place d'une formule d'allocation familiale, l'application de congés de maternité, les garderies gratuites, ou la fermeture des cliniques d'avortement.

Rose (2001) fait remonter la création des programmes québécois de soutien à la natalité et aux familles aux années 1950 avec l'exemption d'impôt pour les enfants à charge. Par la suite, le Québec crée son programme d'allocations universelles (1967) et l'allocation de maternité (1979). Dans les années 1980, le Québec met en place de nouvelles exemptions fiscales et introduit de nouvelles allocations visant les jeunes enfants et des allocations pondérées conformément au nombre d'enfants. En 1988, le gouvernement introduit des réductions d'impôt à l'égard de la famille. Dans la réforme de 1997, le gouvernement québécois entreprend une série de compressions majeures aux programmes d'aide tels que pour les soins dentaires ou les frais d'optométrie. La réforme de 1997 au Québec a contribué à unifier l'allocation familiale aux familles à faibles revenus et la mise en place des services de garde éducatifs pour la petite enfance (CPE) (Rose, 2001 : 2-5)

De son côté, le fédéral a instauré des exemptions pour les enfants à charge, les allocations familiales universelles (1944) et le crédit d'impôt pour les familles à faible revenu (1979) (Rose, 2001 : 2-5). Dans les dernières années, deux nouveaux crédits d'impôt remboursables pour les familles voient le jour en 2005, il s'agit du soutien aux enfants et la prime au travail. Ces crédits remplacent l'allocation familiale et le crédit d'impôt pour enfant à charge. Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine a été créé dans la même année. Parallèlement, un nouveau régime québécois d'assurance parentale entre en vigueur en 2006, il est plus généreux et plus souple pour les familles. De son côté, le fédéral consent aux familles une allocation pour les enfants de moins de 6 ans un peu moins généreux, car imposable (FAFRMQ, 2006).

D'après les recherches de Milligan (2000), une hausse de 1000 \$ du soutien financier offert aux familles entraîne une augmentation de 9,6 % de la fécondité. Duclos et al (2001) abonde dans

le même sens. Compte tenu de leurs observations réalisées de 1986 à 1997 au Québec, la politique familiale a eu un effet positif sur la hausse de la fécondité.

Cependant, des conseillers de la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inquiètent :

À l'évidence, si la région ne parvient pas à endiguer le phénomène du déclin démographique et à conjuguer habilement avec ses effets, il y a fort à parier qu'en 2026 elle sera confrontée à une crise existentielle majeure. La taille de la population pourrait se situer sous le seuil des 250 000 habitants et compter plus du tiers dans la tranche des 60 ans. (Conférence régionale des élus, 2012 : 8)

Aux diverses problématiques dont la difficulté de financement des infrastructures, les pressions sur les services de santé et les services sociaux et la fuite de l'épargne, les questions restent nombreuses.

Suivant la définition du sociologue Guy Rocher (1995 : 390), il s'agit d'un changement social. En effet, le processus est observable, c'est un phénomène collectif, identifiable dans le temps et caractérisé par une certaine permanence. Ainsi, comme il a été question dans les derniers paragraphes, les étapes du vieillissement sont identifiables grâce à certains critères, tels que l'accroissement démographique faible ou nul, le vieillissement de la structure d'âge, un renversement de la pyramide, l'augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans et la diminution du nombre de jeunes de moins de 35 ans. Le phénomène est plus ou moins prononcé selon les territoires, les zones périphériques vivent ces changements de façon plus marquée. En accord avec la définition de Rocher (1995 : 394), le vieillissement de la population en tant que changement social affecterait le cours de l'histoire d'une société, ce qui est le cas au Québec (sauf exception le Grand Nord québécois). La situation appelle donc un réarrangement, des modifications de l'univers des valeurs générales (Rocher : 1995, 235).

Selon Morin (1995), le changement social s'accompagne aussi du malaise et de la peur. Dans ce cas-ci, les craintes économiques et la peur de disparaître en tant que nation, comme le note Denis (2006), font partie de l'équation. Les gouvernements s'efforcent de protéger l'identité et la langue nationale et de contrôler les entrées d'immigrants. Les agents doivent alors fournir des idées innovatrices, des valeurs nouvelles, des idées pour s'adapter à cette nouvelle réalité ou résister (Rocher, 1995 : 395). Dans le cas qui nous concerne, comment l'État peut-il réagir à la situation : doit-il réduire les services, augmenter les cotisations de retraite, privatiser des services publics, augmenter les impôts? Puisqu'il est possible jusqu'à un certain point de favoriser les natalités, l'immigration est apparue comme une solution de rechange à envisager. Cette idée reçoit l'appui d'adhérents, mais possède également ses détracteurs. Dans les prochaines lignes, il est question des efforts consentis pour améliorer l'immigration au Québec et en région.

1.4.2 Politiques d'immigration au Québec et constat de la situation

Lorsque les Québécois ne se reproduisent plus suffisamment pour remplacer les générations antérieures, faut-il les remplacer d'une autre manière? Pour Claude Desbiens (2003), il « ... faudra prévoir une immigration intense si on veut empêcher un déclin ». Pour les auteurs Long et Légaré (2003 : 27), l'influence de l'immigration sur les indicateurs de vieillissement a été favorable au Québec : « l'immigration atténue le déclin de la population et de la main-d'œuvre, et fait diminuer la proportion de personnes âgées, le rapport de dépendance total et le rapport de dépendance des personnes âgées ». Les Nations-Unies parlent de « migration de remplacement ».

Pour Gérald Moreau (2012),

Une immigration sélective peut donner au Québec un apport précieux, mais il ne faut pas y chercher une solution à la dénatalité, car nous savons tous que les immigrants ne sont pas toujours assimilés par les francophones. Je résumerais mon opinion sur l'immigration en disant que les meilleurs Québécois sont ceux que vous faites vous-mêmes. (Moreau, 2012:225)

De son côté, le gouvernement Charest affirmait les valeurs liées à l'immigration au Québec, soit la primauté du français, l'égalité entre les femmes et les hommes, la laïcité. De même, il affirme que la diversité est une valeur ajoutée et que la cohabitation harmonieuse permettra de favoriser la pleine participation de tous dans la société (Gouvernement du Québec, 2008).

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec va plus loin dans son document sur la consultation 2012-2015 (MAMROT, 2011b : 4) en affirmant que l'immigration est un facteur clé du développement de la société québécoise. L'immigration permettrait de répondre aux changements démographiques en contribuant à éviter sinon retarder le déclin démographique, à ralentir la baisse des naissances et la baisse du nombre de personnes âgées de moins de 40 ans. « Sans pouvoir modifier le cours du vieillissement, l'immigration internationale peut ralentir les effets dépressifs sur les effectifs eux-mêmes et avoir des effets bénéfiques sur la population active vieillissante ». (MAMROT, 2011b : 4). Par exemple, l'ajout de jeunes actifs, la formation de jeunes ménages, de jeunes consommateurs et d'une jeune clientèle scolaire permettraient, selon les auteurs du document, de dynamiser l'économie et la société. De fait, l'immigration internationale permettrait de répondre à certains besoins, tels que des personnes en âge de travailler, une expertise et un savoir-faire innovateur, l'accès aux marchés étrangers, la

création d'entreprises et une main-d'œuvre spécialisée dans les secteurs de pointe (MAMROT, 2011b : 5).

Dans le même sens, Pierre-André Julien (2005), croit que les personnes immigrantes avec leurs façons différentes de faire et de percevoir les choses participent à l'innovation et à la modernisation de notre économie. Cependant, c'est par leur établissement définitif sur le territoire et leur intégration réussie que ces personnes pourront réellement participer à l'économie et à la société québécoise (MAMROT, 2011b : 6). Le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ont élaboré un cadre de référence pour outiller les gestionnaires d'entreprises et les sensibiliser à l'importance de gérer la diversité culturelle. D'après les trois ministères, en (...) « misant stratégiquement sur la diversité, les entreprises peuvent créer un nouvel élan, acquérir de nouvelles parts de marché et augmenter l'innovation et la productivité » (Ministère de l'Immigration, 2010 : 6). Suivant les mêmes auteurs, la gestion de la diversité constituerait en elle-même une pratique innovante, car elle permettrait de faire évoluer les produits et les façons de faire de l'entreprise afin de demeurer compétitive. « Par leur ouverture à la diversité, les entreprises jouent un rôle important dans la cohésion sociale et la prospérité économique du Québec » (Ministère de l'Immigration, 2010 : 13).

L'immigration au Québec n'est pas récente. La province a connu des ouvertures et des fermetures de frontières lors des crises et des guerres. Elle a appliqué des restrictions ou des facilités pour certains ressortissants de pays visés. Les critères d'accueil ont ainsi évolué conformément à la vision idéologique de l'époque. « La diversité, aussi faible soit-elle présentement au Québec, est profondément inscrite dans les choix de société et toute discussion

sur l'intégration des immigrants passe nécessairement par une discussion de ces choix fondamentaux. » (Piché et Laroche, 2007 : 19)

En 1976, la Politique canadienne d'immigration abolit les critères discriminatoires et reconnaît la contribution fondamentale de l'immigration au développement économique et social national (Prévost, 2010). La création du ministère de l'Immigration au Québec, l'accroissement progressif des pouvoirs québécois en la matière, de nombreuses ententes²⁹ et trois lois linguistiques³⁰ ont permis d'encadrer la stratégie d'immigration québécoise³¹. La dernière stratégie en liste porte sur les objectifs suivants : stimuler le développement de l'économie du Québec, poursuivre ses objectifs démographiques³², favoriser les étrangers « qui pourront s'intégrer avec succès au Québec » (Gouvernement du Québec, 2012). La pérennité du fait français fait autant partie des objectifs majeurs³³. Il n'y a pas de doute, l'immigration devient un « atout stratégique pour l'ensemble du Québec » (Ministère de l'Immigration, 2012 : 4).

L'accord de 1978 signé entre le gouvernement canadien et le gouvernement québécois concernant les responsabilités liées à l'immigration provinciale porte sur la collaboration des deux gouvernements sur la sélection des ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir au Québec

²⁹ Cloutier-Lang, bienvenue-Andras, Couture-Cullen, Canada-Québec...

³⁰ Loi pour promouvoir la langue, sur la langue officielle et la Charte de la langue française.

³¹ De 2007 à 2011, c'est 21 % des immigrants canadiens qui choisissent le Québec. Immigration et communautés culturelles, 2012, Québec. *Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2007-2011*, 49 pages [en ligne], le 20 mars 2013, URL : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB1200FR_Immigration2011.pdf, p.9

³² L'accord de 1991 a pour but entre autres « à préserver le poids démographique du Québec au sein du Canada et à assurer une intégration des immigrants dans la province respectueuse de son caractère distinct ». in, Gouvernement du Québec, « *Au Québec, pour bâtir ensemble* », Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, 1991 [en ligne], 19 mars 2013, URL : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf>

³³ Le taux de présence après quelques années est plus élevé lorsque les personnes connaissent le français : 93 % contre 79 % de ceux qui ne parlent pas la langue. La rétention est donc plus marquée. Immigration et communautés culturelles, 2011, Québec, *Présence en 2011 des immigrants admis au Québec de 2000 à 2009*, 33 p [en ligne], 18 mars 2013, URL : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches/statistiques/Presence_2012_immigrants_admis_Qc_2001-2010.pdf

(Entente Couture-Cullen). En 1991, une deuxième entente est signée « pour fournir au Québec de nouveaux moyens de préserver son poids démographique au sein du Canada, et d'assurer dans la province une intégration des immigrants respectueuse du caractère distinct de la société québécoise »³⁴. Le gouvernement canadien établit chaque année les niveaux d'immigration pour le pays en considérant l'avis du Québec sur le nombre d'immigrants qu'il désire recevoir. Le Québec peut sélectionner les immigrants, mais le Canada est seul à pouvoir admettre les ressortissants (Art. 12)³⁵.

De son côté, le ministère de l'Immigration du Québec examine les demandes et sélectionne les ressortissants étrangers en visant à faciliter la réunion de proches parents étrangers, à recevoir des réfugiés en respectant les responsabilités et les devoirs internationaux, contribuer à l'enrichissement du patrimoine socioculturel, stimuler le développement de l'économie du Québec, poursuivre ses objectifs démographiques, favoriser les étrangers qui « pourront s'intégrer avec succès au Québec et faciliter les conditions du séjour au Québec » (Art. 3)³⁶. Un plan annuel est établi dans lequel le ministre précise les volumes d'immigration ainsi que la répartition en fonction de catégories de ressortissants. Dans l'énoncé de la politique sur l'immigration au Québec de 1991³⁷, les défis de développement du Québec, soit le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde devaient passer par une politique d'immigration réussie.

³⁴ Citoyenneté et immigration Canada, « *Accord Canada-Québec* », 1991, en ligne, le 22 novembre 2012, URL : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/lois-politiques/ententes/quebec/quebec-acc.asp>

³⁵ *Idem*

³⁶ Gouvernement du Québec, *Loi sur l'immigration au Québec*, en ligne, 22 novembre 2012, URL : <http://ww2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type>

³⁷ Gouvernement du Québec, « Au Québec, pour bâtir ensemble », *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, 1991*, en ligne, 22 novembre, URL : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf> p. 69

L'ensemble des régions doit bénéficier davantage de la contribution de l'immigration. Une répartition régionale plus équilibrée des immigrants est en effet susceptible de favoriser le développement économique, démographique et communautaire des régions et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. (Gouvernement du Québec, 1991 : 69)

Le gouvernement espère favoriser le développement socioéconomique des régions par la sélection des immigrants, par une mise à contribution de toute la population ainsi qu'une démarche de sensibilisation au multiculturalisme. L'ex-ministre de l'immigration Kathleen Weil, responsable du Plan stratégique, affirmait d'entrée de jeu que « l'immigration constitue un atout stratégique pour l'ensemble du Québec »³⁸. Elle ajoute que le gouvernement veut accueillir des « personnes compétentes et talentueuses » qui pourront participer à la société, « à la vitalité de la langue » et au nouveau défi de l'occupation du territoire. Le ministère entend poursuivre sa mission grâce à la collaboration avec les intervenants institutionnels et professionnels, ainsi qu'avec les élus et les organismes de toute nature.

Le contexte démographique et économique encourage le ministère à considérer l'immigration comme un facteur essentiel du développement régional. Le rapport cite de nombreux défis à relever, tels que les nombreux départs à la retraite, la concentration urbaine, le dépeuplement des régions, la rareté de la main-d'œuvre spécialisée dans plusieurs régions. Les migrations internationales et la plus grande mobilité de la population mondiale font partie de cette nouvelle réalité. Cependant, dans la prospection de candidats, le Québec s'assurera de concilier le contexte migratoire et les enjeux nationaux énoncés dans la politique de la Loi de 1991 (vitalité du français, occupation du territoire...). L'immigration temporaire permettra de combler les besoins urgents alors que l'immigration permanente devrait répondre à l'ensemble des défis.

³⁸ Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles, Plan stratégique 2012-2016, *op.cit.*

Le ministère considère que « les personnes immigrantes enrichissent la société québécoise sur les plans économique, social et culturel. »³⁹ Plusieurs critères permettent de faire des choix sur la sélection des immigrants. Un des premiers critères a pour but de répondre aux « besoins et aux valeurs humanitaires du Québec » (1er enjeu)⁴⁰. Or, le Québec entend poursuivre sa collaboration pour accueillir les réfugiés qui font une demande d'asile dans la province.

La vitalité du français est le deuxième enjeu de ce plan. Selon le gouvernement, la connaissance de la langue française est un atout et « facilite l'intégration au marché du travail, stimule les relations avec la société d'accueil et favorise le maintien de la présence immigrante au Québec. »⁴¹ Le ministère entend cibler dans ses activités de promotion « les jeunes et les scolarisés, ceux qui maîtrisent le français et ceux dont les compétences correspondent aux attentes du marché du travail. »⁴² Les objectifs concernant le nombre d'immigrants accueillis pour la période 2012-2016 sont de 65 % d'immigrants âgés de moins de 35 ans, plus de 50 % qui devraient connaître le français et au moins 50 % de personnes ayant un travail qualifié répondant aux besoins de l'économie québécoise (tableau 14). Le ministère considère qu'il faudra favoriser l'insertion au marché du travail des immigrants très rapidement après leur arrivée. La cible est de 54 % des travailleurs à l'emploi dans les cinq premières années de leur arrivée.

³⁹ *Idem*

⁴⁰ *Idem*

⁴¹ *Idem*

⁴² *Ibid*, p.11

Tableau 14 : Volume cible d'immigrants par catégories pour la période 2012-2016

Québec	Nbre personnes admises	Personnes âgées de moins de 35 ans %	Personnes connaissant français %	Travailleurs qualifiés en le demande au Qc. %	Taux d'emplois des 15-64 ans %
Cibles	50 000	65	50	50	54.4

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Plan stratégique 2012-2016, en ligne, 22 novembre 2012, URL : 12

Le troisième enjeu du Plan porte sur la pleine participation des personnes de toutes origines au développement du Québec. Le gouvernement entend soutenir les démarches d'intégration et combattre les préjugés et la discrimination. Il s'attend à ce que les immigrants s'engagent à trouver un emploi, à reconnaître et « à respecter les valeurs communes du Québec et à apprendre le français »⁴³. De même, le Plan fait référence à la problématique d'installation des immigrants majoritairement en région métropolitaine. Pour tenter de faire profiter des avantages de l'immigration à l'ensemble du Québec, le gouvernement s'est donné pour cible de 20.6 % le nombre d'immigrants qui s'installeront hors de la région métropolitaine de Montréal d'ici 2016.

En 2008, le gouvernement de Jean Charest élaborait une politique visant à favoriser l'apport d'immigrants dans la société tout en s'assurant du respect des valeurs québécoises. Les valeurs énumérées étant la primauté du français, l'égalité entre les femmes et les hommes et la laïcité. La politique appelée : *La diversité : une valeur ajoutée* met l'accent sur la cohabitation harmonieuse dans une société pluraliste qui respecte les droits de la personne et favorise la participation de tous à l'essor du Québec. La politique a pour but la lutte contre le racisme et la discrimination. Selon les auteurs de cette politique, « des tensions peuvent accompagner cette

⁴³ *Ibid*, p. 14

évolution sociale »⁴⁴ et c'est pourquoi il importe d'intensifier les actions de prévention, de sensibilisation et de formation aux réalités interculturelles. Le gouvernement réitère dans sa politique l'importance d'une approche concertée sur les plans de l'éducation en visant la réduction des inégalités sociales et si nécessaire, la répression des violences racistes.

Selon les statistiques les plus récentes, de 2000 et 2004, la population immigrante était de 158 886, elle est passée à 198 319 dans les cinq années suivantes pour atteindre les 357 205 entre 2000 et 2009, preuve que le Québec entrait dans une période d'ouverture des frontières. D'autres facteurs tels que la mondialisation ainsi que les facilités offertes par les moyens de communication et de transport ont aussi favorisé les déplacements internationaux (de Hass, 2008). Il faut noter que cette immigration s'est surtout concentrée dans les grands centres et surtout à Vancouver, Toronto ou Montréal (82.8 % des immigrants québécois en 2010)⁴⁵. Pour Bernard (2008), bien que moins de migrants choisissent les petits milieux qui vivent le plus durement les problèmes démographiques et économiques, ils représentent un « potentiel de redynamisation économique ».

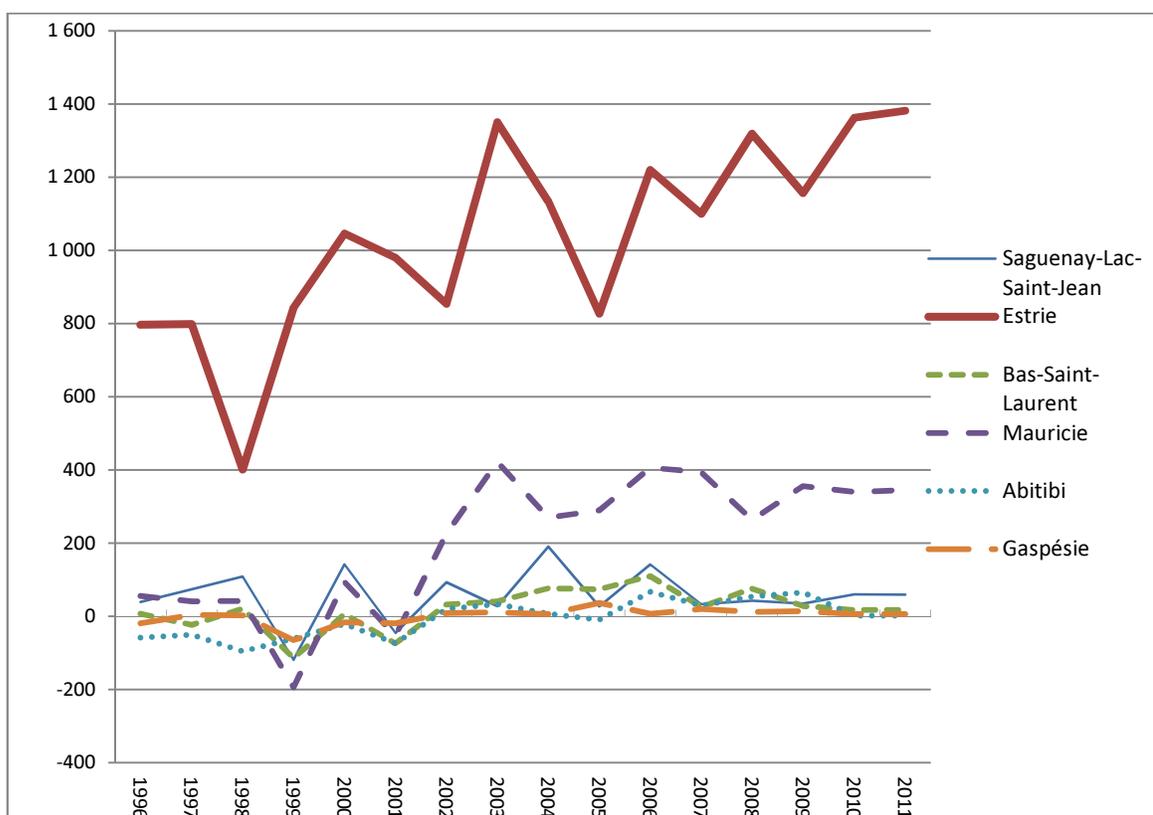
La figure 3 met en évidence le solde migratoire international de cinq régions périphériques du Québec. Une région sort complètement du groupe, il s'agit de la région de l'Estrie qui, malgré des baisses notables de son solde migratoire, réussit depuis 1996 à augmenter sans cesse son bilan. Elle a presque doublé ses résultats, passant de 800 à 1400 personnes, malgré un creux significatif en 1998. La Mauricie suit presque le même cheminement que l'Estrie avec un nombre

⁴⁴ Gouvernement du Québec (2008) *La diversité : une valeur ajoutée, Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Ministère de l'immigration du Québec, 51 p. [en ligne] 20 novembre 2012, Url : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/PlanActionFavoriserParticipation.pdf>, p.10

⁴⁵ Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2012, *Plan stratégique 2012-2016*, 23 p. p. 9

d'immigrants moindre. Cette région apparaît plus favorisée que les trois autres. En effet, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue obtiennent des soldes migratoires semblables et plus faibles. Par ailleurs, la courbe gaspésienne apparaît plus stable, avec moins de pointes négatives ou positives. Cependant, son bilan est le plus bas des cinq régions comparées.

Figure 3 : Solde migratoire international pour les régions périphériques du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue -1996 à 2012



Source : Institut de la Statistique du Québec, Comparaisons interrégionales, agrégations par l'auteur. Il s'agit du solde entre les entrées et les sorties internationales. Les migrations interprovinciales ne sont pas prises en compte dans ce calcul. [En ligne] le 29 janvier 2014, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/comp_inter_index.htm#demographie

En raison de ces différences territoriales dans les entrées migratoires au pays, la mise en place de la politique de régionalisation dans les années 1960 visait un rééquilibrage. Cependant,

elle a été vite oubliée, mais referra surface en 1987, lorsque « plusieurs organismes réclament une répartition plus équilibrée de l'immigration sur le territoire du Québec » (Simard, Miriam, 1996). Les principales raisons de la régionalisation suivant Vatz-Laaroussi (2011) sont de déghettoiser Montréal et de favoriser le développement local et régional. Le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration décidera en 1988 de faire partager aux diverses régions les bénéfices économiques et démographiques de l'immigration. Cette politique a aussi pour but de favoriser l'intégration à la majorité francophone (Gouvernement du Québec, 1991)⁴⁶. Trois types de mesures seront adoptés dans le cadre de cette politique : planifier des interventions et favoriser la concertation avec les organismes intéressés, sensibiliser les immigrants et la population d'accueil, soutenir les services d'accueil en région, appuyer la recherche d'emploi, la francisation et encourager les activités multiethniques. Les politiques ultérieures vont réitérer l'importance de la régionalisation⁴⁷. Pour ce faire, plusieurs activités d'information ont été offertes aux gens d'affaires pour recruter de la main-d'œuvre étrangère, les organismes de développement régional (CRD) ont été consultés et des ententes ont été signées.

La régionalisation de l'immigration est une solution gagnante, surtout pour l'intégration en emploi des travailleuses et travailleurs immigrants, alors que plusieurs régions sont aux prises avec une rareté de main-d'œuvre. (De Courcy, 2013)

À cet égard, le Canada et le Québec ont vu leur population immigrante doubler entre 2007 et 2011. Le Canada accueillait 122 785 immigrants en 2007 et 248 660 en 2011. De son côté, le Québec en recevait 22 630 (2007), puis 51 737 en 2011. La part du Québec en immigrants est

⁴⁶ Gouvernement du Québec, op.cit.

⁴⁷ Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration : 1991, *Orientations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration et Mesures favorisant la régionalisation de l'immigration en 1992.*

passée pour la même période de 18,4 % à 20,8 %.⁴⁸ En ce qui concerne les caractéristiques des immigrants au Québec dans les dernières années (2007-2011), 62,8 % connaissaient le français, mais seulement 13,7 % des admis avaient le français comme langue maternelle. Pour la même période, 31 % étaient africains, 28 % asiatiques, 23 % américains et 17 % européens. Les données indiquent que les immigrants admis au Québec en 2011 sont jeunes (70 % ont moins de 35 ans)⁴⁹. On remarque que le taux de scolarité est généralement plus élevé que la population générale. Par exemple, sur le groupe d'immigrants de la période 2007-2011, 33 % possèdent plus de 17 ans de scolarité et 31 % ont de 14 à 16 ans de scolarité. De ces immigrants, 76,6 % choisissent de s'installer dans la région métropolitaine de Montréal.⁵⁰ Comme on peut le constater, le défi est de taille pour permettre une réelle régionalisation de l'immigration au Québec.

Tableau 15 : Population immigrante au Saguenay-Lac-Saint-Jean et pour l'ensemble du Québec, période 2000 à 2009

	2000-04	2005-09	2000-09	Immigration économique	Regroupement familial	Réfugiés	Autres immigrants
Saguenay-Lac-Saint-Jean	618	609	1227	504	526	191	6
Ensemble Québec	158 886	198 319	357 205	209 799	85 212	56 705	5 489

Source : Immigration et communautés culturelles, 2011, Québec, *Présence en 2011 des immigrants admis au Québec de 2000 à 2009*, 33 p, p. 30-31

Tout compte fait, le Québec dans l'ensemble a connu une augmentation du nombre d'immigrants et c'est en grande partie dans la catégorie des immigrants économiques (58 %).

⁴⁸ Immigration et communautés culturelles (2012) Québec, *Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2007-2011*, 49 pages [en ligne] URL : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB1200FR_Immigration2011.pdf p. 9

⁴⁹ Ministère de l'industrie et du Commerce, Gouvernement du Québec, *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle, 2011* [en ligne], 23 novembre, URL : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2011.pdf

⁵⁰ Immigration et communautés culturelles (2011) Québec, *Présence en 2011 des immigrants admis au Québec de 2000 à 2009*. 33 p, p. 15

Cette situation n'est pas sans lien avec la politique nationale sur l'immigration qui privilégie ces migrants entrepreneurs et travailleurs. Quant à l'immigration au Saguenay-Lac-Saint-Jean, elle a diminué au cours de la période de 2000 à 2009 (tableau 15). Contrairement au Québec, la catégorie du regroupement familial est la plus déterminante, suivie par celle des immigrants économiques. Cependant dans les cinq MRC de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est celle de Saguenay qui accueille le plus de migrants. Par exemple, la MRC Lac-Saint-Jean-Est a enregistré de 1996 à 2011 une moyenne de dix (10) immigrants par année, la MRC Le Domaine du Roy a accueilli pour la même période quatorze (14) immigrants. La municipalité régionale de comté de Saguenay-et-son-fjord a enregistré quatre-vingt-neuf (89) immigrants et la MRC Maria-Chapdelaine une moyenne d'un immigrant (1) par année. La réalité serait faussée si nous n'ajoutions pas les entrants et les sortants interprovinciaux à ces données. En effet, le solde migratoire de ces régions s'en trouve de beaucoup affecté. Celui-ci peut être de trente-quatre personnes (34) une année (2008), et négatif une autre année (1996).⁵¹

En ce qui concerne les villes de plus de 50 000 habitants au Québec, les données du tableau 16 indiquent le solde migratoire en nombre absolu pour les années 2001 à 2013. Par exemple, les villes conservent leur rang en lien avec l'effectif de la population. En pourcentage de la population, Montréal est la ville de l'ensemble qui accueille le plus grand pourcentage d'immigrants internationaux (24 %). Longueuil attire également une population internationale (12 %) plus grande que les autres villes du groupe, tandis que les villes de Saguenay et Lévis accueillent moins de 0 % de la proportion de leur population. Quant au solde migratoire

⁵¹ Institut de la statistique du Québec, *Migrations internationales et interprovinciales*, divisions de recensement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1996-2011 [en ligne] 23 novembre 2012, URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/de_pgrajoe/migrations/mig_tot02_htm

interprovincial, il est négatif pour l'ensemble des villes à l'exception de Gatineau qui fait figure de ville attractive pour plus de 1000 migrants pendant la décennie à l'étude. Il faut noter que la situation varie en fonction des années. Certaines villes ont connu de grandes ou de moins bonnes durant la période.

Tableau 16 : Solde des migrations internationales et interprovinciales pour les villes du Québec de plus de 50 000 habitants, 2001-2013

Ville	Solde : Migrations ⁵² internationales	% de la population de 2013	⁵³ Solde : Migrations interprovinciales	Solde des migrations internationales interprovinciales
Montréal	414 326	24	-45 739	368 587
Québec	23 371	4	-2 061	21 310
Laval	24 273	6	-3 728	20 545
Gatineau	14 067	5	+1 006	15 073
Longueuil	28 366	12	-5 660	22 706
Sherbrooke	13 483	8	-469	12 951
Saguenay	585	0	-532	53
Lévis	641	0	-757	-116
Trois-Rivières	3 475	3	-676	2 799

Source : Institut de la statistique du Québec [en ligne], le 15 mars 2014, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/index.html>, agrégations de l'auteur.

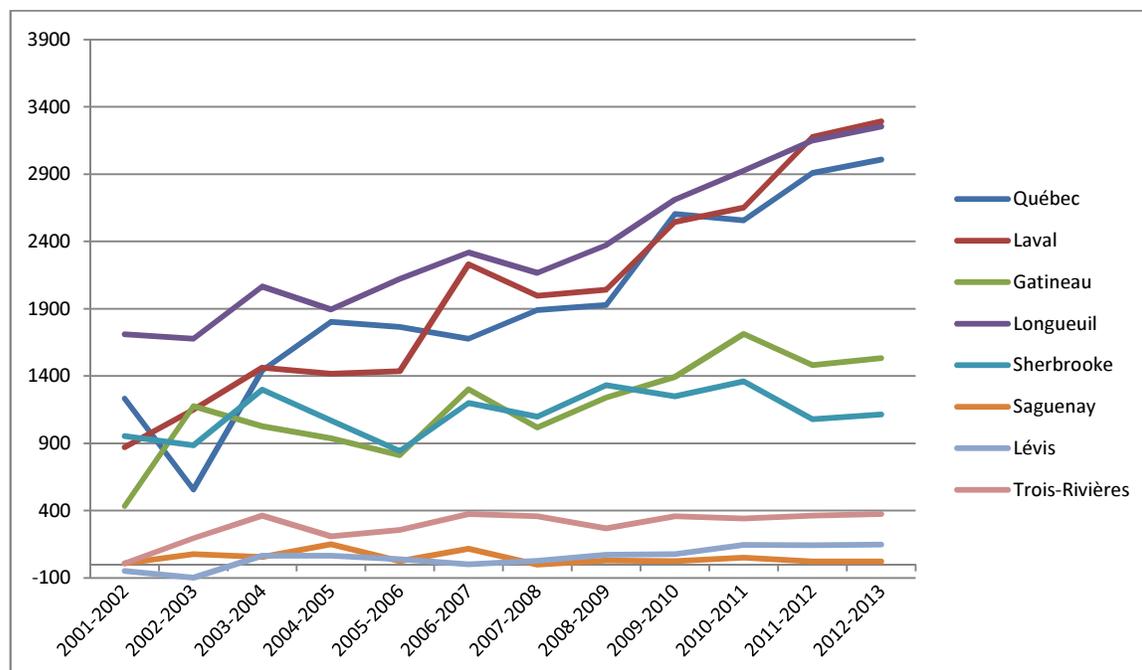
En ce qui concerne les migrations internationales, les villes de Montréal, de Laval, de Lévis, de Québec, de Longueuil et de Gatineau ont accueilli de plus en plus d'immigrants depuis 2001 (voir figure 4). La courbe subit quelques baisses, mais continue sa progression. Longueuil, Laval et Québec ont connu les plus fortes augmentations du solde migratoire international. La ville de Longueuil est passée de 1710 immigrants en 2001 à 3255 en 2013. La ville de Laval a progressé plus rapidement, car en 2001, elle recevait 657 personnes, puis 3291 en 2013. Québec est dans

⁵² Le solde des migrations internationales est calculé en tenant compte des immigrants et émigrants totaux par ville.

⁵³ Le solde des migrations interprovinciales est calculé en tenant compte des entrées et des sorties interprovinciales.

l'ensemble, la troisième ville à connaître un fort accroissement. La ville qui recevait 1233 migrants en 2001 en reçoit 3009 en 2013.

Figure 4 : Solde des migrations internationales pour les plus grandes villes du Québec (exception de Montréal) pour 2001 à 2013.



source des données brutes : Institut de la statistique du Québec [en ligne], le 15 mars 2014, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/index.html>, agrégations de l'auteur.

Les villes de Sherbrooke et de Trois-Rivières sont les plus constantes alors que Saguenay, qui a connu de meilleures années de 2002 à 2007 en reçoit beaucoup moins depuis. En effet, Saguenay a accueilli de 2002 à 2007 427 immigrants internationaux, alors qu'elle en accueillait 150 les six dernières années. La situation est inversée pour Lévis où pour les cinq années de 2001 à 2007, elle n'accueillait que 33 migrants au total, elle en reçoit dans les six dernières années 465.

En tenant compte des migrations interprovinciales, certaines villes perdent le peu qu'elles ont gagné sur le plan international. Toutes les villes sont perdantes sur le plan interprovincial à

l'exception de Gatineau. Cette dernière voit ainsi sa population augmenter alors que toutes les autres perdent sur le total du solde. Lévis est la plus grande perdante, car les sorties interprovinciales sont plus élevées que son solde international. Quant à Saguenay, la ville conserve de ce solde 53 personnes. En ce qui concerne Longueuil, bien que ce soit la ville qui accueille le plus grand nombre de migrants après Montréal, c'est aussi celle qui perd le plus à l'échelle interprovinciale (après Montréal). Les villes de Sherbrooke et Trois-Rivières conservent un solde migratoire proportionnel plus avantageux que les autres villes. Il importe de tenir compte de toutes les entrées et sorties pour bien comprendre la situation de ces villes. Certaines accueillent un plus grand nombre de migrants, d'autres en voient partir une plus grande proportion. Y aurait-il des villes plus attractives que d'autres?

Il est vrai qu'en arrivant au Québec, les immigrants doivent s'adapter, s'intégrer à la société et trouver un emploi lié à leur formation. Ceci est rarement facile, car la difficulté réside dans le fait que les compétences acquises à l'extérieur du pays ne sont pas directement transférables au Québec. Il faut ajouter que l'immigrant connaît moins bien le milieu du travail québécois, n'a pas encore de réseau social, vit parfois de la discrimination et qu'il peut faire face à des difficultés de la langue (Prévost, 2010)! Selon Plante (2010), il s'agit « d'un gaspillage des ressources, tant pour le travailleur que pour l'ensemble de la société ». Ces personnes seraient plus utiles si elles pouvaient intégrer le marché du travail. Par ailleurs, la proportion d'immigrants qui travaille dépend du temps écoulé depuis leur arrivée. Dans son étude, Plante (2010) observe qu'après dix ans, 45 % des immigrants au Canada travaillaient dans une profession liée à leur compétence contre 42 % d'immigrants arrivés depuis six ans et 34 % pour les nouveaux arrivants. Il semble qu'après six ans, il y a peu de différences à ce sujet.

Plante (2010) fait remarquer qu'il existe des différences marquées entre la situation des travailleurs québécois et les immigrants en âge de travailler. Tout d'abord, le taux de chômage en 2012 est de 12.4 % contre 7.8 % pour la population générale. De plus, les immigrants ont généralement des salaires moins élevés que la population globale, mais l'écart est plus faible en régions moins urbanisées. Contrairement à la population générale, dont les revenus oscillent autour de 22 500 \$ dans les petites villes et autour de 29 000 \$ dans les grandes villes, pour les immigrants, la tendance est inverse. Ceux-ci obtiennent un revenu de 16 800 \$ (médiane) dans les régions urbaines, 19 500 \$ dans les petites régions urbaines et 18 800 \$ dans les régions rurales. « L'écart se rétrécit à mesure qu'on se déplace le long du gradient d'urbain à rural ». ⁵⁴ Suivant Bernard (2011), les immigrants ont avantage à s'installer dans une petite région. « Dès leur première année comme résidents permanents, leur revenu moyen est 4 % plus élevé que celui des Canadiens. À leur treizième année, les immigrants bénéficient d'un avantage relatif sur le plan du revenu de 19 % » (Plante, 2010). Les immigrants possédant un diplôme universitaire font bonne figure dans les petites villes alors qu'il semble que ce soit plus difficile dans les grandes villes. Il s'agit d'un critère attractif pour les villes moyennes et petites.

Les politiques de régionalisation sont un défi pour les gouvernements. En effet, les 19 % d'immigrants qui choisissent les régions sont insuffisants pour combler les problèmes démographiques régionaux. Par ailleurs, les immigrants sont plus mobiles et se déplacent facilement d'un lieu à l'autre. La rétention s'avère un défi de taille pour les régions et villes plus éloignées de Montréal ou de Québec.

⁵⁴ BERNARD, André (2011) *Les immigrants dans les régions*, Statistiques Canada. [En ligne], 23 novembre -2012, URL : [HTTP : //www.statcan.gc.ca/pub/-x//article/-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/-x//article/-fra.htm)

Par ailleurs, il est plus facile d'intéresser les immigrants à habiter dans une région périphérique comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean que de les y retenir. Ceux-ci font face à de nombreux problèmes; que l'on songe à l'adaptation à la vie quotidienne, à la langue ou à la difficulté de se trouver un emploi en fonction de ses qualifications. C'est pourquoi de nombreux immigrants quittent la région pour les grands centres ou pour une autre province en espérant un milieu de vie plus accueillant. C'est dans ce contexte que sont nés des organismes régionaux comme Portes Ouvertes sur le Lac, SÉMO et la Corporation Intégration Saguenay⁵⁵ pour venir en aide et soutenir les familles immigrantes. En 2010, la Table régionale de concertation de l'immigration du Saguenay-Lac-Saint-Jean (plan 2010-2014) visait plusieurs objectifs, dont la mise en œuvre de stratégies de communication en immigration, l'offre de services d'accueil et d'accompagnement à tous nouveaux arrivants dans la région, le développement à l'insertion sociale et professionnelle, la réalisation d'activités interculturelles, la rétention des étudiants internationaux, l'établissement durable des travailleurs saisonniers, le soutien aux employeurs dans un objectif d'occupation dynamique du territoire et l'attraction de 175 personnes immigrantes par année en région⁵⁶. Les institutions scolaires de niveau postsecondaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont également opté pour un recrutement d'étudiants internationaux pour conserver des programmes menacés et assurer une clientèle stable malgré le vieillissement de la population.

⁵⁵ Portes-ouvertes-sur-le-lac encourage l'immigration et le retour d'exilés en région et offre un soutien à l'intégration sociale et économique pour le Lac-Saint-Jean. La Corporation du Saguenay offre un soutien social et culturel aux nouveaux arrivants à Saguenay. Sémo (Service externe de la main-d'œuvre) encourage le retour en région, l'immigration et soutien l'intégration.

⁵⁶ Table régionale de concertation de l'immigration du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2010-2014 [en ligne], 20 mars 2013, URL : http://www.creslsj.ca/data/images/Documents_autres/Plan_daction_2010-2014.pdf

1.5 Définition des concepts

Dans la revue de littérature, plusieurs concepts ont été abordés. En outre, il a été question de territoires, de régions et de villes. Afin de mieux cerner ces trois notions territoriales, elles seront définies dans cette partie. Par la suite, la ville moyenne, la vitalité territoriale et l'attractivité d'un territoire seront définies.

1.5.1 Construction territoriale et concept de région

Le concept de région, suivant la définition de Jean (1996), réfère à une « production sociale inachevée ». C'est également une référence identitaire plus ou moins forte qui donne un cadre aux projets des communautés. D'après le même auteur, la question régionale est très ancienne, mais la conscience des disparités est récente. En ce qui concerne l'étude du développement régional, elle aurait pour origine, selon Jean (2008), les lendemains de la deuxième guerre mondiale avec le développement de l'appareil étatique, la levée des impôts et l'amorce des premières politiques de développement régional. En outre, l'État veut combattre les inégalités régionales et favoriser le décollage économique.

C'est à partir des années 1950 que le gouvernement québécois s'est doté de structures et de politiques afin de favoriser le développement régional. La création de dix régions administratives (1966), revues en 1988 à la hausse offre un premier tracé régional. Afin de représenter et couvrir ces régions, des structures gouvernementales ont été mises en place. L'Office de la Planification du Québec (1968), les CLSC (1972), les CÉGEPS (1967), l'OPDQ (1969), les Universités du Québec (1968) et les MRC (1982) font partie de ces structures. Dans les

années 1980, le gouvernement du Québec instaure les conférences socioéconomiques régionales. *Le choix des régions en 1983* et la réforme Picotte dans les années 1990 (1992 : *Développer les régions du Québec*) avaient pour but de responsabiliser le palier régional et éliminer les disparités régionales. Cette réforme a entraîné du même coup des transformations dans les structures des CRCD et le démantèlement de l'OPDQ remplacé par le Secrétariat aux affaires régionales. La création des RSSS (1991) et des CRDM (1992) renforcent les structures gouvernementales régionales. La réforme Parizeau de 1994 met l'accent sur la décentralisation et une régionalisation accentuée en constituant les conseils régionaux (Gravel : 1996). D'autres politiques et organismes se sont ajoutés, tels que la politique de soutien au développement local et régional en 1997, la politique nationale de la ruralité en 2001 et la création des CRÉ (Conférence régionale des élus) en 2003 (Boucher, 2005).

Cependant, lors des dernières années, le concept de région a couramment été remplacé par celui de territoire, nouvel objet pour les études sur le développement. La mondialisation et les bouleversements socioéconomiques sont généralement avancés pour expliquer ce changement de paradigme. Par exemple, Pecqueur (2006 : 9) explique que les changements dans la dynamique spatiale globale animée par les forces telles que les nouvelles technologies, les demandes sociales et environnementales et par une mouvance spatiale générale donnent de nouveaux enjeux et de nouvelles logiques. D'après lui, les territoires se renouvellent sans cesse et le concept de territoire serait plus souple que celui de région, plus encadré et délimité. Il s'agirait suivant le même auteur, d'une rupture avec les années 1970 et de la déception des interventions exogènes réalisées jusqu'à maintenant. En outre, il affirme que les territoires ne sont pas homogènes et ne peuvent pas être aménagés selon une politique nationale globalisante. Dans le même sens, pour Gagnon

(2008), « les changements provoqués par la globalisation des économies et des capitaux ont entraîné une véritable recomposition des territoires depuis les années 1980 ». Cela résulterait suivant Cohen (2004), d'une imbrication plus complexe du local et du global. Selon Klein (2008 : 321), la territorialité dans une économie postfordiste se traduit par la « désagrégation des territoires nationaux » et les régions qui servaient de dispositifs pour les politiques publiques sont mises en concurrence et tendent à se dissocier. De telle sorte que la crise du fordisme a donné lieu à une « territorialité multiscalaire et réticulaire qui s'exprime à plusieurs échelles » (Brenner 1999 in Klein 2008 : 317). Pour Pecqueur (2006), le local serait un niveau crucial pour s'adapter au global. De son côté, Massicotte (2008 : 15) croit que le concept permet « de sortir du débat trop polarisé entre, d'une part, les régions, et d'autre part, les grands centres ». Il permet, d'après les propos du dernier auteur, de réaliser une analyse spatiale plus fine du développement.

Bien que les définitions de territoire diffèrent, certains aspects sont communs. Ainsi, Berre (1992) définit le territoire tel un espace avec des limites et des frontières qui est « contrôlé et approprié par une société. » Pour DiMéo (1998), il s'agit d'une appropriation tant « économique, idéologique que politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité ». Par ailleurs, pour Klein, le territoire est un cadre. Tout d'abord, « il est un cadre instituant qui génère des initiatives, des actions collectives, des apprentissages et des innovations sociales » (Klein, 2008 : 316). Il soutient d'ailleurs que toute société a un rapport à l'espace, sans lequel elle ne serait pas une société. Le territoire local est aussi considéré comme un cadre de référence pour les politiques et les stratégies de développement (Klein, 2009). À cet égard, le territoire serait promu en tant que plate-forme « à partir de laquelle une collectivité locale peut répondre à la globalisation

économique (...) et inverser le cycle de la fragilisation impulsé par la globalisation » (Klein, 2008 : 323). Pour Lamara (2009), le retour au local serait causé par l'augmentation de la mobilité, le besoin de sédentarité, le besoin de repérer et le besoin de se différencier. En effet, pour cet auteur, le territoire est un espace et un lieu d'enracinement des valeurs et des identités. Le territoire aurait une connotation identitaire. Dans le même sens, le Moine (2006) observe que « Le territoire est alors vécu comme une sorte de retour à la matrice originelle... »

Le territoire serait un concept complexe parce que chaque territoire serait unique, en évolution et jamais fixe. Leloup et Moyat (2005 : 326) considèrent le territoire comme « un construit social permanent, en constante appropriation ». D'ailleurs, Rolland-May (2000) fait intervenir trois dimensions pour comprendre le territoire; le temps, la dimension spatiale et la dimension organisationnelle. De cette manière, le temps passé permettrait d'expliquer l'état actuel du territoire et l'avenir permettrait de guider les décisions. L'espace est donc composé d'échelles emboîtées du local au global alors que la dimension organisationnelle est composée des acteurs individuels, politiques, économiques, culturels et sociaux.

Pour Leloup et Moyat (2005 : 326), le territoire possède ses propres limites qui se définissent par les réseaux, les stratégies employées, les identités qui y sont créés. Il se construit surtout à partir de proximité géographique tout en étant ouvert, car il est « emboîté dans un ensemble d'autres espaces qu'il influence et qui l'influencent réciproquement ». Pour Hermet et al (2000 : 274), il s'agit d'un « construit lié à une histoire, une culture, un contexte qui lui confère une existence à la fois fragile, contestable et relative ». Selon Lamara (2009 : 1), la production de territoire est un processus émanant de la coordination des acteurs ainsi que sur la valorisation des ressources. Le territoire apparaissant comme le « nouveau paradigme du développement ». Le

territoire est vu non plus comme un « contenant passif », mais telle une création d'acteurs (Lamara, 2009). Comme le précise R. Lafarge (2000 : 9), « le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation ». Pour Belley (2005), les territoires se construisent par l'action d'une variété d'acteurs internes et externes qui mobilisent plusieurs types de ressources. Ils deviennent réalité sociale lorsqu'ils sont nommés par le travail politique de constitution des communautés territoriales (Belley in Massicotte, 2005). Il s'agit d'une œuvre collective dont les finalités sont collectives, il est à la fois produit et producteur (Massicotte, 2005).

Moine (2006) appréhende le concept de territoire tel un système que l'on doit considérer dans sa globalité. Les diverses catégories d'acteurs que ce soit l'État, les collectivités territoriales, la société civile et ses groupes ou les entreprises forment un système d'acteurs. Par ailleurs, une boucle de rétroaction régit les trois sous-systèmes du territoire : l'espace géographique, le système de représentations de l'espace et le système des acteurs qui agissent consciemment ou inconsciemment en maintenant le système territoire en équilibre. Enfin, Moine (2006), considère que les acteurs ont des interactions multiples et agissent en fonction de règles et de codes qui résultent d'une certaine gouvernance. Autrement dit, « le système d'acteurs s'approprie de l'espace naturel anthropisé, pour finalement produire un espace politique, gouverné ou institutionnalisé » (Moine, 2006 : 123).

L'unicité et la complexité du territoire impliquent que le développement socioéconomique soit considéré en fonction de son propre modèle. Pour Jean (2008), en effet, il n'y a pas de

recettes pour réussir. Ce qui réussit à un moment et dans un endroit peut ne pas réussir ailleurs. « La non-reproductibilité des modèles de développement impose la reconnaissance d'une autre valeur, celle de la créativité, qui doit s'ajouter à celles de la responsabilité et de la solidarité » (Jean, 2008 : 310). Cela suppose selon Proulx (2002 : 246) que les acteurs acceptent de participer à divers réseaux et mécanismes et de se coordonner pour construire un projet dans la longue durée.

Par ailleurs, l'État n'est plus perçu comme le seul acteur du développement. Les projets peuvent provenir du local, et ainsi déterminer ses propres besoins. D'ailleurs, suivant Cavallier (2002 : 121), le territoire est pris « dans un immense maillage de réseaux entrecroisés » dont il est difficile d'en définir le pourtour. Il faudrait renoncer à déterminer ce territoire, et au lieu de cela, placer ses énergies dans un projet d'initiative locale « porté par une démarche collective, qui féconde désormais le territoire, le façonne et le délimite en fonction de l'adhésion volontaire au projet » (Cavallier, 2002 : 121). Ce projet, conformément à la définition de Cavallier (2002), devrait être structurant pour l'aire urbaine, un moteur pour la dynamique locale et générateur d'efficacité instrumentale. Un deuxième défi pour les localités est celui de l'innovation. Celle-ci doit conduire à saisir les opportunités, à susciter des initiatives, à promouvoir des processus d'implication. « Il ne suffit plus désormais que les décideurs publics prennent des décisions rationnelles; ces décisions doivent également favoriser l'engagement du plus grand nombre de parties prenantes » (Cavallier, 2002 : 121).

Cette façon d'appréhender la gestion territoriale est appelée par de nombreux chercheurs, la gouvernance participative. L'implication de nombreux acteurs et même la co-construction des politiques publiques et l'engagement de la population à l'élaboration d'un projet urbain font partie de cette vision de la participation à la gouvernance urbaine. Dans cette situation, la

négociation devient centrale entre les différents niveaux de pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile. Pour Cavallier (2012 : 123), « indissolublement liées à la mondialisation, les villes [...] doivent en effet être considérées pour ce qu'elles sont : des gisements d'opportunités, la source de belles espérances, et l'unique porte d'entrée de notre avenir ».

1.5.2 Ville moyenne

Définir ce qu'est une ville moyenne est un exercice qui a été tenté par plusieurs auteurs avant nous et qui s'est avéré plus difficile qu'il n'y paraît. En effet, la définition d'un seuil démographique varie en fonction des auteurs, les pays et les époques (Maturana et Terra, 2010 in Carrier, 2012). Par exemple, en France, Santamaria (2000 : 229) remarque que les villes considérées moyennes sont celles qui disposent d'une population comptant entre 20 000 et 200 000 habitants. Pour l'Espagne, le même auteur rapporte que le seuil inférieur de 20 000 est le même, pour une limite de 100 000 habitants. Alors que pour le Royaume-Uni, on fixe plutôt les bornes de 25 000 à 120 000 personnes. Dans le cas du Québec, Carrier et Gingras (2004 : 570) déterminent que la ville moyenne accueille de 135 000 à 260 000 habitants. Ces seuils ne font cependant pas l'unanimité, car d'autres chercheurs optent pour des regroupements de plus petites ou de plus grandes tailles⁵⁷. De surcroît, les pays plus peuplés tels que la Chine ou l'Inde auront tout naturellement des seuils beaucoup plus élevés. Autrement dit, une ville moyenne au Canada sera considérée comme une petite ville dans un pays asiatique densément peuplé. Ce qui a fait dire à Brunet (1997 : 228) que la ville moyenne constituait « un objet réel non identifié ». Comme le conclut Santamaria (2000 : 229), « déterminer une catégorie de villes dites moyennes à

⁵⁷ GANAU et VILAGRASA (in CHARBONNEAU et al : 2003) optent pour les villes de 30 000 à 219 000 personnes. En Chine les villes moyennes ont entre 200 000 et 500 000 personnes (Liu WEIDONG in Charbonneau et al : 2003). Pour DATAR (De ROO, 2007 in CHARBONNEAU et al; 2003) les villes moyennes ont entre 20 000 et 100 000 habitants.

partir de critères relatifs à la taille constitue une opération délicate... », et serait même vaine, selon Saint-Julien (2003). D'ailleurs, ces limites ne permettent pas de dégager un consensus.

Il est cependant possible d'identifier certaines caractéristiques communes aux villes moyennes. En premier lieu, ce n'est pas la taille prise dans un sens absolu qui est considérée comme étant le critère fondamental, mais bien le poids relatif de la ville dans son environnement (Santamaria, 2000). Elles se positionnent, entre le milieu rural et les grandes agglomérations (Saint-Julien, in Charbonneau et al : 2003). À cet égard, elles sont en quelque sorte des villes intermédiaires. Elles se définissent donc en référence à un environnement plus large. À la taille, on ajoute des critères complémentaires tels que la superficie, la migration domicile-travail, les fonctions, les équipements urbains, l'offre des services, la connectivité et l'accessibilité (Santamaria, 2000, Bolay, Rabinovich, 2004 in Carrier, 2012; 139). Comme tous les milieux urbains, elles se caractérisent par un espace de flux de personnes, de biens, de services, d'information, de capitaux et de symboles (Graham, 2001 in Carrier, 2012). Les villes intermédiaires ou second towns comme les appellent les Britanniques, se définissent plus par la place qu'elles occupent et le rôle qu'elles jouent dans le réseau urbain ainsi que dans le système économique global (GRAL/CREDAL, 1994 in Bolay, 2012 : 202).

Malgré la diversité des situations vécues par les villes moyennes, elles possèdent en commun le rôle de lien, de relais et la fonction d'intermédiation pour les activités et les populations environnantes (Charbonneau et al, 2003 : 12). Le rôle d'intermédiation ou d'articulation entre les grandes villes et le milieu rural est considéré comme étant fondamental (Esparre, 2003 : 26, Charbonneau et al, 2003 : 12), car il permet à ces villes moyennes, le plus souvent chefs-lieux régionaux d'être au cœur d'une région. Suivant Bellet (2003 in Charbonneau et

al, 2003:118), « They are nodes that structure flows, point of reference and access to other levels... » Plus encore, selon Bruneau (1989 : 24), ces villes représentent un enjeu central, car « elles couvrent de leur ombre l'essentiel du territoire québécois habité ». En d'autres termes, elles possèdent suffisamment d'activités et de services pour jouer le rôle « d'interface urbaine/rurale ». (Bolay, 2003 in Charbonneau et al 2003:200)

D'autre part, les villes moyennes sont définies en comparaison avec les grandes villes. Elles seraient des « ... pôles urbains de l'espace non métropolisé » (Kayser, 1969 in Carrier, 212 : 137) et des « espaces interstitiels de transit ou de refoulement » (Simard, 2006b : 35). Par ailleurs, la ville moyenne se pare de différents atouts en lien avec son intégration avec le milieu rural et la plus forte solidarité entre les acteurs locaux qui travaillent conjointement sur un même projet.

Alors que les grandes villes sont fréquemment associées à la pollution et aux embouteillages, les villes moyennes sont perçues positivement. Une meilleure qualité de vie, de meilleures relations humaines, une plus grande proximité avec la nature et une dimension à échelle humaine sont habituellement des qualificatifs accolés aux villes moyennes. (Bolay, 2003 in Charbonneau et al, Esparre 2003 : 55, Bellet 2003 : 126). Elles auraient généralement une meilleure image auprès de la population. Cette échelle urbaine représente pour Bolay (2003:210) le niveau de la quotidienneté et de l'indispensable et occupe une « position clé pour la transformation des pays ». Il s'agit pour le même auteur d'un « milieu privilégié pour la mise en marche d'une planification régionale » (Bolay, 2003 : 213). Plus encore, selon Bellet (2003:118), « ...intermediate city make a fundamental contribution through the mediating functions that they perform between their territories and the local and global scales ».

Évidemment, toutes les villes moyennes ne se ressemblent pas. Leur situation géographique plus ou moins éloignée de la métropole permet de distinguer trois types de villes moyennes; les périmétropolitaines, les intermétropolitaines et les périphériques (Bruneau, 1989 : 20). Les villes situées dans un gradient d'une heure (les péri et les intermétropolitaines) autour de Montréal ou Québec sont avantagées économiquement, alors que les villes moyennes périphériques peinent à se renouveler (Carrier, 2004 : 590, Charbonneau et al, 2003 : 14, Saint-Julien, 2003 : 23). Par exemple, les villes moyennes sont à cet égard plus ou moins fragiles ou vulnérables en fonction de leur situation relative aux grands centres urbains (Demazière, Hamdouch, Banovac, 2012, in Carrier, 2012 : 138). Le territoire québécois est divisé entre deux solitudes : les milieux proches ou éloignés des métropoles (Polèse et Shearmur, 2002 : 33).

La situation s'explique par les profondes mutations sociales et économiques qui sont en cours dans les villes moyennes (Carrier, 2012 : 139). L'époque de l'implantation des grandes industries est maintenant révolue. Ces entreprises ont permis l'ouverture des régions québécoises et la concentration de la population urbaine. Cependant, les changements entraînés par la mondialisation et conséquemment, par la mobilité des industries ont bouleversé leur base économique. Les grandes firmes qui s'étaient installées dans les villes moyennes se dirigent maintenant vers les pays émergents à la recherche d'une main-d'œuvre à bas salaire, non syndiquée et avec des conditions fiscales avantageuses. Pour Saint-Julien (2003 : 22), les villes moyennes « subissent de plein fouet l'âpreté grandissante des concurrences qui se jouent désormais à l'échelon international entre les entreprises ». Ce glissement des activités économiques s'explique également par les changements dans les besoins industriels, l'épuisement de certaines ressources et les changements dans la demande de certains matériaux.

Les villes spécialisées sont très dépendantes économiquement, car elles accueillent généralement un seul type d'entreprise. En effet, « (...) la désindustrialisation (...) a mis à mal l'économie de bon nombre de villes moyennes (...) qui cherchent désespérément à reconstruire leur base économique » (Carrière et Farthing, 2000 in Beudet in Charbonneau et al, 2003 : 315). Inversement, certains économistes parlent du « syndrome du rentier encombrant » pour expliquer la difficulté pour certains territoires de faire naître une nouvelle économie, ou des initiatives entrepreneuriales dans un environnement où les salaires sont très élevés (Bergeron, 2012, Polèse et Shearmur, 2002). Les difficultés apparaissent lors de la fermeture ou de la délocalisation de l'industrie.

L'État intervient de façon déterminante sur le territoire, par le choix de la localisation spatiale de ses services et dans les subventions qu'il octroie. D'autre part, la migration infranationale qui touche surtout les jeunes s'ajoute aux difficultés rencontrées par les villes moyennes. L'attrait de la ville interprétée comme étant un rite de passage, une soif de connaître⁵⁸ et faisant partie de la culture ambiante⁵⁹ tire un lourd tribut sur la population urbaine. En effet, les jeunes partent avec leur potentiel de reproduction et leur potentiel de consommation, ce qui se répercute sur l'état de santé de l'industrie de la construction et sur le rythme de développement urbain et commercial. (Simard, 2006 a:60-63). La structure de la population se transforme et offre une société vieillissante aux prises avec des défis nombreux.

De concert avec l'immigration internationale, la migration des jeunes participe à la création d'une société duale (...) une société urbaine jeune et multiculturelle (...) et

⁵⁸ SIMARD, M. (2006) Hiérarchisation des territoires et dynamiques migratoires chez les jeunes. Un phénomène géographique aux effets multiples. *Cahiers de géographie du Québec*, volume 50, no 141, pp.433-440.

⁵⁹ LEBLANC et al (2003) in SIMARD et LAFONTAINE : 59.

l'autre rurale, vieillissante et homogène (...) occupée à gérer la décroissance et à défendre ses acquis historiques (Simard, 2006b : 438)

Par ailleurs, les villes moyennes périphériques seraient des espaces « peu concernés par la métropolisation » (Carrier, 2012 : 137). Souvent isolées géographiquement et dépendantes politiquement, juridiquement et financièrement par rapport aux gouvernements provinciaux et national (Boley, 2003 : 215). Les villes moyennes sont particulièrement très peu connectées et intégrées dans les pôles de compétitivité (Esparre, 2003 : 18). Leur situation est peu enviable, car « ... court-circuitées, les villes petites et moyennes (...) entrent dans un déclin au moins relatif sinon absolu de leur population, et de leurs activités » (Pumain, 1999 : 173). Les villes moyennes seraient dans un espace-temps différent que les grandes villes (Saint-Julien, 2003 : 25), « les territoires se transforment en espaces génériques, sortes de réceptacles... » (Simard, 2006b : 433). Les villes en réseau témoignent de la participation à l'économie mondiale et celles qui n'y sont pas intégrées sont moins avantagées, « c'est l'ensemble des territoires non métropolitains qui pourraient décliner fortement, voire disparaître » (Simard, 2006b : 438).

Point de convergence dans les régions, les villes moyennes auraient avantage à recevoir plus d'attention. Selon Carrier (2012 : 12), s'intéresser aux villes moyennes, c'est interroger encore plus les ressorts du développement territorial. Pourtant, les interventions sont plus rares à cette échelle. Ces milieux ont besoin de connectivité pour s'intégrer aux réseaux urbains et profiter des avantages de la mondialisation et des communications (Carrier, 2012). Ils sont appelés à définir leur propre projet, leur propre stratégie en fonction des forces et des faiblesses du milieu (Esparre : 27). « There is no city without a city project.... » (Nello, 2001 in Gagau, in Charbonneau et al, 2003:143). D'après Bellet (2003 : 119, traduction libre) la réalisation de ces transformations dépend de plusieurs facteurs. Ils sont liés aux possibilités de se connecter aux flux majeurs, au

degré de cohésion sociale, à la coopération des agents impliqués et leur capacité d'innover. L'attention donnée à l'éducation, et à la gestion de l'environnement devient essentielle afin de développer durablement les territoires. Enfin, d'autres facteurs seraient liés à la capacité de tirer avantage de ses richesses locales et de créer une identité socioculturelle auprès de sa population. Demazière (2003 in Charbonneau et al : 179) abonde dans le même sens, car selon lui, la réussite d'un projet dépend avant tout de la capacité du milieu, de ses potentialités et de sa réceptivité.

En raison des problématiques démographiques et économiques, les acteurs qui interviennent sur les territoires sont appelés à se questionner sur les solutions à apporter. Les questions portant sur la vitalité des territoires, leur attractivité ainsi que la rétention des populations se posent de façon toujours plus aigüe. Il existe d'ailleurs diverses approches concernant ces solutions. Dans le prochain point, nous aborderons certaines de ces approches. Dans un premier temps, les trois notions de vitalité, de revitalisation, d'attraction et de rétention sont définis afin de comprendre les enjeux territoriaux.

1.5.3 Vitalité territoriale

Le concept de vitalité est synonyme de dynamisme, d'énergie (Larousse, 2014). Appliquée au territoire, la vitalité se caractérise par un dynamisme économique et démographique. Au contraire, on parle de territoire dévitalisé lorsque l'économie est dans une situation morose, que sa population quitte, vieillit et peine à offrir des emplois à sa population. De façon quantifiable, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a développé un indice permettant de mesurer à partir de sept variables socioéconomiques la vitalité d'une municipalité. Lorsque cet indice est inférieur à -5.0, la municipalité est considérée comme étant

dévitalisée. En 2006, le MAMROT identifiait 152 municipalités dévitalisées (MAMROT, 2008). Ces milieux doivent faire face à des défis majeurs : vieillissement et déclin de la population, migration des jeunes, lacunes en matière d'infrastructures, difficulté à maintenir les services de proximité de base et capacité financière réduite des municipalités (MAMROT, 2008). Il s'agit dans tous les cas de petites municipalités peu peuplées. Conformément aux données du MAMROT (2008), ces municipalités sont réparties dans quatorze régions administratives, mais surtout concentrées dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord de même que dans les secteurs périphériques des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1.5.4 Revitalisation

Le concept de revitalisation s'applique souvent à ces municipalités dévitalisées, aux quartiers défavorisés ou encore aux centres-villes délaissés au profit d'autres espaces plus achalandés. Les efforts qui y sont investis ont pour but de redonner vie à ces milieux, grâce à de nouvelles constructions, la rénovation du patrimoine bâti, des améliorations à l'accessibilité, par l'offre de nouveaux services ou encore en favorisant l'animation et la promotion d'activités culturelles. En ce qui concerne les municipalités dévitalisées, le gouvernement a prévu un soutien financier pour favoriser la diversification et le développement économique, des soutiens aux projets de mise en valeur du milieu de même qu'aux infrastructures et aux services collectifs de base (MAMROT, 2008). D'autres concepts viennent préciser les actions à entreprendre pour améliorer les conditions de vie des villes, on parlera alors de réhabilitation, de rénovation urbaine ou de revitalisation intégrée (MDEFP, 2008). Kirszbaum (2013) définit la rénovation urbaine

comme étant une redistribution des populations dans l'espace. Plus encore, le but des autorités est d'effacer les effets ségrégatifs à long terme de la concentration spatiale des minorités ethnoraciales en favorisant la mixité des quartiers. Pour réaliser cette mixité, cela nécessite la démolition d'anciennes constructions désuètes en s'assurant de ne pas entraîner le phénomène d'embourgeoisement (Kirszbaum, 2013).

1.5.5 Rétention de la population

La rétention de la population consiste à retenir ou à conserver sa population (Larousse, 2014). Cette rétention peut être coercitive ou non. Dans nos sociétés, il ne serait question de retenir des individus par la force. Il s'agit donc de trouver des solutions pour que des individus restent sur le territoire par leur propre volonté. La question reste à savoir de quelles façons les villes peuvent retenir les populations. Les tranches d'âge les plus touchées comme nous avons pu le constater dans la première partie du document sont les 19 à 39 ans. La rétention de ces jeunes et leur retour en région après des études représentent un défi à relever pour les intervenants du milieu. De plus, les efforts de rétention visent aussi les populations immigrantes et les nouveaux venus qui ont choisi de s'établir dans la ville. De nombreuses études portent sur le sujet et certains organismes en font leur leitmotiv (Migraction, Portes Ouvertes sur le Lac). Les stratégies mises en place ou envisagées sont nombreuses, que ce soit le recrutement des régionaux vivants maintenant à l'extérieur de la région, offrir des subventions gouvernementales pour encourager les jeunes à travailler dans leur milieu, la promotion de la vie en région, des offres d'emploi ainsi que le soutien et l'accueil des nouveaux arrivants. Cependant, l'emploi demeure la raison principale de ne pas quitter son milieu. Il s'agit du moyen le plus sûr pour retenir des individus

(Côté, 2007). Diverses interventions sont nécessaires pour offrir un emploi aux nouveaux arrivants, car ils doivent surmonter plusieurs obstacles. Pour en nommer quelques-uns, la reconnaissance des acquis de formation et de leur expérience permettrait à plusieurs immigrants de travailler dans leur domaine d'expertise (Côté, 2007). À cet égard, la rétention représente un aspect essentiel de la dynamique territoriale. L'attractivité d'un milieu devrait favoriser cette rétention : « (...) un territoire attractif doit savoir d'abord garder les siens, car il importe plus de capter la richesse que de la créer » (Ingallina, 2007).

1.5.6 Attraction et attractivité

L'attraction est un terme utilisé à plusieurs fins. L'attraction universelle concerne tous les êtres et tous les objets qui sont attirés en fonction de leur masse. L'attraction physique entre deux êtres est un sujet d'étude de la psychologie. On parlera ici d'attraction territoriale et d'attractivité. Dans un sens large, l'attractivité se définit par la capacité d'un être ou d'un objet à attirer, à exercer un certain pouvoir, un intérêt, une attirance, un attrait (Larousse, 2014). Certains territoires possèdent cette faculté d'attirer les populations environnantes et même provenant de territoires éloignés. Pour Borja (2007), l'attraction peut se jouer dans le domaine du tourisme, dans la captation de capitaux et d'investissements. De son côté, Ingallina (2007) reprend la définition de Hatem (2004) qui définit l'attractivité comme étant « ... la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur leur territoire plutôt que sur un autre ». L'attractivité, d'après Thiard (2007), peut avoir une visée globale dont les cibles sont à la fois les entreprises, les habitants ou les responsables des centres commerciaux. Il s'agira selon lui, d'une « offre territoriale », c'est-à-dire une offre qui permettra de promouvoir

et susciter une attractivité pour l'ensemble du territoire visé. L'attractivité peut d'ailleurs, suivant le même auteur, être sectorielle et mettre l'accent sur l'aspect résidentiel, touristique, entrepreneurial ou commercial. Le terme d'attractivité se déclinerait en fonction des échelles, des clientèles visées et du rayonnement attendu (Roncayolo, 2007).

Les concepts d'attraction et de concurrence se rejoignent, en ce sens que « pour être attractif, un territoire doit être compétitif et vice-versa » (Thiard, 2007). Le territoire est attractif, car il est comparé à d'autres milieux. Certains territoires sortent gagnants et d'autres perdants dans cette concurrence. Pour Ingallina (2007), le territoire devient le centre des stratégies, la composante première du changement et la source des représentations. Dans le même sens, pour Roncayolo (2007), le territoire « ... n'est pas seulement un support physique, mais un lieu dont la population prend conscience de sa localisation en se l'appropriant... ». C'est pour cette raison que la territorialité ou le sentiment d'appartenance de même que l'identité territoriale constituent les fondements mêmes de l'attraction territoriale (Ingallina, 2007, Créteil, 2007). Cette identité tendrait à être plus complexe en raison de la globalisation, car elle doit considérer des cultures différentes et des temporalités diverses. Elle constituerait cependant une partie essentielle du capital image des territoires (Bouinot 2002 in Ingallina, 2007).

L'attraction territoriale est un concept relatif, car il n'existe pas de recettes magiques permettant de rendre un milieu attractif. Chaque milieu peut être attractif pour des raisons très différentes. Selon Roncayolo (2007), un territoire attractif devrait offrir de meilleures conditions de vie, de meilleures conditions de travail et d'accessibilité. Par conséquent, « créer de l'attraction », reviendrait à susciter l'intérêt et l'envie d'une population extérieure et la fierté de la population interne (Roncayolo, 2007).

Afin de rendre un milieu attractif, certains investissements et changements doivent être apportés. Borja (2007), recommande de développer les communications internes et externes, de relier les activités urbaines à la globalisation, de créer des emplois, d'améliorer les services publics, la sécurité, la qualité des logements et des espaces publics. Il recommande également d'investir pour que toute la population puisse en profiter dans le respect de l'histoire et de l'avenir de façon cohérente. En ce sens, il encourage les acteurs urbains à repenser les quartiers populaires sans oublier de créer une ambiance urbaine.

Certains déterminants « hors coûts » importent aussi pour l'attraction des entreprises. D'après Thiard (2007 : 47), les économies d'agglomération, les externalités, la réceptivité du milieu géographique quant aux innovations, la qualité de la gouvernance locale, la réactivité des acteurs locaux aux attentes des entreprises, ainsi que les aménités locales et le cadre de vie concourent à rendre un territoire attractif pour les entreprises. Par ailleurs, les territoires urbains seraient maintenant orientés « vers la consommation au profit de la production » (Park, 2007 : 73). Pour Ingallina (2007 : 9), « ... l'un des objectifs majeurs des politiques de l'attractivité est de pousser à la consommation... ». Dans le même sens, pour Park (2007 : 73), les dimensions de cette consommation sont autant économiques, symboliques, sociales que culturelles. Les risques, suivant Park (2007 : 74), sont de réaliser des mises en scène artificielles et contrôlées, éloignées du caractère authentique. « Les territoires appliquent des slogans plus ou moins à la mode et lissent leur image », alors que la stratégie devrait être basée sur un objectif de différenciation (Park, 2007 : 75).

Pour être efficaces, les stratégies d'attractivité doivent favoriser la rétention de la population, l'attractivité de population extérieure et l'implantation d'entreprises qui permettront

de dynamiser le milieu sans provoquer d'exclusion ou de ségrégation (Ingallina, 2007). Il doit s'agir d'un projet réalisé dans la concertation, favoriser une image positive, mais authentique de la ville et profiter à tous dans le respect du développement durable (Ingallina, 2007).

1.6 Les territoires attractifs

Outre les solutions envisagées par les chercheurs, telles que décrites dans le texte plus haut, il existe différentes visions concernant les moyens de rendre les villes et les territoires plus attractifs. L'amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé, la création de pôles de compétences par des centres de recherches, l'offre d'événements culturels et sportifs, le renouvellement des centres urbains et l'amélioration de l'image de la ville sont autant d'aspects à encourager d'après de nombreux auteurs (Esparre, 2003, Demezière, 2003, Benko, 2003). Pour d'autres, le développement des territoires passe par l'appui à l'économie sociale et solidaire, car centrée sur les besoins de la communauté et ancrée dans le territoire (Favreau, 2008).

Dans cette section, il sera question des solutions pour améliorer l'attractivité des territoires. En premier lieu, *la Stratégie du gouvernement du Québec pour favoriser la vitalité des territoires*. En deuxième lieu, la création de pôles économiques favorisant l'innovation et la concentration d'entreprises de hautes technologies. La troisième solution relève de la théorie des talents et de la classe créative élaborée aux États-Unis. Pour finir, la dernière approche est celle du marketing territorial.

1.6.1 Stratégie du gouvernement québécois pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

Le gouvernement québécois (2011 : 14) publiait en 2011 sa *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016* s'inscrivant dans le « courant de prise en charge collective du développement ». D'entrée de jeu, les auteurs affirment que pour assurer le mieux-être de leur population, il importe que les communautés urbaines, rurales et nordiques tiennent compte des besoins. Ceux-ci sont liés aux services de proximité, à l'accessibilité des transports, à l'animation des milieux de vie, à l'accessibilité à la culture et à sa diffusion, de même que l'engagement social et la participation citoyenne dans un but de développement durable (Gouvernement Québec, 2011 : 18). Sur les seize principes énumérés, la subsidiarité, l'engagement des personnes élues, la concertation, la complémentarité territoriale, la cohérence des planifications et des interventions ainsi que le respect des spécificités des nations autochtones trônent au sommet de ces principes.

La Stratégie du gouvernement pour améliorer la vitalité territoriale poursuit dix-neuf objectifs qui représentent des axes d'intervention pour chaque communauté.

- Le premier groupe d'objectifs concerne les aspects culturels et humains. Ces aspects auraient l'avantage d'accroître la fierté et le sentiment d'appartenance, de protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel, de favoriser l'accueil et l'établissement durable de populations nouvelles, ainsi que la qualité des relations interculturelles, de promouvoir le retour des jeunes, de favoriser la cohabitation harmonieuse avec les communautés autochtones et allochtones et enfin de favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.

- Le second groupe d'objectifs a pour but de favoriser l'accessibilité et la qualité de vie : maintenir des services de proximité, adapter l'offre de logements en fonction des milieux, disposer de logements abordables de qualité, faciliter l'accès au logement et à la propriété pour les jeunes familles et favoriser des milieux de vie sûrs. Le troisième groupe met l'accent sur les infrastructures et les communications en misant sur la densification des pôles urbains ou ruraux, la promotion des modes de transport collectif, alternatif et actif ainsi que sur le soutien des systèmes de transport efficaces diversifiés et intégrés. Les objectifs sont de rendre les entreprises concurrentielles, d'assurer la pérennité des infrastructures routières, portuaires et d'améliorer l'accès à Internet à haute vitesse.
- D'autres objectifs sont orientés vers la structure économique et financière : soutenir les instances qui adoptent un virage écoresponsable, soutenir la modernisation de la structure industrielle, accroître la compétitivité des entreprises, soutenir l'entrepreneuriat, assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, agir pour relancer les secteurs à revitaliser. Ces derniers objectifs ciblent particulièrement les structures municipales : moderniser les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme, améliorer les outils financiers à la disposition des instances municipales, accentuer les efforts de décentralisation, renforcer les interventions gouvernementales par une loi-cadre et accentuer la régionalisation des opérations (Gouvernement du Québec, 2011).

Dans ce programme, le gouvernement met l'accent sur les aspects culturels, économiques, politiques et démographiques. La mise en œuvre de ces objectifs revient au rôle collectif de l'État, des collectivités et des entreprises privées.

1.6.2 Création de pôles économiques et innovateurs

Attirer des investisseurs et créer des emplois sur un territoire demeurent des moyens privilégiés par les économistes pour rendre une région attractive. C'est aussi un facteur considéré par la plupart des gouvernements, comme il en a été question dans la stratégie de vitalité territoriale du gouvernement. C'est pourquoi de nombreuses stratégies ont été étudiées et tentées afin de créer des pôles compétitifs et attractifs. Ces lieux d'implantation doivent être propices pour les entreprises. Dans les années 1960, la création de pôles de croissance devait attirer les investisseurs dans les grandes agglomérations pour ensuite en faire profiter les régions périphériques. Bien que cette théorie se soit avérée peu efficace pour les régions ressources, elle a connu du succès jusqu'aux années 1980 au Québec. Face au constat mitigé (Pecqueur, 2007) de ces politiques, un changement de paradigme devait s'opérer. D'après Fache et Gobin, 2008),

Les stratégies territoriales doivent donc être complètement revues. En effet, les logiques d'accumulation qui ont joué hier, comme celle des pôles de croissance de F. Perroux (1964), et les modèles d'organisation wébériens ne correspondent plus à ce qui fait le moteur de l'activité.

Depuis une décennie, plusieurs expériences innovantes ont été réalisées. Le regroupement d'entreprises et de centres de recherche favoriserait l'innovation, les communications et les échanges de connaissances en permettant le développement d'un milieu dynamique. Les clusters, terme utilisé par Shumpeter (1990) et Porter (2000), sont des pôles d'activités performants au niveau international. Ils concentrent géographiquement des entreprises de haute technologie, des

universités et de nombreuses institutions y sont associées (Lamara, 2009). Cette notion connaît du succès suivant Torre (2006), parce qu'elle fait référence à quatre fondements théoriques majeurs. Ce concept est lié aux notions d'économie de la connaissance, il permet une transposition au niveau local du concept d'externalité de réseaux, il réfère à la notion d'intégration verticale des firmes porteuses de profits et est présenté comme étant un ensemble de structures entretenant des relations avec l'extérieur. Pour Hatem (2007), ces clusters présentent une très forte hétérogénéité et s'appuient sur des dynamiques très diverses. Cependant, ils « sont susceptibles de servir de support à des dynamiques conjointes de développement endogène et d'attractivité » (Hatem, 2007 : 21). En effet, selon Hatem (2007 : 21), ces clusters offrent un environnement favorable pour les entreprises, un bassin d'emploi, des infrastructures, des clients, des compétences techniques et scientifiques et un rayonnement international. L'auteur nous met cependant en garde de ne pas céder à l'illusion selon laquelle les clusters seraient une solution exclusive.

Par exemple, les districts industriels des Italiens se spécialisent dans un seul produit et recouvrent un vaste secteur d'activités. Autre caractéristique, ils sont composés essentiellement de petites entreprises contrairement au cluster qui en combine de toutes tailles. Le district est particulièrement plus concentré sur le territoire (Bouinot, 2005). Les milieux innovateurs ou les pôles de compétitivité sont une combinaison d'entreprises, de centres de formation et de recherche (Lepage, 2004). Pour Pecqueur (2007 : 39), les pôles de compétitivité se définissent en fonction de quatre caractéristiques : présence d'un tissu économique local dynamique et performant et cohérence avec le plan de développement économique du territoire. Le pôle doit posséder une visibilité internationale suffisante, être fondé sur un partenariat de qualité et

efficace en recherche et développement et les projets doivent être créateurs de synergies et permettre l'amélioration de la compétitivité territoriale. Pour Pecqueur (2007 : 38), « les pôles de compétitivité s'efforcent de capter la croissance mondiale dans un domaine, et de l'insérer dans le contexte local d'un territoire particulier ».

Compétitivité, innovation et réseaux s'inscrivent dans les nouveaux paradigmes du développement. Les villes doivent alors chercher à attirer les entreprises innovantes pour créer un milieu dynamique et attractif. Dans la prochaine approche, les intervenants ne cherchent pas à attirer les entreprises, mais plutôt les individus et plus précisément les membres d'une classe créative qui seraient aptes à insuffler le dynamisme au milieu urbain qui les accueille.

1.6.3 Théorie de la classe créative

La théorie de la classe créative est d'abord une thèse élaborée par Florida (2002), qui consiste à attirer une classe sociale particulière dans les centres urbains : la classe créative. D'après le géographe, ce qui est vrai pour une entreprise est aussi vrai pour une ville ou une région. Selon lui, il faut attirer les personnes créatives en reprenant d'une certaine manière les idées de Jacobs (1969) sur les talents. Suivant Florida, pour dynamiser une ville, il s'agirait d'attirer des individus créatifs, des individus qui font partie d'une classe créative. Cette classe aurait un pouvoir économique considérable. Selon lui, là où se concentre une classe créative suffisante, la croissance économique y est plus forte. Cette classe est constituée des individus œuvrant dans des professions artistiques, de l'éducation et des sciences. Ces professionnels stimuleraient le dynamisme socioéconomique. Pour les besoins de sa recherche, Florida a construit des indices permettant de mesurer l'effet de la présence de certains groupes de professions au sein d'une

ville. Selon les conclusions de Florida, il y aurait une corrélation positive entre la concentration d'individus gais, de professionnels du domaine artistique, ainsi qu'une forte présence d'individus travaillant dans les domaines de la haute technologie et la croissance économique (Florida, 2002). En effet, les personnes homosexuelles et les artistes seraient d'après lui, plus mobiles, plus créatifs et donc plus innovateurs. Ils auraient une incidence directe sur la qualité de vie d'une ville et son attractivité en étant des agents de changement.

Afin de les attirer et de les retenir, il est nécessaire de créer un « people's climate ». C'est-à-dire un milieu qui encourage le talent, la tolérance et la technologie (les trois T). L'ouverture envers les immigrants et les personnes différentes permettraient également de rendre le climat urbain davantage attractif. Enfin, les personnes qui font partie de la classe créative seraient attirées par la culture, l'esthétisme de la ville, le « night-life » et l'authenticité. Autrement dit, la faculté d'attirer ces catégories de professions procurerait un avantage concurrentiel aux villes (Paquette, 2009).

Landry et Bianchini (1995 : 51) nous invitaient déjà à cette époque à considérer la culture comme un « avantage stratégique dans l'arrimage entre territoire urbain, travailleurs et compétitivité économique ». Ils suggéraient d'améliorer le design urbain et d'encourager les événements culturels et cosmopolites. Dans le même sens, pour Lucas (1988), le succès économique « appartient aux villes qui savent attirer, générer, retenir et organiser les meilleurs talents ». En 2003, le Manifesto de Memphis encourage la valorisation de la culture et des valeurs reliées à la classe créative.

Cultiver et récompenser la créativité, investir dans l'écosystème créatif, célébrer la diversité, favoriser la créativité, valoriser la culture du risque, être authentique,

investir et bâtir dans des milieux de qualité, enlever les freins à la créativité, devenir responsable du destin de sa collectivité. (Paquette, 2009 : 51)

Les critiques sont nombreuses au sujet de cette théorie. Selon Shearmur (2006), cette théorie est profondément élitiste. Vivant (2006 : 159) abonde dans le même sens; la théorie « serait le fruit du mélange d'une vision économique néolibérale et d'un libéralisme social oscillant entre élitisme, hédonisme, radicalisme culturel et réalisme, dispensant un message élitiste voire une perspective spencérienne de renforcement de la sélection sociale des individus ». Levine (2004) craint même un gaspillage des ressources publiques aux dépens de problèmes plus importants. Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que la base empirique manque de vérifications, que les classes professionnelles sont trop larges, que la généralisation est délicate et que les résultats obtenus lors de recherches subséquentes diffèrent de ceux obtenus par Florida (Sheamur, 2006, Chantelot, 2010, Darchen et Tremblay, 2008, Donegan et al 2008, Hoyman et Faricy, 2009, Levine, 2004).

En même temps, le Canada s'est doté d'un réseau canadien de villes culturelles en 2002. En effet, quarante-deux municipalités ont été désignées Capitales culturelles du Canada de 2003 à 2012⁶⁰. L'État fédéral encourage les territoires urbains à appliquer pour devenir ville culturelle, le temps d'obtenir des subventions pour faire rayonner les atouts urbains. De plus, de nombreuses firmes et gouvernements urbains prônent le réseautage et l'attraction des talents et de la classe créative. Malgré les critiques, cette théorie a l'avantage selon Chantelot (2009), de permettre une relecture des villes à partir de sa population et de ses besoins. De nombreuses recherches ont modifié certains paramètres à l'origine de la théorie de Florida et sont arrivées à des résultats concluants par exemple aux Pays-Bas, aux États-Unis ou en Suède (Marlet et Van Woerkens, 2007,

⁶⁰ Vancouver, Caraquet, Rivière-du-Loup, Régina, Toronto etc. Le programme s'est terminé en 2012.

McGranahan et Wojan : 2007, Fritsch, 2007, Chantelot, 2008). La prochaine approche met l'accent sur la fabrication d'image et de représentations du territoire.

1.6.4 Marketing territorial

Plusieurs villes ou municipalités utilisent le marketing urbain d'une certaine manière pour attirer ou créer une image positive de leur territoire. Gollain (2008) définit le marketing territorial comme étant

... l'effort de valorisation des territoires à des marchés concurrentiels pour influencer, en leur faveur, le comportement de leurs publics par une offre dont la valeur perçue est durablement supérieure à celle des concurrents. Cette activité est généralement pilotée par des agences de développement pour le compte d'autorités publiques et d'acteurs privés.

En effet, d'après Proulx et Tremblay (2006), la mondialisation aurait entraîné la délocalisation des entreprises et ainsi favorisé la concurrence entre les territoires. Dans un même temps, la fermeture d'usines, la hausse du taux de chômage et l'exode des jeunes nécessiteraient d'élaborer des stratégies afin d'attirer de nouveaux investisseurs. La promotion d'un territoire ne serait pas un fait nouveau, mais l'adaptation du marketing au territoire serait plus récente (Proulx et Tremblay, 2006). Notamment, jusqu'aux années 1990, selon Chanoux et Serval (2013), les acteurs considéraient le territoire comme une entreprise, tels un simple support d'activité et un produit comme un autre. Le marketing communicationnel a ensuite fait place à un marketing stratégique, en segmentant les cibles et en tentant de différencier le territoire de ses voisins. Enfin, dans le marketing post-moderne, le territoire ne serait plus un lieu de production, mais plutôt un lieu de consommation. Pour cette raison, il ne suffit pas de créer de la richesse, mais

d'en attirer. La ville et le territoire deviennent des lieux de production d'expériences, des lieux de consommations et de divertissement.

Le marketing urbain ou territorial dans un sens plus large permettrait de rendre un territoire attractif, dans la mesure où il le rend visible et lisible sur le marché mondial (Hatem, 2004) en permettant le passage du local à l'international (Chanoux, Serval, 2013). Autrement dit, le marketing territorial permettrait d'insérer le local dans le processus de la mondialisation. Pour Guerboub (2013), le marketing est un outil qui permet d'attirer et de fidéliser certaines cibles telles que les touristes ou les entreprises. Il peut servir à mettre en valeur ses avantages comparatifs (Proulx, Tremblay, 2006) et donner du sens au territoire (Chanoux, Serval, 2013).

Les stratégies de marketing territorial peuvent provenir du local ou d'autorités supérieures. Elles peuvent être imposées ou encore construites grâce à un réseau d'acteurs impliqués dans le milieu. Ces stratégies peuvent être ponctuelles ou permanentes et les outils utilisés peuvent varier; de la publicité dans les médias, le réseautage, la visite de foires, les missions, la sensibilisation, le matériel promotionnel, la sollicitation, les dépliants ou encore par des vidéos de promotion (Proulx, Tremblay, 2006). Le city branding ou la marque territoriale représente une autre façon d'attirer l'attention. Il s'agit suivant Chanoux et Serval (2013) d'utiliser des symboles ou des signes qui font sens. Ces marques doivent être durables, intangibles et évoluer avec le territoire. Ces symboles deviendraient des gardiennes de l'identité d'un territoire. Elles doivent marquer l'esprit et représenter une vision positive du territoire. Le brandmarketing est cependant critiqué, car les slogans ou les stratégies proposent continuellement des recettes ou des stratégies ou des slogans uniformes qui vident le message de son sens (Chanoux et Serval,

2013). La promotion du territoire, selon Houllié (2009), passe par la mise en avant de qualité et de compétences humaines et non par la création d'une identité plus médiatique que réelle.

Les stratégies de marketing doivent s'intégrer dans un processus à long terme. Pour Proulx et Tremblay (2006), il faut d'abord comprendre le territoire, évaluer les avantages réels, être proactif, être soutenu par le gouvernement supérieur et surtout être le résultat de consultations et d'un consensus de la part du réseau d'acteurs. Houllié (2009) abonde dans le même sens sur l'importance de créer des lieux de paroles, de valoriser les échanges et de prendre en compte l'opinion locale lors de l'élaboration d'une stratégie de communication territoriale. Le travail risque d'être ardu et long. En effet, Proulx et Tremblay (2006) soulignent la difficulté d'avoir une vision commune du territoire. Le territoire étant un produit intangible, à multiples facettes, qui ne peut pas se relocaliser et qui possède des caractéristiques naturelles et culturelles qui sont relativement stables. De leur côté, les acteurs peuvent avoir des visions très différentes de leur territoire (Proulx et Tremblay, 2006).

Proulx et Tremblay (2006) ont retenu quatre stratégies de marketing utilisées dans leur recherche. Il s'agit en premier lieu de la stratégie visant le produit et qui favorise la mise en place d'incubateurs d'entreprises, la modification de l'offre en formation à l'emploi, l'attraction d'activités de recherche et la création de partenariat. La seconde stratégie porte sur le prix, en octroyant des crédits d'impôt, des congés fiscaux, des taux préférentiels, des subventions aux entreprises. La troisième stratégie porte sur la distribution et mise sur les améliorations apportées aux facilités d'accès de même qu'à l'amélioration de la qualité de vie. La promotion et la prospection de marché concernent la dernière stratégie. Les stratégies se développent également à partir de certains positionnements basés sur des arguments économiques, géographiques ou à

partir des ressources humaines et des infrastructures. Par exemple, les stratégies pourront être orientées vers les avantages financiers, sur une position géographique stratégique, un climat particulier ou la qualité des ressources humaines (Proulx et Tremblay, 2006).

L'attraction d'une classe créative, la création de pôles économiques ou le marketing urbain ont tous le même objectif; attirer une population dynamique et créer un climat socioéconomique gagnant. Les grandes villes autant que les villes moyennes et petites sont en concurrence entre elles et avec des territoires extranationaux. La mondialisation et la métropolisation ont créé des changements décisifs en créant des perdants ou des gagnants. Comme l'affirme Simard (2006a : 63), la solution résiderait « dans une attitude à la fois positive et combative (...) Il faut positionner la ville ou la région dans le réseau des territoires attractifs pour réussir à obtenir un solde migratoire positif » et ranger nos villes moyennes dans le groupe des gagnantes. Les villes moyennes doivent être en mesure de « mettre en exergue les avantages comparatifs du milieu » (Simard, 2006a : 63). L'attraction d'une région serait fonction de son habileté à créer des ressources, à générer des processus d'innovation et améliorer la qualité de vie de ses habitants (Raveyre, 2005). Le développement et l'innovation seraient secrétés non plus par les grandes entreprises, fer de lance du système fordiste, mais par le territoire et le milieu (Tabaries, 2005).

Pour favoriser une stratégie de développement local; l'attractivité et la compétitivité sont deux défis à relever. Pour se faire, « le territoire fournit aussi les outils pour mieux répondre à ces défis » (Camagni, 2005 : 14). Certains facteurs tels que la présence d'une agglomération, le capital relationnel ou social ainsi qu'un système de gouvernance local améliorent l'attractivité et la compétitivité territoriales. Il faut ajouter à cela, des services et des infrastructures adaptés, une administration publique efficace ainsi qu'une bonne qualité de vie et de l'environnement. Pour

faire face à la société des connaissances, le savoir-faire, les compétences, le niveau d'éducation, les investissements dans la recherche favorisent les capacités locales d'attractivité et de compétitivité. « L'élément crucial pour toute politique de développement (...) réside dans la construction d'une vision partagée du futur » (Camagni, 2005 : 14). La région doit faire preuve de créativité et d'innovation.

Bien que de nombreux acteurs interviennent dans le développement territorial, ceux-ci sont-ils en mesure d'influencer le cours des événements en rendant leur ville davantage attrayante? De nombreux auteurs ont souligné l'importance du travail de concertation entre les différents acteurs. Selon Raveyre (2005 : 335), les petits espaces peuvent être des lieux d'une dynamique économique efficiente fondée sur des coopérations d'acteurs et plus encore, « c'est la nature des relations de coopération qui paraît déterminante, car c'est de celle-ci que résultent diverses formes de gouvernances territoriales ». Une dynamique en réseau permettrait selon le même auteur de renforcer la réactivité du groupe, nécessaire dans un espace mondialisé. De même que des relations de coopération au sein d'un espace géographique peuvent soutenir des « coordinations interentreprises dans différents domaines (Raveyre, 2005 : 340).

Les dernières parties du chapitre ont permis de considérer trois grandes approches permettant de créer des milieux dynamiques et attractifs. Ces théories fondées sur l'attraction d'entreprises innovantes ou d'individus dynamiques ainsi que la création d'une marque ou d'une image pour le territoire sont complémentaires. Chacune s'intéresse à un aspect différent tout en poursuivant le même but : favoriser le développement territorial.

QUESTION DE RECHERCHE

Compte tenu de la situation stratégique qu'occupe la ville moyenne au Québec dans chacune des régions administratives, cette étude s'interroge sur les stratégies élaborées dans deux villes moyennes. Le choix s'est arrêté sur la ville de Saguenay qui se démarque par ses problématiques démographiques et économiques de même que sur la ville de Sherbrooke pour qui les données statistiques sont plus enviables.

Les questions de recherche tentent d'évaluer les efforts consenties par les villes pour les rendre plus attractives pour la population et les immigrants potentiels. La question principale est d'identifier les éléments des politiques publiques ainsi que ceux du plan stratégique de Saguenay et de Sherbrooke qui ont pour but l'amélioration de l'attractivité de la ville. Les questions secondaires sont : de ces éléments, quels sont les aspects qui sont priorisés pour rendre le territoire attractif? Quelles sont les clientèles visées par les stratégies d'attractivité? Cette première partie a permis de circonscrire la problématique des villes moyennes au Québec et plus particulièrement celle de Saguenay. Dans la prochaine partie, il sera question de la méthodologie employée pour connaître les stratégies d'attractivité des villes de Saguenay et de Sherbrooke

2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

Cette partie s'attarde aux aspects méthodologiques de la recherche. C'est dans ce chapitre que la question de recherche est opérationnalisée. Par la suite, la technique choisie en lien avec l'objet d'étude, le terrain d'enquête, la population visée et l'outil d'analyse seront décrits et justifiés.

2.1 Opérationnalisation

Par cette étude, nous cherchons à connaître les éléments des politiques publiques ainsi que ceux de la vision stratégique des villes de Saguenay et de Sherbrooke qui ont pour but l'amélioration de l'attractivité de la ville. Les questions secondaires sont : de ces éléments, quels sont les aspects qui sont priorisés pour rendre le territoire attractif? Quelles sont les clientèles visées par les stratégies d'attractivité? De quelle manière les politiques publiques tentent-elles de retenir et d'attirer une population nationale ou internationale?

Les dimensions portent sur les politiques publiques, la vision stratégique, l'attractivité urbaine, les territoires attractifs et les stratégies d'attractivité. Les concepts d'attractivité urbaine et de territoires attractifs ont été définis plus haut, les politiques publiques et le plan stratégique seront définis dans la prochaine partie.

2.1.1 Définition des politiques publiques et de plan stratégique

Le plan stratégique est un processus de gestion des différents paliers du gouvernement. Le MAMROT (2014) définit dans son document de référence, l'utilité, les étapes et les caractéristiques de ce que devrait être une planification stratégique municipale. Dans l'optique du ministère, cet exercice politique et démocratique incite les élus à porter leurs efforts vers des objectifs communs et à jouer leur rôle de chef de file dans la communauté. La planification stratégique doit conduire à un mieux-être collectif tout en se distinguant des collectivités voisines. Le ministère affirme qu'elle est d'autant plus efficace si elle s'appuie sur les forces de la collectivité et sur les opportunités qui se présentent. De même, elle permet de trouver des solutions aux défis de la communauté, d'identifier les interventions ayant le plus d'impact sur le territoire et la société. Il s'agit avant tout d'un exercice volontaire et un processus continu qui exige une participation de tous les intervenants et des citoyens. Les étapes consistent d'abord à établir un diagnostic des conditions internes (forces et faiblesses) et externes (contexte national et international), à préciser les besoins des populations, à dégager une vision d'avenir, à définir ensuite les options stratégiques et les résultats attendus et finalement à élaborer un plan d'action global répondant aux besoins de la collectivité dans le respect de l'environnement (MAMROT, 2014). Dans cette vision, le plan stratégique devrait servir autant de repère dans les interventions que dans l'élaboration des politiques publiques.

Une politique publique peut être définie comme étant « un document rédigé par des acteurs gouvernementaux présentant leur vision d'un enjeu susceptible d'une action publique et, accessoirement, les aspects légaux, techniques, pratiques et opérationnels de cette action » (Turgeon, 2012). Ce document représente pour Dye (2010) « tout ce que les gouvernements

choisissent de faire ou ne pas faire ». L'action autant que l'inaction deviennent des choix politiques.

Pour Muller (2011), les politiques publiques constituent un ensemble de mesures concrètes qui s'inscrivent dans un cadre général d'action. Elles sont des tentatives d'agir sur un domaine de la société pour freiner, transformer ou adapter une problématique. Par ailleurs, pour Muller, il s'agit d'un processus à travers lequel vont être élaborées les représentations que la société se donne. La construction de ce référentiel consiste à refléter une certaine vision du secteur concerné et s'articule autour de valeurs, de normes et d'images. Il ne s'agit pas d'une vision parfaitement cohérente du monde, car les valeurs elles-mêmes sont source de conflits (Muller, 2011 : 59). Dans le même sens, pour Lemieux (2001 : 16), les politiques publiques sont des tentatives de régulation à partir de certaines normes. « Le processus de construction [serait] à la fois une prise de parole et une prise de pouvoir » (Muller, 2011 : 63).

Les auteurs ont également porté leur attention sur les mécanismes de mise en place des politiques publiques. Selon Muller (2011), tout problème est susceptible de devenir politique et la mise en place d'une politique proviendrait d'une transformation de la perception de ce même problème et d'un désajustement entre les différents sous-systèmes constituant la société. Les mécanismes qui conduisent à mettre à l'ordre du jour un problème résulteraient d'une combinaison de logiques complexes. Dans cet ordre d'idée, l'objectif des politiques publiques serait « d'agir sur les tensions en tentant d'adapter les caractéristiques des sous-systèmes à ce qu'elles doivent être du point de vue de la vision globale » (Muller, 2001 : 63). La prise de pouvoir dont parle Muller (2011 : 63) constitue une autre caractéristique des politiques publiques. En effet

pour de nombreux chercheurs, une politique publique est d'abord le résultat de décisions prises par des acteurs.

Pour rendre compte de l'importance des acteurs dans le processus d'élaboration des politiques, Lemieux (2001), décrit deux modèles, celui de l'action rationnelle et celui retenu par Kingdon (1995) du garbage can. Dans le modèle du choix rationnel ou de l'action rationnelle, les acteurs sont perçus comme des calculateurs qui prennent en compte le coût et les bénéfices de l'action politique. En faisant intervenir Kingdon, les notions de contrôle et de préférences deviennent des enjeux essentiels. Selon lui, le contrôle dépend du pouvoir des acteurs et de leurs positions sociales (dominante, dominée, isolée...), des liens qu'ils entretiennent avec d'autres acteurs ainsi que des ressources qu'ils ont à leur disposition (normatives, statutaires, actionneuses, relationnelles, matérielles, humaines et/ou informationnelles). La connaissance des acteurs et leurs préférences permet de mieux comprendre l'origine et les enjeux sous-jacents d'une politique publique. Pour Kingdon (1995), le garbage can n'est pas le résultat d'une démarche rationnelle des acteurs, mais bien la rencontre entre trois courants plus ou moins indépendants que sont les courants des problèmes, de la politique (pression, esprit du temps ou changement d'équipe élue) et des solutions. Un médiateur a alors le rôle de rapprocher les trois courants. Lorsqu'il y a une rencontre entre les trois courants s'ouvre une fenêtre ou une opportunité qui permettra de placer l'enjeu à l'ordre du jour et d'en élaborer une politique (Lemieux, 2001 : 21).

De même, pour Muller (2011), le travail des acteurs est un élément fondamental de la construction des politiques publiques. D'après lui, il s'agit du travail d'acteurs issus de divers milieux ayant des référentiels différents, des préférences différentes, pour reprendre le même

terme que Kingdon. Il ajoute que ces préférences sont rarement explicites ou stables et qu'elles évoluent pendant tout le processus de construction de la politique publique. Aussi, aucun acteur « n'est en mesure de balayer l'ensemble du champ informatif » et un nombre restreint d'hypothèses est retenu et analysé. Dans tout le processus de construction, les acteurs choisissent la solution la plus satisfaisante et non celle qui serait optimale (Muller, 2001 : 34). De plus, il n'est pas nécessaire qu'un problème soit posé selon lui, pour qu'une politique émerge. En effet, chaque acteur serait porteur d'une solution qu'il tentera de faire accepter si l'occasion se présente. Dans cette vision, les politiques publiques ne serviraient pas seulement à résoudre des problèmes, mais également à « construire des cadres d'interprétation du monde » (Muller, 2000 : 189).

Les politiques publiques ont surtout été analysées dans le cadre des politiques nationales. Cependant, les politiques municipales offrent l'opportunité de mieux comprendre les enjeux et la vision choisis par les décideurs publics. Afin d'analyser ces politiques, Morestin (2012) a produit une liste d'éléments susceptibles d'être étudiés (voir à l'annexe II). Ces pistes de recherche portent sur l'efficacité des politiques, l'étude des effets non recherchés, l'équité, les coûts et les gains financiers, la faisabilité (matérielle, humaine, technologique) de même que sur l'acceptabilité d'une telle politique (Morestin, 2012 : 13). L'analyse des politiques publiques peut aussi porter sur l'influence des acteurs. Il s'agit dans ce cas de tenter de comprendre la dynamique à l'origine de la politique publique. Quels sont les acteurs dominants, dominés et les décideurs. Knoepfel, Nahrath et Imesch (2009 : 14) distinguent dans le triangle des acteurs les autorités politico-administratives, les groupes cibles, les bénéficiaires finaux, mais aussi en marge, les tiers lésés et les tiers profiteurs. Lemieux (2001) attire d'ailleurs l'attention sur les relations de pouvoir et les alliances qui se créent. Une autre façon d'analyser les politiques publiques est de suivre le

processus de décision du début jusqu'à la fin pour faire ressortir les acteurs, les enjeux, les valeurs, les dynamiques, les alliances et la participation collective. À cet effet, Muller (2000 : 190) souligne que l'étude des représentations sous-jacentes à ces politiques permet d'obtenir une vision des objectifs poursuivis. Pour Paquin (2010 : 8), l'analyse des politiques publiques exige une démarche pluridisciplinaire afin de prendre en compte tous les aspects de ces politiques.

L'analyse des politiques publiques peut amener le chercheur à considérer un ou plusieurs aspects à la fois sans pour autant faire le tour de la question, à moins de réaliser un travail de concertation entre plusieurs chercheurs de diverses disciplines. Cependant, chaque piste d'analyse permet de dégager certains enjeux de société. Au Québec, les politiques municipales portent surtout sur la culture et le patrimoine, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, la consultation citoyenne, le développement durable, le développement social et communautaire, la dette, la famille, les parcs ou les espaces verts. Chaque ville possède ses propres politiques, choisies et élaborées relativement à leur contexte spécifique (environnemental, économique, social et culturel) qui lui correspond. Certaines villes sont très prolifiques alors que d'autres en élaborent très peu.

2.2 Terrain à l'étude

Le premier critère choisi pour le terrain à l'étude concerne l'échelle territoriale, le choix s'est porté sur deux villes moyennes. Elles sont d'une certaine manière des capitales régionales, car elles rayonnent à l'extérieur de leur propre territoire. En même temps, elles subissent l'influence internationale et nationale tout en ayant un impact sur le dynamisme régional (Charbonneau et al, 2003, Bolay, 2003). Elles concentrent les services essentiels et possèdent le

plus grand effectif de population régionale. Le deuxième critère porte sur l'éloignement des trois agglomérations métropolitaines de Montréal, Québec et Gatineau. Il s'est avéré que les villes situées à proximité des grandes villes (dans un rayon d'une heure de route) profitent des avantages de la ville en plus de la délocalisation des services et entreprises qui s'éloignent tout en profitant de la proximité d'un marché (Carrier, 2004, Charbonneau et al, 2003, Saint-Julien, 2003). En choisissant une ville située à proximité de ces centres, il serait difficile de trancher à propos de l'attractivité de la ville. Est-ce qu'elle est attractive en raison de sa proximité avec les grands centres ou en raison des politiques mises en place par les élus? Le troisième critère est démographique. En effet, Saguenay se démarque du point de vue démographique, elle est la seule ville de plus de 50 000 habitants au Québec à subir un déclin (voir tableau 4).

L'étude d'une seule ville ne permet pas de mettre en évidence le choix des politiques publiques. C'est pourquoi une deuxième ville moyenne, localisée à plus d'une heure des centres urbains majeurs, tout en étant dans le continuum de la métropole, qui connaît une situation démographique et économique plus favorable a été choisie. La ville de Sherbrooke (160 745) compte une population semblable à celle de Saguenay (146 387) selon l'institut de la statistique du Québec, mais ne subit pas de déclin démographique.

Les villes de Saguenay et de Sherbrooke telles que nous les connaissons actuellement sont nées de la fusion des municipalités, tel que recommandé par le livre blanc adopté par le gouvernement du Québec. C'est pendant l'hiver 2002 que les deux nouvelles villes ont étendu leur territoire. Grâce à cette réorganisation, le gouvernement visait à permettre à des territoires moins fragmentés d'adopter une vision commune de leur avenir, de rendre le secteur municipal plus efficace, d'alléger et mieux répartir le fardeau fiscal, d'offrir de meilleurs services à la population

et à moindre coût tout en accroissant la performance municipale (gouvernement du Québec, 2000). La région métropolitaine de Sherbrooke est le résultat de la fusion des municipalités de Sherbrooke, Rock Forest, Fleurimont, Ascot, Bromptonville (en partie), Lennoxville, Deauville, Stoke (en partie) et de Saint-Élie-d'Orford (en partie). La nouvelle région métropolitaine de Saguenay provient de la fusion de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Shipshaw, Lac-Kénogami ainsi qu'une partie de Canton Tremblay et de deux territoires non organisés. Les villes fusionnées sont devenues des villes assimilées à une MRC pour l'exercice de certaines compétences.

Le tableau 17 reflète les différences entre les deux villes en ce qui a trait à l'évolution de leur population. En outre, Sherbrooke comptait une population inférieure à Saguenay en 1996, mais a connu une augmentation de sa population constante jusqu'en 2013, soit une augmentation de 238 043 personnes dans cette période. Pendant ce temps, la population de Saguenay diminuait de 1996 à 2006 pour se redresser dans les dernières années, sans retrouver le même niveau qu'en 1996. En effet, en 2013, malgré une légère progression, Saguenay comptait 8110 personnes de moins qu'en 1996.

Tableau 17 : Évolution démographique des villes de Saguenay et Sherbrooke de 1996 à 2013

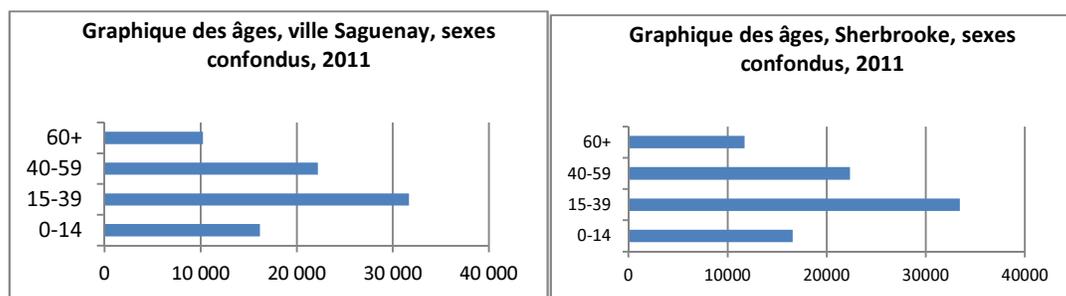
Ville	1996	2001	2006	2011	2013	Écart 1996-2013	% de croissance
Sherbrooke	136 902	141 684	148 952	156 759	160 745	23 843	15
Saguenay	154 497	149 757	144 532	146 033	146 387	-8 110	-6

Source : Institut de la statistique du Québec [en ligne], le 13 mars 2014, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun_15000.htm et calcul par l'auteure.

La répartition de la population par groupe d'âge dans les deux villes est semblable. Malgré une population plus nombreuse, Sherbrooke compte une population de 0 à 14 ans et de 40 à 59

ans proche de celle de Saguenay. Les deux groupes d'âge les plus nombreux à Sherbrooke sont les personnes de 60 ans et plus et celui des 15 à 39 ans (figure 5).

Figure 5 : Graphiques des âges à ville Saguenay et à Sherbrooke, sexes confondus, 2011



Institut de la statistique Québec [en ligne], le 22 novembre 2012, URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/Tableau_top_10.htm

Le tableau 18 qui tient compte des soldes migratoires international et interprovincial pour les deux villes indique un solde de 12 951 pour Sherbrooke et de 53 pour Saguenay, soulignant ainsi la différence marquée entre les deux villes. Malgré un effectif de population semblable, les mouvements de population avantagent la ville de Sherbrooke par rapport à ceux de Saguenay.

Tableau 18 : Solde des migrations internationales et interprovinciales pour les villes de Saguenay et Sherbrooke, 2001 à 2013

Ville	Solde : Migrations ⁶¹ internationales	% de la population de 2013	⁶² Solde : Migrations interprovinciales	Solde des migrations internationales et interprovinciales
Sherbrooke	13 483	8	-469	12 951
Saguenay	585	0	-532	53

Source : Institut de la statistique du Québec [en ligne], le 15 mars 2014, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/index.html>, agrégations de l'auteur.

Considérant ces informations, est-il possible de faire ressortir les facteurs d'attraction de Sherbrooke comparativement à ceux de Saguenay à partir des politiques adoptées par celles-ci?

⁶¹ Le solde des migrations internationales est calculé en tenant compte des immigrants et émigrants totaux par ville.

⁶² Le solde des migrations interprovinciales est calculé en tenant compte des entrées et des sorties interprovinciales.

2.2 Type de recherche et méthode de recherche

Dans cette étude, la question de recherche porte sur les villes de Saguenay et de Sherbrooke, deux villes moyennes, dont une affiche depuis les dernières années, des résultats démographiques sensiblement plus positifs que l'autre. D'un côté, Saguenay, une ville moyenne périphérique en déclin relatif et de l'autre, une ville plus près de la métropole et profitant d'une situation démographique et économique plus enviable. En choisissant de comparer les deux villes, ce projet poursuit l'objectif de mettre en exergue la vision stratégique et les valeurs priorisées par la population et les élus municipaux dans les textes qu'ils adoptent. Les valeurs et les priorités affichées dans ces textes permettront de connaître l'importance accordée à l'attraction et à la rétention de la population. Les deux villes sont comparées aussi en fonction de leur choix d'intervention.

Le type de recherche choisi pour répondre à ces questions est la recherche qualitative.

Mucchielli (2007 : 23) définit ce type de recherche comme étant :

(...) une succession codifiée de processus de travail intellectuel proprement humain (comparaison, induction, généralisation, recherche de forme, invention de sens). Ce travail se fait dans le but d'explicitier, en compréhension, à l'aide de concepts induits de l'observation, la structure intime et le fonctionnement interne d'un phénomène social.

Selon Anadon (2006 : 20), la recherche qualitative « (...) est souple dans la construction progressive de l'objet d'étude et elle s'ajuste aux caractéristiques et à la complexité des phénomènes humains et sociaux ». Pour Wahnich (2006), « l'enjeu d'une étude qualitative ne se situe pas dans le nombre de personnes interrogées, mais bien dans la manière de les interroger et d'analyser leurs propos ». Selon le même auteur, la recherche qualitative permet de se rapprocher

des représentations sociales, de mieux les identifier et de les comprendre. Mucchielli (2007) recense quatre processus intellectuels fondamentaux qui sont à la base de toute recherche qualitative : la comparaison, la catégorisation, la mise en relation et l'invention de forme et de sens. Grâce à ces processus, il est possible de découvrir des similitudes et des différences et de les regrouper selon le contexte d'analyse. De plus, l'invention de forme et de sens est une quête qui débute avec le processus de comparaison, de catégorisation et de mise en relation. La recherche du sens représente « l'aboutissement de la recherche qualitative » (Mucchielli, 2007 : 29). Selon Aubin : « Ce type de recherche nécessite des dispositions humanistes, de la curiosité, de l'imagination et de la créativité, mais aussi un sens de la logique, la capacité à reconnaître la diversité ou la régularité d'un phénomène » (Aubin, 2008 : 143).

Dans le cadre de cette recherche, les méthodes choisies sont l'analyse documentaire et l'analyse de contenu. La recherche porte sur des documents écrits que sont les politiques publiques, la vision stratégique de même que le schéma d'aménagement et de développement de chacune des villes. Il s'agit d'une étude comparative synchronique. Le but de cette analyse est de comparer les documents de deux villes et de faire ressortir les positions semblables et différentes adoptées par Sherbrooke et Saguenay ainsi que les représentations sous-jacentes.

Les documents choisis font état d'un ensemble de résolutions dans divers domaines. Par ailleurs, les élus ont tenu des consultations, et pris des engagements afin de mettre en œuvre les orientations adoptées. Ils représentent donc l'aboutissement d'un plus ou moins long processus d'élaboration et d'acceptation. La vision stratégique et le schéma d'aménagement et de développement sont le résultat d'un inventaire des ressources naturelles et humaines. Ces documents majeurs forment la structure de base et le cadre d'intervention visant le

développement territorial. De fait, le choix des thèmes et des priorités adoptés dans ces documents relèvent d'un consensus de la part des divers intervenants. Ces documents, pour la plupart, se retrouvent sur le site Internet de chaque ville. Cependant, les sources documentaires étaient incomplètes sur la page de Saguenay, nous avons donc formulé une demande écrite afin de compléter la documentation à l'étude.

Le but de cette recherche n'est pas de connaître le rouage de l'adoption des documents, ni de connaître le poids de chacun des acteurs, mais plutôt de considérer ces documents à travers leur contenu. La comparaison des documents grâce à l'analyse de contenu permettra de répondre aux questions de recherche, à savoir si les politiques publiques, le schéma d'aménagement et de développement et la vision stratégique adoptés diffèrent d'une ville à l'autre et de quelles façons ils diffèrent. Considérant que Sherbrooke connaît une augmentation de la population; les politiques publiques, le schéma d'aménagement et de développement et la vision stratégique développent-ils davantage sur les aspects liés à l'attraction et la rétention de sa population que Saguenay?

La méthode choisie, soit l'analyse de contenu permet de mettre en lumière des aspects de contenu qui ne sont pas toujours apparents à la première lecture. Sabourin (in Gauthier, 2009 : 416) décrit l'analyse de contenu en tant qu'étude de la « dimension symbolique des comportements humains » qui transparaît dans les productions écrites, orales ou visuelles. L'étude peut porter sur le contenu manifeste, à partir des mots utilisés, des thèmes choisis et des arguments proposés. Alors que le contenu latent permet d'interpréter le sens caché des mots, l'importance accordée à une idée, la vision ou l'idéologie sous-jacente. Il s'agit d'une technique qui peut être utilisée à la fois dans un processus d'analyse qualitative ou quantitative. Le choix pour

cette étude s'est porté sur le contenu manifeste, en ce sens qu'il s'agit de considérer les mots utilisés et sur le contenu latent. En effet, le sens de certains mots reflète la plupart du temps une vision qui prend naissance dans une théorie ou dans une approche théorique.

En ce qui concerne l'analyse des documents écrits, supports à l'étude dans cette recherche, Fallery et Rodhain (2013), tout comme Bournoie et al (2002) avant eux, préfèrent le terme d'Analyse de Données textuelles (A.D.T) pour regrouper les méthodes d'analyse de textes. Pour ces auteurs : « Les textes sont le fruit d'une intention de la part des acteurs et l'objet d'interprétation de la part de l'analyste » (Fallery, Rodhain, 2013 :16). Afin de savoir de *quoi il est question, comment parle-t-on, comment structurer une pensée ou comment interpréter un contenu*, les auteurs distinguent les approches lexicales, linguistiques, de la cartographie cognitive et de l'approche thématique (Fallery, Rodhain, 2013). Cette étude utilisera trois de ces approches. La première approche lexicale qui est fondée sur « la redondance des traces lexicales » et les proximités entre les mots. (Fallery, Rodhain, 2013 :2). La deuxième approche linguistique met l'accent sur la catégorisation et l'agencement syntaxique et revient ainsi à comprendre un texte et à identifier les intentions sous-jacentes (Fallery et Rodhain, 2013 :6). Afin de créer des catégories, des mots sont associés lorsqu'ils permettent d'illustrer un réseau de concept. Par exemple, une catégorie porte sur la collaboration et tiendra compte aussi des concepts tels que le partenariat, la consultation et la mobilisation. Finalement, l'analyse thématique consiste à lire un texte fragment par fragment afin de coder le contenu selon des catégories élaborées dans une grille d'analyse.

Afin de réaliser cette étude, les étapes de l'analyse de contenu selon Wanlin (2007 : 257) ont été suivies, soit : la préanalyse, l'exploitation du matériel, le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation. La première étape a permis d'aboutir à un plan d'analyse et à

l'élaboration des dimensions et indicateurs. Les dimensions et indicateurs sont présentés dans le prochain point concernant les instruments de mesure. L'étape de l'exploitation du matériel consiste à procéder aux opérations de codage et de décompte selon les catégories choisies (voir indicateurs) et se termine par l'interprétation et le retour aux questions de recherche.

2.3 Instrument de mesure

La grille d'analyse est l'outil privilégié pour réaliser une analyse de contenu. Dans un premier temps, la lecture des textes a permis de souligner certains aspects. La grille d'analyse se construit peu à peu selon cette lecture, et les dimensions se dessinent en lien avec les questions de recherche. C'est en référence à la revue de littérature concernant les théories de l'attractivité et les solutions envisagées afin d'améliorer la vitalité des villes que des concepts forts sont ressortis. En plus des concepts fondamentaux tels que l'attractivité et la vitalité déjà définis ci-dessus, d'autres concepts sous-jacents reviennent de nombreuses fois dans les théories. Il en est ainsi de la création de pôles économiques ou innovateurs, le réseautage, la participation et la concertation, l'identité et le sentiment d'appartenance, l'image, l'accessibilité et les conditions de vie. Ces termes formeront la trame de base de la grille d'analyse.

Afin de comprendre l'importance de ces termes et sans vouloir se répéter, voici quelques définitions et indicateurs de ces grandes dimensions. Rappelons que *l'attractivité* est le maître mot de cette analyse, il servira ici à vérifier dans les textes la présence de ce terme et aussi à connaître les personnes ou groupes visés par cette attractivité. Ainsi, les responsables d'une ville peuvent vouloir attirer un groupe d'une tranche d'âge plutôt qu'une autre, attirer des entreprises, un type de main-d'œuvre ou de travailleurs plus ou moins spécialisés. Le deuxième concept, celui de

vitalité, a pour but de nommer ce que la ville cherche à vitaliser. Il peut s'agir d'enrichir la démographie, l'économie ou sa culture. De même, la ville peut vouloir vitaliser certains domaines, ou maintenir une vitalité déjà existante. D'un autre côté, la *mise en réseaux* et l'*interconnectivité* sont deux termes qui reviennent souvent chez les auteurs. En regard de la mondialisation, les chercheurs indiquent l'importance de se positionner à l'intérieur de réseaux pour profiter des avantages d'un plus grand marché et de partenariats internationaux (Vandermotten : 2009, Sassen : 2009 Leloup et Moyat : 2005, Klein : 2004 Proulx : 2002, Ascher et Jacob : 1995). La distance aurait moins d'effets négatifs si le territoire est en mesure de saisir l'occasion de s'intégrer à des réseaux existants. Le quatrième concept est lié à l'importance pour un territoire d'être compétitif. La compétitivité, telle qu'elle apparaît dans la théorie, est une manière de rendre un territoire plus attractif pour la population et les entreprises. La dimension de *concurrence* est en lien avec celle de pôle de compétitivité. Il s'agit dans ce cas de souligner les manières envisagées par les auteurs des documents de rendre le territoire plus compétitif.

Les *conditions de vie* apparaissent dans chacune des lectures comme étant un prérequis à l'attractivité d'un territoire. Elles se déclinent en divers indicateurs, comme dans la qualité des logements, un environnement sain et attrayant, des espaces publics dynamiques et animés, des transports efficaces et diversifiés, des emplois et des services disponibles. Dans le même sens, l'*accessibilité* complète les conditions de vie. Il est question de l'accessibilité pour tous, aux services publics et privés, au transport, à la culture, aux services de proximité, aux communications, à l'emploi, aux loisirs, aux infrastructures et aux logements de qualité. Afin d'améliorer les conditions de vie et l'accessibilité, les différents auteurs consultés voient dans la *concertation*, une avenue nécessaire pour impliquer tous les groupes d'âge et tous les groupes

ethniques à l'inventaire des besoins et des ressources et à la gouvernance participative. Les indicateurs de concertation sont le partenariat, la mobilisation, la consultation et la participation.

Les deux derniers concepts portent sur l'*image* de la ville, sur son identité ainsi que sur le *sentiment d'appartenance* ou de territorialité. L'image d'une ville représente sa carte professionnelle, sa marque, ce qui la représente de manière positive ou négative. L'objectif de chaque territoire est de trouver ou de créer une image positive qui saura attirer de nouveaux résidents, les touristes ou les entreprises et rendre fiers ses citoyens. Il s'agit donc d'un symbole attractif. Florida (2002) parle de créer un « climate people », en favorisant les ambiances, la qualité architecturale et naturelle des lieux, en intégrant la culture, les arts, en animant la ville et surtout en encourageant l'apport de migrants tolérants, artistes, homosexuels et dynamiques. L'image peut être développée en référence à la qualité des emplois et de son environnement. Le sentiment d'appartenance naîtrait de cette fierté liée au territoire. Il s'agit d'un sentiment stratégique pour les élus et les intervenants territoriaux. La territorialité permet de conserver ses citoyens anciens et nouveaux.

Une deuxième grille a été construite à partir des recommandations du gouvernement du Québec concernant l'occupation et la vitalité des territoires. Ainsi, les grandes orientations et les indicateurs servent de grille pour comparer les deux villes. La troisième grille d'analyse porte sur les concepts-clés utilisés dans la théorie de la classe créative. Il s'agit des mots tels que l'authenticité, l'atmosphère, le night-life, les personnes homosexuelles, la créativité, les artistes, la culture et le patrimoine. Une grille permet d'illustrer la présence ou l'absence des concepts associés alors qu'une autre grille permet d'avoir un décompte précis de chacun des concepts. Les documents sont analysés grâce à ces grilles. D'ailleurs, la prochaine partie traite des résultats de

cette analyse. La première partie consiste en une description des documents étudiés, dans la seconde partie, il est question d'une analyse comparative des ressemblances et différences notées dans les documents des deux villes étudiées, la troisième partie concerne l'interprétation des résultats grâce aux grilles d'analyse.

3. RÉSULTATS

3.1 Description

Dans cette partie, les différents documents adoptés par les deux villes sont résumés. Il s'agit de la vision stratégique, du schéma d'aménagement et de développement et des politiques municipales communes aux deux villes, soit, les politiques familiale, culturelle, sociale, d'accueil et d'intégration des immigrants et la politique du développement durable.

3.1.1 Vision stratégique et schéma d'aménagement et de développement

Dans la démarche d'élaboration d'une vision stratégique, les villes se projettent en 2025 afin de se donner des orientations pour atteindre cette vision idéale du territoire. Dans ce cadre, l'exercice de projection pour Saguenay s'articule autour de certains rôles majeurs. Tout d'abord, selon cette vision, elle jouera un rôle de capitale régionale, de leader dans la recherche, l'enseignement, les technologies, les énergies, l'aluminium et dans la gestion et l'exploitation de la forêt. Dans le futur, elle aura un rôle stratégique en génomique et en sciences médicales et profitera de son positionnement stratégique au chapitre de la défense nationale et dans la fourniture de biens et services reliés à ce domaine. Enfin, elle tient à renforcer la compétitivité du Québec en Amérique du Nord et à contribuer au bien-être et à la prospérité de sa population.

Tableau 19 : Vision stratégique de Saguenay, grandes orientations.

	SAGUENAY
Devise	Saguenay à l'avant-garde de l'économie québécoise au cœur d'un immense parc naturel
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Démographie; • Développement de l'économie; • Déploiement des infrastructures de transport et de soutien; • Aménagement et l'urbanisme; • Patrimoine bâti; • Environnement naturel; • Fiscalité.
Enjeu 1	<p>AXE 1 : PROSPÉRITÉ DE LA POPULATION</p> <p>1.1 DÉMOGRAPHIE</p> <p>Stabiliser la population de Saguenay à moyen et long terme et s'adapter à son vieillissement. Solutions pour soutenir la démographie :</p> <p>a. économie par le biais des créneaux d'excellence</p> <p>b. formation et recherche grâce à l'économie du savoir</p> <p>c. immigration interprovinciale, internationale et des émigrants</p>
2	<p>1.2 DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE</p> <p>a. Capitaliser sur les cinq piliers économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> — encourager le partenariat — situer l'intelligence et le savoir au cœur de la démarche
3	<p>b. Consolider et développer la position de capitale régionale et de capitale du Moyen-Nord québécois.</p> <ul style="list-style-type: none"> — augmenter la présence gouvernementale sur le territoire — maintenir et développer les fonctions de services publics — tirer parti de la gestion des ressources — développer un branding continental
4	<p>c. Industrie touristique Miser sur l'industrie des croisières et sur l'attractivité des pôles et des activités touristiques, culturelles, récréatives et sportives existantes ou en développement.</p> <p>d. Maintenir l'importance de l'industrie agricole</p>
5	<p>e. Transports et infrastructures de soutien</p> <p>Compléter et améliorer les voies de communication interrégionale, routières, ferroviaires et cyclables</p> <p>Construire un nouveau pont sur le Saguenay</p> <p>Consolider et améliorer l'aéroport et le port de La Baie</p>
6	<p>AXE 2 : LE MIEUX-ÊTRE DE LA POPULATION</p> <p>2.1 AMÉNAGEMENT ET URBANISME</p> <p>a. Cohérence et durabilité des paysages</p> <p>b. Consolider les fonctions urbaines et renforcer leur vitalité</p> <p>c. Protéger et mettre en valeur le milieu forestier et agricole</p>
7	<p>d. Développer et améliorer les communications internes (déplacements et transport) pour réunir les fonctions urbaines</p>
8	<p>2.2 PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BÂTI</p> <p>Protection et identification des ensembles bâtis traditionnels</p>
9	<p>2.3 PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS ET PAYSAGERS</p> <p>Intensifier le concept de ville nature</p> <p>2.4 FAIRE EN SORTE QUE LA FISCALITÉ CONSTITUE UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT.</p>

Afin de réaliser cette vision stratégique, Saguenay cible deux enjeux majeurs soit la prospérité et le bien-être de sa population (tableau 19). Le premier enjeu, « fondamental, car supportant le rééquilibrage de la démographie et la qualité de vie »⁶³ porte sur les aspects démographiques, économiques ainsi que sur les infrastructures de transport. Ce premier enjeu vise à stabiliser la population et s'adapter à son vieillissement. Les solutions abordées pour y arriver portent sur trois aspects, le premier aspect économique met l'accent sur l'importance de la création de créneaux d'excellence pour retenir et attirer une nouvelle population. Le soutien et l'accompagnement de ces entreprises possédant des créneaux d'excellence forment le premier pilier pour répondre à cet enjeu. Deuxièmement, la formation et la recherche devraient permettre de retenir et accueillir des chercheurs, des formateurs et des étudiants tout en encourageant le développement de créneaux dans les domaines de l'aluminium, la formation médicale, l'énergie, le givrage ou les forêts boréales. De plus, le recrutement collégial et universitaire ainsi que le soutien et l'intégration des nouveaux arrivants vont dans le même sens. Finalement, l'immigration est le troisième aspect de cet enjeu. Il s'agit notamment d'encourager le retour des émigrants et l'entrée de migrants internationaux. Pour ce faire, la mise en place d'une image positive de la ville et de ses attraits, la promotion de ses avantages et l'adoption de politiques familiales et culturelles encourageront la rétention et l'accroissement de la population.

Dans le but de répondre à ce premier enjeu de prospérité, du point de vue économique, Saguenay entend capitaliser sur les cinq piliers de la ville, de constituer un solide partenariat avec les domaines liés à ces piliers, miser sur le savoir et la création d'une Cité du savoir et de la santé de même que par la création de créneaux d'excellence. Dans cette vision économique, Saguenay

⁶³ Vision stratégique, Saguenay

entend rayonner en tant que capitale régionale et desserte du Nord, soutenir l'industrie touristique et l'industrie agricole. Pour assurer ce rayonnement, la Ville mise sur l'augmentation de la présence gouvernementale de même que sur des équipements publics. Elle compte sur le développement des fonctions des divers services publics, privés, commerciaux, industriels, récréatifs et culturels. De même, la ville entend tirer parti de l'exploitation des ressources naturelles et développer un « branding territorial continental ». En ce qui concerne le tourisme; le développement des croisières, l'attractivité des pôles existants, le tourisme d'affaires et le soutien aux événements et équipements culturels et sportifs représentent les enjeux principaux. L'image touristique principale que la ville compte promouvoir est celle d'un grand parc. Le troisième aspect de cette vision porte sur le développement, la consolidation et l'amélioration des infrastructures de transport que ce soit portuaire, aéroportuaire, ferroviaire, routier ou cyclable.

Le second enjeu porte sur le bien-être de la population. Pour atteindre cet objectif, la ville compte améliorer l'aménagement et l'urbanisme en s'assurant de la cohérence des paysages et leur durabilité, en renforçant la vitalité du milieu urbain, les cinq piliers économiques et les secteurs des emplois dynamiques. La protection du milieu rural forestier et agricole ainsi que l'amélioration des communications internes entre les fonctions urbaines vont dans le même sens. En plus de compter sur l'aménagement et l'urbanisme, la ville entend soutenir et protéger le patrimoine bâti et l'environnement naturel, en protégeant et en mettant en valeurs les milieux naturels et en soulignant le concept de ville-nature. Finalement, la fiscalité devrait devenir un véritable outil de développement.

Sherbrooke, s'est elle aussi projetée dans le futur en indiquant sa vision idéale de la ville pour 2025. Dans l'ordre d'apparition des divers aspects énumérés, Sherbrooke entend attirer des

étudiants, des professeurs, des chercheurs afin de constituer un pôle universitaire majeur (tableau 20). Elle aspire à offrir une ambiance paisible, décontractée, des services et une offre culturelle et sportive attractive, un centre-ville dynamique, des noyaux urbains développés, un paysage urbain à échelle humaine, des espaces de détente en nature, un modèle de référence internationale et une ville verte soucieuse du développement durable. Dans cet idéal, elle a développé une économie du savoir dynamique, une base industrielle diversifiée à forte valeur ajoutée et est devenue une destination touristique reconnue. Elle est aussi une capitale régionale d'envergure, bien intégrée et ouverte à l'innovation sociale. L'occupation du territoire urbain est optimisée et son patrimoine est protégé et mis en valeur.

Tableau 20 : Vision stratégique de Sherbrooke : orientations

SHERBROOKE	
Enjeux	1. Vieillesse de la population 2. Retenir ses résidents et en attirer de nouveaux 3. Accroître la participation citoyenne 4. Tenir compte des coûts réels associés au développement 4. tenir compte des avantages réels de la densification urbaine 5. Protéger l'environnement en lien avec les changements climatiques. 6. Rayonner par son économie 7. d'assurer l'interrelation dynamique entre les différents enjeux
Enjeu 1	1. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU SAVOIR ET CONSOLIDER LA BASE ÉCONOMIQUE 1.1 Appuyer le développement du Pôle universitaire de Sherbrooke et de ses institutions 1.2 Soutenir Sherbrooke Innopôle et Commerce Sherbrooke 1.3 Promouvoir les parcs industriels. 1.4 Orienter la réflexion régionale sur la rénovation du réseau ferroviaire 1.5 Promouvoir le développement de l'aéroport de Sherbrooke et son potentiel industriel.
2	2. OFFRIR DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ 2.1 Logements de qualité et diversifiés 2.2 Desserte en services dans chaque quartier 2.3 Mise en valeur des espaces publics 2.4 Promouvoir l'agriculture urbaine. 2.5 Protéger et mettre en valeur le cadre bâti dans les quartiers anciens. 2.6 Compléter le réseau de parcs et d'espaces verts 2.7 S'assurer de la qualité de la conception des projets de développement 2.8 Développer les infrastructures sportives, soutenir les organisations et promouvoir les activités sportives. 2.9 Améliorer la qualité des secteurs résidentiels au bâti désuet. 2.10 Assurer la sécurité des personnes et des biens

	2.11 Améliorer, voire renforcer la réglementation en matière d’affichage commercial
3	3. PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR L’ENVIRONNEMENT ET LES MILIEUX NATURELS 3.1 Préserver et mettre en valeur des milieux naturels et de la biodiversité 3.2 Adapter les pratiques aux changements climatiques
4	4. OPTIMISER L’OCCUPATION DU TERRITOIRE URBANISÉ 4.1 Densifier le territoire à l’intérieur du périmètre urbain 4.2 Requalifier les secteurs anciens 4.3 Poursuivre la revitalisation du centre-ville et des noyaux urbains 4.4 Consolider la trame commerciale et favoriser le développement de commerces de proximité. 4.5 Favoriser la diversification des types de logements. 4.6 Encourager la mixité sociale. 4.7 Stimuler le développement de produits d’habitation bien adaptés
5	5. PRIVILÉGIER LES TRANSPORTS ACTIFS ET LES TRANSPORTS COLLECTIFS 5.1 Services de transport — Faciliter les déplacements pédestres et cyclables — Développer le réseau de transport actif — Adapter l’offre de service de transport collectif et le rendre plus concurrentiel — Poursuivre le développement d’un partenariat public, institutionnel et privé — Faciliter l’intermodalité 5.2 Circulation et stationnement : — Repenser le partage de la chaussée — Sécuriser l’utilisation de la voirie pour les modes de transport alternatifs — Revoir les modalités de gestion du stationnement 5.3 Développement urbain — Rapprocher les lieux d’habitation des lieux de travail et de consommation
6	6. VALORISER LE TERRITOIRE RURAL ET LE TERRITOIRE AGRICOLE 6.1 Territoire rural — Maintenir un contrôle strict du développement urbain — Identifier, protéger et mettre en valeur les paysages et les milieux naturels d’intérêt. — Établir et promouvoir le potentiel de développement économique du territoire rural. 6.2 Territoire agricole — Assurer la protection, la mise en valeur et la pérennité du territoire et des activités agricoles
7	7. ACCROÎTRE LA VITALITÉ ET LE RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE. 7.1 Renforcer la concertation 7.2 Accroître l’offre d’activités et d’évènements culturels de qualité 7.3 Soutenir et favoriser l’importance des diffuseurs et créateurs culturels 7.4 Doter la ville d’un centre de diffusion artistique de capacité d’accueil intermédiaire 7.5 Encourager l’installation d’œuvres d’art dans les espaces publics. 7.6 Adopter et mettre en œuvre une politique du patrimoine culturel
8	8. FAIRE DE SHERBROOKE UNE DESTINATION TOURISTIQUE RECHERCHÉE 8.1 Soutenir Destination Sherbrooke dans la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l’offre touristique 8.2 Mettre en valeur les espaces naturels
9	9. FAVORISER L’INNOVATION SOCIALE, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA VIE COMMUNAUTAIRE. 9.1 Promouvoir et propulser l’innovation sociale et la participation des citoyens 9.3 Favoriser l’interaction 9.4 Accroître les partenariats 9.5 Inciter à de saines habitudes de vie et promouvoir des comportements responsables

	relativement à l'environnement 9.6 Encourager l'implication des jeunes dans leur milieu de vie. 9.7 Améliorer l'intégration sociale des personnes handicapées 9.8 Adapter les structures et les services pour les aînés 9.9 Favoriser la solidarité et l'inclusion sociale 9.10 Poursuivre l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes
--	--

Pour Sherbrooke, les enjeux principaux portent sur la rétention des résidents et l'attraction de nouveaux ménages, l'implication accrue des citoyens, la consolidation de l'environnement et l'impact des changements climatiques dans le développement. De plus, il y a une volonté d'assurer l'interrelation entre les enjeux, de prendre en compte les coûts associés au développement et à la densification urbaine de même que de resituer les aspects liés au rayonnement de son économie au-delà de son territoire.

Dans sa vision stratégique, Sherbrooke a porté son attention sur neuf orientations. La première porte sur le développement de l'économie du savoir et la consolidation de sa base économique afin d'atteindre une meilleure performance en matière de productivité. Les actions envisagées par la ville sont d'appuyer le développement du pôle universitaire de Sherbrooke, soutenir Sherbrooke Innopôle, promouvoir les parcs industriels, soutenir Commerce Sherbrooke, consolider son réseau ferroviaire et promouvoir le développement de l'aéroport. La deuxième orientation concerne l'offre d'un milieu de vie de qualité afin d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux ménages. Pour y arriver, elle désire offrir des logements de qualité, diversifiés ainsi qu'une mixité de services de proximité. Elle s'engage à aménager des espaces publics, promouvoir l'agriculture urbaine, protéger et mettre en valeur le cadre bâti, compléter le réseau des parcs et espaces verts, développer des infrastructures sportives, soutenir les organisations, améliorer la

qualité des secteurs résidentiels désuets, assurer la sécurité publique et améliorer la réglementation en matière d'affichage commercial.

La troisième orientation vise à protéger et mettre en valeur l'environnement et les milieux naturels tout en adaptant la gestion des risques climatiques aux processus décisionnels de la ville. Cette orientation passe aussi par la sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux. La densification du territoire, la requalification des secteurs anciens, la revitalisation du centre-ville et des noyaux urbains, la consolidation de la trame commerciale, la diversification des types de logements et le soutien à la mixité sociale illustrent la quatrième orientation qu'est l'optimisation de l'occupation du territoire urbanisé. La cinquième orientation est de privilégier les transports actifs et les transports collectifs. Le défi consiste à réduire les gaz à effet de serre, les nuisances liées au bruit et les coûts reliés à l'automobile. Les actions à favoriser sont de faciliter les déplacements cyclables et pédestres, développer le réseau de transport actif et le rendre plus concurrentiel, faciliter l'intermodalité et le covoiturage. D'autres actions telles que sécuriser la chaussée, revoir les modalités de gestion des stationnements, rapprocher les lieux d'habitation des lieux de travail et de consommation, favoriser la mixité des quartiers et intégrer la mobilité durable complètent les actions envisagées pour cette orientation.

La sixième orientation vise la valorisation du territoire rural et agricole. Les défis rencontrés concernent la cohabitation des activités, les menaces qui pèsent sur les paysages, la pression urbaine, la protection de la biodiversité de même que la compétitivité et la relève agricole. Afin de soutenir ces milieux, la ville envisage de contrôler le développement urbain, d'identifier, de protéger et de mettre en valeur les paysages et les milieux naturels, de promouvoir le potentiel de développement économique du territoire rural et d'assurer la protection et la mise

en valeur de la zone agricole. De plus, la diversification des activités agricoles et l'intégration ville-campagne devraient permettre la multifonctionnalité du territoire. La septième orientation vise à accroître la vitalité et le rayonnement des arts et de la culture. Cette vitalité serait la source d'épanouissement personnel, d'une meilleure qualité de vie, permettrait l'enracinement, la participation à la vie communautaire tout en contribuant à l'animation, au dynamisme de la ville et à l'attractivité des enseignants, des chercheurs et des enseignants (Ville de Sherbrooke, 2000). Il s'agit dans ce cas de renforcer la concertation, d'accroître l'offre d'activités et d'évènements, de soutenir et favoriser le développement des diffuseurs, de se doter d'un centre de diffusion, d'encourager l'installation d'œuvres d'art et d'adopter une politique du patrimoine culturel.

La huitième orientation fait appel à la fonction touristique de la ville. Faire de Sherbrooke une destination touristique recherchée et augmenter la fréquentation de ses attractions passeront par le soutien à l'organisme Destination Sherbrooke et la mise en valeur des espaces naturels. La dernière orientation vise à favoriser l'innovation sociale et la participation citoyenne et la vie communautaire. L'innovation est perçue dans ce cas comme étant le fondement de toutes les stratégies et le citoyen; le cœur de la vision stratégique. Afin de réaliser cette orientation, la ville entend promouvoir l'innovation sociale, encourager la participation citoyenne et le partenariat avec les organismes. L'implication des jeunes, la sensibilisation aux saines habitudes de vie et aux comportements responsables participent d'un même objectif. Aussi, l'intégration sociale de l'ensemble des citoyens, qu'ils soient des personnes handicapées, des aînés, des personnes immigrantes va dans le sens d'une ville où la solidarité et l'inclusion sociale sont des valeurs importantes.

3.1.2 Schéma d'aménagement et de développement

Selon la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le schéma d'aménagement et de développement doit considérer divers éléments qui sont communs à toutes les Municipalités régionales de comté. Les villes de Sherbrooke et de Saguenay, qui disposent aussi de certaines compétences des MRC doivent se conformer à ces grands sujets. Pour l'objet de cette recherche, les aspects retenus seront les grandes orientations, les territoires d'intérêt, les contraintes anthropiques et naturelles, les transports et les équipements et les infrastructures. La détermination des périmètres d'urbanisation ne sera pas abordée, car il s'agit d'un aspect plus technique et moins pertinent dans le cadre de cette recherche. Les schémas d'aménagement et de développement de Saguenay et de Sherbrooke sont entrés en vigueur pour la première en 2011 et pour la deuxième en 2013. Il s'agit le plus souvent d'une révision apportée au schéma d'origine.

Pour Saguenay, les enjeux portent sur les fonctions urbaines, la fonction industrielle et les fonctions liées aux services publics. Un des premiers enjeux est celui de l'urbanisation en marge du tissu urbain qui engendre des conséquences financières et environnementales. Un deuxième enjeu est le déclin du nombre de ménages depuis les années 1990. Des orientations générales visent à développer les piliers économiques de la ville à travers l'industrie du savoir afin d'offrir des opportunités pour l'arrivée d'une nouvelle population à Saguenay, qui devrait par la suite, permettre de consolider les secteurs résidentiels. Le contrôle du développement domiciliaire dans les zones réservées de même que la planification des aires commerciales et industrielles éviteront l'éparpillement et créeront des secteurs plus attractifs. D'ailleurs, le développement des centres-villes, le renforcement de l'image distinctive des milieux de vie attrayants soutiennent cet objectif de planification stratégique. Dans la fonction industrielle, Saguenay possède sept parcs et cinq

zones industrielles dans les créneaux de l'exploitation du bois et des résidus forestiers, les produits de ressources minières, la métallurgie, les biens d'équipements, les minéraux et matériaux synthétiques. Ces zones sont stratégiques et fondamentales pour le développement des entreprises régionales. La grande industrie demeure le moteur de développement régional et permet d'attirer de nouveaux citoyens et de nouvelles entreprises. Le soutien de ces parcs et la requalification des sites désaffectés ont pour but de rendre ces milieux attractifs. La dernière fonction, celle des services publics concerne les domaines de la santé et des services sociaux, l'éducation, les services administratifs ainsi que les équipements et les services publics. Ces domaines doivent être préservés et consolidés, car la ville vise à être reconnue comme un centre de service régional et une desserte pour le Moyen-Nord.

Chaque territoire doit faire face à des contraintes anthropiques et naturelles. Les contraintes anthropiques de Saguenay sont liées à l'environnement. Il faut nommer le bruit produit par le réseau routier, les avions à proximité de l'aéroport, du chemin de fer, des dépôts de neiges usées, des industries ou encore près de la zone portuaire. Les matières résiduelles et la contamination dans les anciens sites d'enfouissement, les odeurs émises par les produits chimiques près des usines de traitement des eaux usées, la poussière près des sites d'extraction de matières minérales. Quant aux contraintes naturelles, on peut nommer les zones d'inondation, les risques de mouvements de terrain et de décrochage de roc ainsi que la zone de submersion du réservoir Kénogami.

Saguenay a choisi de déterminer des orientations d'aménagement en trois parties, soit les orientations portant sur l'intérieur des périmètres urbains, l'extérieur des périmètres urbains et celles concernant l'ensemble du territoire (tableau 21). Dans la partie intérieure du périmètre

urbain, les orientations sont divisées selon les fonctions urbaines, commerciales et de services, industriels, des services publics et parapublics qui seront utilisés par les citoyens de la région et ceux du Moyen-Nord. La fonction urbaine est couverte par quatre orientations. La première orientation vise à consolider et renforcer les composantes urbaines de même que renforcer leur vitalité tout en assurant une cohérence des paysages et des fonctions. Les trois autres orientations visent à préserver et améliorer la qualité des milieux résidentiels par la revitalisation des quartiers, la préservation des bâtiments, l'aménagement des espaces verts, en dirigeant l'expansion urbaine dans les zones en continuité avec la trame urbaine existante et enfin en assurant la gestion des aires commerciales et industrielles dans la trame résidentielle. En ce qui concerne la fonction commerces et services, la ville propose de reconnaître et développer les divers centres-villes, de renforcer l'image distinctive de la ville, de créer des milieux de vie attrayants, multifonctionnels et de consolider l'activité commerciale régionale dans les pôles existants. La concentration de la fonction commerciale dans les grandes artères de chaque arrondissement vise à accroître la fonction de centre de services régional et à l'intégrer dans l'environnement de façon planifiée.

Tableau 21 : Schéma d'aménagement et de développement, Saguenay : Orientations

SAGUENAY	
Orientations	À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN
1	<p>Fonction urbaine Consolider les composantes urbaines existantes et renforcer leur vitalité Assurer la cohérence des paysages et des fonctions Consolider et compléter les secteurs résidentiels existants</p>
2	<p>Préserver et améliorer la qualité des milieux résidentiels existants. Préserver l'intégrité des usages et du cadre bâti des secteurs homogènes; Revitaliser les quartiers Préserver les bâtiments et les ensembles patrimoniaux; Aménager les parcs et les espaces verts publics; Maintenir et développer les éléments naturels</p>
3	— Diriger l'expansion urbaine dans les zones en continuité avec la trame urbaine existante
4	— Assurer une gestion des aires commerciales, industrielles et autres dans la trame

	résidentielle.
	Fonction commerces et services
5	Reconnaître et développer les centres-villes comme les pôles régionaux de services.
6	Renforcer l'image distinctive et créer des milieux de vie attrayants, valorisés et multifonctionnels avec les centres-villes.
	Artères commerciales
7	— Consolider l'activité commerciale régionale
	— Consolider les concentrations commerciales, municipales et intermunicipales
8	— Favoriser une vocation para-industrielle pour les artères Saint-Paul, du Royaume et du Port
	Fonction industrielle
9	— Assurer le dynamisme, le développement et le rayonnement des zones de grande
10	industrie.
	— Requalifier le site industriel désaffecté de l'ancienne usine Abitibi Consol à La Baie.
	Les parcs industriels
11	— Soutenir le développement industriel et paraindustriel dans les parcs industriels
12	— Convertir les parcs industriels d'Arvida, de La Baie et celui en bordure du boulevard Talbot en secteur mixte.
	Fonction services publics
13	— Promouvoir l'établissement et le développement d'une Cité du savoir et de la santé
14	— Assurer le rayonnement et le dynamisme de Saguenay comme pôle de services publics et parapublics pour le Nord et le Nord-Est du Québec.
15	— Favoriser le maintien et le développement des activités militaires et aéroportuaires.
16	— Protéger la vocation portuaire et maritime des installations et favoriser leur accessibilité.
	À L'EXTÉRIEUR DES PÉRIMÈTRES URBAINS
	Fonction agricole
17	Protéger et mettre en valeur la zone agricole permanente en accordant la priorité aux activités et aux exploitants agricoles.
	Fonction forestière et de villégiature
18	Favoriser un développement polyvalent du milieu forestier tout en respectant les principes du développement durable.
	Paysage
19	— Préserver les composantes paysagères et les milieux d'intérêt.
20	— Contrôler le développement des usages non agricoles et forestiers tout en respectant les principes du développement durable.
	Pour l'ensemble du territoire
21	— Reconnaître, consolider, protéger et mettre en valeur les grands ensembles récréatifs et naturels.
22	— Protéger et valoriser la valeur écologique des îles.

	Patrimoine
23	— Assurer la reconnaissance des différents immeubles et sites d'intérêt patrimonial.
24	— Assurer la mise en valeur des différents immeubles et sites d'intérêt patrimonial.
	Les territoires d'intérêt esthétique
25	Préserver le caractère naturel et le paysage du fjord et de la rivière Saguenay
26	Mettre en valeur la rivière Saguenay et son fjord et l'utiliser comme image de la marque de la ville (élément identitaire)
27	Développer le potentiel récréatif et naturel des rivières principales
28	Améliorer l'image des corridors des routes principales
29	Accorder une protection adéquate et minimale aux rives et au littoral des cours d'eau et des lacs.
30	Préserver l'intégrité des milieux humides, forestiers, fauniques, écologiques et archéologiques
	Transport
31	• Compléter et améliorer les voies de communication interrégionales et internes afin de rayonner en tant que capitale

Les orientations portant sur la fonction industrielle visent tout d'abord à assurer le dynamisme, le développement et le rayonnement des zones de grandes industries. La requalification du site industriel de l'ancienne usine Abitibi-Consol à La Baie, le développement industriel et paraindustriel dans les parcs de Jonquière, du Haut-Saguenay et du Transfoparc ainsi que la conversion de certains parcs industriels délaissés ont pour but de consolider et de mettre en valeur la fonction industrielle, tout en l'orientant vers les créneaux d'excellence. Le savoir et la recherche sont les deux aspects marquant la fonction des services publics. La recherche d'un rayonnement régional et Nord québécois passe par l'établissement et le développement d'une Cité du savoir et de la santé, à partir du pôle institutionnel de Chicoutimi, qui aurait comme priorité, les activités de recherche, d'éducation et de santé. Enfin, le rayonnement de la ville exige aussi de consolider les services gouvernementaux existants, de favoriser le maintien et le

développement des activités militaires et aéroportuaires, de protéger la vocation portuaire et maritime des installations de La Baie et d'en faciliter l'accessibilité.

La seconde partie des grandes orientations porte sur l'extérieur des périmètres urbains. Elles concernent la fonction agricole et la fonction forestière et de villégiature. Les engagements visent à protéger et mettre en valeur la zone agricole permanente et restreindre les usages non agricoles. Les fonctions forestières et de villégiature doivent être conciliables avec les autres utilisations et respecter les principes du développement durable. Les objectifs visent à assurer la pérennité du couvert forestier dans certains lieux à risques tels que les bordures des cours d'eau et à reconnaître les grands ensembles récréatifs et naturels tels que les parcs et les espaces verts.

Pour l'ensemble du territoire, les orientations visent à protéger la valeur écologique des îles, à préserver le caractère naturel et le paysage du fjord, à développer le potentiel récréatif des rivières de même qu'à améliorer l'image des corridors et des entrées de la ville. Dans cette dimension, l'environnement est mis au premier plan avec la protection des rives, des cours d'eau et la préservation de la biodiversité ainsi que des milieux écologiques et archéologiques. Le dernier aspect visant l'ensemble du territoire est l'amélioration et l'aménagement des voies de communication interrégionales, l'achèvement de l'autoroute 70 ainsi que la construction d'un nouveau pont sur le Saguenay. Dans tous les aspects, l'utilisation innovatrice en matière environnementale et patrimoniale est privilégiée.

La devise de Sherbrooke présentée dans son schéma d'aménagement et de développement est, « toujours en devenir, toujours en mouvement ». C'est en fonction de divers devenirs que la ville soutient ces grandes orientations dans son plan d'aménagement. Ainsi, le « devenir économique » est le premier enjeu de la ville (tableau 22). Elle mise sur le

développement d'une économie du savoir et la consolidation de sa base économique. Pour y arriver, la ville espère consolider les pôles de développement en collaboration avec Sherbrooke Innopôle. Elle désire aussi évaluer la possibilité de déployer le réseau ferroviaire et le potentiel de l'aéroport pour contribuer au positionnement de Sherbrooke à l'échelle du nord-est de l'Amérique du Nord. Elle compte revoir l'aménagement des parcs industriels afin de régler les activités générant des nuisances et rendre ces milieux compatibles avec l'environnement. La mise à jour du plan directeur de développement des espaces industriels en prévision de 2025 a pour objectifs d'améliorer le paysage, de mettre en œuvre le plan directeur du centre-ville, d'augmenter la densité résidentielle, de consolider la vocation culturelle, de dynamiser la fonction commerciale et de divertissement, de concentrer l'offre commerciale artérielle et régionale, de favoriser la mixité des usages et d'améliorer la desserte en biens et services de proximité. La ville cherche aussi à accroître l'animation et la convivialité des lieux récréotouristiques et à soutenir la rénovation du cadre bâti. Enfin, elle vise à faire de la ville une destination touristique recherchée en réalisant un réseau de corridors récréotouristiques verts et bleus, de parcs-nature, en mettant en valeurs les espaces naturels marquants et en présentant un plan directeur sur les parcs.

Tableau 22 : Schéma d'aménagement et de développement, Sherbrooke : Orientations

SHERBROOKE	
Devise	Toujours en devenir, toujours en mouvement
Orientations	1. DEVENIR ÉCONOMIQUE
1	<p>Développer l'économie du savoir et consolider la base économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolider les pôles de développement de l'économie du savoir; • Faire en sorte que le réseau ferroviaire et l'aéroport contribuent au positionnement de Sherbrooke à l'échelle du nord-est de l'Amérique du Nord; • Préciser la vocation des parcs industriels et revoir au besoin leur aménagement afin de soutenir le développement d'une base manufacturière diversifiée; • Consolider le caractère spécifique, le dynamisme et le rayonnement du centre-ville; • Concentrer l'offre commerciale artérielle et régionale et assurer une desserte

	<p>commerciale de quartier au sein des milieux de vie</p> <p>Faire de Sherbrooke une destination touristique recherchée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le centre-ville, le Vieux-Nord et le lac des Nations en un pôle récréotouristique attractif • Développer une offre de services d'accueil (information, orientation, interprétation, restauration et hébergement) • Aménager le domaine public de manière distinctive et de très haute qualité • Réaliser un réseau intégré de corridors récréotouristiques et de parcs-nature mettant en valeur les rivières et espaces naturels marquants; • Mettre en valeur les atouts patrimoniaux, institutionnels et récréotouristiques du pôle de Lennoxville
2	
	<p>2. DEVENIR CULTUREL</p>
3	<p>Accroître la vitalité et le rayonnement des arts et de la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les équipements culturels structurants et l'animation culturelle au centre-ville; • Mettre à contribution les activités culturelles dans la requalification de certains secteurs du centre-ville • Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti; • Implanter un centre de diffusion artistique de capacité intermédiaire en support à la production locale. • Concevoir un projet dont les caractéristiques de localisation et d'architecture concourent à la revitalisation du centre-ville
	<p>3. DEVENIR SOCIÉTAL</p>
4	<p>Offrir des milieux de vie de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'adéquation de l'offre de logements à la gamme des besoins des résidents; • Soutenir l'entretien et la rénovation du parc de logements; • Mieux encadrer la concentration du logement étudiant dans les quartiers concernés; • Assurer le développement de quartiers dotés de services commerciaux et communautaires de qualité; • Assurer la qualité d'aménagement et l'harmonisation des usages <p>Optimiser l'occupation du territoire urbanisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la densité urbaine et la mixité des usages particulièrement au centre de l'agglomération; • Favoriser la requalification de certains secteurs industriels et commerciaux;
5	<p>Adopter des principes de développement durable et de mobilité durable dans le processus d'approbation des projets</p> <p>Élaborer un plan de transport visant l'adéquation des voies de circulation avec les pôles urbains et les secteurs d'habitation</p>
6	<p>Valoriser le territoire rural et le territoire agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation optimale de la zone agricole à des fins agricoles et la diversification des activités compatibles;

	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise en valeur des paysages ruraux et adapter à cette fin les règles d'occupation résidentielle en territoire rural; • Favoriser l'exploitation durable des territoires boisés; • Améliorer la cohabitation des usages.
	4. DEVENIR ENVIRONNEMENTAL
7	Protéger et mettre en valeur l'environnement et les milieux naturels <ul style="list-style-type: none"> • Protéger et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt • Protéger le réseau hydrique à l'échelle des bassins versants; • Adopter de nouvelles pratiques d'aménagement aptes à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter; • Protéger et enrichir le couvert forestier en milieu urbain; • Créer une ceinture verte et un réseau de parcs-nature.
8	Privilégier les transports actifs et les transports collectifs <ul style="list-style-type: none"> • Consolider les pôles urbains stratégiques aptes à soutenir le transport collectif et actif; • Prioriser le transport collectif sur les axes structurants et son accessibilité; • Assurer la prise en compte du transport actif dans l'aménagement, le réaménagement et la gestion de l'espace public; • Assurer la mise en place d'un véritable réseau cyclable pour les besoins des travailleurs et étudiants et l'amélioration du réseau de trottoirs et autres espaces piétonniers.

Le « Devenir culturel » vise à accroître la vitalité et le rayonnement des arts et de la culture en renforçant les équipements culturels structurants, en animant le centre-ville, en revitalisant certains secteurs et par l'implantation d'œuvres d'arts. Les programmes incitatifs, la réglementation, l'inventaire des ressources et des équipements et la création d'un centre de diffusion sont des exemples d'actions exprimés dans le schéma.

Le « Devenir sociétal » vise à offrir des milieux de vie de qualité, à optimiser l'occupation du territoire urbanisé et à valoriser le territoire rural et agricole. Par exemple, pour améliorer la qualité de vie, la ville favorise l'offre de logements divers, l'entretien et la rénovation des bâtiments, repenser le logement étudiant, aménager le domaine public, intégrer les mesures de développement durable et mettre en valeur l'agriculture urbaine. Afin d'optimiser l'occupation du

territoire urbanisé, il s'agit de favoriser une plus grande densité urbaine, la mixité des usages, la diversification des types de logements et gérer les projets de façon écologique. Quant à la valorisation du territoire rural et agricole, la ville favorise l'utilisation optimale de la zone agricole à des fins agricoles et la diversification des activités compatibles. La mise en valeur des paysages ruraux et du potentiel agricole exige un contrôle strict des règles d'occupation résidentielle et la mise en place du projet « Paysage » qui consiste à identifier et caractériser les éléments remarquables pour réaliser un plan de mise en valeur. Enfin, l'exploitation durable des territoires boisés doit se réaliser à partir d'un cadre réglementaire « associant les préoccupations environnementales et paysagères aux besoins d'exploitation ».

L'orientation portant sur le « Devenir environnemental » met l'accent sur la protection et la mise en valeur de l'environnement et des milieux naturels, l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement adaptées aux changements climatiques et l'importance de privilégier les transports actifs et les transports collectifs. La ville projette de réviser la réglementation en matière de stationnement, prioriser le transport collectif, mettre en place un réseau cyclable adapté aux besoins des travailleurs et des étudiants et améliorer les réseaux de trottoirs.

Les contraintes anthropiques soulevées dans le schéma d'aménagement et de développement de Sherbrooke sont liées à l'environnement et représentent des sites identifiés. Ceux-ci sont, les lieux de transfert, de recyclage, de traitement et d'élimination de déchets dangereux ainsi que les stations d'épuration des eaux usées, les sites de dépôts de neige, les cours de triage, les cimetières d'automobiles, les pistes de course motorisée, les terrains contaminés, les anciens dépotoirs, les carrières, les mines désaffectées, les postes de transformation électrique, les réseaux routiers, les ouvrages de captage d'eau et enfin l'éclairage de la ville. Ces contraintes

sont dans l'ensemble : le bruit, les odeurs, le risque de contamination, la circulation, la pollution visuelle et les contaminants aériens. Les contraintes naturelles sont représentées par les zones exposées aux glissements de terrain et les zones à risque d'inondation. Des milieux fragiles tels que les rives des cours d'eau et les milieux humides subissent des contraintes naturelles et anthropiques.

3.1.3 Politique familiale

Les démarches menant à l'adoption d'une politique familiale ont été soutenues par une subvention offerte par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. À Saguenay, la politique a été adoptée en 2008 par le conseil municipal. On y présente dans les deux cas une définition de la famille, la finalité de la politique, les principes directeurs ainsi que les objectifs de cette politique.

La notion de famille est définie à Saguenay comme étant un noyau central de la collectivité constitué d'au moins un adulte et un enfant réunis par une relation de prise en charge. Dans la politique familiale de Sherbrooke, la famille est la cellule de base de notre société, le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus et elle repose sur la relation parents-enfants. Elle comprend les parents biologiques, adoptifs, les substituts et les enfants du sang, adoptés ou reçus en famille d'accueil sans oublier les grands-parents ou la famille élargie.

Les textes de Saguenay précisent l'importance d'adopter une politique familiale en raison des caractéristiques des familles. En effet, selon les informations contenues dans le texte, le revenu des familles est inférieur à l'ensemble du Québec, de même, les familles monoparentales font partie des plus pauvres du Québec. Cependant, il en coûte moins cher de se loger à Saguenay

et le solde migratoire négatif tend à rétrécir. Les défis demeurent majeurs en raison du vieillissement de la population. Les grandes différences socioéconomiques se remarquent plus entre les quartiers, qu'entre les arrondissements.

Tableau 23 : Politique familiale de Saguenay : Orientations et objectifs

	SAGUENAY
Contribution de la ville	1. initiatrice : dans ses interventions 2. collaboratrice : travaille de concert avec les partenaires. 3. ambassadrice : valoriser les familles, promouvoir la conciliation famille-travail
Objectifs	1. des familles en sécurité 2. des familles bien logées 3. ayant accès aux biens et services de proximité 4. vivant dans un milieu de vie sain 5. des familles valorisées 6. où règne l'équilibre entre vie familiale et travail

Dans le cas de Sherbrooke, selon les commentaires du maire dans le texte d'introduction, les défis de la ville concernent aussi la population vieillissante et le soutien financier très limité versé aux familles. Bien que la ville attire plus qu'ailleurs, il importe de maintenir et renouveler la population et la main-d'œuvre afin d'assurer le développement et le dynamisme des régions, des villes et des entreprises.

Les finalités de cette politique dans le cas de Saguenay sont de positionner la famille au cœur des décisions municipales et de reconnaître la contribution de ces familles à la collectivité (tableau 23). La ville tient à contribuer à l'épanouissement des familles en partenariat avec la communauté et faire de Saguenay un milieu attractif pour les familles. La ville a ainsi un rôle de direction pour attirer et inciter les familles à demeurer sur le territoire. Dans le cas de Sherbrooke, les finalités sont d'offrir aux familles un milieu de vie exceptionnel et de faciliter le plein

épanouissement de chacun. La création d'un cadre de vie favorable incitera les ménages à s'établir sur le territoire. La ville compte agir en fonction des familles.

Les principes directeurs pour Saguenay reposent sur la participation de tous les acteurs et la capacité de l'ensemble des directions à prendre des engagements envers les familles. Les principes de base se fondent sur la diversité des formes que peuvent prendre les familles, et le fait qu'elles disposent de ressources, de capacités et d'habiletés différentes. Cependant, elles sont autonomes et responsables. La ville étant le palier le plus près des familles, elle est aussi soumise à des contraintes, elle a donc un rôle important tout en ayant des limites sur le plan des mandats et des ressources. Les parents sont essentiels à la famille, donc aussi à la communauté. Pour Sherbrooke, l'enfant est le cœur de la famille. Cette famille est le lieu des premiers apprentissages et possède diverses formes, diverses structures et évolue avec le temps. Les parents, l'adulte désigné, le milieu, les organismes, les institutions et la ville sont des acteurs importants de la famille. Par ailleurs, les conditions de vie peuvent constituer un obstacle au développement des familles.

Saguenay aspire à contribuer à l'épanouissement des familles en étant une initiatrice par ses interventions et ses aménagements. Elle compte agir en collaboratrice en travaillant de concert avec les partenaires. Elle est qualifiée d'ambassadrice, car elle valorise les familles et s'engage à promouvoir la conciliation famille-travail. Dans le cas de Sherbrooke, la ville contribue au développement d'un cadre de vie de qualité, collabore avec la population et les mandataires en concertation et elle agit en leader et en facilitateur dans les divers aspects de la vie municipale.

Les objectifs de Saguenay sont d'assurer la sécurité des familles, d'offrir des logements convenables, alternatifs et selon les besoins des familles et de favoriser l'accès aux biens et aux

services de proximité, offrir un milieu de vie sain grâce à des parcs, des espaces verts, des installations sportives et un environnement préservé. Valoriser les familles grâce à la réalisation d'activités familiales, la mise en place d'un conseil de la famille, la certification famille, et favoriser l'établissement des jeunes familles à Saguenay visant à inverser le solde migratoire. La ville entend aussi permettre un équilibre entre la vie familiale et le travail en développant des mesures dans ce sens et en facilitant la vie familiale pendant les congés. À Sherbrooke, les objectifs sont de développer une préoccupation familiale dans tous les services municipaux et d'assurer une cohérence entre les décisions (tableau 24). Il s'agit aussi d'optimiser la communication, la collaboration et la cohésion entre la ville et ses partenaires. La ville entend faciliter le développement d'un sentiment d'appartenance des familles envers leur milieu, de stimuler l'implication et la participation par l'animation des quartiers, par une fête à l'arrivée de nouvelles familles.

Tableau 24 : Politique familiale de Sherbrooke : Orientations et objectifs

	SHERBROOKE
Contribution de la ville	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contribuer au développement d'un cadre de vie de qualité 2. Collaborer avec la population et les mandataires en concertation 3. Agir en leader et en facilitateur
Cibles, objectifs et mesures	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer une préoccupation familiale dans l'offre de services municipaux et des organismes reconnus. Assurer une cohérence entre ses décisions; 2. Optimiser la communication, la collaboration et la cohésion entre la ville et ses partenaires; 3. Faciliter le développement d'un sentiment d'appartenance des familles envers leur milieu de vie. Stimuler l'implication et la participation par l'animation des quartiers, des secteurs et des arrondissements. 4. Améliorer la qualité du milieu de vie dans lequel les familles évoluent; 5. Reconnaître la communication comme moyen privilégié de faire participer les familles à la vie municipale; 6. Faciliter l'accessibilité aux services, activités et infrastructures...

L'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles en termes de sécurité et d'environnement, de même que faciliter l'accessibilité aux services et activités et infrastructures passe par une tarification familiale, la diversité des services et la création de lieux d'échanges et de diffusion de l'information. En conclusion, Sherbrooke mise sur le sentiment d'appartenance, la qualité du milieu de vie et l'accessibilité aux services et aux infrastructures.

3.1.4 Politique culturelle

À Saguenay, la politique culturelle est perçue par le maire comme l'expression de la vision des artistes et un moteur économique. De même, la culture serait « génératrice d'innovation » ainsi qu'un puissant élément de dynamisation d'une communauté. La présidente du comité voit dans cette politique un outil permettant l'épanouissement de la population et une manière de devenir un pôle majeur d'attraction et de développement de la culture en région et au Québec. Pour Sherbrooke, la culture possède divers avantages; elle anime les villes, revitalise les quartiers, crée des emplois, éveille l'intelligence, développe la cohésion sociale, renforce le sentiment d'appartenance. Plus encore, la culture serait synonyme de développement. Sherbrooke est aussi la première ville au Québec à adopter une politique culturelle en 1983. De plus, la ville reconnaît l'importance de la culture comme étant un aspect important du dynamisme de l'économie. En fait, la « culture repose grandement sur la vitalité des secteurs économiques et sociaux de la ville et vice-versa ».

La mission que Saguenay se donne dans le domaine de la culture est d'exercer une direction dans le domaine des arts de la culture et du patrimoine afin que celui-ci devienne un axe majeur de son identité et de son développement. Par ailleurs, la mission de Sherbrooke consiste à

faciliter l'accès à la culture et à maintenir et favoriser un fort sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie.

Tableau 25 : Politique culturelle de Saguenay : Orientations et engagements

	SAGUENAY
Orientations et engagements	<p>1 : Identité culturelle et préservation de la diversité a. affirmer son identité en valorisant les particularités des arrondissements</p> <p>2. Accès aux arts, la culture et patrimoine b. favoriser l'éveil à la culture, stimuler l'intérêt et favoriser la participation de tous; c. permettre l'accès à des équipements culturels répondant aux besoins de tous.</p> <p>3. Reconnaissance de la pratique professionnelle d. reconnaître la pratique professionnelle et soutenir le milieu e. contribuer financièrement à l'activité et au développement</p> <p>4. Valorisation patrimoine f. préserver et mettre en valeur le patrimoine g. utiliser l'aménagement du territoire comme moyen de développement culturel</p> <p>5. Mise en valeur touristique des biens et produits culturels h-intégrer les produits et biens culturels aux activités de promotion touristique, développer ce potentiel, faciliter la mise en réseaux des milieux artistiques et culturels</p> <p>6. Rôle de concertation et partenariat i-stimuler la concertation et la collaboration dans le milieu j-mettre en place des mécanismes de concertation k. constituer des maillages avec les milieux de l'éducation, des affaires, les organismes</p> <p>7. Adaptation des mesures à la politique l. adopter les instruments pour permettre la réalisation des actions, la rétroaction et l'évaluation de l'atteinte des résultats</p>

Les principes directeurs de cette politique dans le cas de Saguenay s'appuient sur l'idée que les arts, la culture et le patrimoine sont essentiels à la qualité de vie, à l'épanouissement des citoyens et qu'ils sont indispensables à l'identité individuelle et collective, tout en étant un moteur du développement économique et social (tableau 25). Selon ces termes, Saguenay entend reconnaître et soutenir les artistes et organismes en leur offrant des conditions favorables,

favoriser l'accès à la culture et la liberté de création et d'expression chez les professionnels, valoriser les différences et enfin promouvoir une vision commune afin de créer un sentiment de fierté et d'appartenance. Dans les principes directeurs de Sherbrooke, on y préconise la direction de la ville dans le domaine de la culture afin de maintenir la vitalité culturelle. Aussi, la culture y est considérée comme essentielle à la qualité de la vie et à l'épanouissement des caractéristiques de la personnalité. La participation de tous est considérée comme très importante. De plus, le soutien à la culture est perçu comme un investissement, car elle a des retombées sur toutes les sphères économiques et sociales de la ville.

Les orientations et engagements de Saguenay se divisent en sept axes majeurs. Le premier axe vise à affirmer l'identité culturelle et préserver la diversité de la communauté en valorisant les particularités de chaque arrondissement. Le second axe porte sur l'accessibilité aux arts, à la culture et au patrimoine. L'accès porte tout d'abord sur l'éveil à la culture, la sensibilisation, les stratégies d'éducation populaire, le soutien aux organismes, aux bénévoles et en dernier lieu à l'accessibilité aux équipements répondant aux besoins de tous. Le troisième axe est de reconnaître la pratique professionnelle, en soutenant le milieu techniquement et financièrement. Le quatrième axe porte sur la valorisation du patrimoine et consiste à préserver, mettre en valeur le patrimoine et aussi sensibiliser la population, appuyer les initiatives dans le domaine et intégrer les arts et la culture dans les stratégies de revitalisation des secteurs. Le cinquième axe vise la mise en valeur touristique des biens et produits culturels ainsi que la mise en réseaux des milieux artistiques culturels. Le sixième axe met l'accent sur l'importance de stimuler la concertation et la collaboration dans le milieu, de procéder à des inventaires et de constituer des maillages avec les milieux de l'éducation, des affaires ou les organismes du milieu. Le dernier axe porte sur

l'adoption d'instruments permettant la réalisation des actions, la rétroaction et l'évaluation de l'atteinte des objectifs. En résumé, Saguenay espère faire du domaine des arts et de la culture un axe majeur de son identité et de son développement.

Tableau 26 : Politique culturelle de Sherbrooke : Orientations et engagements

	Sherbrooke
mission	Faciliter l'accès à la culture à tout citoyen désireux d'en profiter. Vise à développer et à maintenir un fort sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie
Principes directeurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. culture essentielle à la qualité de vie; 2. direction de la ville indispensable au maintien et la vitalité culturelle; 3. permet d'épanouir les caractéristiques de la personnalité; 4. le soutien est un investissement qui entraîne de nombreuses retombées économiques et sociales dans toutes les sphères; 5. la participation est la plus importante retombée sociale de la politique culturelle.
Orientation et engagements	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le rôle de maître d'œuvre des organismes en matière de développement culturel, assumer la réalisation de projet d'intérêt collectif. 2. Valoriser le milieu culturel de la ville dans tous les secteurs d'activités. Aussi, les élus deviendront les ambassadeurs du travail des artistes et organismes. 3. Créer un contexte favorable à la participation des citoyens aux activités culturelles 4. Soutenir les organismes culturels reconnus par la ville 5. Maintenir et développer l'éventail des activités culturelles 6. Diffuser l'information sur les activités culturelles des organismes reconnus 7. Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales et naturelles de la ville 8. Compléter le parc d'équipements culturels du plan directeur en cours et préparer un nouveau plan directeur en regard de la réalité culturelle actuelle de la ville fusionnée : maximiser l'utilisation des lieux culturels existants, réaménager des espaces, mettre en chantier de nouveaux équipements. 9. Susciter la participation des citoyens corporatifs à la réalisation du dessein culturel : implantation d'une résidence d'artistes, revitalisation urbaine dans les secteurs historiques. 10. Harmoniser les politiques et la gestion des services et des programmes de la politique culturelle

Les orientations adoptées par Sherbrooke se déclinent en dix axes (tableau 26). Tout d'abord, on mise sur l'importance de reconnaître le rôle de maître d'œuvre des organismes en matière de développement culturel, puis celle de valoriser le milieu culturel de la ville dans tous les secteurs d'activités, en produisant des outils de communications, en présentant les artistes, et en maintenant le grand prix littéraire. Avec le troisième axe, la participation des citoyens aux activités culturelles est encouragée grâce à une meilleure accessibilité, un environnement propice à l'épanouissement des citoyens, la mise en place de réseaux, le rapprochement des pôles culturels et l'implantation des équipements culturels majeurs au centre-ville. Les trois prochains axes visent à soutenir financièrement les organismes culturels reconnus par la ville, à maintenir et développer l'éventail des activités culturelles et diffuser les informations sur ces activités. La préservation et la mise en valeur des richesses patrimoniales et naturelles de la ville grâce à une signalisation efficace, des panneaux d'interprétation et l'accroissement de la valeur de la collection d'œuvres d'art de la ville représentent le septième axe. L'axe huit vise à maximiser l'utilisation des lieux culturels existants, à réaménager des espaces et à mettre en chantier de nouveaux équipements. Les deux derniers axes de Sherbrooke visent à susciter la participation des citoyens corporatifs dans le domaine et à harmoniser les politiques et la gestion des services et des programmes de la politique culturelle.

3.1.5 Politique de développement social

Le développement social est défini dans la politique de ville Saguenay comme étant des façons de faire le développement pour le bénéfice et par la contribution de l'ensemble de la communauté. Dans le cas de Sherbrooke, le développement social se définit comme étant une démarche dynamique des membres d'une communauté, visant, de concert avec les partenaires,

l'amélioration des conditions propices à la participation active des citoyens à la vie sociale, de même qu'à un partage équitable des infrastructures et des services municipaux.

Pour Sherbrooke, les enjeux sociaux identifiés sont ceux touchant à la vie communautaire, la lutte contre l'exclusion sociale, le logement, la sécurité, la mobilité des personnes, l'intégration des personnes handicapées, l'immigration, le sport, la culture et le loisir ainsi que le développement urbain. Les quatre volets de la vision sherbrookoise sont le savoir, l'économie, le social et l'environnement (tableau 28). De ce point de vue, Sherbrooke « veut devenir le foyer de développement régional le plus dynamique au Québec ». Afin de favoriser le développement social, elle tient à jouer le rôle de facilitateur en offrant les conditions favorables à l'action, de rôle de partenaire et de leader, grâce à ses initiatives et à la mobilisation de ses acteurs. Elle veut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens et susciter la participation citoyenne dans chacun des champs d'activité du développement social et communautaire. Ces principes directeurs abordent la participation citoyenne, l'appropriation du pouvoir d'agir par la communauté, favorisés par un processus de mobilisation individuelle et collective, la créativité et l'innovation, l'accessibilité aux services et aux infrastructures et finalement, favoriser l'inclusion et l'intégration sociale. Les valeurs mises de l'avant sont l'équité, la justice sociale, l'ouverture et l'acceptation des différences et la démocratie.

En ce qui concerne Saguenay, celle-ci entend soutenir le citoyen pour qu'il occupe une position « adéquate et adaptée » à sa réalité sociale (tableau 27). Elle s'engage à reconnaître l'action de ses partenaires du développement social, à compléter le soutien à certains d'entre eux et à interpeller l'ensemble de ses directions et services municipaux. Cette politique repose sur la mise en place de l'observatoire du développement social ainsi que sur les valeurs de respect,

d'équité, de démocratie et de solidarité. Les domaines d'intervention prioritaires qui correspondent aussi aux orientations choisies sont la gouvernance participative, l'équité, l'autonomisation et la solidarité entre la ville et l'ensemble des acteurs du développement. Afin d'assurer la gouvernance participative, la ville entend donner accès à l'information et offrir la possibilité aux citoyens d'échanger et de faire part de leurs attentes. Par ailleurs, l'équité représente une façon d'assurer une distribution équitable des ressources et des services et sera considérée comme principe de base dans les décisions. Quant à l'orientation basée sur l'autonomisation, elle vise à promouvoir les organismes communautaires et ses bénévoles en encourageant l'engagement citoyen. La dernière orientation touche à la solidarité. La ville s'engage à intégrer le développement social dans les grandes orientations de développement. Pour mettre en œuvre ses orientations, les interventions prioritaires seront orientées vers la diffusion de la politique, l'information et la présence accrue de la ville afin de favoriser la concertation dans le domaine social. Pour atteindre l'équité et l'autonomisation, la ville entend adopter une mission en matière d'équité et de soutien aux organismes ainsi que l'adoption d'un cadre municipal permettant l'intégration du développement social et la création d'un observatoire du développement social. L'observatoire devrait faciliter la concertation et la détermination des orientations prioritaires. Enfin, la ville entend « mettre plus de social dans la ville et plus de ville dans le social ».

Tableau 27 : Politique de développement social de Saguenay : Orientations et engagements

SAGUENAY	
Engagements	<ul style="list-style-type: none"> — Reconnaître l'action des partenaires du développement social et compléter le soutien à certains d'entre eux. — Travailler avec eux pour l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de l'ensemble de la population
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> — Respect : reconnaissance de la valeur de chacun — Équité : profiter à sa juste part et disposer d'un accès équitable aux ressources — Démocratie : stimuler la manifestation des savoirs et les prendre en compte — Solidarité : travaillent ensemble au développement social
Orientations et engagements	<p>1. Gouvernance participative</p> <ul style="list-style-type: none"> — donner aux collectivités l'accès à l'information concernant les problèmes émergents, les ressources, les contraintes, les projets, les réalisations... — donner la possibilité aux citoyens de faire part de leurs attentes et perceptions et d'échanger <p>2. Équité :</p> <ul style="list-style-type: none"> — à considérer comme principe de base dans les décisions — assurer la distribution équitable des ressources et des services. <p>3. Autonomisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Promouvoir les organismes communautaires, promotion du bénévolat, engagement citoyen, prendre en compte l'expertise de ces organisations, soutenir ces organismes. <p>4. Solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> — intégrer le développement social dans les grandes orientations de développement, présence accrue de la ville dans les lieux de concertation

De son côté, Sherbrooke s'engage dans le domaine de la vie communautaire à augmenter sa collaboration avec ses partenaires, reconnaître les bénévoles et la relève, développer un sentiment d'appartenance par l'animation de son milieu, promouvoir la participation citoyenne et reconnaître l'autonomie et le rôle des organismes du développement social. Elle entend lutter contre l'exclusion et la pauvreté en soutenant la participation des familles moins nanties aux activités diverses et en tenant compte des préoccupations de ces milieux. L'offre de logements abordables et de qualité, la gestion du développement résidentiel, la mixité des populations, la diversité des logements et la préservation de la qualité du parc locatif visent à offrir un

hébergement de qualité pour tous. Afin de rendre la ville plus sécuritaire, la ville s'engage à se rapprocher des citoyens, à développer des milieux de vie, à favoriser la prévention, à sensibiliser et collaborer avec les divers institutions et organismes. Pour améliorer la mobilité de la population de manière efficace et sécuritaire, la ville entend compléter les réseaux, diversifier les moyens de transport et encourager le transport actif. La politique vise l'intégration et la participation des personnes handicapées à la communauté, en tenant compte de leurs préoccupations afin d'éviter l'exclusion.

Tableau 28 : Politique de développement social de Sherbrooke : Orientations et engagements

	SHERBROOKE
Engagements	<ul style="list-style-type: none"> — Facilitateur : offrir des conditions favorables à l'action (finances, services...) — Partenaire : ententes de partenariat entre parties — Leader; initie ou mobilise les acteurs autour d'un projet
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> — Équité : traitement impartial et non partisan, que les règles de la majorité ne portent pas préjudice à des individus; — Justice sociale : suscite l'entraide entre les personnes sans discrimination. Favorise la lutte contre les préjugés; — Ouverture : acceptation des différences : culture, idées, attitudes... — Démocratie : besoins au cœur du processus décisionnel. Émane d'un système politique régi par des lois... conditions de participation citoyenne.
Principes directeurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation citoyenne : procède de diverses stratégies pour encourager et faire preuve de créativité et pour soutenir cette culture de participation; 2. Appropriation du pouvoir d'agir (empowerment) : processus de mobilisation individuelle ou collective; 3. Créativité et innovation; recherche de nouvelles alternatives; 4. Accessibilité : aux services, à la communication, aux infrastructures; 5. Inclusion et intégration sociale : éviter l'isolement et l'exclusion. Favoriser le dialogue et la cohabitation entre tous les groupes de la population : logement, services, activités...
Approches	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement durable : améliorer l'équité sociale et l'efficacité économique, tout en maintenant l'intégrité de l'environnement. 2. Développement des communautés : processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents, les organismes et la ville. Vise l'amélioration des conditions de vie. Favorise l'inclusion de tous et la prise en compte des préoccupations de chacun. 3. Partenariat : que les acteurs perçoivent le secteur social comme une opportunité et une composante du développement durable agissant en interdépendance avec les autres sphères que sont l'économie et l'environnement.
Orientations et	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vie communautaire <ul style="list-style-type: none"> — maintenir et augmenter la collaboration entre les partenaires

engagements	<ul style="list-style-type: none"> — adapter les actions en fonction des balises de la politique de développement social — reconnaître et retenir les bénévoles et la relève — développer le sentiment d'appartenance par l'animation du milieu de vie — promouvoir la participation citoyenne — reconnaître l'autonomie et le rôle des organismes du développement social et communautaire. <p>2. Lutte contre l'exclusion et la pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> — Connaître la problématique, tenir compte des préoccupations, réduire les obstacles à la participation des jeunes de familles moins nanties aux activités diverses. <p>3. Logement</p> <ul style="list-style-type: none"> — Offrir des logements abordables et de qualité, gérer le développement résidentiel, favoriser la mixité des populations, la diversité des logements, l'accession à la propriété, préserver la qualité du parc locatif. <p>4. Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> — Se rapprocher des citoyens, développer des milieux de vie, favoriser la prévention, la sensibilisation en collaboration avec les divers institutions et organismes. <p>5. Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> — de manière efficace et sécuritaire. Complémentarité des réseaux, diversification des moyens de transport, modifier les pratiques de transport de façon à encourager le transport actif. <p>6. l'intégration des personnes handicapées</p> <ul style="list-style-type: none"> — Favoriser leur intégration, et la participation. Tenir compte de leurs préoccupations. <p>7. Immigration</p> <ul style="list-style-type: none"> — Favoriser leur accessibilité à des services essentiels, développer des mesures d'accueil, favoriser leur intégration en emplois. Arrimer les caractéristiques du marché de l'emploi et l'offre de travail aux personnes immigrantes. <p>8. Sport, la culture et le loisir</p> <ul style="list-style-type: none"> — Soutenir et reconnaître l'autonomie de ces organismes, créer un contexte favorable à la participation des citoyens, faciliter l'accessibilité, la participation au plus grand nombre, diffuser l'information sur les activités, intéresser la population et la clientèle touristique, consolider et développer le partenariat avec des citoyens corporatifs. Créer un environnement convivial, favoriser la création de nouveaux lieux de rencontres... <p>9. Développement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> — Préserver et protéger la qualité de l'environnement et du paysage, le patrimoine bâti, les terres agricoles et rurales, assurer le développement harmonieux des milieux de vie. Préserver l'authenticité, la qualité et la diversité des milieux de vie.
-------------	--

D'une manière similaire, la ville s'engage à faciliter l'accès aux services pour les personnes immigrées et favoriser leur intégration et leur participation. Par ailleurs, le soutien et la reconnaissance des organismes liés au sport, à la culture et au loisir créé un contexte favorable à la participation des citoyens. Les populations informées, les services accessibles, la participation de la population autant que la clientèle assurent un environnement convivial et favorisent la création de nouveaux lieux de rencontres. Le dernier engagement porte sur le développement urbain. Dans ce domaine, la ville veut protéger la qualité de l'environnement ainsi que les paysages, le patrimoine bâti et les terres agricoles et rurales. Les objectifs de la protection des milieux visent à développer des milieux de vie harmonieux et préserver l'authenticité, la qualité et la diversité des milieux de vie. En conclusion, la « ville se veut une ville partenaire du développement social et ouverte sur le monde ».

3.1.6 Politique d'immigration

Sherbrooke a été en 2009, la première ville fusionnée à se doter d'une politique d'immigration. Elle est aussi une des trois villes ciblées par la régionalisation de l'immigration avec les villes de Québec et Gatineau. La politique a été élaborée pour permettre aux immigrants de participer à la vie active de la ville, de s'intégrer harmonieusement dans un milieu ouvert et d'avoir accès à des services accessibles et équitables pour tous. L'élaboration de cette politique s'est réalisée en plusieurs étapes et l'approche participative a été privilégiée. Elle s'est donné une vision, une mission, des principes directeurs, quatre orientations et trente et un (31) axes d'intervention.

Le projet de la politique d'immigration à Saguenay a été élaboré grâce à la collaboration de divers organismes municipaux⁶⁴ et approuvé par le Conseil de ville en février 2012. Saguenay situe sa politique dans le cadre des politiques gouvernementales nationale et provinciale, celle de la régionalisation ainsi que du plan quinquennal de développement de la Conférence régionale des élus. « C'est afin de pouvoir tirer profit des grands enjeux entourant l'immigration que la ville de Saguenay élabore sa propre politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes ». La politique contient quatre orientations et vingt et un (21) axes d'intervention.

Tableau 29 : Politique d'immigration et d'intégration de Saguenay : Principes directeurs et orientations.

Rôle de la ville	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter l'attraction, l'accueil et l'intégration 2. Accompagner les personnes immigrantes 3. Référer vers les autres ressources 4. Mobilisation de sa population en matière d'attraction, d'accueil et d'intégration
Principes directeurs	<ul style="list-style-type: none"> Pérennité de la langue française Égalité relative aux droits et aux devoirs Équité Lutte contre le racisme et la discrimination Gestion proactive de la diversité ethnoculturelle Faciliter la responsabilisation et l'intégration des immigrants Développement de la reconnaissance de la réalité pluraliste et de l'ouverture au monde Collaboration et partenariat avec tous les organismes
Orientations et axes	
1	<p>Favoriser un accès équitable aux services municipaux à tous les citoyens issus de l'immigration</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les différentes communautés qui sont présentes sur son territoire Développer et assurer un programme de sensibilisation et de formation traitant des relations interculturelles à son personnel Mettre en place des stratégies de communication permettant une meilleure connaissance des réglementations Faciliter l'accès aux services municipaux jugés essentiels aux personnes immigrantes, tels que l'électricité, le transport en commun, les services de sécurité publique et de prévention

⁶⁴ Promotion Saguenay inc, la Chambre de commerce du Saguenay, Le service de relations communautaires et prévention de la sécurité publique de la ville de Saguenay, l'école de langue française et de culture québécoise, UQAC, le conseil des aînés de la Ville de Saguenay, le conseil Jeunesse, le SEMO, le centre linguistique du Cégep de Jonquière, la corporation Intégration Saguenay, Le MICC, la Commission scolaire de la Jonquière, la table régionale de concertation en immigration, l'UQAC.

	<p>Faciliter l'accès des familles immigrantes aux programmes de loisirs, de plein air, de culture et de vie communautaire en collaboration avec les organismes reconnus par la ville.</p> <p>La Ville s'efforcera de connaître les principales caractéristiques de la clientèle immigrante afin de répondre adéquatement à ses besoins et à ses attentes.</p>
2	<p>Encourager la représentativité des personnes immigrantes dans tous les secteurs d'activités municipales</p> <p>Prendre des mesures pour susciter la candidature de personnes immigrantes au sein de la fonction publique municipale</p> <p>S'assurer de l'intégrité et de l'équité de son processus de recrutement et de sous-traitance</p> <p>Promouvoir ses emplois d'été et ses stages auprès des jeunes et des étudiants issus de l'immigration</p> <p>Doter le Service des ressources humaines et ses gestionnaires d'outils permettant de gérer la diversité ethnoculturelle</p> <p>Inciter et soutenir les organismes paramunicipaux dans l'ouverture à la diversification ethnoculturelle de leur main-d'œuvre</p> <p>Soutenir la participation des personnes immigrantes aux différentes instances décisionnelles et consultatives municipales</p> <p>Encourager les acteurs à recruter des bénévoles parmi les personnes immigrantes.</p> <p>Note : la Ville se doit de donner l'exemple</p>
3	<p>Favoriser le rapprochement interculturel</p> <p>Faire connaître l'apport économique, culturel et social de l'immigration à la population</p> <p>Encourager la population à participer à des activités de rapprochement culturel</p> <p>Donner priorité au rapprochement interculturel</p> <p>Encourager des initiatives favorisant la cohabitation harmonieuse en particulier dans les milieux d'habitation</p> <p>Jouer un rôle actif en matière d'éducation interculturelle de la population et de lutte contre la discrimination et le racisme</p> <p>Création d'occasions de rencontres entre les différentes communautés.</p> <p>Soutenir toute action ayant pour but de briser l'isolement, de reconnaître les acquis de ces personnes ou d'accroître leur intégration à la société.</p>
4	<p>Développer le partenariat</p> <p>Faire connaître aux services municipaux les différentes organisations œuvrant auprès de la population immigrante</p> <p>S'associer aux différents partenaires afin de favoriser l'accès au logement pour les nouveaux arrivants, et ce, dans le respect des critères d'accessibilité aux programmes.</p> <p>Promouvoir la main-d'œuvre immigrante</p> <p>Stimuler l'entrepreneuriat de la population</p> <p>Harmoniser ses actions avec ses partenaires</p> <p>Informé et communiquer</p>

Les objectifs d'une telle politique pour Saguenay comme d'ailleurs Sherbrooke sont de doter la ville d'une vision qui saura orienter les décisions en matière d'accueil et d'intégration et de préciser la mission, les valeurs, les principes et les interventions qu'elles entendent prioriser. Ainsi, dans sa vision, Saguenay vise à faciliter l'attraction, l'accueil et l'intégration des personnes

immigrantes (tableau 29). Elle aspire à conserver et accroître la richesse collective de sa population et de ses citoyens de toutes origines, de même qu'assurer la pérennité de la langue et de son milieu. C'est aussi une manière pour la ville de sauvegarder et développer son poids démographique, économique et politique, de conserver ses institutions sur son territoire et d'assurer une relève compétente et diversifiée de la main-d'œuvre. Dans cet ordre d'idée, la ville s'est donné comme mission d'assurer une accessibilité équitable à ses services et ses emplois tout en favorisant le sentiment d'appartenance à la communauté locale. Tous les champs de responsabilité de la ville devront s'adapter au contexte d'une clientèle ethnoculturelle diversifiée. La ville souhaite développer des moyens de collaborer avec les partenaires dans les domaines de l'attraction, l'accueil et l'intégration des immigrants et servir de levier afin de générer un plus grand impact communautaire et économique. La ville se projette dans le rôle de facilitateur, d'accompagnateur, de référence et de mobilisateur en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, afin de devenir un pôle d'influence auprès des instances en lien avec l'immigration.

Dans sa vision, Sherbrooke attire, accueille et intègre les personnes immigrantes en reconnaissant leur apport à la diversité de sa population. Elle favorise un milieu de vie harmonieux où les citoyens de toutes origines s'enrichissent mutuellement. Sa mission consiste à assurer l'accessibilité à ses services et ses emplois et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté (tableau 30). Tous les champs de responsabilité doivent être vus en fonction de la clientèle immigrante. Il s'agit d'opter pour une approche clientèle afin de passer d'une égalité de droit à une égalité de fait. La ville entend jouer le rôle de facilitateur, d'accompagnateur et de référence auprès des personnes immigrantes.

Tableau 30 : Politique d'immigration et d'intégration de Sherbrooke : Principes directeurs et orientations.

Rôle de la ville	<p>1. Faciliter l'accueil et la rétention des personnes immigrantes</p> <p>2. Accompagner la population immigrante dans ses projets</p> <p>3. Référence vers les autres ressources</p>
Principes directeurs	<p>Reconnaître les personnes immigrantes comme des citoyens à part entière</p> <p>Équité : Éviter que des règles s'adressant à la majorité ne portent préjudice à des personnes en position minoritaire</p> <p>Accommodement raisonnable : respecter les différences et tenir compte des sensibilités interculturelles. Recherche du juste milieu.</p> <p>Gestion proactive de la diversité : adaptation des services et des programmes aux besoins divers des citoyens</p> <p>Faciliter l'adaptation des personnes immigrantes</p> <p>Promouvoir la réalité pluraliste : Informer et sensibiliser</p> <p>Collaboration et partenariat</p>
Orientations	Axes d'interventions
1	<p>Favoriser l'accès aux services municipaux à tous les citoyens issus de l'immigration</p> <p>Faire connaître à ses élus et à ses employés les vécus, besoins et attentes des citoyens issus de l'immigration</p> <p>Sensibiliser et former les élus et la population aux relations interculturelles</p> <p>Communiquer et faire connaître les services aux immigrants</p> <p>Faciliter l'accès des services municipaux essentiels aux personnes immigrantes, dont le logement, l'électricité et le transport en commun, et ce, dans la limite de ses responsabilités</p> <p>Faciliter l'accès des allophones aux services municipaux</p> <p>Faciliter l'accès aux programmes de loisirs de culture, de sports</p> <p>L'accommodement suppose un effort des deux parties.</p>
2	<p>Encourager la représentativité des personnes immigrantes dans tous les secteurs d'activités municipales</p> <p>Informar sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi</p> <p>Susciter la candidature de personnes immigrantes et faciliter la reconnaissance des expériences</p> <p>Garantir l'intégrité et l'équité de son processus d'embauche vis-à-vis de sa population immigrante</p> <p>Promouvoir ses emplois d'été et ses stages auprès des jeunes et des étudiants issus de l'immigration</p> <p>Doter les services de la ville d'outils pour mieux gérer la diversité ethnoculturelle</p> <p>Inciter et soutenir les organismes paramunicipaux dans la diversification ethnoculturelle de leur main-d'œuvre</p> <p>Assurer un accès équitable à son processus de sous-traitance aux entrepreneurs issus de l'immigration</p> <p>Informar la population immigrante sur les différentes formes possibles de participation civique en matière municipale</p> <p>Faciliter la participation des personnes immigrantes aux différentes instances décisionnelles et consultatives municipales</p> <p>Inciter les organismes reconnus par la Ville à recruter des bénévoles parmi les personnes immigrantes</p> <p>Promouvoir le bénévolat comme mode d'intégration et de réseautage</p>

	Note : la Ville doit servir d'exemple du milieu intégrateur
3	<p>Favoriser le rapprochement interculturel</p> <p>Faire connaître l'apport économique, culturel et social de l'immigration à la population sherbrookoise</p> <p>Encourager la participation sous toutes ses formes des personnes immigrantes</p> <p>Donner priorité au rapprochement interculturel entre jeunes</p> <p>Encourager des initiatives favorisant le voisinage harmonieux</p> <p>Jouer un rôle actif en matière d'éducation interculturelle de la population et de lutte contre la discrimination et le racisme</p> <p>Créer des occasions de rencontres entre les citoyens de toutes les origines</p> <p>Rompres l'isolement et l'exclusion</p>
4	<p>Développer le partenariat</p> <p>Faire connaître à l'organisation municipale les différentes organisations œuvrant auprès de la population immigrante pour lui permettre de référer les demandes de services et de besoins non couverts par elle.</p> <p>Favoriser l'accès au logement pour les nouveaux arrivants, et ce, dans le respect des critères d'accessibilité aux programmes.</p> <p>Promouvoir la main-d'œuvre immigrante auprès des employeurs</p> <p>Stimuler l'entrepreneuriat de la population immigrante</p> <p>Renforcer la préoccupation immigrante au sein des organismes de concertation</p> <p>Développer des partenariats avec le milieu institutionnel et les organisations professionnelles notamment en ce qui a trait à la francisation et à la reconnaissance des acquis et des compétences</p> <p>Participer activement aux différents événements en matière d'immigration et d'intégration</p> <p>Participer à la recherche et au développement en matière d'immigration et d'intégration</p> <p>Montrer l'exemple par ses actions aux autres municipalités de la région</p> <p>Participer à la mise en place de mesures pour attirer davantage de personnes immigrantes</p>

Les principes directeurs élaborés à Sherbrooke mettent l'accent sur la pérennité de la langue française et l'importance de poursuivre les efforts de francisation. Elle prône aussi l'égalité relative au droit et au devoir, l'équité dans l'offre des services, la lutte contre le racisme et la discrimination ainsi que la gestion proactive de la diversité ethnoculturelle. Elle entend faciliter la responsabilisation, l'intégration et l'implication des immigrants au sein de la communauté, développer l'ouverture au monde grâce à la sensibilisation et enfin collaborer en partenariat avec tous les organismes impliqués. Les principes directeurs de Sherbrooke sont de reconnaître les personnes immigrantes comme citoyen avec leurs droits et leurs devoirs, de favoriser l'équité et

les accommodements raisonnables en respectant les différences, en tenant compte des sensibilités interculturelles et en recherchant le juste milieu. Il importe aussi pour la ville d'avoir une gestion proactive de la diversité et de faciliter l'adaptation des personnes immigrantes, tout en promouvant la réalité pluraliste auprès de la population pour que la société soit la plus accueillante possible. La ville compte aussi sur la collaboration et le partenariat avec l'ensemble des intervenants.

Les deux villes ont choisi les quatre mêmes axes d'intervention, soit de favoriser l'accès équitable aux services municipaux à tous les citoyens issus de l'immigration, encourager la représentativité des personnes immigrantes dans tous les secteurs d'activités municipales, favoriser le rapprochement interculturel et finalement le dernier axe porte sur le développement du partenariat. Il faut savoir que Saguenay a préparé sa politique avec le soutien d'un représentant de Sherbrooke. C'est pourquoi il existe de nombreuses similitudes entre les deux politiques. Par exemple, les deux villes s'engagent à sensibiliser et faire connaître aux élus et à son personnel les diverses communautés présentes sur le territoire, de même que les former aux relations interculturelles. Elles mettront en place des stratégies de communication pour faire connaître les services et la réglementation municipale et faciliteront l'accès aux services des divers services municipaux. Pour Saguenay, il est essentiel de bien connaître les principales caractéristiques de la clientèle immigrante afin de répondre à leurs besoins et attentes. Sherbrooke, ajoute à ces objectifs l'importance de faciliter l'accès des allophones aux services municipaux. Elle prévient cependant que les mesures d'accommodement ne doivent ni générer de contraintes excessives pour l'organisation municipale ni compromettre le bien-être général.

À l'axe deux (2) de la politique, les deux villes proposent de prendre des mesures pour susciter et encourager la candidature de personnes immigrantes au sein de la fonction publique municipale, des organismes municipaux et des instances institutionnelles, de garantir l'intégrité et l'équité de son processus de recrutement et de sous-traitance, de promouvoir les emplois et les stages aux jeunes issus de l'immigration, de doter le service des ressources humaines et ses gestionnaires d'outils permettant de gérer la diversité ethnoculturelle. Elles partagent aussi les objectifs de soutenir les organismes paramunicipaux impliqués dans les domaines ethnoculturels et de se donner en exemple à l'ensemble de sa communauté. Sherbrooke ajoute l'aspect informationnel au sujet des différentes formes possibles de participation civique et du programme d'accès à l'égalité en emploi.

L'axe trois concerne le rapprochement interculturel. Les six objectifs suivants sont communs aux deux villes : faire connaître l'apport économique, culturel et social de l'immigration à la population, encourager tous les citoyens à participer à des activités de rapprochement culturel, favoriser le rapprochement chez les jeunes par la pratique du sport, encourager les initiatives favorisant la cohabitation harmonieuse, jouer un rôle actif en matière d'éducation interculturelle et enfin, créer des occasions de rencontre entre les différentes communautés.

Le dernier axe portant sur le développement du partenariat est divisé en dix orientations dans le cas de Sherbrooke et de quatre pour Saguenay. Les deux villes ont notamment en commun de chercher à faire connaître aux services municipaux les différentes organisations œuvrant sur le territoire concernant la population immigrante, de s'associer à des partenaires afin de favoriser l'accès au logement dans le respect des critères d'admissibilité aux programmes, d'utiliser les liens d'affaires pour promouvoir la main-d'œuvre immigrante et de stimuler l'entrepreneuriat de la

population immigrante. Sherbrooke ajoute d'autres objectifs à ceux déjà cités. Il s'agit de renforcer la préoccupation immigrante au sein des organismes de concertation, de développer des partenariats avec différents milieux, tels que les institutions, les organisations professionnelles, de participer activement aux différents événements en lien avec l'immigration et l'intégration, de participer à la recherche et au développement en matière d'immigration, de montrer l'exemple et finalement de participer à la mise en place de mesures pour attirer davantage de personnes immigrantes. La politique de Sherbrooke fait aussi remarquer l'urgence d'améliorer l'arrimage entre la population immigrante et les besoins de main-d'œuvre afin d'éliminer ou de réduire la problématique concernant l'intégration professionnelle. En conclusion, pour Saguenay, l'attraction, l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes sont des responsabilités partagées. Cela implique une harmonisation des actions avec les partenaires. Les problématiques sont les mêmes dans les deux villes : l'accès à des logements répondant aux besoins des familles immigrantes et l'accès à un emploi correspondant à leurs acquis professionnels.

3.1.7 Politique du développement durable

La politique du développement durable à Saguenay a été proposée dans le but de « laisser en héritage un environnement sain aux prochaines générations ». De même, la satisfaction des besoins actuels, l'utilisation rationnelle et durable des ressources et la sauvegarde des écosystèmes et des processus naturels font partie de l'approche de type Agenda 21 local. La ville compte aussi sensibiliser les employés et élaborer un plan d'action basé sur l'écoresponsabilité et l'écoexemplarité pour tous les services municipaux. La planification du développement durable sera accompagnée par la définition d'indicateurs permettant la reddition de compte. À

l'origine, la stratégie de développement durable à Saguenay s'est constituée grâce à la participation des citoyens à des forums ouverts et par la concertation avec les employés de la ville. Plusieurs enjeux sont ressortis lors de cette concertation. Ces enjeux portent sur le redressement de la croissance démographique, la cohérence de l'occupation du territoire, la valorisation du transport actif et en commun, le rehaussement de la qualité de l'environnement, l'amélioration de l'efficacité énergétique en lien avec les changements climatiques, la dynamisation de l'économie locale, la progression de la gouvernance participative et l'équité, de même que la qualité de vie. Plus de six cents propositions ont été faites lors de ces forums. Pour en nommer quelques-unes, ces propositions ont pour thème la mobilité durable, la sécurité et la qualité des routes, des pistes cyclables et des sentiers piétons, le contrôle du périmètre urbain, la mixité sociale, la production et l'achat locaux, les 3RV, la promotion et la sensibilisation de la population au développement durable ou encore la construction verte.

Les axes d'intervention choisis par Saguenay pour faire suite à ces propositions sont la gestion de l'eau, la gestion de l'air et la gestion des matières résiduelles. Les interventions consistent à réduire le gaspillage et les pertes d'eau dans le cas de la gestion de l'eau et à sensibiliser les jeunes à réduire leur consommation d'eau. Afin de mieux gérer la problématique de la pollution de l'air et des changements climatiques, la ville a implanté des capteurs de biogaz dans l'ancien site d'enfouissement sanitaire. Elle a aussi lancé une campagne intitulée *Wô les moteurs* afin de sensibiliser les employés municipaux à diminuer leur consommation de carburant. Le programme *Changez d'air* encourage aussi les propriétaires à retirer leurs appareils de chauffage au bois désuets. Sur le plan de la gestion des matières résiduelles, la ville a succédé à la MRC lors de la fusion. Divers comités ont été créés pour assurer la vigilance, la sensibilisation et la

gestion des projets environnementaux. Dans ses objectifs, Saguenay désire s'assurer que chaque enjeu lié au développement soit aligné avec les priorités stratégiques des services municipaux et les politiques nationales et provinciales. Elle prévoit entre autres, améliorer la capacité d'opération du centre de tri, établir la collecte des feuilles et des résidus verts, compléter un programme de recyclage des produits électroniques et poursuivre le développement de ses expertises. La ville est fière de nombreuses victoires dans les secteurs des énergies et des pratiques responsables, l'aménagement du territoire, les transports ou les matières résiduelles.

Pour sa part, Sherbrooke a souligné dans sa politique de développement durable, des enjeux, les grandes interventions nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. Les enjeux du développement durable selon cette politique sont le développement d'un milieu de vie sain et sécuritaire, l'implication sociale, la participation communautaire et la coopération, la protection de l'environnement, l'amélioration de la qualité de l'eau, de l'air et du sol ainsi que la préservation de la biodiversité. Les deux derniers enjeux sont l'innovation, la diversité économique ainsi que l'accès aux services essentiels à tous les membres de la communauté. La ville a choisi quatre axes d'intervention. Le premier axe porte sur l'adoption d'une gestion interne écologiquement responsable et durable. Le second axe consiste à favoriser la compréhension, l'engagement et la coopération en lien avec le développement durable. Le dernier axe est d'intégrer les concepts de développement durable dans ses politiques et ses stratégies municipales.

Les objectifs poursuivis par Sherbrooke portent sur ces trois derniers axes. En ce qui concerne la gestion interne écologiquement responsable, la ville entend faire respecter les lois et règlements, promouvoir l'économie d'énergie et privilégier les sources d'énergie moins polluantes. Elle aspire aussi à une gestion de l'eau par bassin et à l'amélioration de la qualité de

cette eau. Elle espère réduire les sources de contaminants dans l'air et gérer les projets de construction de façon à réduire les impacts et favoriser les 3RV. Dans la gestion des parcs et immeubles, elle compte recourir à des méthodes de gestion saine pour l'environnement et le paysage. D'autres objectifs visent aussi la gestion du transport, des matières résiduelles et des sols contaminés. Les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de la population et des employés municipaux permettront d'intégrer le concept dans les pratiques. Dans le deuxième axe portant sur l'engagement et la coopération, la ville a pour objectif d'organiser des activités de sensibilisation, d'impliquer la communauté et d'associer les divers partenaires de la ville à s'engager concrètement dans le développement durable. Dans le dernier axe concernant l'intégration des concepts, les objectifs visent à donner priorité aux achats écologiques, à appliquer les principes du développement durable lors de l'aménagement du territoire, favoriser l'accès aux milieux naturels du territoire et développer des lieux sains, sécuritaires et respectueux des ressources environnementales. Elle veut promouvoir une approche équitable et non discriminatoire et mettre à profit les connaissances et compétences de l'ensemble de la communauté.

Les villes de Saguenay et Sherbrooke ont adopté d'autres politiques ou plans d'action dans divers domaines. Cependant, ces politiques ne sont pas communes aux deux villes. Par exemple, Saguenay a adopté des plans d'action portant sur les personnes handicapées, les aînés et la prévention de la violence. Pendant ce temps, Sherbrooke a adopté diverses politiques portant sur les sports et les activités physiques, la viabilité hivernale, la visibilité et la promotion de la ville, l'alimentation, la consultation et une politique sur les organismes communautaires.

3.2 Comparaison et analyse

3.2.1 Concordances et différences entre les villes de Saguenay et Sherbrooke

Autant dans la vision stratégique adoptée par les deux villes que dans leur schéma d'aménagement et de développement ou dans leurs politiques municipales, plusieurs aspects se rejoignent et même sont communs aux deux villes. En fait, les points communs sont plus nombreux que les aspects qui diffèrent. Dans cette partie, nous ferons le tour des aspects convergents et divergents touchants directement ou indirectement à l'attractivité de la ville (voir Annexe 2).

Tout d'abord, le premier document traitant de la vision stratégique soutient une façon de voir qui oriente l'ensemble des politiques adoptées par les villes. La vision stratégique est aussi une vision idéale du futur. Dans le cas des deux villes, le premier enjeu est démographique. Il vise à éviter la décroissance dans le cas de Saguenay, à retenir les résidents et attirer de nouveaux citoyens pour Sherbrooke. Il s'agit dans les deux cas d'un aspect majeur. La situation démographique préoccupante de Saguenay se reflète dans sa vision stratégique. Pour Sherbrooke, bien que la situation démographique ne soit pas aussi inquiétante, elle est quand même préoccupante. En effet, le vieillissement de la population incite à demeurer vigilant tout en poursuivant la quête d'un milieu attractif. Les deux villes ont aussi comme ambition de jouer un rôle de capitale régionale grâce à une économie moderne. Saguenay vise à devenir leader dans la recherche, l'enseignement, la technologie, l'aluminium et la gestion forestière et à tenir un rôle stratégique en génomique et en sciences biomédicales. Elle aspire à jouer un rôle dans l'amélioration de la compétitivité du Québec en Amérique du Nord. Du côté de Sherbrooke,

l'aspiration n'est pas moins élevée, car elle vise à devenir un modèle de référence international dans l'économie du savoir et une destination touristique majeure. Par la formation et la recherche, la ville vise à retenir et attirer les chercheurs et les étudiants. Enfin, par l'immigration, favoriser le retour des émigrants et l'arrivée de nouveaux ménages. L'adoption d'une politique familiale et d'une politique culturelle servirait aussi à améliorer le bien-être de la population et à redresser le bilan démographique.

Les deux villes désirent aussi contribuer au bien-être et à la prospérité de leur population. La différence tient à la façon de contribuer à ce bien-être. Dans le cas de Saguenay, c'est en stabilisant la population et en s'adaptant à son vieillissement, en empruntant la voie économique, la formation et la recherche ainsi que par l'immigration. En économie, c'est par la création de créneaux, par le partenariat, la création de la cité du savoir, le développement des industries touristiques, et agricoles et l'amélioration des transports. Sherbrooke entend prioriser l'attraction des étudiants, des enseignants et des chercheurs grâce à son pôle universitaire. Afin de favoriser le bien-être de sa population, Sherbrooke met l'accent sur l'ambiance, les espaces de détente, des centres-ville dynamiques, la mise en valeur du patrimoine et une offre de services culturels et sportifs. Pour l'aspect économique, Sherbrooke veut développer l'économie du savoir et consolider sa base économique. Elle tient à offrir des milieux de vie et un environnement de qualité tout en favorisant l'innovation sociale et la participation à la vie communautaire. Dans les deux cas, les villes désirent valoriser la qualité de vie sur leur territoire, grâce à une population stable ou en augmentation, une économie prospère et innovatrice, un environnement naturel sain et un milieu de vie dynamique et attrayant.

À Saguenay, les deux enjeux de la vision stratégique portent sur la prospérité de la population et le bien-être. Comme nous l'avons déjà précisé, la prospérité passe par un rééquilibrage de la démographie, mais aussi par le bien-être de sa population et le dynamisme de son économie. La ville mise sur une économie forte et la création de créneaux d'excellence pour attirer de nouveaux citoyens et conserver ceux qui habitent déjà la ville. Pour Sherbrooke, le premier enjeu est de retenir les résidents et en attirer d'autres. La ville mise aussi sur une économie forte et surtout sur son pôle universitaire apte à attirer des étudiants, des chercheurs et des professeurs. L'ambiance de détente et de loisirs joue un rôle majeur dans la vision de la ville, bien que les autres aspects économiques cités dans le document de Saguenay soient aussi importants.

Dans le schéma d'aménagement et de développement, les contraintes anthropiques et naturelles sont pratiquement les mêmes et les éléments abordés sont identiques, car il s'agit d'une prescription ministérielle. Cependant, Saguenay aborde ses orientations en les situant à l'intérieur du territoire, à l'extérieur et pour l'ensemble du territoire selon diverses fonctions générales allant de la fonction urbaine à la fonction agricole ou forestière. Ce qui ressort de ces grandes orientations, c'est la volonté de rayonner à l'extérieur de ses frontières, la cohérence de ses paysages et la compatibilité de ses fonctions dans le respect de l'environnement. Les orientations visent à protéger et mettre en valeur les terres agricoles et forestières, à améliorer l'image de la ville et assurer le dynamisme de ses centres-ville, de ses industries et de ses commerces. Sherbrooke articule ses orientations en illustrant des devenirs. Elle mise d'abord sur un devenir économique fondé sur une économie du savoir et des pôles de développement. Elle vise aussi à accroître sa vitalité et son rayonnement dans les arts et la culture et offrir des milieux

de vie de qualité tout en optimisant l'occupation du territoire. Les aspects importants pour les deux villes sont l'environnement, l'économie, la culture, l'optimisation de l'occupation du territoire, la consolidation des fonctions urbaines, agricoles, forestières, résidentielles, industrielles et commerciales. Les deux villes cherchent à devenir des capitales régionales qui rayonnent au-delà de leur territoire.

Sherbrooke a adopté plusieurs politiques communes à Saguenay. Dans la vision stratégique, Saguenay exprime l'importance des politiques familiale et culturelle pour attirer et retenir les ménages sur son territoire. En préambule de la politique familiale de Saguenay, on exprime la problématique de la ville en ce qui a trait au revenu des ménages inférieur à la moyenne de l'ensemble du Québec ainsi qu'au solde migratoire qui tend à diminuer. D'entrée de jeu, il est question indirectement de l'importance de retenir et attirer des ménages. Même les finalités indiquent l'importance de faire de la ville un milieu attractif pour les familles. Les objectifs sont de rendre le milieu attractif, en développant le sentiment de sécurité, en offrant des logements de qualité, en rendant accessibles les biens et services de proximité, des milieux sains et des familles valorisées et permettre l'équilibre famille-travail. Dans la politique de Sherbrooke, malgré l'affirmation que la ville est très attractive, le renouvellement de la population et de la main-d'œuvre demeure important afin d'assurer le dynamisme de la ville et de ses environs. L'attraction et la rétention sont perçues comme des facteurs permettant de rendre la ville plus dynamique, donc plus attractive. Il s'agit d'un cercle vertueux. Afin de le rendre plus attrayant, la ville compte créer un milieu de vie favorable et agir en fonction des familles. C'est en stimulant l'implication, en facilitant l'accès aux services et activités, en créant un milieu de vie de qualité et

en valorisant le développement d'un sentiment d'appartenance que la ville compte attirer et retenir ses familles.

C'est aussi grâce à une politique culturelle que les villes espèrent rendre leur ville plus vivante et plus attrayante. Les deux villes accordent beaucoup d'importance à la culture. Pour Saguenay, il s'agit d'un moteur économique et social, un générateur d'innovation et un outil pour devenir un pôle majeur d'attraction et de développement culturel régional. C'est aussi un axe majeur d'identité et de développement, essentiel à la qualité de vie et à l'épanouissement des citoyens, indispensable à l'identité. Pour Sherbrooke, la culture anime les villes, revitalise les quartiers, crée des emplois, éveille l'intelligence, engendre une cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance. La culture est aussi essentielle à la qualité de vie et à l'épanouissement de la personnalité. Afin de favoriser les arts et la culture, les deux villes s'engagent à reconnaître les organismes, créer un contexte favorable et favoriser l'accès aux arts, à la culture et au patrimoine.

Dans la politique sociale, les deux villes visent des valeurs de respect, d'équité et de démocratie. Cette politique vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et susciter la participation des citoyens. Les villes comptent principalement coopérer avec les organismes de développement social et les soutenir financièrement, mais aussi tenir compte du développement social dans tous les champs de responsabilités de la ville. Pour Sherbrooke, il s'agit aussi de favoriser l'inclusion sociale et l'intégration de tous les citoyens qu'ils soient handicapés, aînés, défavorisés ou immigrants.

La politique d'immigration est celle qui vise directement l'attraction de nouveaux arrivants dans la ville. Les objectifs des deux villes sont pratiquement les mêmes, à savoir se doter d'une

vision en matière d'accueil et d'intégration, orienter les décisions prises par les élus et faciliter l'attraction, l'accueil et l'intégration. Les grandes orientations sont les mêmes, seuls quelques objectifs sont plus ou moins précis d'une ville à l'autre. La différence principale tient dans la vision de Saguenay en lien avec l'immigration. Selon elle, l'immigration permet de développer son poids démographique, économique et politique, garantit le maintien de ses institutions et assure une relève compétente et diversifiée. La ville entend utiliser l'immigration comme un levier afin de générer un plus grand impact communautaire et économique. L'immigration devient un atout stratégique pour le développement de la ville. Par ailleurs, les interventions privilégiées par les deux villes sont de favoriser le rapprochement interculturel, développer le partenariat, encourager la représentativité des personnes immigrantes, favoriser l'accès équitable aux services municipaux et reconnaître les immigrants en droits et en devoirs.

Après avoir fait le tour de la documentation et fait ressortir les éléments semblables et dissemblables entre les politiques des deux villes, la prochaine partie fera le lien entre les aspects étudiés et la théorie de l'attractivité territoriale. Ce passage entre la théorie et le contenu des politiques aidera à répondre à la question de recherche à savoir si les politiques municipales de ces villes cherchent à favoriser l'attractivité territoriale.

3.2.2 En lien avec les théories de l'attraction

L'attractivité territoriale peut être réalisée de diverses manières. En effet, selon les auteurs, il y aurait plus d'une façon de rendre un territoire attractif. Dans le cas qui nous concerne, il s'agit de rendre deux villes moyennes plus attractives afin de favoriser la vitalité territoriale, c'est-à-dire le dynamisme démographique, économique et social. Les deux villes doivent s'adapter à

une population vieillissante et à une économie en transformation. Bien que Saguenay soit dans une situation plus problématique du point de vue démographique en raison de son bilan migratoire, Sherbrooke ne peut se permettre d'attendre sans intervenir. Chaque ville aspire à devenir un territoire dynamique pour profiter des retombées économiques et sociales. D'ailleurs, les deux villes aspirent chacune à devenir la capitale régionale et à rayonner au-delà de la région afin de favoriser ce dynamisme. Le développement régional serait même favorisé grâce à une ville moyenne bien intégrée dans sa région, faisant profiter de ses atouts à l'ensemble du territoire. La ville moyenne serait un territoire idéal pour réaliser le développement régional grâce à son rôle d'intermédiaire et d'articulation entre les grandes villes et le milieu rural (Esparre, 2003). On y trouverait une meilleure qualité de vie, une plus grande proximité avec la nature et ce serait aussi un espace à dimension plus humaine (Bolay, 2003 in Charbonneau et al, Esparre 2003 : 55, Bellet 2003 : 126). D'ailleurs, selon Bolay (2003), la ville moyenne serait le lieu de la quotidienneté et le lieu privilégié pour la mise en place d'une planification régionale. Ainsi, les deux villes sont appelées à jouer un rôle pivot dans le développement régional. Afin d'obtenir des effets positifs sur son territoire et au-delà, Esparre (2003) indique que ces villes doivent se connecter et s'intégrer dans les pôles de compétitivité. Pour Nello (2001), la ville doit avoir un projet, une vision d'ensemble. D'après Bellet (2003) et Demazière (2003), la connexion aux flux majeurs est importante, mais la capacité et la réceptivité du milieu ainsi que la coopération entre les agents importent beaucoup.

Selon la définition de l'attractivité de Thiard (2007), nous sommes en présence dans le cas des deux villes, d'une attractivité à visée globale ayant pour cibles autant les entreprises, les personnes que les commerçants. Les politiques ne visent pas particulièrement un domaine

économique ou social plus qu'un autre. Cependant, l'attraction des familles est spécialement visée par les différentes politiques suivies par l'attraction des enseignants, des étudiants et des chercheurs. Un des premiers buts avoués dans les documents à l'étude est d'assurer le renouvellement de la population et de la main-d'œuvre grâce à l'attraction territoriale.

Le concept de compétition, selon Thiard (2007) rejoint le concept d'attractivité. Ainsi pour devenir attractifs, les villes et les territoires doivent tirer avantage de leurs forces et les mettre en valeur. Les villes se comparent entre elles, du point de vue démographique, économique et en matière de services et d'emplois offerts. Dans le cas qui nous concerne, Sherbrooke attire plus d'immigrants et de nouveaux ménages et en retient plus que Saguenay. Est-elle plus attractive? Selon Ingallina (2007), l'identité territoriale ou le sentiment d'appartenance constitue le fondement même de l'attraction territoriale. Pour Roncayolo (2007), un territoire attractif devrait offrir de meilleures conditions de travail et d'accessibilité. De son côté, Borja (2007) recommande de développer les communications internes et externes, à repenser les quartiers populaires et à créer une ambiance urbaine. Thiard (2007) croit aussi que le cadre de vie concoure aussi à rendre un territoire attractif pour les entreprises.

D'après la stratégie du gouvernement québécois, pour rendre un territoire attractif et assurer l'occupation et la vitalité du territoire, les communautés doivent tenir compte de différents aspects : les besoins liés aux services de proximité, l'accessibilité au transport, à la culture, l'animation, l'engagement social, la participation citoyenne et le développement durable (Gouvernement Québec, 2011). Accroître le sentiment d'appartenance, favoriser l'établissement durable de nouvelles populations, faciliter l'accès au logement et accroître la compétitivité des entreprises sont quelques-uns des objectifs. D'autres solutions abordées précédemment

concernent la création de pôles économiques innovateurs permettant la compétitivité et l'attraction de travailleurs et de nouveaux ménages.

Dans la théorie de la classe créative, Florida (2002) mise sur les qualités d'une certaine classe professionnelle pour rendre un territoire attractif. Par exemple certains emplois liés aux arts et à la culture ainsi que la présence de personnes homosexuelles permettraient de créer un people's climate encourageant le talent, la tolérance et l'utilisation de la technologie. Pour attirer cette classe créative, le développement des arts, de la culture, l'esthétisme de la ville, le night-life et l'authenticité seraient les domaines à développer. Le marketing territorial vise aussi à rendre un territoire plus attractif par la création d'une image, sa valorisation. Les stratégies peuvent porter sur l'attraction des entreprises, en octroyant des avantages concurrentiels aux entreprises, grâce à l'amélioration l'accès aux services et la qualité de vie. Dans la prochaine partie, les documents seront interprétés à l'aide de différentes grilles d'analyse portant sur les concepts retenus dans les théories.

3.3 Interprétation des résultats

Les concepts choisis pour l'analyse sont ceux utilisés dans les recherches pour exprimer les territoires attractifs ou encore les moyens recommandés afin de les rendre plus attractifs. Les raisons qui incitent à vouloir rendre un territoire plus attractif sont le plus souvent en lien avec la vitalité économique et démographique. Dans le cas qui nous concerne, les deux villes de Saguenay et de Sherbrooke visent à rendre leur territoire plus attrayant afin d'améliorer leur solde migratoire et la structure d'âge de leur population. Elles visent aussi à dynamiser leur économie dans le but de soutenir la démographie et leur compétitivité. À travers les politiques publiques

ainsi que par la vision stratégique et le schéma d'aménagement et de développement adoptés par ces deux villes, il est possible de souligner les priorités d'action choisies par celles-ci.

Afin de décrire plus finement les différences et les ressemblances d'orientations des deux villes, trois grilles d'analyse ont été élaborées à partir des recommandations issues de la revue de littérature. Une première grille a été construite grâce aux recommandations émises dans la Stratégie du gouvernement du Québec concernant l'occupation et la vitalité des territoires. Dans sa stratégie, le gouvernement suggère de favoriser quatre orientations. Celles-ci visent à mettre l'accent sur la culture, l'accessibilité et les conditions de vie, les infrastructures et les communications et enfin, sur l'économie et la finance. Chacune de ses orientations se décline en plusieurs indicateurs (tableau 31). Afin de comparer les documents municipaux entre les deux villes, une indication illustrée par un X est apposée dans la case correspondante lorsque le sujet a été traité dans un des documents à l'étude. Dans la plupart des cas, ces thèmes ont été soulevés à plusieurs reprises dans les textes.

Dans leur ensemble, les deux villes se sont approprié la majorité de ces recommandations. Comme il a déjà été question, la culture est un aspect couvert dans presque tous les documents des villes étudiées. Cependant, aucun des documents n'aborde les relations avec les autochtones de façon explicite. Par ailleurs, Sherbrooke n'indique pas spécifiquement le retour des jeunes. Les autres orientations et indicateurs ont tous été abordés abondamment à l'exception de quelques-uns. Par exemple, l'accès Internet a peu été abordé et le concept de décentralisation n'a pas été discuté. En ce qui concerne la main-d'œuvre, il a été question de l'importance de favoriser le renouvellement de celle-ci, sans discuter de la qualification. En résumé, les politiques municipales des deux villes suivent presque entièrement les recommandations du gouvernement du Québec

quant à leurs orientations. Les villes de Sherbrooke et de Saguenay se distinguent peu en regard de la présence dans les textes de ces orientations et concepts.

Tableau 31 : Orientations du gouvernement du Québec concernant l'occupation et la vitalité des territoires. Aspects développés dans les politiques des villes de Saguenay et de Sherbrooke

Orientations		Saguenay	Sherbrooke
Culture			
	Patrimoine culturel	X	X
	Accueil, intégration	X	X
	Retour des jeunes	X	
	Cohabitation harmonieuse	X	X
	Relations avec les autochtones		
	Fierté, sentiment d'appartenance	X	X
Accessibilité et conditions de vie			
	Offre et accès à des logements	X	X
	Milieus de vie sains et sécuritaires	X	X
	Mixité sociale, culturelle, intergénérationnelle	X	X
	Environnement durable	X	X
	Services de proximité	X	X
Infrastructures communication			
	Mobilité durable	X	X
	Pérennité des infrastructures	X	X
	Accès Internet		
	Densifier les zones	X	X
Économie, finance			
	Moderniser la structure industrielle	X	X
	Accroître la compétitivité des entreprises (innovation)	X	X
	Main-d'œuvre qualifiée		
	Agir en synergie, collaboration	X	X
	Revitaliser les territoires	X	X
	Décentralisation, régionalisation	X	

Une deuxième grille porte sur les mots-clés les plus souvent associés à la théorie de la classe créative. Le tableau 32 indique ces mots-clés et leur présence dans les textes étudiés. Ainsi,

l'ouverture à l'immigration est un aspect commun aux deux villes. De même, la culture et les arts sont soulignés dans tous les documents. En effet, les deux villes accordent une importance très grande à la culture, aux arts et au patrimoine dans leurs orientations. On leur attribue la capacité de forger l'identité, de favoriser le sentiment d'appartenance et de présenter une image territoriale. La culture et les arts permettraient aussi de mobiliser la communauté et d'encourager la participation et l'implication citoyenne⁶⁵. Aucune des deux villes ne souligne l'attraction de personnes homosexuelles ou d'une classe créative. Les deux villes visent à attirer le même type de personnes, soit les étudiants, les chercheurs et les professeurs. Cependant, dans la définition large de Florida (2002), ces professions font partie de la classe créative, bien que le terme ne soit jamais utilisé dans les textes étudiés. Sherbrooke emprunte des termes précis utilisés dans les théories de la classe créative, tels que *l'authenticité, l'ambiance, les talents et la tolérance*.

Tableau 32 : Apparition de mots-clés reliés à la théorie des classes attractives

	Saguenay	Sherbrooke
Authenticité		X
Artistes, personnes homosexuelles, classe créative		
Ambiance, night-life		X
Culture, arts, patrimoine	X	X
Créativité, talents		X
Tolérance, ouverture aux immigrants	X	X

Dans l'ensemble des théories déjà énumérées, que ce soit la *Stratégie du gouvernement québécois*, la théorie de la classe créative ou du marketing territorial, huit concepts sont cités à répétition et représentent le cœur des stratégies. Ces concepts sont la *concurrence*, la *vitalité*,

⁶⁵ Politique culturelle, Saguenay.

l'interconnexion ou le réseautage, la *concertation*, *l'attractivité*, les *conditions de vie*, *l'accessibilité*, *l'image*, et enfin, le *sentiment d'appartenance* et *l'identité*.

Comme nous pouvons le constater dans le tableau 33, les concepts retenus sont plus ou moins abordés par les villes et selon le document analysé. Premièrement, dans sa vision stratégique, Saguenay aborde tous les concepts à l'exception du sentiment d'appartenance et celui d'accessibilité. La dimension portant sur l'interconnexion ou le réseautage n'est abordée dans aucune politique de Saguenay à l'exception de sa vision stratégique et de son schéma d'aménagement et de développement. Quant à la compétitivité ou concurrence, l'interconnexion ou l'image, ils ne figurent pas dans les politiques d'accueil des immigrants ou dans la politique du développement durable. En résumé, dans ses politiques, Saguenay est moins insistante sur le réseautage et le sentiment d'appartenance. Par ailleurs, les concepts reliés aux conditions de vie et à la concertation dominant.

Tableau 33 : Présence des concepts-clés de l'attractivité des territoires : Saguenay

Politique	Compétitivité	concurrence vitalité	réseaux	concertation	attraction	Conditions de vie	image	Sentiment d'appartenance	accessibilité
Vision	X	X	X	X	X	X	X		
Schéma	X		X		X	X	X	X	
Famille	X	X		X	X	X	X		X
Culture	X	X		X		X	X	X	X
Accueil		X		X	X	X		X	X
Sociale				X		X			
D.D		X		X		X			X

En ce qui concerne Sherbrooke, un document aborde tous les concepts et il s'agit de la vision stratégique (Tableau 34). Quant au schéma d'aménagement et de développement, on ne fait pas allusion aux concepts d'image, de sentiment d'appartenance et d'accessibilité. Par contre, les dimensions liées aux conditions de vie ainsi qu'à la concertation reviennent dans tous les

documents. Ce n'est pas le cas de la dimension liée à l'image qui n'apparaît que dans la vision stratégique ni des concepts de compétitivité ou d'interconnexion qui sont moins souvent présents dans les textes. Il ressort de ces observations, que Sherbrooke, tout comme Saguenay, mise particulièrement sur l'amélioration des conditions de vie et sur la concertation. Les autres concepts apparaissent fréquemment et dans la plupart des documents étudiés.

Tableau 34 : Présence des concepts-clés de l'attractivité des territoires : Sherbrooke

Politique	Compétitivité	concurrence vitalité	réseaux	concertation	attraction	Conditions de vie	image	Sentiment d'appartenance	accessibilité
Vision	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Schéma	X	X	X	X	X	X			
Familiale		X		X	X	X		X	X
Culturelle	X	X	X	X		X		X	X
Immigration				X	X	X		X	X
Sociale	X		X	X	X	X		X	X
D.D				X		X			X

À la lumière de ces deux derniers tableaux, on remarque que les concepts de réseautage, de sentiment d'appartenance et d'accessibilité sont plus souvent intégrés dans les orientations de Sherbrooke. Par contre, Saguenay fait plus souvent intervenir le concept de création d'images. Il ressort de ces politiques une plus grande importance, sur le papier, du marketing territorial dans le cas de Saguenay.

En considérant chaque concept, certaines remarques peuvent être observées. Dans la vision stratégique ainsi que dans le schéma d'aménagement et de développement des deux villes, il n'y a pas de doute que la compétitivité est un concept qui importe. Saguenay entend devenir une capitale régionale, un leader dans ses cinq piliers économiques et détenir un rôle stratégique dans la génomique, les sciences médicales et la défense nationale. Elle soutien vouloir renforcer la compétitivité du Québec en Amérique du Nord, grâce à la création de créneaux d'excellence, la

création d'une cité du savoir et de la santé, en positionnant ses entreprises et en participant au développement du Nord québécois. Elle entend rayonner à l'aide de ses fonctions industrielles stratégiques, sa grande industrie, une économie diversifiée et l'exploitation des ressources nordiques. Il est aussi question de compétitivité dans les politiques familiales et culturelles de la ville, car cette dernière entend aussi devenir un pôle majeur d'attraction et de développement culturel pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Québec. Pour Sherbrooke, le développement de son pôle universitaire, la convergence de l'éducation et de la recherche, l'économie du savoir et la consolidation de sa base économique vers des filières à productivité élevée visent à projeter la ville en tant que capitale régionale et comme une référence internationale. Afin de devenir plus compétitive, elle compte aussi développer son centre-ville, soutenir Innopôle et développer l'aéroport et ses parcs industriels. Dans sa politique culturelle, Sherbrooke compte aussi développer les pôles culturels qui représentent une industrie créatrice d'emplois et d'avenir, selon sa politique sociale, le foyer de développement régional le plus dynamique. Ainsi, les deux villes aspirent à rayonner au-delà de leur territoire grâce à un pôle lié à l'économie du savoir. De plus, Sherbrooke entend développer ses atouts culturels, industriels et commerciaux et améliorer sa compétitivité, alors que Saguenay entend aussi participer à l'exploitation et au développement du Nord québécois.

Le concept de vitalité apparaît dans plusieurs des documents à l'étude pour les deux villes. Dans le cas de Saguenay, il s'agit de renforcer la vitalité du milieu à partir du développement des cinq piliers économiques et en consolidant les composantes urbaines. Il s'agit aussi et surtout de stabiliser sa population et s'adapter au vieillissement de sa population. La ville entend renforcer sa vitalité afin de devenir une capitale régionale et extrarégionale. Dans la politique familiale et celle

du développement durable, il est aussi question du défi à relever concernant la diminution de la population, alors que dans la politique culturelle, la participation à la vie culturelle serait source de dynamisme. Quant à la politique d'accueil et d'intégration, sauvegarder son poids démographique, économique et politique serait nécessaire afin de garantir le maintien de ses institutions et assurer une relève compétente et diversifiée de sa main-d'œuvre. Dans le cas de Sherbrooke, il s'agit aussi de maintenir et renouveler la population et la main-d'œuvre. Pour ce faire, la ville compte sur la vitalité et le rayonnement des arts et de la culture, une meilleure qualité de vie, une offre attractive d'évènements sociaux et une base industrielle diversifiée à forte valeur ajoutée. Pour la ville; culture et vitalité vont de pairs.

Saguenay envisage d'améliorer l'interconnexion grâce à l'amélioration des voies de communication internes et externes, en favorisant le développement des infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires et enfin par l'amélioration des voies de communication interrégionales. Les objectifs de Sherbrooke rejoignent ceux de Saguenay. La ville prévoit consolider et promouvoir son réseau ferroviaire et de développer son aéroport. Elle envisage aussi de proposer la mise en place de réseaux sociaux et la création d'ententes de partenariat. Pour Sherbrooke, la mise en réseaux touche aussi les aspects sociaux alors que pour Saguenay, il s'agit d'un concept lié essentiellement aux transports et aux communications.

La concertation est un concept plus souvent abordé dans le cas des deux villes. Celles-ci entendent renforcer la concertation, encourager la participation de tous et le partenariat, accroître la participation citoyenne, travailler de concert avec les intervenants du milieu, mobiliser les acteurs, promouvoir l'engagement citoyen et faire progresser la gouvernance participative.

Sherbrooke entend aussi favoriser l'innovation sociale, impliquer les jeunes, les personnes handicapées, les aînées, les personnes immigrantes et optimiser la communication.

Le concept d'attraction permet de connaître les populations visées par chacun des territoires. Pour Saguenay, à partir de l'économie du savoir, la ville entend favoriser la rétention et l'accueil des chercheurs, des formateurs et des étudiants. Elle espère obtenir l'appui des établissements scolaires grâce au recrutement. Elle encouragera l'entrée de migrants et le retour des émigrés ou des régionaux. Du point de vue économique, la création de créneaux d'excellence, le soutien des piliers économiques et l'industrie du savoir devraient permettre de rendre le milieu attractif. Elle entend soutenir l'intégration, attirer et inciter la population à demeurer dans la ville. En rendant le centre-ville dynamique, en faisant de la ville un milieu attractif pour les familles, la ville espère favoriser l'établissement des jeunes familles et inverser le solde migratoire. La ville se veut aussi attractive pour les touristes grâce au tourisme d'affaires, l'industrie des croisières et l'attractivité de ses pôles et activités touristiques, culturelles, récréatives et sportives. De même, Sherbrooke aspire aussi à attirer des étudiants, des professeurs, des chercheurs, à attirer de nouveaux ménages, de nouvelles entreprises et à retenir ses résidents. Elle compte sur son pôle universitaire, sur son accueil et l'aide à l'intégration. Bien qu'elle attire plus de gens qu'il n'en quitte, elle compte maintenir et renouveler sa population et sa main-d'œuvre. Elle mettra en place des mesures pour attirer davantage de personnes immigrantes. Dans les deux cas, l'attraction est un concept fondamental des diverses politiques.

L'amélioration des conditions de vie représente pour les deux villes un élément essentiel du dynamisme de la ville. Chaque document, dans le cas des deux villes, exprime l'importance d'améliorer les conditions de vie urbaines. Saguenay mise sur l'amélioration des infrastructures de

transport et des communications, sur la cohérence des paysages et des fonctions, la protection et la mise en valeur de l'environnement, de ses milieux naturels et de ses paysages, du territoire agricole et forestier. Elle entend préserver et améliorer la qualité des milieux résidentiels, développer les centres-ville, s'assurer que les familles soient en sécurité, bien logées, accèdent à des services de proximité, vivent dans un milieu sain, soient valorisées, vivent près d'espaces verts. Les arts, la culture et le patrimoine sont perçus comme étant essentiels à la qualité de vie et à l'épanouissement des citoyens. La réduction des inégalités, la distribution équitable des ressources et des services, la dynamisation de l'économie locale, la progression de la gouvernance participative, le rapprochement interculturel et la cohérence dans l'occupation du territoire sont d'autres aspects qui visent à améliorer les conditions de vie à Saguenay.

Dans le cas de Sherbrooke, les conditions de vie ne sont pas moins importantes et passent par la création d'une ambiance paisible, décontractée, des services de proximité, un centre-ville dynamique, un paysage urbain à échelle humaine, des espaces de détente en nature, la densification urbaine et des infrastructures sportives et de loisirs. Outre ces aspects, il y a aussi, la sécurité, la mise en valeur des quartiers, du territoire rural et agricole, de la trame commerciale ainsi que des logements de qualité et des transports diversifiés. La ville veut créer un paysage urbain à échelle humaine, une ville verte fondée sur les principes de développement durable. Elle désire offrir des milieux de vie de qualité, accroître la vitalité et le rayonnement des arts et de la culture, devenir une destination touristique recherchée et accroître l'animation et la convivialité. Elle veut offrir aux familles un milieu de vie exceptionnel et créer un cadre de vie favorable pour tous. Pour Sherbrooke, comme pour Saguenay, la culture est essentielle à la qualité de vie, il importe donc de maintenir et mettre en valeur l'éventail des activités culturelles et préserver les

richesses patrimoniales et naturelles de la ville. Afin de favoriser des conditions de vie optimales, la ville veut offrir un milieu de vie démocratique, ouvert sur le monde, juste et équitable. Dans le cas de Sherbrooke, on retrouve plusieurs concepts clés de la théorie de Florida. En effet, il est question d'authenticité, d'ambiance paisible et décontractée, d'un centre-ville dynamique. Cependant, ni dans les documents de Sherbrooke ni dans ceux de Saguenay, on n'y indique qu'il faut attirer une classe d'artistes ou de personnes homosexuelles. La culture, les arts et le patrimoine prennent toutefois une place importante dans les orientations des deux villes.

En ce qui concerne la prochaine dimension, Saguenay désire promouvoir une image positive de la ville et de ses attraits. Elle entend promouvoir ses avantages et développer un *branding territorial* continental en tant que capitale du Nord québécois. Elle désire projeter l'image d'une ville en croissance, affirmer des valeurs familiales, humaines et culturelles. Elle veut offrir une image distinctive des autres villes en préservant le caractère naturel et le paysage du fjord. Elle se présente comme une ville-parc. Elle compte offrir des mesures incitatives pour les jeunes familles. Sherbrooke aspire à devenir un modèle de référence internationale, une ville verte soucieuse du développement durable, une destination touristique reconnue, une capitale régionale d'envergure, ouverte à l'innovation sociale et une ville universitaire à échelle humaine. On remarque pour Saguenay les termes utilisés dans le marketing territorial, alors que pour Sherbrooke, la manière de promouvoir son image n'est pas mentionnée. Les aspects humains, touristiques et environnementaux sont ceux qui dominent dans l'image que veut projeter Sherbrooke.

Le sentiment d'appartenance serait le ciment qui retient une population. Dans ce cas, Saguenay entend valoriser les différences qui enrichissent son identité. Elle veut exercer son

leadership afin que les arts, la culture et le patrimoine deviennent un axe majeur de son identité et de son développement. Elle désire créer un sentiment de fierté et d'appartenance afin d'assurer la pérennité de son milieu de vie et de sa langue. Pour ce faire, elle a l'intention d'identifier et prioriser les éléments qui constituent son identité culturelle. Par ailleurs, Sherbrooke affirme la vigueur de son identité. Elle clame l'importance du sentiment d'appartenance des familles envers leur milieu de vie et s'engage à développer et maintenir ce fort sentiment d'appartenance. Selon les auteurs des politiques, la culture renforce ce sentiment. Ainsi, les activités culturelles qui intègrent les communautés culturelles sont donc un atout qui enrichit la communauté. Les occasions de rencontres culturelles ou sportives, l'animation urbaine, permettent aussi de développer un sentiment positif à l'endroit de la communauté. Les deux villes croient toutes les deux en l'importance des arts, de la culture et du patrimoine dans la création d'un sentiment d'appartenance à la communauté.

La dernière dimension porte sur l'accessibilité. Pour Saguenay, il importe de favoriser l'accès physique, économique et intellectuel aux arts, à la culture et au patrimoine. Il importe aussi d'assurer une accessibilité équitable à ses services et aux emplois à tous les citoyens et de faciliter l'accès à tous les programmes pour les personnes immigrantes. La ville veut simplifier son accès aux diverses activités. Sherbrooke entend aussi favoriser l'accès aux arts et à la culture, mais aussi à l'ensemble de ses équipements, ses services, ses infrastructures, aux transports, aux logements de qualité, aux services de loisirs, à ses emplois et aux services municipaux.

Les deux villes ont choisi plusieurs orientations communes. À commencer par le rôle de capitale régionale, de pôle dans l'économie du savoir ou de pôle culturel. Elles comptent rayonner au-delà de leur territoire. Elles visent à renouveler la population et à offrir une vie culturelle

enrichissante. La concertation, la mobilisation des ressources, l'attraction des mêmes catégories de personnes, la volonté d'attirer et de retenir les ménages sont communs aux deux villes. De nombreuses intentions sont similaires comme celles liées aux conditions de vie, à la sécurité, la protection de l'environnement ou au rapprochement interculturel. L'image commune est celle d'une capitale régionale et d'une destination touristique reconnue. Les deux villes désirent aussi développer un fort sentiment d'appartenance grâce aux arts, à la culture et au patrimoine et valoriser les différences.

Certaines différences apparaissent toutefois dans les stratégies des deux villes. Pour être compétitive, Saguenay emploie les termes de leader économique, positionnement stratégique, rôle stratégique, créneaux d'excellence. Sherbrooke mise sur la consolidation, la productivité, l'innovation afin de devenir un foyer de développement. En ce qui concerne la vitalité, bien que le renouvellement de la population touche les deux villes, Saguenay souligne plus souvent cet aspect par des objectifs tels que « maintenir ses institutions », « développer son poids démographique », « assurer une relève ». L'interconnexion est très peu abordée dans les différents documents des deux villes et encore moins pour Saguenay. Pour le concept de concertation, les ressemblances sont nombreuses et les différences aussi. Saguenay mise sur la mise en place de mécanismes de concertation ou d'échanges, Sherbrooke insiste sur l'importance de l'innovation sociale et la création d'un contexte favorable aux échanges. Les deux villes indiquent fréquemment l'importance de la concertation et de la participation de tous. Ce qui diffère au niveau du concept d'attraction, c'est dans le cas de Saguenay, l'importance d'attirer et de retenir sa population afin d'inverser le solde migratoire. Pour Sherbrooke, l'accueil et la rétention sont aussi importants, mais semblent revêtir une moins grande préoccupation. Par ailleurs, Sherbrooke avance que son

identité est déjà vigoureuse, tout en ajoutant que le sentiment d'appartenance est toujours important à développer par les arts et la culture. Quant à Saguenay, elle aspire à préserver son identité et assurer la pérennité de son milieu et de sa langue. Tels que ces indicateurs apparaissent, on peut penser que la ville plus restrictive que ne l'est Sherbrooke.

Finalement, chaque concept retenu dans cette recherche ainsi que les mots associés ont été dénombrés afin d'offrir un portrait quantifiable. Les tableaux suivants (35 et 36) représentent la fréquence d'apparition de chacun de ces trente-huit concepts. Bien que l'importance d'un aspect se mesure non seulement par le nombre de fois qu'il apparaît mais aussi par l'importance qu'on lui donne, cette fréquence demeure une manière d'accentuer un aspect plutôt qu'un autre.

Pour faciliter l'analyse, les fréquences les plus importantes ont été soulignées dans les tableaux suivants. Aussi, le total de chaque fréquence est calculé selon les concepts utilisés ainsi que selon le type de document. Les premières observations du tableau 35 font ressortir la plus grande utilisation des concepts dans le schéma d'aménagement et de développement. En effet, treize fois sur trente-huit les concepts choisis apparaissent en plus grand nombre dans ce document que dans tout autre pour Saguenay. Les termes de culture (173 fois) et ceux liés à l'immigration (149) sont ceux qui reviennent le plus souvent dans les documents.

-Tableau 35 : Fréquence des concepts-clés dans les politiques municipales : Saguenay

Concepts	Vision	Schéma	P. famille	P. sociale	P. immigration	P. culturelle	Total des fréquences
Attraction	1	5	2		8	4	20
Image, marketing	5	15			1	1	22
Identité		2			0	15	17
Innovater	1	1		3	1	2	8
Compétition	2				0		2
Vitalité	1	2			0	1	4

Réseau						2	2
Concertation	2	6	10	12	27	18	65
Sentiment d'appartenance,		1			2	1	4
Accessibilité		6	16	3	7	15	47
Conditions de vie			2	7	1		10
Logement		19	3	1	1		24
Loisir, récréatif		54	2		2	11	69
Sécurité		8	10		2		20
Éducation		7	1	1	3	2	14
Emplois	3	12			4		19
Densifier, concentrer		22					22
Revitaliser		4			1	1	6
Mixité sociale							0
Authenticité							0
Homosexualité							0
Artistes, créativité						49	49
Culture	5		1	4	14	149	173
Patrimoine	6					72	78
Tolérance, ouverture					10		10
Immigrant, diversité	2	1	1	4	132	9	149
intégration	4			3	52	5	64
Français				1	11		12
Équité, droits			1	14	19	3	37
Environnement, paysage	12	60	7	4	1	6	90
Handicapés		1					1
Aînés, vieillissement	1	1	1				3
Information, communication		7	2	4	8	3	24
Besoin, attentes	3	12	4	6	9	6	40
Mobilité, transport	4	76					80
Animation		5					5
Économie du savoir	7	10		7			24
Créneaux, pôles, modèles	13	15		1	1	5	35
Total d'apparition	72	352	63	75	317	380	1259

Dans le tableau 36 concernant la fréquence des concepts-clés à Sherbrooke, on peut faire la même observation qu'à Saguenay, car vingt fois sur trente-huit les concepts sont plus fréquemment utilisés dans le schéma d'aménagement et de développement que dans les autres politiques publiques. Les concepts les plus utilisés sont la culture (485 fois), le paysage (310 fois) et la mobilité (228 fois). Il importe de remarquer que certains concepts seront soulignés bien qu'ils ne soient cités que quelques fois. Par exemple à Saguenay (tableau 35), les concepts de concurrence, de réseaux, de vitalité, de sentiment d'appartenance, de personnes handicapés ou de vieillissement de la population sont utilisés une ou deux fois dans les textes mais sont nommés dans la politique où le terme y apparaît le plus souvent. Il s'agit de la même situation et dans une moindre mesure pour Sherbrooke avec les termes très peu utilisés comme les réseaux, les conditions de vie ou l'authenticité. Globalement, Sherbrooke couvre l'ensemble des concepts plus souvent que ne le fait Saguenay.

Tableau 36 : Fréquence des concepts-clés dans les politiques municipales : Sherbrooke

Concepts	Vision	Schéma	P. famille	P. sociale	P. immigration	P. culturelle	total
Attraction,	10	12		1	3	3	29
Image, marketing	1	5	1			1	8
Identité	2	6					8
Innover, innovation	11	10		3			21
Compétition, concurrence	3	5					8
Vitalité	5	11				4	16
Réseau, maillage			1		1	2	4
Concertation	28	33	20	62	45	24	212
Sentiment d'appartenance,	1	3	4	8	1	2	19
Accessibilité, proximité	7	25	11	27	19	11	100
Conditions de vie				3		1	4
Logement	7	55	1	26	8		97
Loisir, récréatif	4	63	6	17	3	13	106
Sécurité	4	30	6	27	1		68
Éducation	2	5		1			8
Emplois	7	24	1	10	21	2	65
Densifier, concentrer	7	63		3			70

Revitaliser, régionaliser	1	6			2	2	11
Mixité sociale	3	20		2			25
Authenticité				1			1
Homosexualité							0
Artistes, créativité, talents	4	13		5	1	83	106
Culture	34	114	4	35	29	269	485
Patrimoine	6	70		1		29	106
Tolérance, ouverture	2	2		7	1		12
Immigrant, diversité	9		3	32	141	3	188
intégration (sociale)	8	2	9	32	71	3	125
Français					5		5
Équité, droits			1	11	14	2	28
Environnement, paysage	51	215	7	31	2	4	310
Handicapés	2			16			18
Aînés, vieillissement	5	7	1		2		15
Information, communication	4	8	12	4	7	9	44
Besoin, attentes	6	36	10	7	17	10	86
Mobilité, transport	37	169	3	17	2		228
Animation	3	12	2	1		6	24
Économie du savoir	6	31		2		3	40
Créneaux, pôles	11	134				2	147
Total d'apparition	291	1189	103	392	393	488	2856

Afin d'y voir un peu plus clair les tableaux 37 et 38 font ressortir les ressemblances et les différences entre les données de chacune des villes. Dans le tableau ci-dessous (tableau 37), les fréquences totales des concepts apparaissant dans chacun des documents sont toujours plus élevées dans ceux de Sherbrooke. Au total, les mots sont utilisés 1259 fois à Saguenay contre 2856 fois à Sherbrooke, ce qui représente plus du double du total. À Sherbrooke, on remarque la prépondérance du schéma d'aménagement et de développement qui obtient 1189 utilisations des concepts-clés. Pour Saguenay, c'est dans la politique culturelle (380) que se retrouvent le plus souvent les concepts ciblés.

Tableau 37 Fréquences d'utilisation des concepts clés. Saguenay et Sherbrooke.

	Saguenay	Sherbrooke
Vision stratégique	72	291
Schéma	352	1189
Politique familiale	63	103
Politique sociale	75	392
Politique immigration	317	393
Politique culturelle	380	488
Total	1259	2856

Au tableau 38 chaque document est analysé selon la récurrence des termes. Par exemple dans sa vision stratégique, Saguenay met l'accent sur l'importance de développer les créneaux d'excellence et les paysages. La mobilité et les paysages sont ceux les plus souvent utilisés dans le schéma d'aménagement, alors que l'accessibilité et la sécurité sont les termes les plus fréquents dans la politique familiale. Quant à la politique sociale, l'équité et la concertation sont les maîtres-mots. Dans la politique d'immigration, les concepts les plus fréquents sont ceux en lien avec l'immigration et l'intégration. Dans le cas de Sherbrooke les concepts usuels sont les paysages et la mobilité dans la vision stratégique ainsi que dans le schéma d'aménagement et de développement. Par ailleurs, la concertation est le terme le plus utilisé autant dans la politique familiale que dans la politique sociale de la ville. Les deux concepts liés à la communication et à la culture sont ensuite les plus utilisés. Sherbrooke utilisent fréquemment les mêmes termes qu'à Saguenay dans sa politique d'immigration, soit les termes en lien avec l'immigration et l'intégration. La culture et les termes liés aux artistes prédominent nécessairement dans la politique culturelle. En regardant les taux de fréquence, il apparaît que les concepts sont encore plus souvent utilisés à Sherbrooke. Par exemple, les créneaux d'excellence ou les paysages reviennent moins de quinze fois à Saguenay alors que les concepts de paysages ou de mobilité

apparaissent plus de trente fois à Sherbrooke. On peut dire la même chose pour chacun des autres documents où les concepts sont plus fréquemment utilisés à Sherbrooke. À Saguenay, onze concepts reviennent plus fréquemment sur les trente-huit choisis. Pour Sherbrooke, huit concepts sont plus fréquents que tous les autres, dont les paysages, la mobilité et la concertation qui sont en tête dans au moins deux politiques publiques.

Tableau 38 Concepts-clés les plus fréquents dans chaque politique publique, Saguenay et Sherbrooke

Document officiel	Saguenay				Sherbrooke			
Vision stratégique	Créneaux	13	Paysages	12	Paysages	51	Mobilité	37
Schéma	Mobilité	76	Paysages	60	Paysages	215	Mobilité	169
Politique familiale	Accessibilité	16	Sécurité	10	Concertation	20	Communication	12
Politique sociale	Équité	14	Concertation	12	Concertation	62	Culture	35
Politique immigration	Immigration	132	Intégration	52	Immigration	141	Intégration	71
Politique culturelle	Culture	149	Patrimoine	72	Culture	269	Artistes	83

Chaque concept est utilisé plus fréquemment dans une ou l'autre des politiques publiques, c'est ce qu'illustre le tableau 39. La politique d'immigration de Saguenay fait intervenir le plus souvent les aspects liés à l'attraction, la concertation, au sentiment d'appartenance, à la tolérance et à l'ouverture vers l'autre ainsi qu'aux concepts liés à l'immigration, l'intégration, la langue, l'équité et la communication. À Sherbrooke, la politique d'immigration touche aux aspects liés à l'immigration, à l'intégration, à la langue et à l'équité. À Saguenay, la politique sociale fait ressortir les concepts de conditions de vie et d'innovation. À Sherbrooke, ce sont les concepts de concertation, de sentiment d'appartenance, d'accessibilité, de conditions de vie, d'authenticité et de tolérance qui s'expriment par la politique sociale. Par ailleurs, la politique culturelle de

Saguenay met l'accent sur les concepts d'identité et de réseaux ainsi que sur ceux associés à la culture, aux artistes et au patrimoine. Pour Sherbrooke, les concepts qui se retrouvent plus fréquemment dans la politique culturelle sont les réseaux, la culture et ceux en lien avec les artistes. Dans la politique familiale Saguenay utilise plus souvent les termes liés à l'accessibilité et à la sécurité tandis qu'à Sherbrooke il s'agit de communication. Dans sa vision, Saguenay souligne la concurrence et le vieillissement de sa population et Sherbrooke met l'accent sur l'innovation. Dans le cas des deux villes, le schéma d'aménagement et de développement, comme nous l'avons déjà précisé recense la plus grande fréquence des concepts.

À Saguenay, l'image, la vitalité, le logement et le loisir, l'éducation, l'emploi, la densification, la revitalisation, la mobilité, l'environnement, l'économie s'y trouvent plus fréquemment. À Sherbrooke, une majorité de concepts y sont en plus grand nombre que dans toute autre politique que ce soit l'attraction, l'image, l'identité, la concurrence, la vitalité ou ceux liés aux conditions de vie tel que le logement, les loisirs, la sécurité, l'éducation, l'emploi ou à l'économie et à l'environnement.

Tableau 39 Politique publique dans laquelle les concepts-clés sont les plus souvent utilisés, Saguenay, Sherbrooke

Concepts	Saguenay	Sherbrooke
Attraction	Immigration	Schéma
Image, marketing	Schéma	Schéma
Identité	Culturelle	Schéma
Innover	Sociale	Vision
Compétition	Vision	Schéma
Vitalité	Schéma	Schéma
Réseau	Culturelle	Culturelle
Concertation	Immigration	Sociale
Sentiment d'appartenance	Immigration	Sociale
Accessibilité, proximité	Familiale	Sociale
Conditions de vie	Sociale	Sociale
Logement	Schéma	Schéma
Loisir, récréatif	Schéma	Schéma
Sécurité	Familiale	Schéma
Éducation	Schéma	schéma
Emplois	Schéma	Schéma
Densifier, concentrer	Schéma	Schéma
Revitaliser, régionaliser	Schéma	Schéma
Mixité sociale		Schéma
Authenticité		Sociale
Homosexualité		
Artistes, créativité	Culturelle	Culturelle
Culture	Culturelle	Culturelle
Patrimoine	Culturelle	Schéma
Tolérance, ouverture	Immigration	Sociale
Immigrant, diversité Ethno-multiculturel	Immigration	Immigration
intégration (sociale)	Immigration	Immigration
Français	Immigration	Immigration
Équité, droits, devoirs	Immigration	Immigration
Environnement, paysage	Schéma	Schéma
Handicapés	Schéma	Schéma
Aînés, vieillissement	Vision	Schéma
Communication	Immigration	Famille
Besoin, attentes	Schéma	Schéma
Mobilité, transport	Schéma	Schéma
Animation, divertissement	Schéma	Schéma
Économie du savoir	Schéma	Schéma
Créneaux, pôles	Schéma	Schéma

Le tableau 40 permet de regrouper les concepts en dix catégories afin d'en donner une image synthèse. Selon la fréquence des mots, pour Saguenay, la culture vient en premier, suivi par l'accessibilité, les conditions de vie, la tolérance et la compétitivité. Le réseautage est très peu discuté dans les textes.

Tableau 40 Regroupement des concepts associés, Saguenay et Sherbrooke

Concepts associés	Saguenay	Sherbrooke
Culture (artistes, patrimoine, animation)	312	721
Conditions de vie (logement, loisirs, environnement...)	137	658
Accessibilité, mobilité, densifier	147	328
Compétitif, innovateur (pôle...)	69	216
Ouverture, tolérance, intégration	111	165
Concertation	65	212
Image	22	8
Sentiment d'appartenance, identité	21	27
Information, communication	24	44
Réseaux	2	4

Pour Sherbrooke la culture, les conditions de vie et l'accessibilité sont aussi les aspects plus fréquents. Le sentiment d'appartenance est presque à égalité avec la fréquence à Saguenay mais la majorité des autres concepts sont beaucoup plus fréquents. Une seule exception porte sur l'image. Tous les concepts à Sherbrooke semblent plus important que l'image ou le réseautage. À Saguenay, le terme moins utilisé est le réseautage.

La première question de recherche explore les stratégies permettant de rendre les territoires plus attractifs. La revue de littérature a permis de faire ressortir des concepts majeurs qui seraient essentiels à l'attractivité territoriale et à sa vitalité. Il en est ainsi de la connectivité ou de la nécessité des territoires de s'insérer dans des réseaux, l'importance d'être compétitif et innovateur dans un système mondialisé, de développer un territoire et des services accessibles,

d'offrir des conditions de vie attrayantes (logement, paysage, loisirs, emploi, culture), une image positive (de tolérance, d'ouverture, de dynamisme), de favoriser le sentiment d'appartenance et l'identité chez la population ainsi que chez les nouveaux arrivants et de travailler en concertation (information, communication) avec la population et les divers acteurs du milieu.

La deuxième question de recherche concerne les orientations choisies par les deux villes à l'étude pour rendre leur territoire plus attractif et favoriser la vitalité démographique et économique. L'analyse des documents et la catégorisation des concepts permettent d'identifier des aspects plus ou moins importants dans les deux villes. La première remarque concerne la plus grande fréquence des concepts dans les politiques de Sherbrooke. Aussi, les aspects qui ont été soulignés de manière plus fréquente dans cette ville ont porté sur l'importance de la culture, de l'environnement, de faciliter la mobilité dans les transports et de favoriser la concertation. D'autres concepts moins souvent cités que ces derniers sont tout de même soulignés plus d'une centaine de fois dans les textes et méritent qu'on s'y arrête. Il s'agit de l'immigration, de la création d'un pôle attractif, de l'intégration ainsi que de l'importance du patrimoine, des loisirs et de la créativité des artistes. Pour Saguenay les deux seuls termes ayant été cités plus d'une centaine de fois sont la culture et les concepts liés à l'immigration. On peut comprendre que le terme immigration revient à chaque fois que la politique du même nom est citée. Il est donc important de souligner d'autres concepts prépondérants. Ainsi, on retient l'importance accordée à l'environnement, au patrimoine et à la mobilité dans les transports.

La fréquence des concepts étudiés pour chacune des politiques donne une image complémentaire. Ainsi, dans sa vision stratégique Saguenay privilégie la création de créneaux d'excellence et la mise en valeur de ses paysages. Pour Sherbrooke, la mise en valeur des paysages

et la mobilité sont les concepts les plus fréquents dans la vision stratégique. Dans le schéma d'aménagement et de développement des deux villes, la mobilité et la mise en valeur des paysages dominant. La politique familiale de Saguenay vise l'accessibilité et la sécurité alors qu'à Sherbrooke c'est la concertation et la communication. Dans la politique d'immigration, les deux villes utilisent les concepts d'immigration et d'intégration en priorité. Enfin, la politique culturelle porte sur les mêmes concepts, soit la culture, les artistes et le patrimoine. On remarque donc des différences sur les orientations privilégiées dans la politique familiale des deux villes. La présence des concepts ainsi que leur dénombrement a permis de mesurer l'importance des concepts majeurs liés à l'attractivité des territoires pour les deux villes.

La troisième question de recherche vise à connaître les populations ciblées par les orientations. Dans le cas des deux villes, les documents indiquent qu'il s'agit surtout d'attirer les étudiants, les professeurs et les chercheurs. Les villes aspirent aussi à attirer les jeunes ménages. L'importance de favoriser l'immigration revient dans les politiques des deux villes.

Les outils utilisés dans cette étude ont permis de mesurer l'importance accordée aux divers concepts représentatifs de l'attractivité dans les politiques publiques des deux villes moyennes choisies. Ils permettent d'illustrer ainsi les priorités et orientations des deux villes en regard des théories de l'attractivité. En tant qu'étude de cas, cette recherche ne peut être généralisée à d'autres villes. Cependant, les grilles d'analyse pourraient être utiles afin de vérifier l'importance accordée à l'attractivité sur d'autres territoires.

CONCLUSION

Cette étude a débuté par une réflexion sur la situation économique et démographique du Québec dans un contexte mondialisé et urbanisé. À ce sujet, les situations économiques et démographiques sont plus avantageuses dans le cas des très grandes villes ou métropoles nationales car elles reçoivent une plus grande part des investissements nationaux et internationaux et abritent souvent une grande proportion de la population nationale. D'un autre côté les petites municipalités et celles qui sont plus éloignées des centres vivent des situations préoccupantes en raison des difficultés à retenir leur population et à la baisse des natalités. La diminution de la population peut être renversée par l'augmentation des naissances et par la rétention de sa population ou par l'apport de nouveaux arrivants. C'est cependant plus facile à dire qu'à faire. Les recherches consultées mettent l'accent sur diverses solutions liées à la manière d'inciter les populations à avoir plus d'enfants, à augmenter le nombre d'immigrants ou encore à rendre un territoire plus attractif afin de retenir sa population et accueillir de nouveaux arrivants. En effet, il est possible d'encourager les immigrants à s'installer dans une région ou une ville mais encore faut-il que les personnes y trouvent un milieu pour s'enraciner, y travailler et avoir le goût d'y demeurer.

Dans ce contexte, nous avons procédé à une recherche documentaire permettant de relever les différentes stratégies et recommandations proposées afin de rendre un territoire plus attractif en vue de retenir la population et d'attirer de nouveaux arrivants. Dans un deuxième temps, le choix du territoire s'est porté sur un milieu intermédiaire, peu étudié mais qui possède

des caractéristiques permettant de rayonner sur sa région. Les villes moyennes de Sherbrooke et de Saguenay ont été choisies en raison de leur éloignement l'une de l'autre, de leur effectif de population semblable mais vivant des situations économiques et démographiques différentes. Ces deux villes jouent le rôle de ville régionale et peuvent servir de levier au développement territorial. Afin de comparer les deux villes, le choix d'investigation s'est arrêté sur l'analyse de leurs politiques publiques communes. C'est à partir des recommandations des recherches et des publications officielles gouvernementales que plusieurs grilles d'analyse ont pu être construites. Celles-ci ont permis de relever les orientations et les priorités des deux administrations municipales concernant les mesures d'attraction et de rétention de la population.

Les résultats ont montré de nombreuses ressemblances entre les deux villes. Une première comparaison est fondée sur les orientations du gouvernement du Québec concernant l'occupation et la vitalité des territoires. À ce sujet, le gouvernement encourage les interventions portant sur la culture, l'accessibilité et les conditions de vie, les infrastructures et les communications et enfin sur l'économie et la finance. Les quatre aspects sont retenus par les deux villes, plus particulièrement le volet accessibilité et conditions de vie. Dans le volet de la culture, aucune des deux villes n'a fait mention des relations avec les autochtones. Le sujet de la décentralisation ou de la régionalisation a été à peine effleuré. Seule Saguenay a souligné l'importance de retenir ses jeunes ou de favoriser leur retour. En regard des concepts précis utilisés par la théorie de la classe créative, la ville de Sherbrooke est la seule à les avoir cités. Par exemple, les termes d'authenticité, d'ambiance et de créativité ont été utilisés pour décrire la qualité d'un milieu de vie.

En notant la présence des concepts-clés liés à l'attractivité, il apparaît que les deux villes font état des conditions de vie dans chacun des documents. Sherbrooke cite aussi les concepts liés à la concertation plus souvent que Saguenay et cela dans tous les documents de la ville. La seule présence des mots permet ainsi de noter que pour Saguenay les aspects les plus importants sont ceux liés aux conditions de vie et dans un deuxième temps à la concertation et à la vitalité. Les autres concepts sont abordés dans au moins trois documents sur les sept à l'étude. Seuls le réseautage est moins souvent présent dans les textes. Pourtant, il s'agit d'un aspect important pour participer à la mondialisation. (Proulx, 2002, Cavalier, 2002, Klein, 2004, Leloup et Moyat, 2005). En effet selon Sassen (2009) « la puissance d'une cité se mesure désormais à la variété et au nombre de ses connexions ». Pour Sherbrooke, les concepts de concertation, de conditions de vie et d'accessibilité sont des termes presque toujours présents. Les autres termes apparaissent dans au moins quatre documents sur les sept. Seuls l'image n'est abordée que dans la vision stratégique. Sherbrooke met donc l'accent sur presque tous les concepts et cela, dans la plupart de ses documents.

Les fréquences d'apparition des vingt-sept concepts retenus dans chaque document permettent d'illustrer l'importance accordée dans les politiques publiques. Ainsi, le schéma d'aménagement et de développement est celui qui renferme le plus de concepts et en plus grand nombre que tous les autres documents dans les deux villes. Il s'agit, il faut le remarquer d'un document plus long qui couvre un grand nombre d'aspects. Par ailleurs les villes se distinguent sur le plan des termes en vedette dans chaque politique publique. À Saguenay, la mise en valeur des paysages, le développement de créneaux d'excellence et le rayonnement de la ville sont des objectifs très présents. Dans le schéma d'aménagement et de développement, la mobilité et les

paysages dominant les autres concepts. L'accessibilité et la sécurité sont les deux termes les plus souvent soulignés dans la politique familiale alors que l'équité et la concertation sont les maîtres mots de la politique sociale. Les deux concepts principaux de la politique d'immigration des deux villes est l'immigration et l'intégration. D'ailleurs, les deux politiques sont presque identiques. Nous retenons des politiques culturelles les deux mêmes concepts principaux; la culture et le patrimoine.

Finalement, les vingt-sept concepts ont été regroupés en dix catégories et la fréquence des mots de chaque catégorie a été additionnée. Les résultats de cette compilation donnent dans l'ordre d'importance les concepts les plus fréquents, que nous considérons aussi comme ceux étant les plus importants pour la ville. À Sherbrooke les concepts les plus souvent cités, soit plus de 200 fois chacun, sont ceux liés à la culture (culture, artistes, patrimoine, animation), aux conditions de vie (logement, loisirs, environnement, sécurité, emplois), à l'accessibilité (mobilité, densification), la concurrence (innovation, pôle), la concertation (participation, mobilisation...) et l'ouverture (tolérance, intégration). La communication, le sentiment d'appartenance, l'image ou le réseautage sont beaucoup moins fréquents (moins de 45 fois chacun). À Saguenay, les concepts liés à la culture sont les plus souvent cités (312 fois), les conditions de vie, l'accessibilité et l'intégration suivent avec des fréquences de plus d'une centaine de fois chacun. Les concepts de concurrence et de concertation (65) sont un peu moins cités mais plus que les autres termes liés à l'image, au sentiment d'appartenance, à la communication et au réseautage.

L'étude a permis de répondre aux questions de recherche posées en début du processus. En effet, la recherche documentaire a permis de connaître diverses stratégies et recommandations concernant l'attractivité des territoires. De ces recommandations, vingt-sept concepts sont

ressortis comme étant essentiels à l'attractivité des territoires et au développement territorial. La deuxième question visait à connaître les orientations et priorités des administrations municipales des deux villes. L'analyse documentaire a permis de souligner les ressemblances dans les orientations des deux villes sur plusieurs aspects mais aussi les différences plus subtiles entre les deux. Les ressemblances portent sur les grandes orientations alors que les différences se situent dans le choix des termes et l'importance accordée à chacun. Effectivement, il a été établi lors de l'analyse que Saguenay met en évidence plusieurs aspects de l'attractivité comme la culture, l'accessibilité et les conditions de vie. Cependant, d'autres aspects comme le réseautage, la communication ou encore le sentiment d'appartenance auraient avantage à être renforcés. De son côté Sherbrooke accentue fortement les concepts de culture, de conditions de vie, d'accessibilité, de concurrence, de concertation et d'intégration. Ce sont tous des termes très souvent utilisés dans les différents documents de la ville. Par contre le réseautage, l'image, le sentiment d'appartenance ou dans une moindre mesure la communication sont moins accentués. Tout comme à Saguenay, ces aspects méritent d'être renforcés.

Pour faire suite à cette recherche plusieurs avenues sont possibles car, bien que les questions aient été répondues, il serait important de confronter les politiques publiques avec les comportements adoptés par les élus. Par exemple, les orientations adoptées dans les textes se reflètent-elles dans les décisions prises par le conseil municipal? Plus encore, les discours des élus sont-ils le miroir de ces orientations? Bien qu'il y ait des aspects moins couverts dans l'ensemble des politiques, celles-ci suivent les grandes politiques nationales et les recherches actuelles sur l'attractivité. Cependant, ces documents doivent être un guide pour la gestion publique des municipalités qui les ont adoptés. Certains propos tenus par le premier magistrat de Saguenay

nous questionnent sur la réelle ouverture et la réelle tolérance tant soulignée dans les politiques de la ville. De même, certains comportements lors des réunions du conseil laissent perplexes concernant l'importance de la communication et de l'écoute des citoyens. Par ailleurs, l'étude des organismes travaillant pour ces villes, comme Innopôle, Commerce Sherbrooke ou Promotion Saguenay apporterait d'autres informations complémentaires concernant les actions et stratégies de développement territorial.

Certains aspects limitent la portée de notre recherche. L'analyse d'un plus grand nombre de villes aurait permis de regrouper celles-ci pour faire un portrait plus global et ainsi généraliser. Aussi, la confrontation entre les orientations et les engagements avec les discours et les actions aurait apporté un éclairage supplémentaire à notre questionnement sur les efforts d'attractivité des territoires. Puisqu'il s'agit d'une étude qualitative portant sur des questions et non des hypothèses, il n'est aucunement question de généralisation. Il s'agit plutôt d'une illustration de l'attractivité dans les politiques publiques et une piste de réflexion pour les élus et les chercheurs.

BIBLIOGRAPHIE

ANADON, Martha (2006) « La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents ». *Recherches qualitatives*, Vol. 26(1), pp. 5-31 <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

AUBIN, Isabelle (2008) « Introduction à la recherche qualitative », *Recherche, Exercer la revue française de médecine générale*, volume 19, no.84 [en ligne], consultée le 15 avril 2014, <http://dmg.medecine.univ-paris7.fr/documents/Cours/Outils%20methodo%20pour%20la%20these/introduction%20RQ%20Exercer.pdf>

AYDALOT, Philippe (1985) *Économie régionale et urbaine*, Paris, Économica, 487 p

BADIE, B. (1995) *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, collection L'espace politique, in Klein, Juan-Luis (2008) « Territoire et développement : du local à la solidarité interterritoriale », 315-330 in MASSICOTTE, Guy (2008) « Sciences du territoire », *Perspectives québécoises*, PUQ, 448 p.

BAGUENARD, Jacques (1980) *La décentralisation territoriale*. Paris, PUF in BRUNEAU, P. (1989) *Les villes moyennes au Québec*. Leur place dans le système socio-spatial, Presses de l'Université du Québec, Québec, 195 p.

BAILLY, Antoine S., CADÈNE, Philippe, FERRIER, Jean-Paul, GIBSON, Lay. J., GLENN, Éric, LOZATO-GIOTART, PAULET, Jean-Pierre (2000) *Les très grandes villes dans le monde*. Capes-Agrégation d'histoire et de géographie, SEDES, CNED, 240 p.

BEAUDET, Gérard (2003) « La mise en tourisme des villes moyennes : positionnement spatial ou économique »? pp.313-321 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C.(2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

BÉHAR, D. (2010) « Les incertitudes stratégiques de l'aménagement du territoire. Une illustration par les villes » in CARRIER, M., DEMAZIÈRE, C. (2012) « Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes ». Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire. Armand Colin, *Revue d'économie régionale et urbaine*, p. 135 à 149

BELLET SANELIU, Carmen, LLOP TORNÉ, Josep Maria (2003) "Intermediate cities profiles and agenda. Second part of the UIA-CIMES program », pp. 116-127 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

BENKO, G., BOUINOT, J. (2003) « Compétitivité et promotion des villes moyennes en Europe », pp.190 à 200 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

BERNARD, André (2011) « Les immigrants dans les régions. », *Statistiques Canada*, 2011 [en ligne], 23 novembre -2012, URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/-x//article/-fra.htm>

BHERER, Laurence (2011) « Les trois modèles municipaux de participation publique au Québec », *Télescope*, vol. 17, no1, p. 157-171

BOUCHER, Carole (2005) *Analyse de l'approche « horizontale » dans les politiques publiques de développement régional au Québec de 1983 à 2001 : vers une vision horizontale* [en ligne] le 4 février 2014, http://www.irec.net/upload/File/memoires_et_theses/1214.pdf

BOLAY, Jean-Claude, RABINOVICH, Adriana (2003) « Villes intermédiaires en Amérique latine. Risques et potentiels pour un développement urbain cohérent », pp.200-215 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

BOLDUC, David, AYOUD-GREEN, Antoine (2000) *La mondialisation et ses effets : revue de la littérature*, Université Laval [en ligne] 6 février 2014, <http://www.creden.univ-montp1.fr/Reseau/publis/Bolduc-Ayoub.pdf>

BORJA, Jordi (2007) « L'attractivité : les conditions locales de la réussite globale » in Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Actes des séminaires 2007, *L'attractivité des territoires. Regards croisés*. [En ligne] consulté le 25 mars 2014, URL : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

BOUDEVILLE, 1962, in HAMEL, P., KLEIN, J.L. (1996) « Le développement régional au Québec enjeu de pouvoir et discours politique » in Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, pp.293-311.

BOUINOT, Jean (2005) « Les pôles de compétitivité : le recours au modèle des clusters »?, *Cybergéo : European Journal of Geography* [En ligne], Débats, Chronique d'économie géographique, mis en ligne le 09 mars 2007, consulté le 27 février 2014. URL : <http://cybergegeo.revues.org/4961>; DOI : 10.4000/cybergegeo.4961

BRENNER, Neil (1999) "Globalisation as Reterritorialisation : The Rescaling of urban Governance in the European Union", *Urban Studies*, vol, 36, No. 3, 431-41.

BRUNEAU, Pierre (1989) *Les villes moyennes au Québec. Leur place dans le système socio-spatial*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 195 p.

BRUNEAU, Pierre (2000) *Le Québec en changement, entre l'exclusion et l'espérance*. Presses de l'Université du Québec, 225 p.

BRUNET R. (1997) *Territoires de France et d'Europe (Raisons de géographe)*, Paris, Belin, 319 p.

CAMAGNI R. (2006) « Compétitivité territoriale : la recherche d'avantages absolus », *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome XLV, p. 95-115.

CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick (2004) « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique. 1971-2001 : note de recherche », *Recherches sociographiques*, vol. 45, no 3, pp.569-592

CARRIER, Mario, DEMAZIÈRE, Christophe (2012) « Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire ». Armand Colin, *revue d'économie Régionale et urbaine*, p. 135 à 149

CARRIÈRE, J.P (2000) « L'essor des métropoles atlantiques et les déséquilibres de l'armature urbaine : quels enjeux pour les politiques d'aménagement au Portugal »? In J.P. Carrière et S. FARTHING (dir), *Les cités atlantiques : villes périphériques ou métropoles de demain?* Paris, Publisud in BEAUDET G. (2003) *La mise en tourisme des villes moyennes : positionnement spatial ou économique?* pp.313-321 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

CATTAN, N., PUMAIN, D., ROZENBLATT, C., SAINT-JULIEN, T. (1994) *Le système des villes européennes*, Anthropos/économica, coll. Villes, Paris, 201 p.

CAVALLIER, Georges, 2002, « Les villes, acteurs de la mondialisation », *Ramses* [en ligne], 13 mars 2014, http://www.ifri.org/files/Ramses2002/R02_CAVALLIER.pdf

CHANTELOT, Sébastien (2009) « La thèse de la classe créative : entre limites et développements ». Lavoisier, *Géographie, économie, société*, vol.11, pp.315-334

CHARBONNEAU, François, LEWIS, Paul, MANZAGOL, Claude (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

CHARVET, Jean-Paul, SIVIGNON, Michel (2002) *Géographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain*. Armand Colin, 343 p.

CIRANO (2013) « Le Québec économique » [en ligne], le 20 novembre 2013, qe.cirano.qc.ca/tab/deces/indice_synthetique_de_fecundite_Quebec

Citoyenneté et immigration Canada (1991) « Accord Canada-Québec » [en ligne], le 22 novembre 2012, URL : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/lois-politiques/ententes/quebec/quebec-acc.asp>

COLLETIS G., PECQUEUR B., 1993, « Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives? », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n ° 3, p. 489-508. in DEMAZIÈRE C, HAMDouch A, BANOVAC K (2012) « Méthodes d'analyse des dynamiques de développement des villes petites et moyennes », communication au séminaire AttracVil, Roumazières-Loubert, 29-30 in CARRIER, M., DEMAZIÈRE, C. (2012) « Introduction à la socio-

économie des villes petites et moyennes : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire ». Armand Colin, *revue d'économie Régionale et urbaine*, p. 135 à 149

COMEAU, Y. (2000) « Québec : un courant de démocratisation de l'économie », *Économie et humanisme*, no 354, p.39-41

Conférence Régionale des Élus (2012) [En ligne] le 24 novembre 2012, URL : <http://www.creslsj.ca/centre-documentation/6-regles-politiques-et-documents-legaux.php>

Corporation intégration du Saguenay, *Mission de la corporation*. [En ligne], 23 novembre 2012, URL : <http://www.cointegration.ca/programmes-et-services/>

CARRIER, Mario, CÔTÉ, Serge (2000) *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. 343 p.

CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick (2004) « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique », 1971-2001, note de recherche. *Recherches sociographiques*, vol. 45, no 3, pp.569-592

CARRIER, Mario, DEMAZIÈRE, Christophe (2012) « Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire ». Armand Colin, *revue d'économie Régionale et urbaine*, p. 135 à 149

Centre d'études prospectives et d'informations internationales (2007) *Les dossiers de la mondialisation*, avril 2007 [en ligne], le 10 février 2014, <http://www.cepii.com/rdv/publications/dossiers/pdf/dossiermondialisation6.pdf>

CHAREST, J., POULIN, M. (2007) *La formation de la main-d'œuvre dans une perspective de développement économique régional*, Université de Montréal, 353 p. [en ligne] le 4 février 2014, http://www.cpmg.gouv.qc.ca/publications/pdf/RECHERCHE_Rapport_de_recherche_CORRIGE_26_avril_2007.pdf

COHEN D. (2004) *La mondialisation et ses ennemis*, Grasset, Paris, 264 pages.

COMEAU, Yvan (sous sa direction) (2006), « Les innovations sociales : émergence, processus de construction et diffusion ». Actes du 7e colloque des étudiants du CRISES, tenu à l'Université Laval, les 31 mars et 1 avril 2005, Montréal, *Cahier du CRISES* no HS0601, 175 p.

CÔTÉ, Annie (2007), *Diversité culturelle au travail et pratiques d'intégration formelles et informelles : fondements théoriques et étude de cas*, 308 p.

CÔTÉ, LÉVESQUE, MORNEAU (1982) « La gouvernance au Québec, rôle de l'État et participation citoyenne » in HAMEL, P., KLEIN, J.L. (1996) « Le développement régional au Québec enjeu de pouvoir et discours politique » in Proulx, M.U. (dir), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, pp.293-311.

DAGNAUD, Monique (1978) *Le mythe de la qualité de la vie et la politique urbaine française*. Paris, Mouton in BRUNEAU, P. (1989) *Les villes moyennes au Québec. Leur place dans le système socio-spatial*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 195 p.

DAGUZAN, Jean-François (2013) « La fin de l'État-Nation? Surprise stratégique du XXIème siècle »? *La revue géopolitique* [en ligne] le 10 février 2014, <http://www.diploweb.com/La-fin-de-l-Etat-Nation-Surprise.html>

DARCHEN, R. et TREMBLAY, D.G. (2008) « Les milieux innovateurs et la classe créative, revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain ». *Note de recherche de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir*, 2008-1, Université du Québec, Montréal

DAVEZIES, L (2009) « L'économie locale résidentielle ». *Géographie, Économie, Société* 1 : 47-53 in CARRIER, M., DEMAZIÈRE, C. (2012) *Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes* : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire. Armand Colin, revue d'économie Régionale et urbaine, p. 135 à 149.

DE COURCY, Diane (2013) in Immigration et communautés culturelles. Québec, Communiqué, « Visite des régions sur le thème de l'intégration des personnes immigrantes » [En ligne], le 20 mars 2013, <http://wsw.micc.gouv.qc.ca/fr/presse/communiques/com20130227.html>

DE HASS, Hein (2008) *Migration and development A theoretical perspective*, International Migration Institute, University of Oxford, 57 p.

DEMAZIÈRE C, HAMDOUCH A, BANOVA K (2012) « Méthodes d'analyse des dynamiques de développement des villes petites et moyennes », communication au séminaire *AttracVil*, Roumazières-Loubert, 29-30 in CARRIER, M., DEMAZIÈRE, C. (2012) *Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes* : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire. Armand Colin, revue d'économie Régionale et urbaine, p. 135 à 149.

DESBIENS, Claude (2003) « Des enfants pour le Québec », in Zone libre, *Radio-Canada*, [en ligne], URL : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/special/denatalite/>

DESJARDINS (2013) « Région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean, survol de la situation économique », *Études économiques*, vol 8, région 02 [en ligne], le 6 février 2014, http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/conjoncture_quebec/etudes_regionales/eerslstj.pdf

DI MÉO G. (1998) *Géographie sociale et territoire*, Paris : Nathan, coll. « Fac », p. 42-43.

DI MÉO, GUY (2010) « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques ». *L'information géographique*, no 3, p. 23-38

DOLLFUS O. (1997) *La mondialisation*. Presses de Sciences Po, collection La bibliothèque du citoyen.

DONEGAN, M., DRUCKER, H. GOLDSTEIN, N. LOWE, MALIZIA, E (2008) "Which indicators explain metropolitan economic performance best"? *Journal of the American planning association* 74, 180-195

DUCLOS, Édith, P. LEFEBVRE, P. MERRIGAN, « A 'Natural Experiment' on the Economics of Storks: Evidence on the Impact of Family Policy on Fertility Rates in Canada », Communication présentée au 15th Annual Conference of the European Society for Population Economics, Athens University of Economics and Business, juin 2001 in LEFEBVRE, Pierre, "L'impact reel des politiques natalistes au Québec », *Annuaire du Québec*, 2002, Éditions Fides, Montréal, 137-147, [en ligne], le 28 janvier 2014, http://www.er.uqam.ca/nobel/r15504/pdf/ADQ_polnatalistes_2002.pdf

DUGAS, Clermont (2001) « Une stratégie de renforcement des petits centres ruraux », *Revue organisations et territoires*, vol. 11. No 1, p. 11-17 in PROULX, M.-U. (2003) « Polarisation dans la géo-économie contemporaine du Québec », pp.39-50 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouvellement de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

DURANTON, Gilles, PUGA, Diego (2000) « Diversity and Specialisation in Cities: Why, Where and When Does it Matter? » *Urban Studies*, vol. 37, no 3, p. 533-555.

EL KADIRI, Youness, RICHIR, Mathieu, SOMVILLE, Laurent, TOSELLI, Frédéric, VASSEUR, Michael (2003) « Rapport du module Environnement, Mondialisation », École nationale supérieure des mines, [en ligne] le 5 février 2014, <http://www.emse.fr/site/publications/mondialisation.pdf>

ESPARRE, Sylvie (dir), BARON-YELLES, Nacima, PÉTREQUIN, Luc, THOIN, Muriel (sd) « Les villes moyennes françaises ». *Enjeux et perspectives*, 59 p.

FACHE, Jacques, GOBIN, Marion (2008) « Innovation et territoire, enjeu essentiel des politiques d'aménagement en Europe », *Géo confluences* [en ligne] le 28 février 2013, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Europe/EurScient8.htm>

FALLERY, Bernard, RODHAIN, Florence (2013) « Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale linguistique, cognitive, thématique », in *XVIe Conférence de l'Association internationale de Management Stratégique AIMS*, Montréal [en ligne] consulté le 14 avril 2014 : <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/7-xvieme-conference-de-l-aims/communications/2078-quatre-approches-pour-lanalyse-de-donnees-textuelles-lexicale-linguistique-cognitive-thematique/download>

FAVREAU, Louis, LÉVESQUE, Benoit (1996) *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Collection Pratiques et politiques sociales, Presses de l'Université du Québec (PUQ), Sainte Foy, 250 pages.

FAVREAU, Louis (2008) *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Presses de l'Université du Québec, 348 p.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC (2006) *Survol des politiques familiales au Québec* [en ligne] le 28 janvier 2014, <http://www.fafmrq.org/federation/files/survolPolamQc2006.pdf>

FRITSCH, M. (2007) "The geography and the effect of creative people in Germany". *Jena Economic Research papers* 001-2007, max Planck Institute of Economics, Jena

FLORIDA, Richard (2002) *The Rise of the creative class. Why cities without gays and rock bands are losing the economic development race.*

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2000) *La mondialisation faut-il s'en réjouir ou la redouter* [En ligne] le 4 février 2014. <http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/041200f.htm>

FRIEDMANN, John, WEAVER, Clyde (1979) *Territory and function. The evolution of regional planning*, Berkeley, University of California Press, 234 p.

GACHELIN, Ch. (1977) *La localisation des industries*. Paris, PUF, collection Le Géographe, no.22 in BRUNEAU, P. (1989) *Les villes moyennes au Québec. Leur place dans le système socio-spatial*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 195 p.

GANAU, Joan, VILAGRASA, Joan (2003) *Medium-sized and intermediate cities in Spain : Their position in the urban network and recent urban processes*, pp. 127-143

GAUDREAU, Simon (2011) *Le syndrome du rentier encombrant : une évaluation de la situation au Canada*, 99 p.

GIRARD, Camil, PERRON, Normand (1989) *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. IQRC, 665 pages.

GOLLAIN Vincent (2008) *Club des Développeurs économiques d'Île-de-France. Réussir son marketing territorial en 9 étapes*, CDEIF, 76 p

Gouvernement du Québec (1991) *Au Québec, pour bâtir ensemble, Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. 1991, en ligne, 22 novembre, URL : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf>

Gouvernement du Québec (2000) « La réorganisation municipale, changer les façons de faire, pour mieux servir les citoyens », *Livre blanc*, 311 pages [en ligne] consulté le 19 mai 2014, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/organisation_municipale/historique/reorganisation_loi170/livre_blanc.pdf

Gouvernement du Québec (2008) *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, 51 p [en ligne], 20 novembre 2012, URL : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/PlanActionFavoriserParticipation.pdf>

Gouvernement du Québec (2011) « Nos territoires : y habiter et en vivre ». *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016*, 72 p.

Gouvernement du Québec (2012a) Institut de la statistique du Québec. Données agrégées par l'auteur, 2006 [en ligne], le 1er novembre 2012, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2006_02/immigration02/perimmig02.htm

Gouvernement du Québec (2012 b) *Loi sur l'immigration au Québec* [en ligne], 22 novembre 2012, URL : <http://ww2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type>

GRAHAM, S. (2001) FlowCity, "Networked Mobilities and the Contemporary Metropolis". *DISP* 144 : 4-11. in CARRIER, M., DEMAZIÈRE, C. (2012) « Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire ». Armand Colin, *revue d'économie régionale et urbaine*, p. 135 à 149.

GRAVEL, Richard (1996) « Le phénomène régional au Québec : dimension administrative » in PROULX, M.U (dir), *Le phénomène régional au Québec*, PUQ, Sainte-Foy.

GUILLAUME, Régis (2003) « De la hiérarchie aux réseaux : vers un renouvellement de l'analyse des villes moyennes », pp.163-175 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C.(2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouvellement de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

HATEM, Fabrice (2007) « Le rôle des clusters dans les politiques d'attractivité » in Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire. *Actes des séminaires 2007*, « l'attractivité des territoires ». Regards croisés. [En ligne] consulté le 25 mars 2014, URL : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

HENDERSON, Vernon (1997) « Medium size cities », *Regional Science and Urban Economics*, 27 : 583-612. in CARRIER, M., GINGRAS, P. (2004) « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique », 1971-2001, note de recherche. *Recherches sociographiques*, vol. 45, no 3, pp.569-592

HENRIPIN, Jacques (2004) *Pour une politique de population*. Montréal, Varia, 121 p.

HERMET, Guy et al (2000) *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin.

HOYMAN, M. et FARICY, C. (2009) "It takes a village : a test of the creative class, social capital and human capital theories". *Urban Affairs Review* 44, 311-33

HOUÉE, Paul (2002) *Le défi local au défi de la mondialisation*, Harmatan, 245 p.

HOUILLIÉ-GUILBERT, Charles-Edouard (2009) « Évolution de la communication territoriale : les limites de l'idéologie de la proximité », GRESEC, *Les enjeux de l'information et de la communication*, vol 2009, p.45-61 [en ligne], le 12 décembre 2013, <http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2009-1-page-45.htm>

Immigration et communautés culturelles (2011) « Québec, Présence en 2011 des immigrants admis au Québec de 2000 à 2009 ». 33 p [en ligne], 18 novembre 2012, Url; http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/Presence_2012_immigrants_admis_Qc_2001-2010.pdf

Immigration et communautés culturelles (2012) Québec, « Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2007-2011 », 49 pages [en ligne] URL : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB1200FR_Immigration2011.pdf p. 9

INGALLINA, Patricia (2007) « L'attractivité des territoires », in *Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire*. Actes des séminaires 2007, l'attractivité des territoires. Regards croisés. [En ligne] consulté le 25 mars 2014, URL : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

Institut de la statistique du Québec (2008) *Données démographiques en bref*, volume 12, numéro 2 [en ligne], consulté le 28 juillet 2014, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol12-no2.pdf#page=1>

Institut de la statistique du Québec (2011) in GAGNE, Irène (dir), *Bulletin statistique régional*. Édition 2012 Saguenay, Lac-Saint-Jean, gouvernement du Québec, 33 p [en ligne], 15 novembre 2012, URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/02_Saguenay_Lac_Saint_Jean.pdf

Institut de la statistique du Québec (2012a) *Portrait socioéconomique des régions du Québec*. Éditions 2012, 103 p [en ligne], 15 novembre 2012, URL : http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_econo.pdf

Institut de la statistique du Québec (2012 b) *Migrations internationales et interprovinciales*. Division de recensement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1996-2011 [en ligne] 23 novembre 2012, URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/de_pgra0e/migrations/mig_tot02_htm

Institut de la statistique du Québec (2012c) *Accroissement naturel* [en ligne] 28 janvier 2014, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/206.htm>

Institut de la statistique du Québec, *Finances et Économie Québec* (2012d), « Portrait socioéconomique des régions du Québec », édition 2012, 105 pages, p.13 et p. 17

Institut de la Statistique du Québec (2013a) *Panorama des régions* [en ligne] le 29 janvier 2014, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2013.pdf#page=39>

Institut de la statistique du Québec (2013 b) *Exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec [en ligne], http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/migir_solde.htm

Institut de la statistique du Québec (2014a) *Estimation de la population* [en ligne], le 13 mars 2014
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun_15000.htm

Institut de la statistique du Québec (2014 b) [en ligne], consulté le 31 juillet 2014,
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil05/05mrc_index.htm#cptes_econo,

Institut de la statistique du Québec (2014) Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la démographie [en ligne]
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil05/societe/demographie/demo_gen/pop_age05.htm

JACOB, (1969) «The Economy of Cities ». Random House, New York in CHANTELOT, S. (2009) La thèse de la classe créative : entre limites et développements. Lavoisier, *Géographie, économie, société*, vol.11, pp.315-334

JEAN, Bruno (2008 a) « La région sous le regard sociologique : la construction sociale du fait régional » in PROULX, M.U (dir), *Le phénomène régional au Québec*, PUQ, Sainte-Foy.

JEAN, Bruno (2008 b) « Le développement territorial : une discipline scientifique émergente », pp 283-311, MASSICOTTE, Guy (2008) « Sciences du territoire », *Perspectives québécoises*, PUQ, 448 p.

JUILLET, L., G. PAQUET et F. SCALA, (2001) « Gouvernance collaborative, imputabilités douces et contrats moraux : un cadre d'analyse », *Gouvernance*, 2(1), 2001, pp. 85-95

JULIEN, Pierre-André (2005) *Entreprenariat régional et économie de la connaissance*, Presses de l'université du Québec, 396 p.

KAYSER, B. (1969) « L'espace non métropolisé du territoire français ». *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-ouest* : 371-378. in CARRIER, M., DEMAZIÈRE, C. (2012) « Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire ». Armand Colin, *revue d'économie Régionale et urbaine*, p. 135 à 149.

KINGDON, J.W. (1995) *Agendas, Alternatives and Public Policies*, New York, Harper Collins in LEMIEUX, Vincent (2001) *Décentralisation, politiques publiques et relations de pouvoir*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Politique et économie, 202 p.

KIRSZAUM, Thomas (2013) « La rénovation urbaine comme politique de peuplement. Les États-Unis et la France entre classe et race ». *Métropoles* [En ligne], consulté le 25 mars 2014.
 URL <http://metropoles.revues.org/4769>

KLEIN, J.L. (2002) « Les régions du Québec ou le Québec-région : pour sortir de l'approche centre-périphérie! » *Revue organisations et territoires*, 11, 1 : 33-38

- KLEIN, J.L., FONTAN, J.M. (2004), « Le territoire québécois dans le contexte de la mondialisation ». *Les cahiers du CRISES*, 28 p.
- KLEIN, J.L (2008) « Territoire et développement : du local à la solidarité interterritoriale », 315-330 in MASSICOTTE, Guy (2008) *Sciences du territoire, Perspectives québécoises*, PUQ, 448 p.
- KNOEPFEL, Peter, NAHRATH, Stéphane, IMESC, Johan (2009) *Analyse de politiques publiques*, Institut de hautes études en administration publique [en ligne] consulté le 31 mars 2014, [http://idheap-web.unil.ch/idheap.nsf/ed6f7e242e9019a7c12569ff0038e8f9/5e6beb9bb9f66074c12576a5004ddb66/\\$FILE/Knoepfel%20et%20al.,%202009_TRAVAUX_COURTS.pdf](http://idheap-web.unil.ch/idheap.nsf/ed6f7e242e9019a7c12569ff0038e8f9/5e6beb9bb9f66074c12576a5004ddb66/$FILE/Knoepfel%20et%20al.,%202009_TRAVAUX_COURTS.pdf)
- KUBLER, Daniel, De MAILLARD, Jacques (2009) *Analyser les politiques publiques*, Presses universitaires de Grenoble, 221 p. [en ligne] le 20 mars 2014, <http://www.passeurdereves.com/9782706115394-analyser-les-politiques-publiques-jacques-de-maillard-daniel-kubler/>
- LAFARGE R. (2000) « Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun » In GERBEAUX F., *Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité?* La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 79-100.
- LAMARA, Hadjou (2009) « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Revue développement durable* [en ligne] le 6 décembre 2013, <http://developpementdurable.revues.org/8214>
- LANDRY, C., BIANCHINI, F. (1995) « The Creative City. Londres », DEMOS in PAQUETTE, J. (2009) « De l'enthousiasme à l'horizontalité : Sudbury, ville créative ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 53, no 148, p. 47-51
- LAROUSSE (2014) *Dictionnaire en ligne* [En ligne], consulté le 25 mars 2014, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/attraction/6302>
- LAVILLE J.L., (1994) « Collectifs et coopératives de travail en Europe » — *Éléments pour un bilan 1970-1990*, CRIDA-LSCI, CNRS, Paris, 1994.
- LEBLANC, P. et coll. 2003 « La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec ». *Recherches sociographiques*, vol. 44, no 1. Pages 35 — 56. in SIMARD, M., LAFONTAINE, D., SAVARD, S., TREMBLAY, M et TREMBLAY, P.A (2006a) *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux*. Québec, GRIDEQ, 404 p.
- LEBORGNE, Danièle, LIPIETZ, Alain (1991) « Restructuration économique et territoire », *Espaces et sociétés*, numéro 66-67.
- LECLAIR, Y., C. BÉLAND (dir.) (2003). *La voie citoyenne, pour renouveler le modèle québécois*, Montréal, Éditions Plurimedia.

Le Québec économique (2012) *Cirano*. [En ligne], le 1 novembre 2012, http://qe.cirano.qc.ca/tab/saguenay_lac_saint_jean/demographie_et_previsions_demographiques

LELOUP, F., L. MOYART et B. PECQUEUR. 2005 : « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? » *Géographie, Économie, Société*, n° 7, pp. 321–331

LEMIEUX, Vincent (2001) *Décentralisation, politiques publiques et relations de pouvoir*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Politique et économie, 202 p.

LEPAGE, Vincent (2004) « La politique de soutien aux clusters dans une région en restructuration ». Évaluation de trois années d'expérimentation en Région wallonne, XL^e Colloque de l'ASRDLF, *Convergences et disparités régionales au sein de l'espace européen*, Bruxelles [en ligne] le 15 mars 2014, [http://p881.phpnet.org/old/Data/publications/territoire\(s\)_wallon\(s\)/hors-serie/Tout_TW_HS.pdf](http://p881.phpnet.org/old/Data/publications/territoire(s)_wallon(s)/hors-serie/Tout_TW_HS.pdf)

LEVESQUE, Benoit (2004) *Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois?* CRISES, 40 p.

LEVINE, M. (2004) « La classe créative et la prospérité urbaine : mythes et réalités. Villes Régions monde », Montréal in CHANTELOT, S. (2009) « La thèse de la classe créative : entre limites et développements ». Lavoisier, *Géographie, économie, société*, vol.11, pp.315-334

LONG, Mo, LÉGARÉ, Jacques (2003) « Les politiques de fécondité en Chine et d'immigration au Canada : étude comparée de leurs impacts sur le vieillissement », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 32, no 1, p. 7-41.

LUCAS, R.E. (1988) "On the Mechanics of Economic Development". *Journal of Monetary Economics* 22, 3-42

MASSICOTTE, Guy (2008) « Sciences du territoire », *Perspectives québécoises*, PUQ, 448 p.

MARLET, G., VAN WOERKENS, C. (2007) The Dutch Creative Class and How it fosters Urban Employment growth ». *Urban Studies* 44, 2605-2626

MATTHEY, Laurent (2009) « Ce que la nouvelle géographie des lieux de culte nous dit du droit à la ville », *Les urbanités*, 30 sept. 2009, [en ligne] le 14 mars 2014, <http://urbanites.rts.ch/laboratoire-du-droit-a-la-ville/ce-que-la-nouvelle-geographie-des-lieux-de-culte-nous-dit-du-droit-a-la-ville/>

MCGRANAHAN, D., WOJAN, T. (2007) « Recasting the creative class to examine growth processes in rural and urban countries". *Regional Studies* 41, 197-216

MATURANA, TERRA (2010) in CARRIER, M., DEMAZIÈRE, C., 2012, « Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire ». Armand Colin, *revue d'économie Régionale et urbaine*, p. 135 à 149.

MILLIGAN, Kevin (2001) « Subsidizing the Stork: New Evidence on Tax Incentives and Fertility », Working Paper, Department of Economics, University of Toronto, in LEFEBVRE, Pierre, « L'impact réel des politiques natalistes au Québec », *Annuaire du Québec*, 2002, Éditions Fides, Montréal, 137-147, [en ligne], le 28 janvier 2014, http://www.er.uqam.ca/nobel/r15504/pdf/ADQ_polnatalistes_2002.pdf

Ministère de l'éducation du Québec, [en ligne], 23 novembre 2012, URL : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/BSM/Aff_internationales_canadiennes/strategie.pdf

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisirs (2004) *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux*. 20 p [en ligne], le 28 janvier 2014, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/obseratoire_municipal/etudes_donnees_statistiques/effet_vieillissement_mise_a_jour.pdf

Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (2008) « Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités ». *Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*. [en ligne] le 25 mars 2014, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/plan_action_municipalites_devitalisees.pdf

Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (2009) *Plan stratégique 2009-2013* [en ligne] le 25 mars 2014, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/ministere/documents_administratifs/plan-strategique-2009-2013-mamrot.pdf

Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (2014) *Planification stratégique, Outils de planification* [En ligne], le 26 mars 2014, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/planification-strategique/>

Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des parcs (2018) *Cadre de référence sur les démarches de revitalisation intégrée* [en ligne] le 25 mars 2014, http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/memoires/37D.pdf

Ministère des Finances et de l'Économie (2013) *Portrait économique des régions du Québec* [en ligne] http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_econo.pdf

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Mission du ministère* [en ligne], 23 novembre 2012, URL : <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/ministere/vision-mission.html>

Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles, *Plan stratégique 2012-2016* [en ligne], 22 novembre 2012, URL : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/BRO_Plan_strategique_1.pdf 16

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2010) *Diversité, gestion, compétitivité, innovation* [en ligne], le 28 janvier 2014, <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Cadre-Reference-Diversite.pdf>

Ministère de l'industrie et du Commerce, Gouvernement du Québec (2011a) *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle* [en ligne], 23 novembre, URL : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2011.pdf

Ministère de l'industrie et du Commerce, Gouvernement du Québec (2011 b) Consultation 2012-2015, *L'apport de l'immigration au développement durable* [en ligne], le 28 janvier 2014, <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/developpement-durable-20122015.pdf>

Ministère des Finances et de l'Économie (2013) *Portrait économique des régions du Québec* [en ligne], le 6 février 2014, http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_econo.pdf

MOINE, Alexandre (2006) « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, 2006 /2 Tome 35, p. 115-132 [en ligne] le 10 février 2014, <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-2-page-115.htm>

MOREAU, Gérald (2012) *La dénatalité au Québec et les remèdes* [en ligne] le 22 novembre 2012, <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/actionnationale/src/1987/11/11/1987-11-11.pdf>

MORIN, Edgar (2011) *La voie. Pour l'avenir de l'humanité*. Fayard, France, 307 p.

MORESTIN, Florence (2012) Note documentaire. *Un cadre d'analyse de politique publique : guide pratique*. Institut national de santé publique, gouvernement du Québec [en ligne] consulté le 25 mars 2014, http://www.ccnpps.ca/185/presentations.ccnpps?id_article=671

MUCCHIELLI, Alex (2007) « Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives », in ROYER, Chantal, *Recherches qualitatives* (2006) hors série, no 3, Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative [en ligne], consulté le 15 avril 2014, http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/hors_serie/hors_serie_v3/RQ-HS-3-Numero-complet.pdf

MULLER, Pierre (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, volume 50, no 2, p. 189-208 [en ligne] consultée le 31 mars 2014, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_2000_num_50_2_395464

MULLER, Pierre (2011) *Les politiques publiques*, Que sais-je? puf, 126 p.

MUSIL, (1998) in GANAU, J., VILAGRASA, J. (2003) "Medium-sized and intermediate cities in Spain : Their position in the urban network and recent urban processes", pp. 127-143 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C.(2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

NATIONS UNIES, *World Population Prospects : The 2002 Revision*.

NEGURA, Lilian (2006) « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *Sociologies* [En ligne] Théories et recherches, en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 12 avril 2014. URL : <http://sociologies.revues.org/993>

NELLO, O. (2001) « Ciutat de ciutats. Reflexions sobre el procés d'urbanització a Catalunya, Barcelona, Editorial Empuries" in GANAU, J., VILAGRASA, J. (2003) « Medium-sized and intermediate cities in Spain: Their position in the urban network and recent urban processes", pp. 127-143 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

OCAMPO, José Antonio, MARTIN, Juan (2005) *Mondialisation et développement. Un regard de l'Amérique latine et des Caraïbes*. Nations Unies, Institut des hautes études de l'Amérique latine, Chili, 220 p.

PAILLÉ, Michel (2011) « L'immigration au Québec dans un contexte de sous-fécondité chronique : un rendez-vous manqué dans le rapport Bouchard-Taylor », *Bulletin d'histoire politique*, volume 18, no 2 [en ligne] le 30 janvier 2014, <http://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-18-numero-2/!%E2%80%99immigration-au-quebec-dans-un-contexte-de-sous-fecondite-chronique-un-rendez-vous-manque-dans-le-rapport-bouchard-taylor/>

PAQUETTE, Jonathan (2009) « De l'enthousiasme à l'horizontalité : Sudbury, ville créative ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 53, no 148, pp.47-61

PAQUIN, Stéphane, BERNIER, Luc, LACHAPPELLE, Guy (2010) *L'analyse des politiques publiques*, Collection Paramètres, Les presses de l'Université de Montréal, 430 pages.

PARK, Jungyoon (2007) « Consommation, marketing territorial et attractivité ». In Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire. *Actes des séminaires 2007, l'attractivité des territoires*. Regards croisés. [En ligne] consulté le 25 mars 2014, URL : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

PECQUEUR, Bernard (2006) « Quel tournant territorial de l'économie mondiale globalisée? » *Espaces et sociétés*, Eres, 296 p.

PECQUEUR, Bernard (2007) « Des pôles de croissance aux pôles de compétitivité : un nouveau partage des ressources cognitives », *Réalités industrielles*, mai 2007 [en ligne] le 27 février 2014, <http://www.anales.org/ri/2007/ri-mai-2007/pecqueur.pdf>

PERRON, C., GIRARD, N. (1989) *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Institut québécois de recherche sur la culture, 665 p.

- PERROUX, F. (1955) « Note sur la notion de pôle de croissance ». *Économie appliquée*, 8 : 307-320.
- PICHÉ, Victor, LAROCHE, Dominique (2007) *Rapport préparé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*. 50 p
- PLANTE, Johanne (2010) « Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger. » [En ligne], 23 novembre 2012, *Statistiques Canada*, URL : [HTTP : //www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010084-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010084-fra.htm)
- POLANYI K. (1983) *La grande transformation*. Aux origines politiques et économiques de notre temps. (Traduction française), Paris, Gallimard.
- POLÈSE, M. et R. SHEARMUR (2002a) « La métropolisation du Canada, ou pourquoi la population se concentre-t-elle autour des plus grandes zones urbaines? » pp.30-38 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.
- POLESE, Mario, SHEARMUR, Richard avec la coll. de PIERRE-MARCEL DESJARDINS et MARC JOHNSON (2002 b) *La périphérie face à l'économie du savoir : La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*. Montréal : INRS Urbanisation, Culture et Société/Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- POLÈSE, Mario (2009a) « À propos des trajectoires et des défis contrastés des régions québécoises ». *Organisations et territoires*, Volume 18, no.2, été 2009, p.29-37
- POLÈSE, Mario (2009 b) « Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : cinq tendances », *Érudit, Recherche sociographiques*, vol. 50, no.1, p. 11-40 [en ligne], le 3 février 2014 file:///F:/projet%201/dynamiques%20regionale%20polese.htm
- PRÉVOST, Claudia (2010) *De la médiation culturelle au rapprochement interculturel : L'expérience d'ateliers interculturels réunissant des immigrants en francisation et des Québécois au Cégep de Sainte-Foy*, Mémoire présenté à l'Université Laval, département d'histoire, 170 pages
- PROMOTION Saguenay, 2012, *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la ville de Saguenay*, 12 pages.
- PROULX, Marc-Urbain (2003) « Polarisation dans la géoéconomie contemporaine du Québec », pp.39-50 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.
- PROULX, Marc-Urbain, TREMBLAY, Dominic (2006) « Marketing territorial et positionnement mondial », Lavoisier, *Géographie, Économie, Société*, vol 8, 239-256
- PROULX, Marc-Urbain (2012) « Situation québécoise de l'appropriation territoriale et perspectives pour la région ». Forum régional, *Vision 2025*, CRDT, UQAC.

PUMAIN, Denise (1999) « Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques ». *Revue de géographie alpine*, no 2, 18 p.

RAVEYRE, M. (2005) « Restructurations, grands groupes et territoires. De l'utilité de la construction d'espaces de coordination localisés », Lavoisier, *Géographique, Économie, Société*, 7, 333-346

Ressources humaines et développement des compétences Canada, in PLANTE, Johanne (2010) « Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger. » [en ligne], 23 novembre 2012, *Statistiques Canada*, URL : [HTTP : //www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010084-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010084-fra.htm)

Ressources humaines et développement des compétences Canada, (2014) [en ligne], <http://srv129.services.gc.ca/rbin/fra/chicjonq.aspx?rates=1>

RICARDO, David (1817) *The principles of political economy and taxation*. London.

RIVERIN, Nathalie (2003) *Colloque, vision Saguenay*. « L'enjeu de l'entrepreneuriat dans la cité saguenéenne en maturation économique ».

ROCHER, GUY (1995) *Introduction à la sociologie générale*, 1995, 685 p.

ROLLAND-MAY C. (2000). *Évaluation des territoires : concepts, modèle, méthodes*. Paris : Hermès, 381 p.

RONCAYOLO, Marcel (2007) « Réflexions autour de la notion d'attractivité ». In Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire. *Actes des séminaires 2007, l'attractivité des territoires*. Regards croisés. [En ligne] consulté le 25 mars 2014, URL : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

ROSE, Ruth (2001) *La politique de soutien au revenu des familles du Québec une évaluation et une proposition*, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, 34 p.

ROSEMBERG, M. (2000) *Le marketing urbain en question*, Paris, Anthropos in SAINT-JULIEN, T.(2003), « Les villes moyennes en Europe, contextes et défis » pp. 20-28 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

ROSIÈRE, Stéphane (2003) *Géographie politique et géopolitique*. Universités Géographie, Ellipses, Paris, 320 p.

SABOURIN, Paul (2009) « L'analyse de contenu », in GAUTHIER, Benoit (2009) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, 5^e édition, 767 p.

SAINT-JULIEN, T. (2003), « Les villes moyennes en Europe, contextes et défis ». pp. 20-28 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C.(2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

SANTAMARIA, Frédéric (2000) « La notion de ville moyenne en France, en Espagne et au Royaume-Uni ». *Annales de géographie*, no 613, Armand Colin, pp.227-239

SASSEN, Saskia, (2009) *L'archipel des villes globales*, Article traduit de l'anglais par Xavier de la Vega [en ligne] le 20 mars 2014 http://www.scienceshumaines.com/l-archipel-des-villes-globales-saskia-sassen_fr_24585.html

SÉNÉCAL, G. (2011) « L'espace-temps métropolitain. Forme et représentations de la région de Montréal », INRS, *Études urbaines*, PUL, 334 p.

SIMARD, Majella (2006) *Le vieillissement de la population au Québec : une synthèse des connaissances, enjeux et défis pour l'espace rural québécois*. Rapport no 4, 2006, Rimouski [en ligne], 23 novembre 2012, URL : <http://www.fqrcs.gouv.qc.ca/upload/editeur/actionConcerte/BJeanRapport4.pdf> p.100

SIMARD, Martin (2003) « L'espace social des villes moyennes au Québec : quelques constats ». pp.100-106 in CHARBONNEAU, F., LEWIS, P., MANZAGOL, C. (2003) *Villes moyennes et mondialisation. Renouveau de l'analyse et des stratégies*. Université de Montréal, Trames, 334 p.

SIMARD, Martin (2006a) « Migration des jeunes adultes et dynamiques socioterritoriales », in SIMARD, M, LAFONTAINE, D., SAVARD, S., TREMBLAY, M et TREMBLAY, P.A *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux*. Québec, GRIDEQ, 404 p.

SIMARD, Martin (2006 b) « Hiérarchisation des territoires et dynamiques migratoires chez les jeunes. Un phénomène géographique aux effets multiples ». *Cahiers de géographie du Québec*, volume 50, no 141, pp.433-440.

SIMARD, Myriam (1996) « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes ». *Recherche sociographiques*, XXXVII, 3, pp. 439-469

STATISTIQUES CANADA (2013 a) [en ligne], le 21 novembre 2013, <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/I02/cst01/hlth85b-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA (2013 b), *Statistiques de l'état civil du Canada* [en ligne] le 21 novembre 2013, www.statcan.gc.ca/pub/84f0210x/2009000/t005-fra.htm

STATISTIQUE CANADA (2013 c) [en ligne], 21 novembre 2013, www.stat.gouv.qc.ca/quebec-chiffre-main/qcmfr.htm

STREETEN, P (2001) « Intégration, interdépendance et mondialisation », *Finances et développement*, juin 2001, p.34-37

TABARIES, M. (2005) « Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs », *Matisse Cahiers de la MSH*, Centre national de la Recherche Scientifique.

TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION de l'immigration du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2010-2014, [en ligne], 23 novembre 2012, URL : http://www.creslsj.ca/data/images/Documents_autres/Plan_daction_2010-2014.pdf

THIARD, Philippe (2007) « Attractivité et compétitivité : offre territoriale, approches marketing et retombées » In Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire. *Actes des séminaires 2007, l'attractivité des territoires*. Regards croisés. [En ligne] consulté le 25 mars 2014, URL : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

TORRE, André (2006) « Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'économie de la proximité », *Régions et Développement*, no 24, 15-44 [en ligne], le 27 février 2014, <http://andre-torre.com/pdf/PDFpub7N1.pdf>

TURGEON, J., J.-F. SAVARD (2012) « Politique publique » in L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], consulté le 31 mars 2014 www.dictionnaire.enap.ca

UNITED NATIONS POPULATION DIVISION (2012) Department of Economic and Social Affairs, *World Population Prospects: the 2012 revision*, "Total fertility by major area, region and country, 1950-2010" (children per woman). [En ligne], 19 novembre 2013, <http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/fertility.htm>

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (2013), Faculté des lettres et sciences humaines, *Bilan du siècle*. [En ligne], le 20 novembre 2013, bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/statistiques/680.html

VANDERMOTTEN, Christian (2002) *Aménagement du territoire et environnement*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, 232 p.

VANDERMOTTEN, Christian (2009) « Les villes qui gagnent, les villes qui perdent ». *Futuribles*, no 354, p.61-71

VATZ-LAAROUSSI, Michèle (2011) Interculturalisme 2011 « Les défis de l'immigration en région. » *Le devoir* [en ligne], 19 novembre 2012, URL : <http://www.ledevoir.com/societe/actualite-en-societe/321877/interculturalisme-2011-les-defis-de-limmigration>

VELTZ P (2002) *Des lieux et des liens*. Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2002, in CARRIER, M., DEMAZIÈRE, C. (2012) « Introduction à la socio-économie des villes petites et moyennes : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire » Armand Colin, *revue d'économie Régionale et urbaine*, p. 135 à 149

VILLE DE SAGUENAY (2003) *Politique de développement des arts, de la culture et du patrimoine de la Ville de Saguenay*, 28 pages [en ligne], consulté le 30 mars 2014, http://ville.saguenay.ca/fr/media/view/publications/4509_politique_culturelle_2004.pdf

VILLE DE SAGUENAY (2007) *Politique de développement social de Saguenay*, 24 pages [en ligne], consulté le 30 mars 2014, http://ville.saguenay.ca/fr/media/viewst/environnement/developpement_durable/politique_de_developpement_social.pdf

VILLE DE SAGUENAY (2008) *Politique familiale municipale à Saguenay*, 17 pages [en ligne], consulté le 30 mars 2014

VILLE DE SAGUENAY (2012) *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la ville de Saguenay*, 19 pages

VILLE DE SAGUENAY, *Budget 2014* [en ligne], le 13 mars 2014, http://ville.saguenay.ca/fr/media/view/publications/43365_budget-2014.pdf

VILLE DE SHERBROOKE (2003 a) *Politique du sport et de l'activité physique* [en ligne], le 13 mars 2014, http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/sport_fr.pdf

VILLE DE SHERBROOKE (2003 b) *Politique culturelle*, 32 p. [en ligne], le 13 mars 2014, https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/politique_cul_fr.pdf

VILLE DE SHERBROOKE (2004) *Politique familiale*, 24 p. [en ligne], le 13 mars 2014, http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/politiquefam_fr.pdf

VILLE DE SHERBROOKE (2005) *Politique de développement durable* [en ligne], le 13 mars 2014, https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/Politiquededev_durableVfinale.pdf

VILLE DE SHERBROOKE (2008) *Politique de développement social et communautaire*, 40 p. [en ligne], le 13 mars 2014, http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/poldevsocial_final_fr.pdf

VILLE DE SHERBROOKE (2009) *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes*, 28 p. [en ligne], le 13 mars 2014, https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratique/pol_immigrationfr2009.pdf

VILLE DE SHERBROOKE (2011) *Énoncé de vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social du territoire*, 32 p. [en ligne], le 13 mars 2014, <https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/Mairie/plansstratpol/EnoncedevisionFINAL-corr.pdf>

VILLE DE SHERBROOKE (2013 a) *Schéma d'aménagement et de développement révisé*, 188 p. [en ligne], le 13 mars 2014, <http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/citoyen/statistiques-sur-la-ville/>

VILLE DE SHERBROOKE (2013 b) *Politique du patrimoine culturel de Sherbrooke*, 60 p. [en ligne], le 13 mars 2014, http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/Mairie/plansstratpol/Patrimoine_web.pdf

VIVANT, E. (2006) « La classe créative existe-t-elle? » *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 101, 155-161

VIRARD, Marie-Paule (2008) *Globalisation; le pire est à venir*. La Découverte.

WACKERMANN, Gabriel (2000) *Très grandes villes et métropolisation*, ellipses, Capes/Agrégation, 223 p.

WAHNICH, Stéphane (2006) « Enquêtes quantitatives et qualitatives, observation ethnographique ». *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n°6 [en ligne] consulté le 15 avril 2014. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-06-0008-002>

WANLIN, Philippe (2007) « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels » in ROYER, Chantal, *Recherches qualitatives* (2006) hors série, no 3, *Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative* [en ligne], consulté le 15 avril 2014, http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/hors_serie/hors_serie_v3/RQ-HS-3-Numero-complet.pdf

WOLTON, Dominique (2010) « Mondialisation, diversité culturelle, démocratie », *Synergies Brésil*, spécial 1 2010, pp. 13-20 [en ligne] le 10 février 2014, <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/BresilSPECIAL1/wolton.pdf>

ANNEXE 1 Les blocs régionaux

Blocs régionaux

Régions manufacturières

Saguenay-Lac-Saint-Jean
Mauricie
Estrie
Chaudière-Appalaches
Lanaudière
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

Régions ressources

Bas-Saint-Laurent
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie-Îles-de-la Madeleine

Régions urbaines

Capitale-Nationale
Montréal
Outaouais
Laval

Source : BEAULIEU, Pascal, TREMPE, Philippe, LACROIX, Denise (dir), Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2012, Finances et Économie, Gouvernement du Québec, 135 pages.

ANNEXE 2 Tableaux comparatifs de l'utilisation des mots-clés dans chaque ville.

COMPÉTITIVITÉ	Saguenay	Sherbrooke
vision	<p>Capitale régionale Leader dans : recherche, enseignement, technologies, énergies, aluminium, gestion et exploitation du bois Rôle stratégique : génomique, sciences médicales Positionnement stratégique : défense nationale Renforcer la compétitivité du Québec en Amérique du Nord Création de créneaux d'excellence Création d'une cité du savoir et de la santé Veut rayonner Développer les fonctions urbaines Tirer parti de la gestion des ressources naturelles Miser sur l'intelligence et le savoir Positionner les entreprises Participer au développement du Nord québécois Secteurs d'emplois dynamiques</p>	<p>Pôle universitaire majeur Convergence éducation, recherche, développement, privé, commercial Parcs industriels Soutenir Innovation et Commerce Sherbrooke Économie du savoir Consolider la base économique Filière à productivité élevée</p>
Schéma	<p>Fonction industrielle stratégique Grande industrie motrice Rayonnement des grandes entreprises Développer un parc industriel spécialisé dans les créneaux Cité du savoir et de la santé Rayonnement de la ville en tant que pôle de services pour le Nord-du-Québec Diversification économique Développement des pilliers Exploitation des ressources nordiques</p>	<p>Capitale régionale Référence internationale Économie du savoir Base industrielle diversifiée Amélioration de la productivité Parcs industriels Pôle universitaire Développer l'aéroport Soutenir Innopôle Développer le centre-ville</p>
Politique familiale	Pôle majeur d'attraction et de développement culturel au SLSJ et au Québec	
Politique culturelle	Pôle majeur d'attraction et de développement culturel au SLSJ et au Québec	Développer les pôles culturels Industrie créatrice d'emplois
Politique sociale		Foyer de développement régional le plus dynamique

VITALITÉ	SAGUENAY	SHERBROOKE
Vision	<p>Renforcer la vitalité du milieu à partir des 5 piliers économique Stabiliser la population et s'adapter à son vieillissement Redresser la pyramide démographique Consolider les composantes urbaines Renforcer la vitalité dans un contexte de capitale régionale et extrarégionale</p>	<p>Vitalité et rayonnement des arts et de la culture permettent l'attractivité et une meilleure qualité de vie Maintenir une offre attractive pour les divers événements culturels et sportifs Viser la base industrielle diversifiée à forte valeur ajoutée et la productivité</p>
Schéma		Accroître la vitalité et le rayonnement des arts et de la culture.

Politique familiale	Défi : diminution de la population et son corollaire le vieillissement	Maintenir et renouveler la population, la main-d'œuvre Assurer le développement et le dynamisme des territoires et des entreprises Population vieillissante et immigration positive
Politique culturelle	Participation à la vie culturelle sont les causes et les effets du dynamisme d'une communauté	Culture et vitalité vont de pairs La culture entraîne de nombreuses retombées économiques et sociales
Politique sociale		
Politique d'accueil et d'intégration	Sauvegarder et développer son poids démographique, économique et politique Garantir le maintien de ses institutions et assurer une relève compétente et diversifiée de sa main-d'œuvre	
Politique de développement durable	Vise le redressement de la décroissance démographique	

INTERCONNEXION	SAGUENAY	SHERBROOKE
Vision	Améliorer les voies de communication internes et externes Favoriser le développement des infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires.	Consolider et promouvoir son réseau ferroviaire et développer son aéroport
Schéma	Améliorer les voies de communication interrégionales	Faire en sorte que le réseau ferroviaire et l'aéroport contribuent au positionnement de Sherbrooke à l'échelle du nord-est de l'Amérique du Nord
Politique familiale		
Politique culturelle		Proposer la mise en place de réseaux
Politique sociale		Signer des ententes de partenariat

CONCERTATION	SAGUENAY	SHERBROOKE
Vision	Constituer un solide partenariat avec les domaines liés aux piliers	Renforcer la concertation Encourager la participation et le partenariat Favoriser l'implication des jeunes Intégrer l'ensemble des citoyens Favoriser l'interaction entre les citoyens et la participation à la vie de quartier.
Schéma		Implication accrue des citoyens Renforcer la concertation Favoriser l'innovation sociale, la participation citoyenne et la vie communautaire Impliquer les jeunes Intégrer les jeunes, personnes handicapées, aînées, personnes immigrantes Collaborer avec les organismes
Politique	Son succès repose sur la participation de	Collaborer avec la population et les mandataires

familiale	tous	en concertation Optimiser la communication, la collaboration et la cohésion entre les partenaires et la ville Stimuler l'implication et la participation
Politique culturelle	Créer une vaste mobilisation Accroître la participation citoyenne Rôle indispensable de la concertation et de la collaboration Mettre en place des mécanismes de concertation Stimuler la concertation Constituer des maillages avec divers milieux Mobiliser les ressources	La participation est la plus importante retombée sociale de cette politique Créer un contexte favorable à la participation des citoyens Susciter la participation des citoyens corporatifs Bonifier la participation des partenaires publics et parapublics
Politique sociale	Travailler de concert avec les intervenants du milieu Gouvernance participative Solidarité entre la ville et les acteurs du développement Promouvoir l'engagement citoyen Développer des mécanismes d'échanges et d'information	Participation citoyenne principe directeur de cette politique Mobiliser les acteurs Susciter la participation citoyenne Favoriser l'inclusion de tous Augmenter la collaboration entre les partenaires Retenir les bénévoles et la relève Promouvoir la participation citoyenne Réduire les obstacles à la participation des jeunes de familles moins nanties.
Politique d'accueil et d'intégration	Développer des moyens de collaboration et de partenariat Développer le partenariat entre les organisations S'associer Partenariat avec le monde des affaires	Encourager la représentativité des personnes immigrantes Collaborer avec les instances Encourager la participation sous toutes ses formes Développer le partenariat avec la population, les organismes, le milieu des affaires, les institutions
Politique de développement durable	Faire progresser la gouvernance participative	Collaborer avec les instances Encourager la participation sous toutes ses formes Développer le partenariat avec la population, les organismes, le milieu des affaires, les institutions

ATTRACTION	SAGUENAY	SHERBROOKE
Vision	À partir du savoir : favorisera la rétention et l'accueil Chercheurs, formateurs, étudiants Recrutement dans les écoles Encourager l'entrée de migrants, le retour des émigrés Tourisme d'affaires Création de créneaux attirera une nouvelle population Soutenir l'intégration Favoriser le retour des régionaux Miser sur l'industrie des croisières et l'attractivité des pôles et activités touristiques, culturels, récréatives, sportifs	Vise à attirer les étudiants, professeurs, chercheurs Cherche à retenir ses résidents et en attirer d'autres Attraction de nouveaux ménages, entreprises

Schéma	Piliers à travers l'industrie du savoir; offrir des opportunités d'emplois pour une nouvelle population Contrôle domiciliaire rendre les secteurs attractifs Centre-ville dynamique vise l'attraction	Retenir les résidents et attirer de nouveaux Attirer les étudiants, les professeurs, les chercheurs grâce à son pôle universitaire Attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux ménages
Politique familiale	Faire de la ville un milieu attractif pour les familles Attirer et inciter à demeurer Favoriser l'établissement des jeunes familles et inverser le solde migratoire.	Favoriser l'établissement de nouvelles familles Sherbrooke continue d'attirer plus de gens qu'il n'en part. Le maintien et le renouvellement de la population et de la main-d'œuvre (d'assurer le développement des territoires et des entreprises)
Politique sociale		L'attraction, l'accueil et l'intégration des immigrants sont des enjeux importants
Politique d'accueil et d'intégration	Favoriser l'attraction, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes	Mettre en place des mesures pour attirer davantage de personnes immigrantes

CONDITIONS DE VIE	SAGUENAY	SHERBROOKE
Vision	Infrastructures de transport Cohérence des paysages et des fonctions Protection du milieu forestier et agricole Amélioration des communications Soutenir le patrimoine bâti, l'environnement, mettre en valeur le concept de ville-nature Conserver les milieux et les paysages de qualité et dynamiques Améliorer le déplacement des personnes sur l'ensemble du territoire	Ambiance paisible, décontractée, services, offre culturelle, sportive, centre-ville dynamique, noyaux urbains développés, paysage urbain à échelle humaine, espaces de détente en nature, densification urbaine, logements de qualité, mixité des services de proximité, espaces publics, agriculture urbaine, cadre bâti, réseaux de parcs, infrastructures sportives, qualité des secteurs résidentiels, sécurité, mettre en valeur l'environnement et les milieux naturels par la densification du territoire, requalification des secteurs anciens, revitalisation centre ville, consolidation trame commerciale, diversification des types de logement, transports actifs, inter modalité, valorisation territoire rural et agricole
Schéma	Préserver et améliorer la qualité des milieux résidentiels Assurer une cohérence des paysages et des fonctions Revitalisation des quartiers, préservation des bâtiments, aménagement d'espaces verts Développer les centres-ville Protéger et mettre en valeur la zone agricole et la zone forestière Préserver les composantes paysagères et les	Ambiance paisible, décontractée Services et offres culturelle, sportive Centre-ville dynamique : accroître l'animation, la convivialité, la vocation récréotouristique Paysage urbain à échelle humaine Espaces de détente en nature Ville verte, développement durable Optimisation de l'occupation du territoire urbain

	<p>milieux d'intérêt Protéger et mettre en valeur les grands ensembles récréatifs et naturels Assurer la reconnaissance des différents immeubles et sites d'intérêt patrimonial</p>	<p>Mise en valeur des territoires rural et agricole Ouverture à l'innovation sociale Offrir des milieux de vie de qualité Logements de qualité et divers, mixité des services de proximité, qualité de l'aménagement, promouvoir l'agriculture urbaine, protéger et mettre en valeur le cadre bâti, développer les infrastructures sportives Protéger et mettre en valeur l'environnement et les milieux naturels Privilégier les transports actifs et collectifs, faciliter l'intermodalité Accroître la vitalité et le rayonnement des arts et de la culture Destination touristique recherchée Accroître l'animation, la convivialité et la vocation récréotouristique des lieux, améliorer le paysage, augmenter la densité résidentielle Mettre en valeur les atouts patrimoniaux, institutionnels et récréotouristiques des pôles Requalifier, revitaliser et densifier. Améliorer la santé, faciliter les déplacements.</p>
Politique familiale	<p>Familles en sécurité, bien logées, ayant accès aux biens et services de proximité, milieu de vie sain, familles valorisées, équilibre vie familiale et travail, espaces verts</p>	<p>Offrir aux familles un milieu de vie exceptionnel afin de favoriser le plein épanouissement de chacun. Créer un cadre de vie favorable Améliorer la qualité du milieu de vie Favoriser l'établissement de nouvelles familles Souligner l'arrivée de nouvelles familles Respecter les particularités de chaque arrondissement Encourager les activités facilitant les contacts. Favoriser la sécurité, l'implication, la sensibilisation, la communication et la création de lieux d'échanges.</p>
Politique culturelle	<p>Les arts, la culture et le patrimoine sont essentiels à la qualité de vie et à l'épanouissement des citoyens Préserver et mettre en valeur le patrimoine, utiliser l'aménagement du territoire comme moyen de développement culturel, intégrer les arts et la culture dans les stratégies de revitalisation Favoriser le développement des arts et de la culture Préserver et mettre en valeur les paysages naturels dans une perspective environnementale et culturelle.</p>	<p>La culture anime les villes, revitalise les quartiers, crée des emplois, éveille l'intelligence, engendre une cohésion sociale Synonyme de développement Culture essentielle à la qualité de vie Valoriser le milieu culturel de la ville dans tous les secteurs Maintenir et développer l'éventail des activités culturelles Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales et naturelles de la ville L'environnement naturel confère à la ville</p>

		la beauté de son site, le patrimoine bâti concourt à conférer à la ville sa personnalité
Politique sociale	Travailler à l'amélioration des conditions de vie et à la qualité de vie de l'ensemble de la population Réduire les inégalités dans les conditions et la qualité de vie Assurer une distribution équitable des ressources et des services	Offrir des conditions favorables à l'action Offrir un milieu démocratique, ouvert sur le monde, juste et équitable Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens Améliorer l'équité sociale et l'efficacité économique tout en maintenant l'intégrité de l'environnement Améliorer le logement, la sécurité, la mobilité des personnes, intégrer les personnes handicapées, les personnes immigrantes Offrir des logements abordables et de qualité, développer des milieux de vie Protéger la qualité de l'environnement et du paysage Préserver l'authenticité et la qualité des milieux de vie.
Politique d'accueil et d'intégration	Favoriser le rapprochement interculturel	Reconnaître les personnes immigrantes comme des citoyens à part entière, viser l'équité, les accommodements raisonnables, la gestion proactive de la diversité, faciliter l'adaptation Favoriser le rapprochement interculturel
Politique de développement durable	Vise la cohérence de l'occupation du territoire, valorisation du transport actif, rehaussement de la qualité de l'environnement, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la dynamisation de l'économie locale, la progression de la gouvernance participative et de l'équité et la qualité de vie. Penser esthétique, proximité des services, créer des lieux d'échanges publics, intégrer la lutte à la pauvreté	Développer un milieu de vie sain et sécuritaire Assurer la protection de l'environnement, la qualité de l'eau, de l'air, du sol et préserver la biodiversité Développer une économie durable

IMAGE	SAGUENAY	SHERBROOKE
Vision	Mise en place d'une image positive de la ville et ses attraits Promotion de ses avantages Branding territorial continental comme capitale du Nord québécois Développement image touristique Désire projeter l'image d'une ville en croissance disposant d'un potentiel pour les individus, les entreprises et les investisseurs Affirmer des valeurs familiales, humaines et culturelles. La ville offre un encadrement sain et	Modèle de référence internationale Ville verte soucieuse du développement durable Destination touristique reconnue Capitale régionale d'envergure, ouverte à l'innovation sociale Ville universitaire à échelle humaine

	stimulant à la population Veut projeter l'image d'un grand parc naturel	
Schéma	Renforcer l'image distinctive et créer des milieux de vie attrayants, valorisés et multifonctionnels avec les c-villes : environnement, architecture, végétation Préserver le caractère naturel et le paysage du fjord et de la rivière Saguenay en faire une image de marque. Améliorer l'image des corridors des routes Régir les constructions et les aménagements	
Politique familiale	Promouvoir, dans l'ensemble des régions du Québec, les avantages et les incitatifs de Saguenay pour les jeunes familles.	
Politique culturelle	Forger une vision commune du développement Faire en sorte que les produits et biens culturels soient intégrés aux activités de promotion et de mise en valeur touristiques	

SENTIMENT D'APPARTENANCE	SAGUENAY	SHERBROOKE
Vision		Vigueur de l'identité
Schéma	Élément identitaire le fjord du Saguenay	
Politique familiale		Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance des familles envers leur milieu de vie Essentiel l'appropriation du milieu de vie par les familles
Politique culturelle	Développer une identité culturelle commune dans la préservation de notre identité Valoriser les différences qui enrichissent son identité Exercer son leadership afin que les arts, la culture et le patrimoine soient un axe majeur de son identité et de son développement Les ACP sont indispensables à l'identité individuelle et collective Créer un sentiment de fierté et d'appartenance en valorisant les différences Mise en valeur touristique des biens et produits culturels : moteur et vitrines de notre identité collective Affirmer son identité en valorisant les particularités Identifier et prioriser les éléments qui constituent son identité culturelle dans ses actions	La culture renforce le sentiment d'appartenance La politique vise à développer et maintenir un fort sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie. La mise en valeur de la réalité culturelle d'une ville est le plus sûr moyen de laisser s'épanouir les traits caractéristiques de sa personnalité La diversité des activités culturelles constitue un atout majeur dans les réalisations d'autant plus qu'elle s'enrichit des talents issus des différentes communautés culturelles de la ville.
Politique sociale		Influencer le sentiment d'appartenance grâce aux occasions de détente, de réalisation personnelle et de rencontres qu'offrent le sport, la culture et les loisirs.

		Développer le sentiment d'appartenance par l'animation du milieu de vie
Politique d'accueil et d'intégration	Conserver et accroître la richesse collective de sa population et assurer la pérennité de son milieu de vie et sa langue Développer un sentiment d'appartenance à la communauté locale	Développer un sentiment d'appartenance à la communauté sherbrookoise

ACCESSIBILITÉ	SAGUENAY	SHERBROOKE
Vision		Accessibilité des arts et de la culture Disponibilité des équipements
Politique familiale		Faciliter l'accessibilité aux services, activités et infrastructures Favoriser l'accessibilité à des services de transport en commun, l'accès à des logements de qualité, des services de loisirs
Politique culturelle	Favoriser l'accès physique, économique et intellectuel aux arts, à la culture et au patrimoine Stimuler l'intérêt, la participation de tous Mettre en place des politiques, programmes ou réglementations pour faciliter l'accès aux arts, à la culture et au patrimoine en réduisant les contraintes qui les limitent. Appuyer les organismes dans leurs initiatives visant à faciliter l'accès. Permettre l'accès à des équipements culturels répondant aux besoins des organismes, des professionnels et des citoyens	Faciliter l'accès à la culture à tout citoyen désireux d'en bénéficier
Politique sociale		Favoriser l'accessibilité aux services, à la communication, aux infrastructures, au sport, à la culture et au loisir Favoriser l'accessibilité des personnes immigrantes Favoriser l'accessibilité des services et infrastructures pour les personnes handicapées Favoriser l'intégration à l'emploi
Politique d'accueil et d'intégration	Assurer une accessibilité équitable à ses services, à ses emplois aux différentes sphères de la vie municipale Faciliter l'accès des familles immigrantes aux programmes de loisirs, de plein air, de culture, de vie communautaire, aux services municipaux jugés essentiels.	assurer une accessibilité à ses services, à ses emplois Faciliter l'accès des services municipaux essentiels, aux allophones aux programmes de loisirs...
Politique de développement durable	Simplifier l'accès aux activités	Procurer à chaque membre de la communauté l'accès aux services essentiels à son épanouissement

